



**HAL**  
open science

## De Tchernobyl à La Hague

Guillaume Grandazzi

► **To cite this version:**

Guillaume Grandazzi. De Tchernobyl à La Hague : la vie quotidienne entre expérience de la catastrophe et épreuve de l'incertitude. Sociologie. Université de Caen Basse-Normandie, Caen, France, 2004. Français. NNT : 2004CAEN1411 . tel-02127148

**HAL Id: tel-02127148**

**<https://normandie-univ.hal.science/tel-02127148>**

Submitted on 13 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ DE CAEN/BASSE-NORMANDIE**

**U.F.R. : Sciences de l'Homme**

**ÉCOLE DOCTORALE : Littératures, Cultures et Sciences sociales**

**THÈSE**

présentée par

**Mr Guillaume GRANDAZZI**

et soutenue

**le 13 décembre 2004**

en vue de l'obtention du

**DOCTORAT de l'UNIVERSITÉ de CAEN**

**Spécialité : sociologie, démographie**

*(Arrêté du 25 avril 2002)*

**De Tchernobyl à La Hague**

La vie quotidienne entre expérience de la catastrophe et épreuve de l'incertitude

---

**MEMBRES du JURY**

**Mr Yves DUPONT**

Professeur de sociologie, Université de Caen/Basse-Normandie (Directeur de thèse)

**Mr Raphaël LARRÈRE**

Directeur de Recherche, INRA (Rapporteur)

**Mme Françoise ZONABEND**

Directeur d'Études, EHESS (Rapporteur)

**Mr Didier LE GALL**

Professeur de sociologie, Université de Caen/Basse-Normandie

**Mr Jean-François VIEL**

Professeur de santé publique, Université de Franche-Comté

*Je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de la réalisation de ce travail de recherche, sans pouvoir bien sûr les citer tous. Je dois ainsi beaucoup à Yves Dupont, mon directeur de thèse, pour la confiance, le soutien et l'amitié qu'il m'a accordés depuis de nombreuses années. Je sais aussi ma dette à l'égard de Marie-Claude, ma compagne, qui a supporté avec patience les contraintes associées aux différents moments de la recherche. Beaucoup de ces moments, de Tchernobyl à La Hague, je les ai passés et partagés avec Laurent Bocéno et Frédérick Lemarchand, amis et collègues qui m'ont apporté beaucoup, humainement et intellectuellement, depuis que nos chemins se sont croisés. Je suis particulièrement reconnaissant à Frédérick pour ses critiques constructives et son soutien lors de la finalisation de ce travail. Je suis également reconnaissant à Philippe Girard, qui nous a ouvert la voie, pour son amitié et ses conseils toujours avisés. Merci encore à mon père, qui n'a eu de cesse que je mène à bien ce travail, pour ses encouragements, ainsi qu'à Marie-France pour son soutien indéfectible, et plus largement à ceux – famille, amis, collègues – dont la présence m'a été précieuse pendant toutes ces années. Que soient enfin remerciés tous ceux qui ont accepté de me donner de leur temps et qui font toute la richesse du travail de terrain. Quant à mon fils, Sacha, qu'il me pardonne pour ce temps que je n'aurai pas passé à ses côtés...*

# TABLE DES MATIÈRES

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION .....</b>   | <b>7</b>  |
| 1.1      | L'ÂGE ATOMIQUE : ARCHÉOLOGIE DES PEURS .....  | 7         |
| 1.2      | DU NUCLÉAIRE COMME ASPECT FONDAMENTAL DES SOCIÉTÉS<br>TECHNOSCIENTIFIQUES .....   | 12        |
| 1.3      | PENSER TCHERNOBYL : QUESTIONS DE MÉTHODE .....  | 19        |
| 1.4      | SOCIO-ANTHROPOLOGIE DES « NOUVEAUX NOUVEAUX MONDES » .....  | 24        |
| 1.5      | DE TCHERNOBYL À LA HAGUE : ENTRE NEUTRALITÉ AXIOLOGIQUE ET<br>ENGAGEMENT PERSONNEL .....                                      | 28        |
| <br>     |   |           |
| <b>2</b> | <b>TCHERNOBYL : L'EXPÉRIENCE DE LA CATASTROPHE.....</b>   | <b>38</b> |
| 2.1      | INTRODUCTION.....   | 38        |
| 2.2      | L'OBJECTIVATION DES CONSÉQUENCES SANITAIRES : INCERTITUDES ET<br>RÉPRESSION SCIENTIFIQUE.....                                 | 44        |
| 2.2.1    | Les bilans officiels ou l'optimisation de la tragédie.....  | 46        |
| 2.2.2    | La vérité interdite : les vicissitudes de la recherche scientifique.....  | 56        |
| 2.2.2.1  | <i>Un pacte fondateur ?</i> .....   | 56        |
| 2.2.2.2  | <i>La répression scientifique : l'exception biélorusse</i> .....  | 62        |
| 2.2.3    | Le corps médical face à la dégradation de la situation sanitaire .....  | 74        |
| 2.3      | LA PROBLÉMATIQUE POST-ACCIDENTELLE : DE LA « LIQUIDATION » DES<br>CONSÉQUENCES À LA RÉHABILITATION DES CONDITIONS DE VIE..... | 84        |
| 2.3.1    | La gestion soviétique de l'accident : le pouvoir en situation extrême   | 84        |
| 2.3.1.1  | <i>1986-1989 : le temps du secret</i> .....   | 84        |
| 2.3.1.2  | <i>1989-1990 : de l'accident à la catastrophe</i> .....   | 96        |

|         |  |     |
|---------|--|-----|
| 2.3.2   | La Biélorussie et la gestion post-accidentelle : enjeux et limites des politiques publiques .....                | 100 |
| 2.3.2.1 | <i>Les ambiguïtés du programme public biélorusse</i> .....   | 100 |
| 2.3.2.2 | <i>La réhabilitation selon LOUKACHENKO : une tentative de « normalisation » des territoires contaminés</i> ..... | 113 |
| 2.3.3   | Des territoires aux conditions de vie : vers une nouvelle approche de la réhabilitation .....                    | 125 |
| 2.4     | VIVRE EN TERRITOIRE CONTAMINÉ : TCHERNOBYL AU QUOTIDIEN ...  | 135 |
| 2.4.1   | Un monde déstructuré .....   | 135 |
| 2.4.2   | Alimentation, radioactivité et frontières alimentaires .....   | 141 |
| 2.4.2.1 | <i>Des usages politiques de la notion de frontière</i> .....   | 144 |
| 2.4.2.2 | <i>Normes et frontières alimentaires</i> .....   | 148 |
| 2.4.2.3 | <i>La pénurie, obstacle ou outil de la gestion des risques ?</i> .....   | 154 |
| 2.4.2.4 | <i>De la perméabilité des frontières : alimentation et lien social</i> .....                                     | 158 |
| 2.4.3   | La confrontation au danger : entre vigilance et dénégation, une relation ambivalente .....                       | 163 |
| 2.4.3.1 | <i>« Contrainte environnementale » et « normalisation » : des contradictions insurmontables</i> .....            | 163 |
| 2.4.3.2 | <i>Des perceptions du risque à l'appréhension du danger</i> .....  | 169 |
| 2.4.3.3 | <i>Information et radioprotection : de quelques limites des actions de prévention</i> .....                      | 174 |
| 2.5     | LA CATASTROPHE : L'ENVERS DES SOCIÉTÉS TECHNOSCIENTIFIQUES ? .....   | 181 |
| 2.5.1   | Catastrophe et technosciences : du risque à la vulnérabilité .....   | 185 |
| 2.5.2   | D'Hiroshima à Tchernobyl : l'âge atomique et le temps rompu .....  | 188 |
| 2.5.3   | Catastrophe et philosophie de l'environnement .....  | 196 |
| 2.5.4   | Vers une « culture de l'après-catastrophe » ? .....  | 200 |
| 2.5.5   | Mémoires de la catastrophe : l'héritage de Tchernobyl .....  | 203 |

|          |   |            |
|----------|---|------------|
| <b>3</b> | <b>LA HAGUE : L'ÉPREUVE DE L'INCERTITUDE.....</b>   | <b>216</b> |
| 3.1      | INTRODUCTION.....   | 216        |
| 3.2      | TERRITORIALISATION DU RISQUE ET DYNAMIQUE DE CRISE : LES<br>LEUCÉMIES DE LA HAGUE.....                  | 222        |
| 3.2.1    | Autopsie d'une situation de crise.....  | 226        |
| 3.2.1.1  | <i>Une crise exemplaire.....</i>  | 226        |
| 3.2.1.2  | <i>De « l'affaire Tchernobyl » à « l'affaire Viel » : homologues structurelles.....</i>                 | 230        |
| 3.2.1.3  | <i>Le soupçon comme moteur de la crise.....</i>   | 237        |
| 3.2.1.4  | <i>Science, politique et responsabilité.....</i>  | 241        |
| 3.2.1.5  | <i>La crise au risque de l'expertise .....</i>  | 244        |
| 3.2.2    | La gestion du risque aux prises avec le territoire .....  | 252        |
| 3.2.2.1  | <i>De l'industrie au territoire « à risques ».....</i>  | 252        |
| 3.2.2.2  | <i>Le Groupe radioécologie Nord-Cotentin : l'expertise au risque du pluralisme ...<br/>.....</i>        | 258        |
| 3.3      | LES GESTIONNAIRES ET L'INFORMATION SUR LES RISQUES : UN<br>PROBLÈME DE « COMMUNICATION » ?.....         | 265        |
| 3.3.1    | L'information sur les risques : entre « transparence » et « secret<br>défense ».....                    | 266        |
| 3.3.2    | Information et débat public local : les Commissions d'information et<br>leurs limites.....              | 274        |
| 3.3.3    | L'information institutionnelle ou la norme comme outil de régulation<br>.....                           | 281        |
| 3.3.3.1  | <i>La CSPI : le pluralisme comme garantie de l'objectivité.....</i>                                     | 283        |
| 3.3.3.2  | <i>Le Conseil général : la transparence, prétexte à la défense des intérêts<br/>économiques ? .....</i> | 288        |
| 3.3.3.3  | <i>Des normes aux prescriptions : le débat sur les valeurs escamoté .....</i>                           | 293        |
| 3.3.3.4  | <i>Restaurer la confiance : un dialogue soumis à conditions .....</i>                                   | 298        |
| 3.3.4    | De l'information à l'éducation aux risques .....  | 301        |

|          |  |            |
|----------|--|------------|
| 3.4      | HABITER EN TERRITOIRE À RISQUES : LE QUOTIDIEN À L'ÉPREUVE DE L'INCERTITUDE .....        | 305        |
| 3.4.1    | L'information institutionnelle et son appropriation : les raisons de l'indifférence..... | 306        |
| 3.4.2    | Faire confiance : disposition ou choix contraint ?.....                                  | 311        |
| 3.4.3    | De l'espace esthétisé à l'espace vécu : risque et perception de l'environnement.....     | 318        |
| 3.5      | LES MÈRES EN COLÈRE ET L'EXPÉRIENCE « NORD-COTENTIN 2000 ».....                          | 323        |
| 3.5.1    | Enjeux et motivations des acteurs.....   | 329        |
| 3.5.2    | Mesurer « chez soi » : entre désir et crainte de savoir.....                             | 336        |
| 3.5.3    | À l'heure du bilan : apprendre à vivre avec le doute.....                                | 338        |
| <b>4</b> | <b>CONCLUSION .....</b>  | <b>343</b> |
| <b>5</b> | <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>   | <b>349</b> |
| <b>6</b> | <b>ANNEXES.....</b>  | <b>367</b> |
| 6.1      | CARTES.....  | 367        |
| 6.2      | LISTE DES SIGLES UTILISÉS.....   | 372        |

# 1 INTRODUCTION

« Le pouvoir déchaîné de l'atome a tout changé, sauf nos manières de penser, et nous dérivons ainsi vers une catastrophe sans précédent ».

A. EINSTEIN, 1946<sup>1</sup>.

## 1.1 L'âge atomique : archéologie des peurs

Contrairement à une idée communément admise, l'entrée de la civilisation occidentale dans l'ère du nucléaire, bien qu'elle se soit manifestée aux yeux du monde le 6 août 1945 par la destruction presque totale et instantanée de la ville d'Hiroshima et la mort de quelque 100 000 personnes en une fraction de seconde, n'a pas immédiatement suscité l'effroi et l'indignation chez les contemporains de cette inauguration, à quelques rares exceptions près. Bien au contraire, cette exposition universelle du « pouvoir déchaîné de l'atome », renouvelée trois jours plus tard à Nagasaki, a porté à leur comble les désirs et les fantasmes de maîtrise du monde par la science et la technique, maîtrise qui semblait alors ne plus devoir rencontrer aucune limite. La transformation de la matière en énergie, dans des proportions inouïes, laissait espérer un avenir plein de promesses, et à la libération de la puissance et des forces productives devait correspondre une humanité libérée des contraintes du travail comme de la résistance de la nature à sa domination. Sans doute, l'idéologie progressiste qui a dominé toute la philosophie occidentale depuis le dix-huitième siècle et sur laquelle reposait ce messianisme du changement a-t-elle connu, dans cette période de l'immédiat après-guerre, sa dernière heure de gloire. Déjà, dans les coulisses du pouvoir et avant même l'utilisation de la bombe

---

<sup>1</sup> In : O. NATHAN et H. NORDEN (Eds.), *Einstein on Peace*, New York, Schocken Books, 1968 (1960), p. 376.

atomique, une poignée de scientifiques ayant participé à sa fabrication dans le cadre du « Projet Manhattan », avait en partie pris conscience de ce que cette « invention » allait changer dans la conduite des affaires humaines, en temps de guerre *comme* en temps de paix. Surtout, ils avaient été amenés à reconnaître leur impuissance, en tant que scientifiques, à pouvoir assurer une protection efficace face à la puissance destructrice de ce que l'on appelait alors l'énergie atomique, impuissance qui les plaçait dans une situation de responsabilité à laquelle aucune découverte, aucune invention mortifère ne les avait confrontés auparavant à ce point. L'existence même de la bombe, indépendamment de son emploi, devait ainsi mettre fin au mythe de l'innocence de la science et de la technique : en effet, comme les décennies suivantes en auront suffisamment apporté la démonstration, sa non-utilisation fait précisément partie de ses utilisations possibles.

Cette expérience de l'impuissance devant la puissance technique, que firent d'abord quelques savants réalisant qu'ils n'étaient plus « à la mesure » du produit de leur activité théorico-pratique, allait constituer une des caractéristiques fondamentales de ce qui fut nommé alors « l'âge atomique », ce monde nouveau inauguré en 1945 par un événement dont Martin HEIDEGGER, Günther ANDERS, Hannah ARENDT ou Karl JASPERS, dans le champ de la philosophie, s'attachèrent alors à penser la singularité historique et les conséquences pour l'humanité. Toutefois, avant que ces derniers ne donnent à cette expression toute sa portée conceptuelle, c'est du côté du journalisme et de la littérature que sont venues les premières mises en garde : Albert CAMUS qui prit position, seul contre tous, dans son éditorial paru dans le quotidien *Combat* le 8 août 1945 ; l'essayiste et intellectuel américain Dwight MACDONALD qui publia également juste après Hiroshima un article intitulé « La bombe »<sup>2</sup> dans lequel il développait une critique radicale de la

---

<sup>2</sup> «The Bomb», *Politics*, août 1945.

technique ; ou encore Aldous HUXLEY qui écrivait en 1946 dans sa préface au *Meilleur des mondes* :

« Toutes les formes générales existantes de la vie humaine seront brisées, et il faudra improviser des formes nouvelles pour se conformer à ce fait non humain qu'est l'énergie atomique. Procuste en tenue moderne, le savant en recherches nucléaires préparera le lit sur lequel devra coucher l'humanité ; et si l'humanité n'y est pas adaptée, ma foi, ce sera tant pis pour l'humanité ».

Ainsi, il n'aura pas fallu très longtemps pour que les horizons radieux de l'utopie se retournent en leurs contraires, et qu'aux illusions de toute-puissance succède l'attente impuissante de la catastrophe, dont Albert EINSTEIN se faisait également l'annonciateur dans cette réflexion quelque peu désespérée citée en épigraphe. Néanmoins, peu nombreux sont ceux qui ont vu dans la fabrication et l'utilisation de la bombe atomique davantage qu'une simple transition vers une technologie nouvelle participant du « progrès » scientifique et technique, et qui ont eu l'intuition d'y voir une rupture de civilisation ou, pour reprendre un terme cher à Hannah ARENDT, un *événement*. Car si beaucoup ont vu s'ouvrir une « ère nouvelle » au lendemain du désastre d'Hiroshima, c'est plus en raison de l'énorme accroissement *quantitatif* de la puissance déployée qu'au regard du changement *qualitatif* de sa condition auquel l'humanité aurait désormais à faire face. On peut donc dire qu'Hiroshima n'est devenu un événement – au sens arendtien du terme, c'est-à-dire comme fait fondateur et comme rupture historique – qu'*a posteriori*, comme Auschwitz du reste, qui n'a pas non plus suscité de vague de protestation ou d'indignation quand la réalité du génocide juif est devenue indéniable, mais qui a été accueilli, comme l'a bien montré l'historien Enzo TRAVERSO [1997], par l'incompréhension, l'incrédulité ou l'indifférence par la plupart des intellectuels de l'époque.

Hormis l'exception notable que constitue HEIDEGGER, dont l'adhésion au national-socialisme l'a conduit à banaliser et à évacuer le génocide de sa réflexion<sup>3</sup>, tous ceux – dont la plupart furent, au moins pendant un temps, ses amis ou ses disciples – qui ont reconnu dans Hiroshima une catastrophe et qui se sont attachés à penser l'âge atomique ont aussi été parmi les seuls, avec ceux qui en ont été directement les victimes, à avoir également *vu* et essayé de penser Auschwitz, ou tout au moins la question de la culpabilité allemande dans le cas de Karl JASPERS. Alors que leurs contemporains cédaient pour l'essentiel à l'aveuglement ou à la fascination, tant Dwight MACDONALD, figure de proue des intellectuels new-yorkais, que Günther ANDERS ou Hannah ARENDT, exilés aux États-Unis, ont eu la lucidité de voir dans ces deux événements deux figures catastrophiques de la modernité, par lesquelles se trouvait doublement menacée l'humanité, c'est-à-dire à la fois en tant que genre et en tant qu'espèce, et dont la nouveauté radicale constituait un véritable défi à la compréhension. C'est ce qui en fait, selon Enzo TRAVERSO reprenant une formule de Walter BENJAMIN, des « avertisseurs d'incendie », à savoir « ceux qui donnent l'alarme, reconnaissent la catastrophe, la nomment et l'analysent ».

Sans nous livrer ici à un examen de leurs apports respectifs à cette réflexion, on retiendra simplement, de façon très succincte et au risque de caricaturer leur pensée, la leçon commune qu'ils ont, chacun à partir d'un cadre théorique qui leur est propre, essayé de tirer des décombres de la Seconde Guerre mondiale, et tout particulièrement d'Hiroshima. Ainsi, pour tous ces auteurs, notre entrée dans l'âge atomique correspond à l'inauguration d'une nouvelle époque, qui doit nous conduire à repenser la condition de l'homme moderne à l'aune des menaces qui pèsent

---

<sup>3</sup> La seule allusion de HEIDEGGER à la Shoah se trouve dans une conférence publique prononcée à Brême en 1949, selon laquelle « l'agriculture est maintenant une industrie motorisée », c'est-à-dire « quant à son essence la même chose que la fabrication des cadavres dans les chambres à gaz », l'une et l'autre pouvant être selon lui considérées *au même titre* comme des expressions, parmi bien d'autres, de la modernité technique.

désormais sur l'humanité, notamment celle de son possible anéantissement. Par ailleurs, pour Dwight MACDONALD par exemple, la bombe atomique, après les camps de la mort, ne peut conduire qu'à une remise en cause radicale de l'héritage de la philosophie des Lumières, dont l'idée de progrès de même que celle d'une soi-disant neutralité de la science et de la technique, autour desquelles s'est structurée la pensée occidentale tant dans sa version libérale que marxiste. Et en même temps qu'il estime nécessaire d'abandonner « la foi dans la science et le progrès », il dénonce « la dynamique anti-humaniste » qui est pour lui inhérente à la technologie moderne et considère, d'une part, que « la bombe est le produit naturel du type de société que nous avons créé » et, d'autre part, que « ceux qui utilisent un tel pouvoir de destruction se placent en dehors de l'humanité ». Hannah ARENDT [1995], pour sa part, s'est davantage interrogée sur les conséquences politiques de l'invention – et de l'utilisation – de l'arme nucléaire, qu'elle considère, avec le totalitarisme, comme une « expérience politique fondamentale » du vingtième siècle. Son analyse l'a amenée à considérer que l'extension et la démesure des moyens de la violence dont disposent les États, et dont ils ont le monopole, ont transformé le sens de la politique en « non-sens » et confronté par là même l'humanité à une alternative indécidable : envisager sa propre disparition ou, ce qui lui semble tout aussi effrayant bien que légitime, la disparition de la politique de laquelle provient précisément la menace d'anéantissement. Face au risque de la transformation du monde en *désert* ou celui de la *déshumanisation*, il nous faut alors espérer, écrit-elle, « quelque chose comme un miracle », miracle qui ne peut toutefois se produire que dans l'espace du politique, qui est aussi pour elle celui de la liberté et de l'imprévisibilité.

Pour Martin HEIDEGGER [1959], si la bombe constitue « le trait caractéristique le plus évident » de l'âge atomique, « ce trait est encore superficiel, poursuit-il, car on a tout de suite reconnu que l'énergie atomique pouvait aussi être utilisée pour des fins pacifiques ». Et si les hommes ont cru y « découvrir le nouveau bonheur », c'est bien parce que, plutôt que de s'interroger sur le sens de cette découverte, ils y ont

immédiatement vu un accroissement potentiellement stupéfiant de leur capacité à maîtriser la nature. C'est donc en raison de ce rapport instrumental et « foncièrement technique » que l'homme entretient au monde, et dont l'origine remonte au dix-septième siècle, qu'il a pu considérer que cette puissance nouvelle allait lui permettre de vaincre toutes les résistances de la nature, conçue comme « un objet sur lequel la pensée calculante dirige ses attaques ». Se pose néanmoins, là encore, le problème profondément anthropologique de notre impuissance face à la puissance de la technique, question décisive selon HEIDEGGER et qu'il pose en ces termes : « de quelle manière pourrions-nous maîtriser et diriger ces énergies atomiques, dont l'ordre de grandeur dépasse toute imagination, et de cette façon garantir à l'humanité qu'elles ne vont pas tout d'un coup – même en dehors de tout acte de guerre – nous glisser entre les doigts, trouver une issue et tout détruire ? » Contrairement à celle qui fut sa disciple et sa maîtresse, ce n'est en tout cas pas du côté de la politique qu'il voit quant à lui de raison d'espérer, mais dans notre capacité à penser cette transformation du monde et de « l'essence de l'homme » que produit la technique moderne.

## **1.2 Du nucléaire comme aspect fondamental des sociétés technoscientifiques**

Les réflexions et les mises en garde de ces « avertisseurs d'incendie » n'auront pas empêché la prolifération du nucléaire, militaire puis civil, durant les décennies suivantes, ou ce que Jaime SEMPRUN [1986 (1980)] a appelé « la nucléarisation du monde ». Ils n'ont pas été écoutés, et personne ne s'est préoccupé d'éteindre « l'incendie ». L'un d'entre eux – Günther ANDERS – s'était d'ailleurs efforcé d'analyser les raisons de ce qu'il avait nommé l'« aveuglement face à l'apocalypse ». Rares, par ailleurs, sont ceux qui osent encore aujourd'hui mobiliser le concept d'âge

atomique, qui semble suranné, comme si la réalité à laquelle il renvoie n'était plus d'actualité, comme si l'expérience d'Hiroshima ne nous était plus d'aucune utilité pour comprendre le monde dans lequel nous vivons désormais. Certes, le cadre de référence et le contexte politique international au sein desquels s'est élaborée la pensée de ces quelques intellectuels clairvoyants ont été profondément bouleversés, notamment par la fin de la guerre froide, et obligent à reconsidérer certaines de leurs analyses au regard de ce nouvel état du monde. Par exemple, en concourant au développement de l'armement et de l'industrie nucléaires, les États ont dans le même temps perdu le monopole des capacités modernes d'anéantissement, qu'ils ont longtemps détenu, et doivent maintenant faire face à une « économie de l'apocalypse » [ATTALI, 1995] qu'alimente le terrorisme, lequel apparaît comme une menace plus dangereuse que la guerre elle-même et face à laquelle le pouvoir politique semble bien impuissant. Si le « mal » a maintenant pris d'autres visages, non moins terrifiants, on sait également que le danger se situe désormais au sein même de notre environnement quotidien, du monde technicisé qui nous entoure, et que l'irréparable peut se produire en dehors de toute intention malveillante, comme l'a montré l'accident survenu à la centrale de Tchernobyl. La menace nucléaire, loin d'avoir disparu, et bien qu'elle ne soit plus la seule à laquelle nous ayons à faire face, reste encore néanmoins l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur l'avenir de l'humanité. Alors que la guerre froide a laissé dans son sillage un arsenal nucléaire gigantesque, que près de cinq cents centrales nucléaires – qui représentent autant de catastrophes *en puissance* – sont actuellement en service dans le monde, que le devenir des déchets produits par l'utilisation du nucléaire à des fins militaires et civiles demeure un problème auquel personne aujourd'hui n'a de solution satisfaisante à proposer, on peut se demander ce qui pourrait permettre de considérer comme révolu l'âge atomique, et comme résolues ou obsolètes la plupart des questions philosophiques et anthropologiques soulevées il y a maintenant une cinquantaine d'années. Pourtant, alors que les dangers associés à l'utilisation militaire et pacifique de l'atome ont contribué à l'émergence de l'écologie politique et ont

longtemps cristallisé les inquiétudes concernant le potentiel destructeur du développement industriel, le risque nucléaire ne semble plus évoqué aujourd’hui comme risque majeur pour l’humanité que par une poignée d’écologistes. Bien plus, remarque Marie-Claude SMOUTS [2002], on assiste depuis quelques années à « un “verdissement” du nucléaire illustré de façon caricaturale par Roselyne BACHELOT le jour de son entrée au ministère de l’Écologie et du Développement Durable, par une phrase qui restera dans les annales : “l’énergie nucléaire est la moins polluante de toutes les énergies” »<sup>4</sup>. Il n’en demeure pas moins qu’en ce début de vingt-et-unième siècle, vivre à l’ombre de la menace de destruction totale de l’humanité en tant que genre et en tant qu’espèce représente assurément l’une des caractéristiques les plus fondamentales de notre temps.

Cette menace d’une destruction de l’homme par lui-même ne date pas toutefois de l’explosion de la bombe sur Hiroshima, qui n’en a constitué que la première manifestation spectaculaire, mais du jour, plus lointain, où il fut décidé de sa fabrication, à laquelle devait aboutir le « Projet Manhattan ». Charles SNOW, dans une conférence célèbre prononcée en 1959 à Cambridge lors de laquelle il évoquait le fossé qui séparait selon lui *les deux cultures* (la culture littéraire et la culture scientifique), expliquait ce divorce en raison de la « révolution scientifique » par laquelle la *science pure* s’était transformée en *science appliquée* et qu’il situait précisément au moment où « les particules atomiques furent pour la première fois utilisées à des fins industrielles ». Cette transformation devait produire, notait-il encore, une société « d’une nature radicalement différente de celles qui l’ont précédée, appelée à changer bien davantage la face du monde » [SNOW, 1968 : 50]. Plutôt que de parler de science appliquée, nous préférons mobiliser le concept de technoscience – forgé par Gilbert HOTTOIS dans les années soixante-dix – pour rendre compte du caractère

---

<sup>4</sup> Plus récemment encore, James LOVELOCK, bien connu dans les milieux écologistes pour avoir été le promoteur de « l’hypothèse Gaïa » (la Terre comme organisme autorégulé), jetait un pavé dans la mare en déclarant : « l’énergie nucléaire est la seule solution écologique », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juin 2004.

indissociable de la science et de la technique modernes dès lors qu'elles ont été mises au service, avant d'en devenir le moteur, du développement industriel à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Bien que l'origine de ce changement des relations entre science et technique remonte à la Renaissance, époque à partir de laquelle la science a entretenu, par la médiation de la technique, une relation instrumentale au réel et a participé du processus d'artificialisation de la nature propre au projet moderne, c'est surtout au cours de la première moitié du vingtième siècle, et véritablement dans le cadre du complexe militaro-industriel du « Projet Manhattan », qu'a émergé la technoscience contemporaine, mue par des impératifs d'efficacité et de performance et par des visées exclusives de domination, de contrôle et de puissance.

L'activité technoscientifique, de par sa nature *opératoire* et du fait de sa soumission progressive à la logique de l'économie (capitaliste ou non), est ainsi devenue le principal vecteur de la transformation du monde et d'une modification profonde de l'existence et de la vie quotidienne des hommes auxquels a été imposé un nombre croissant de situations, tout à la fois illégitimes et dangereuses, d'exposition à l'incertitude et à la menace. Ainsi que l'a écrit récemment le biologiste Jacques TESTART, « ce qui caractérise la plupart des effets de la technoscience, c'est l'inquiétude qui résulte de l'incertitude »<sup>5</sup>. En effet, on peut considérer, au moins à titre hypothétique, que le processus incessant d'innovation et d'artificialisation au sein de ce que nous appellerons les sociétés technoscientifiques, qui a conduit l'humanité de l'âge atomique à la révolution génétique et aux nanotechnologies – au nom du « progrès », a en fait essentiellement produit un monde incertain, où l'angoisse est devenue structurelle, et peuplé d'hommes vulnérables, c'est-à-dire de plus en plus privés des ressources – matérielles, symboliques, culturelles, politiques – qui leur permettraient d'envisager une alternative à la colonisation du monde vécu

---

<sup>5</sup> « Pour un contrôle citoyen de la technoscience », *L'Humanité*, 15 octobre 2003.

par les technosciences. C'est que la présentation de ces dernières comme des moyens neutres ou de simples instruments, comme l'a montré Cornélius CASTORIADIS, est beaucoup plus qu'une *illusion*, elle est un élément constitutif d'un imaginaire social-historique – particulier mais néanmoins dominant – selon lequel la visée principale de l'activité humaine et de la vie sociale est l'expansion illimitée de la maîtrise rationnelle. « Et cela, écrivait-il, ce n'est pas seulement le cas dans les pays de capitalisme dit privé ou occidental. C'est également le cas dans les pays prétendument "socialistes", dans les pays de l'Est, où les mêmes instruments, les mêmes usines, les mêmes procédures d'organisation et de savoir sont mis également au service de cette même signification imaginaire sociale, à savoir l'expansion illimitée d'une prétendue maîtrise prétendument rationnelle » [1981 : 23]. Et c'est bien parce qu'il s'agit là d'une « pseudo-maîtrise » et d'une « pseudo-rationalité » que le développement des technosciences engendre non seulement toujours plus d'incertitude, mais produit aussi des catastrophes à répétition. Ainsi l'inquiétude, si elle se nourrit de l'incertitude, trouve aussi sa légitimité dans les catastrophes déjà advenues qui témoignent de la réversibilité négative de la toute-puissance technologique et qui fonctionnent comme une confirmation des craintes émergentes en exerçant un « effet de miroir »<sup>6</sup>. Car l'accident, au cours du vingtième siècle, est devenu une industrie lourde [VIRILIO, 2002] et sa consommation, avec le nucléaire, est passée au niveau d'une consommation de masse [BELBÉOCH, 1993]. Dès la fin des années soixante-dix, soit juste après l'accident survenu à Seveso, mais bien avant Bhopal ou encore Tchernobyl, Cornélius CASTORIADIS faisait déjà ce constat à la fois accablant et lucide :

« Nul doute, et cela a été explicitement formulé au grand matin de l'ère scientifique moderne, que l'immense travail accompli depuis des siècles a été aussi en partie motivé par l'idée que l'homme pourrait ainsi se rendre maître et possesseur de la nature. Les résultats de son activité scientifique-technique le

---

<sup>6</sup> Henri-Pierre JEUDY, "Au miroir des catastrophes", in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 131-138].

feraient plutôt apparaître aujourd'hui comme la plus néfaste vermine de la planète. Ils lui rappellent en tout cas, et peut-être sous peine de mort, son inscription indépassable dans une nature à la subtilité et à la profondeur de laquelle ses activités conscientes ne parviennent pas à se mesurer ; qui est son habitat mais ne sera jamais son domaine, et qui l'habite autant qu'il l'habite, comme en témoigne sa nouvelle pathologie somatique autant que psychique, individuelle autant que collective. Et il devient banal de remarquer que le pouvoir-faire technique unilatéral exercé sur les choses, s'il a réussi à dégrader à grande échelle, et peut-être irréversiblement, le milieu naturel, n'a en rien diminué l'impuissance face aux problèmes de leur organisation collective, le déchirement de la société nationale et mondiale, la misère physique des deux tiers de l'humanité et psychique du troisième » [CASTORIADIS, 1978 : 147-148].

Parmi les multiples objets qui auraient pu servir de support à notre réflexion, qui relève d'une approche socio-anthropologique des sociétés technoscientifiques, on pourra comprendre que nous ayons été amené à faire des choix et à limiter le champ à partir duquel nous formulerons un certain nombre d'interrogations. Le nucléaire, en dépit du fait qu'il ne semble plus constituer la préoccupation majeure dans un contexte de prolifération des menaces d'origine technologique, nous apparaît cependant comme un objet emblématique des questions et des problèmes que posent à l'humanité le développement des technosciences et l'imaginaire productiviste dont il procède. Et si, comme nous l'avons souligné, incertitude et catastrophe en sont les résultantes principales, Tchernobyl constitue pour le moment l'exemple le plus effrayant et l'illustration la plus tragique des catastrophes technologiques majeures jamais survenues. Par ailleurs, l'industrie nucléaire, dont on mesure véritablement depuis 1986 le potentiel catastrophique, confronte à la fois les populations riveraines des installations à cette incertitude radicale qu'est le risque d'accident majeur, mais aussi à des menaces plus diffuses et non moins inquiétantes dans la mesure où elles sont liées au fonctionnement « normal » des installations et apparaissent ainsi également comme une manifestation, plus sournoise cependant, de la réversibilité négative du développement technologique. Les conséquences sanitaires potentielles d'une pollution diffuse et « réglementaire » de l'environnement

suscitent en effet une inquiétude grandissante que les dispositifs publics de gestion des risques ne semblent plus en mesure de résorber et qui est alors toujours susceptible de se cristalliser dans des situations de crise. C'est notamment dans la région très nucléarisée de La Hague, en France, que cette inquiétude est devenue particulièrement manifeste ces dernières années et que les interrogations quant au potentiel délétère des installations industrielles ont suscité une mobilisation sans précédent.

Ainsi, nous proposons de nous livrer, par un itinéraire qui nous conduira de « Tchernobyl » à « La Hague », à une analyse à caractère sociologique et anthropologique de ce qui relève, comme l'avait noté le sociologue Charles WRIGHT MILLS, des problèmes auxquels se doit d'être attentif tout chercheur s'inscrivant dans une certaine tradition sociologique et qui « concernent directement les enjeux collectifs pressants et les épreuves humaines douloureuses » [1967 : 23]. Tenter de renouer avec la tradition sociologique, c'est alors essayer de satisfaire à un certain nombre d'exigences minimales : d'abord l'adoption d'une démarche à visée comparative, ensuite l'ouverture à d'autres disciplines, enfin un questionnement relatif à l'humanité de l'homme, c'est-à-dire aux représentations socialement et historiquement constituées de la « nature humaine » sur lesquelles repose nécessairement toute société. « À mesure que les représentations de la “nature humaine” deviennent de plus en plus problématiques, écrivait encore l'auteur de *L'imagination sociologique*, on éprouve le besoin d'accorder aux catastrophes et aux routines sociales une attention à la fois plus étroite et plus imaginative, car elles dévoilent (en même temps qu'elles façonnent) la nature de l'homme » [*Ibid.* : 17]. Ainsi, si nous avons souhaité inscrire notre réflexion sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl et sur la situation d'incertitude et de vulnérabilité à laquelle sont confrontées les populations qui vivent, aussi bien dans les zones contaminées de Biélorussie que dans ce « territoire à risques » qu'est le Nord-Cotentin nucléarisé, dans le cadre plus général des questions formulées par les

penseurs de l'âge atomique, c'est qu'il nous semble, du moins peut-on en faire l'hypothèse, qu'on ne saurait appréhender, tant la catastrophe nucléaire *advenue* que ce que contient comme devenir potentiel pour l'humanité la plus « banale » des installations nucléaires destinées à produire de l'énergie, sans penser du même coup le préalable qu'a constitué l'invention de la bombe atomique<sup>7</sup>.

### 1.3 Penser Tchernobyl : questions de méthode

Si l'âge atomique a une histoire, que l'on ne saurait ignorer, Tchernobyl en constitue indéniablement un des événements majeurs, dont nous devons également nous attacher à penser à la fois la singularité et la dimension paradigmatique. Survenu le 26 avril 1986, cet accident sans précédent dans l'histoire de l'industrie nucléaire civile et, partant, dans l'histoire de l'humanité, n'a pas seulement eu des conséquences radiologiques qui se sont ressenties à l'échelle du globe et qui ont contraint huit millions de personnes, dans les Républiques les plus touchées (Ukraine, Biélorussie, Russie) à devoir vivre dans un monde irrémédiablement contaminé, pour ne pas dire inhabitable. C'est aussi une catastrophe dont on peut dire qu'elle a, d'une part, largement contribué à précipiter l'effondrement de l'Union soviétique mais aussi, d'autre part, profondément mis en cause l'optimisme technologique et la confiance presque aveugle – à peine entamés par les accidents antérieurs (Three Mile Island...) – avec lesquels était considéré le « progrès » technoscientifique, dont s'est alimenté le développement des forces productives dans la seconde moitié du vingtième siècle et dont les centrales nucléaires apparaissaient alors comme une des réalisations les plus abouties. De ce point de vue, la catastrophe de Tchernobyl n'est pas réductible à un accident technologique,

---

<sup>7</sup> Comme nous l'avons écrit récemment avec Frédérick LEMARCHAND dans l'avant-propos d'un ouvrage consacré à la catastrophe de Tchernobyl. Voir GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004].

même majeur, mais doit aussi être considérée comme un événement qui a fait brèche en ce qu'il a radicalement bouleversé tant la conception du monde que le rapport aux technosciences qui prévalaient antérieurement. « Une catastrophe, notait le philosophe Clément ROSSET [1979 : 41], n'est pas un accident du réel, mais plutôt une irruption "accidentelle" du réel : à entendre par accidentelle l'entrée en scène, *volens nolens*, d'une réalité à la fois indésirable et jusqu'alors protégée par un ensemble de représentations apparemment résistantes, solides et éprouvées. La catastrophe est ainsi non un accident du réel mais un désastre de sa représentation ». S'il avait été possible depuis 1945 de croire aux vertus de la dissuasion, 1986 a constitué un véritable tournant, Tchernobyl ayant amené l'humanité à prendre conscience des catastrophes potentielles dont était porteuse « la société du risque », ainsi que la nommait le sociologue Ulrich BECK la même année, mais aussi de ce que le monde était devenu alors un monde sans abri et les centrales nucléaires « les nouveaux signes avant-coureurs d'un *Moyen Âge moderne du danger* » [BECK, 2001 (1986) : 15].

De quelles ressources, alors, disposons-nous dans notre culture pour explorer *dans le présent* l'avenir que contient cet événement « du passé » ? C'est qu'il nous faut, avec Tchernobyl, renverser la flèche du temps pour nous situer nécessairement *a posteriori* de l'événement, résolument dans le futur. Nous pourrions dire qu'il nous faut désormais tenter d'*habiter le futur*, non plus au sens donné à cette expression par la modernité, celui de l'utopie, du monde à transformer, mais d'un futur déjà là, colonisé par l'atome. Jamais en effet la colonisation de l'avenir n'aura trouvé autant de force que dans la catastrophe nucléaire, bien qu'une longue série d'événements liés aux pollutions planétaires, à l'appauvrissement de la biodiversité et au changement climatique global participe d'une seule et même catastrophe *en marche*. Ainsi, c'est le problème de la mémoire qui est ici posé d'une manière radicale et inédite : Tchernobyl nous conduit à nous forger une mémoire du futur, une mémoire « à rebours », pendant que l'avenir radieux promis hier par l'atome appartient désormais au passé en se consumant lentement dans les ruines (radiantes)

de la centrale, de la ville-fantôme moderne qui la côtoie, et des centaines de villages abandonnés qui constituent un héritage inédit. Si l'on formule l'hypothèse selon laquelle il s'agit de considérer la catastrophe de Tchernobyl comme la première manifestation spectaculaire de ce que seront la vie et les rapports sociaux dans les sociétés technoscientifiques, alors la transmission de l'expérience de Tchernobyl doit être envisagée comme une question cruciale de l'époque, tandis que le monde est devenu un vaste laboratoire à ciel ouvert. Tchernobyl constitue donc de notre point de vue, au-delà de la singularité historique et géographique dans laquelle on tente d'enfermer la catastrophe, une sorte de paradigme, qui fonctionnerait à la manière d'un miroir grossissant, à partir duquel il nous serait possible de penser « hors de la zone » la question de la vie en proie à la menace de contamination diffuse, sans pour autant que le risque accidentel ou technologique majeur ait disparu. C'est en tout cas l'une des dimensions fondamentales de « la société du risque » dans laquelle nous sommes entrés depuis peu et où prolifèrent les menaces épidémiques : contamination générale aux nitrates et pesticides des ressources en eau, production de nourriture industrielle à haut risque (« vache folle », poulets ou saumons à la dioxine, etc.), sida, sang contaminé, environnement et océans durablement pollués, modification et contamination potentiellement irréversible de l'atmosphère...

Nous pourrions rapidement ramener les différentes formes d'appréhension de la catastrophe de Tchernobyl à deux grands paradigmes, entre lesquels elles oscillent en permanence : le premier, que nous pourrions nommer provisoirement « rationaliste et matérialiste », s'inscrit dans un imaginaire de la continuité historique – la catastrophe de Tchernobyl est une catastrophe comme une autre sur laquelle nous devons trouver prise et dont la véritable nature est placée devant nous – et repose sur l'idée que les forces productives, la science et la technique pourraient contribuer à fournir une solution pratique aux problèmes sanitaires que pose aux populations la vie en territoire contaminé. Cette position est illustrée notamment par le combat mené conjointement depuis plus de dix ans par des scientifiques résistants

et humanistes, à l'Est comme à l'Ouest. La *praxis* joue ici un rôle fondamental, conduisant certains d'entre eux à braver les menaces politiques pour entreprendre un immense travail scientifique de mesure radiologique et d'expertise médicale dans les territoires contaminés, afin d'envisager des solutions pratiques susceptibles de faire décroître le taux de contamination des enfants en particulier. Elle est également illustrée par les politiques de gestion post-accidentelle qui ont été mises en œuvre dans les territoires contaminés et qui se sont appuyées sur un recours massif à l'expertise et à la science pour tenter de résoudre les problèmes.

Le second paradigme, que nous nommerons là encore provisoirement « métaphysique », relève du sentiment que nous serions en présence d'un monde radicalement nouveau, d'un inédit dépassant en tout point notre culture et nos sens, insaisissable par le prisme de nos représentations du monde, qu'elles soient ou non scientifiques. Ce radicalement nouveau tiendrait dans le non-humain qui habite la nature en proie à l'artifice technique – la contamination radioactive – bouleversant nos repères spatio-temporels autant que ceux qui nous permettaient de définir l'humanité de l'homme moderne en rupture avec la nature. Cependant, cette posture théorique, adoptée par exemple par l'écrivain Svetlana ALEXIEVITCH [1998 (1997)], ne doit pas nous laisser entendre, à l'instar de la question qu'a posée la Shoah, que nous serions confrontés à un phénomène de fait parfaitement insaisissable, donc indicible et immémorial, et dont la véritable nouveauté ne nous aurait pas encore été révélée. Si Tchernobyl a fait advenir des conditions nouvelles d'expérimentation de la domination technique, jusque dans la gestion de la catastrophe, nous ne pouvons en revanche penser dans sa singularité et hors des conditions sociales et historiques de son apparition cet homme nouveau qui nous pourrions baptiser *homo-tchernobylus*. Nous pourrions nous demander quels modes d'appropriation – néo-humaniste, méta-historique, post-scientiste – de cette catastrophe nous pouvons mettre en œuvre, tout en postulant que pour une part, la nouveauté de Tchernobyl appartient encore et pour l'instant au domaine de l'impensé. Peut-on, et comment, transmettre

une expérience de Tchernobyl ? Certains se sont trouvés face au même type d'interrogation à l'issue de leur expérience concentrationnaire. Ainsi, après avoir passé plus de dix-sept ans dans les camps soviétiques, Varlam CHALAMOV a pu écrire que l'expérience des camps ne sert à rien, parce qu'elle n'est utile que dans un camp. L'expérience de Tchernobyl ne sera-t-elle utile que dans les territoires contaminés ?

Aucun de ces deux paradigmes ne saurait à lui seul épuiser le sens de la catastrophe ni nous permettre de la saisir dans toute sa complexité. L'enjeu consiste ainsi pour nous, au-delà de leurs contradictions apparentes, à les dialectiser pour mettre en exergue la dimension totalisante de la catastrophe dans la culture et ses effets sur la nature. On ne pourra se satisfaire d'un strict accompagnement des mémoires et des sens défaits par les moyens dont nous disposons dans la culture (littérature, théâtre, muséographie...), pas plus qu'il n'y a de sens à vouloir en traiter les conséquences environnementales et sanitaires sans prendre au sérieux ses dimensions ontologique, symbolique, anthropologique et philosophique. Si de nombreux programmes ont à ce jour été mis en œuvre pour assister et venir en aide aux populations habitant les territoires contaminés afin d'aménager et d'adapter leur vie quotidienne à la présence du mal invisible, dans une perspective matérialiste donc, il nous faut également considérer que ces « Tchernobyliens » ont aussi quelque chose à nous apporter, une expérience à nous transmettre, que nous n'avons pas faite. Tel était en tout cas le sens de notre démarche lorsque nous sommes parti arpenter ces « territoires du futur » que sont les territoires contaminés par la catastrophe nucléaire, à la rencontre de leurs habitants. Rompant avec le dogmatisme du savoir savant et la posture de l'expert, nous nous sommes laissé imprégner de ces expériences inédites et nous devons aujourd'hui aux Biélorusses que nous avons rencontrés l'essentiel de ce que nous savons sur la catastrophe.

## 1.4 Socio-anthropologie des « nouveaux Nouveaux Mondes »

Ainsi, la fréquentation de ces « territoires du futur » constitue-t-elle pour nous ce que l'anthropologue Georges BALANDIER a préconisé dans son analyse de la modernité et qu'il a qualifié de *détour anthropologique*, qui « permet d'esquisser les premières cartes de ces lieux que le temps de la modernité transforme et fait surgir, [et] initie à la découverte des régions de l'inédit » [1985 : 18]. En effet, nous ferons l'hypothèse selon laquelle les territoires contaminés par la catastrophe de Tchernobyl, ou plutôt ce qu'on pourrait appeler avec Svetlana ALEXIEVITCH « le monde de Tchernobyl », peuvent être considérés comme l'un de ces « nouveaux Nouveaux Mondes » dont l'exploration et la description constituent désormais, comme y invite Georges BALANDIER dans ses derniers ouvrages, l'une des tâches qui incombent aux chercheurs en sciences sociales soucieux de comprendre ces nouveaux « territoires de l'inédit », qui sont les œuvres de l'homme mais qui le confrontent à son impuissance, aux limites de son savoir et entretiennent son inquiétude. « De ces mondes, écrit-il, nous sommes à la fois les *indigènes* (nous les avons faits, nous les faisons, nous les habitons) et les *étrangers* (nous y sommes dépaysés par ce qu'ils comportent d'entièrement inédit) » [2004 : 34]. Si ces « nouveaux Nouveaux Mondes » sont, selon l'auteur du *Grand Système*, essentiellement immatériels ou en tout cas déconnectés des territoires au sens géographique du terme dans la mesure où ils sont liés aux avancées des technosciences (manipulations du vivant, automates et systèmes intelligents, réseaux informatiques et mondes virtuels), il nous semble toutefois que le monde contaminé de Tchernobyl, avec ses territoires bien « réels » et physiquement appréhendables, n'en constitue pas moins un monde nouveau que nous devons nous efforcer de décrire et de décrypter, car « décrire, c'est déjà faire, c'est contribuer à réduire l'inertie entretenue par ces sentiments contraires de fascination du présent et de crainte d'un avenir obscur, c'est rendre moins invisibles les zones sombres où la

surmodernité mondialisante rejette ceux qu'elle délaisse et repousse les restes de ce qu'elle a défait » [BALANDIER, 2001 : 10].

Cette exploration et cette description du monde de Tchernobyl, il nous faut nous y attacher sans céder toutefois à la tentation rassurante qui consisterait à le considérer comme un monde lointain et « exotique » et qui nous permettrait de le tenir à distance, car ce qui s'y donne à voir, c'est aussi le monde que les activités créatives et productives de l'homme contribuent à rendre de moins en moins habitable et dans lequel il va vraisemblablement nous falloir apprendre à (sur)vivre nous aussi, un monde où ce n'est plus seulement l'avenir qui est incertain, mais la vie quotidienne elle-même, où les pratiques les plus ordinaires et les plus banales – se nourrir, se promener – deviennent potentiellement des « activités à risques ». Ce monde, c'est aussi celui que contient en puissance tout territoire nucléarisé et que les dispositifs de gestion des risques s'évertuent à rendre improbable. Il ne s'agit pas ici pour autant de prédire l'avenir, ni de chercher à convaincre de ce dont nous pourrions paraître nous-même persuadé, à savoir que le pire est toujours sûr. Mais si l'objet de ces disciplines que sont la sociologie et l'anthropologie n'est pas de dire l'avenir, elle doivent, comme le voulaient leurs pères fondateurs, « répondre à l'attente de cet avenir et pour cela inviter à réfléchir sur ce qui se passe aujourd'hui même » [GRAS, 1993 : 23]. Or, les menaces dont l'époque est porteuse et qui sont liées à l'emballement de ce que BALANDIER, avec Anthony GIDDENS et quelques autres, a nommé la surmodernité, soit une modernité qui, en se radicalisant et en s'universalisant toujours davantage, met en péril l'homme et la nature, nous obligent à appréhender le présent en ayant conscience que l'avenir est de plus en plus incertain et qu'aux promesses de la modernité se sont substituées les menaces de la surmodernité. Et la reconnaissance de l'existence de ces menaces qui pèsent sur l'humanité conduit non seulement, comme le note GIDDENS, à envisager que « les choses puissent mal tourner », c'est-à-dire à considérer le scénario du pire ou le devenir catastrophique des sociétés contemporaines comme une possibilité, sinon

inévitable, en tout cas bien réelle, mais aussi à ne plus pouvoir éliminer cette possibilité de notre horizon et de notre conscience. Après Tchernobyl, l'exigence de survie et la reconnaissance du danger sont contradictoires, avait pour sa part relevé Ulrich BECK quelques semaines après l'explosion du réacteur ukrainien. Ainsi, l'attente de l'avenir s'apparente-t-elle pour un nombre croissant d'individus, à la fois conscients de l'immensité des périls et de leur impuissance à les prévenir et à s'en protéger, à une attente de la catastrophe, que celle-ci s'incarne dans la figure du risque majeur – c'est alors le spectre de l'apocalypse nucléaire qui en constitue l'illustration paroxystique, ou bien qu'elle se présente sous une forme plus insidieuse et rampante, comme une catastrophe au ralenti, du fait des dégradations continues que la poursuite d'un mode de développement productiviste inflige à l'environnement, la pollution apparaissant comme « une pathologie sociale latente qui nous offre indirectement l'archétype de la société inhumaine » [JUAN, 2001 : 62].

Partageant la conviction exprimée par quelques précurseurs comme Charles WRIGHT MILLS il y a une trentaine d'années et qui a présidé à la constitution du laboratoire<sup>8</sup> au sein duquel nous avons pu mener notre activité de recherche, conviction selon laquelle il n'y a plus lieu de dissocier la sociologie et l'anthropologie, notre démarche s'inscrit dans une perspective socio-anthropologique. Celle-ci nous amène à considérer les risques et les catastrophes, ainsi que l'a écrit Yves DUPONT [2003 : 359], comme des « produits de l'activité théorique et pratique des hommes, soit comme autant de manières sociales-historiques d'entretenir des rapports avec la Nature, avec leurs semblables et avec eux-mêmes, donc de fabriquer et d'habiter des mondes, y compris malheureusement des mondes inhabitables ». Partant, il ne saurait être question d'envisager la catastrophe comme un destin inéluctable face auquel nous n'aurions d'autres choix que de nous résigner ou d'essayer, grâce aux technosciences et comme le suggère

---

<sup>8</sup> Il s'agit du Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique du Risque de l'Université de Caen (LASAR).

par exemple Gilbert HOTTOIS [2002 : 45], de « développer toujours davantage les moyens de survie dans des contextes ou à des événements extrêmes auxquels aucune forme de vie terrestre ne pourrait résister ». Sans sombrer dans ce qu'on pourrait appeler un pessimisme désespéré d'un côté, ou un optimisme technoscientifique de l'autre – attitudes qui résultent l'une et l'autre de la croyance à des versions concurrentes de la fin de l'Histoire, la démarche socio-anthropologique invite pour sa part à envisager une alternative à ces deux écueils, une façon d'aborder ces questions propres à l'époque qui permette d'enrayer la dynamique qui les nourrit. En effet, s'engager dans une telle démarche,

« C'est reconnaître l'urgence qu'il y a dorénavant à devoir penser l'homme et la société non plus en fonction de ce qui pourra être fait, en aval de l' "ici et maintenant", mais en fonction d'une destruction possible et définitive de l'humanité, en amont de cette échéance. Là où le "catastrophisme" extrapole certains risques (en aval) dans une stratégie du pire, la socio-anthropologie part au contraire du pire projeté dans l'avenir et en infère (ou en déduit) la manière de comprendre et d'analyser l'ensemble de phénomènes, de pratiques et de symptômes qui s'y produisent pour s'en protéger. [...] Ainsi, et à mille lieues de tous les défaitismes, de tous les déterminismes (par l'économique, la rationalisation et la bureaucratisation) et autres supposés processus, la pensée socio-anthropologique nous rappelle que les hommes font l'histoire, et plus concrètement encore qu'ils produisent le monde dans lequel nous vivons, que les risques auxquels nous sommes exposés sont de plus en plus, et potentiellement de manière irréversible, ceux que nous avons pris et produits et dont nous sommes par conséquent totalement responsables » [DUPONT, 2003 : 361-362].

On pourrait dire également et en d'autres termes que l'urgence consiste à tenter de réduire cette double défaillance qui caractérise, ainsi que l'a récemment souligné Georges BALANDIER [2004], l'homme surmoderne qui d'une part, habite le monde qu'il fabrique et transforme en le méconnaissant, et qui d'autre part, en dépit de la puissance dont il dispose, demeure à la fois impuissant à définir son humanité aujourd'hui, et « aveugle quant au devenir dans lequel il se trouve engagé ».

## 1.5 De Tchernobyl à La Hague : entre neutralité axiologique et engagement personnel

Ce travail repose sur une fréquentation de nos différents terrains d'enquête qui s'inscrit dans la durée. Il ne s'agit pas là cependant de la durée nécessaire à la réalisation d'un travail de recherche de type ethnographique, qui implique une immersion du chercheur dans son terrain et qui peut (ou doit) l'amener à partager le quotidien des personnes ou des groupes auxquels il s'intéresse pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Notre recherche ne s'inscrit pas dans cette perspective, qui fut par exemple celle de Françoise ZONABEND [1989], qui a séjourné dans La Hague lorsqu'elle a réalisé son enquête auprès des riverains et des travailleurs des installations nucléaires du Nord-Cotentin, et notre présence sur le terrain, tant à « Tchernobyl » qu'à « La Hague », si elle s'est étendue sur plusieurs années, a plutôt été une présence *en pointillés*, pourrait-on dire. On peut remarquer au passage, et bien que tel n'ait pas été notre projet, que la réalisation d'une recherche de type ethnographique dans les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl ne va pas de soi. Même si elle n'est pas impossible *a priori*, elle impliquerait pour le chercheur s'engageant dans une telle démarche une inévitable prise de risque liée au choix de vivre pendant une période prolongée dans un environnement radioactif et en consommant *forcément* des produits – même faiblement – contaminés. On imagine mal en effet un chercheur soucieux de gagner la confiance de ses interlocuteurs qui refuserait par ailleurs de partager leurs conditions de vie, par exemple en se ravitaillant régulièrement en aliments « propres » venant de l'extérieur de la « zone », voire du pays<sup>9</sup>, ou en déclinant systématiquement toute invitation à partager un repas offert à l'issue d'un entretien... Or, entre une, deux ou trois semaines passées

---

<sup>9</sup> De nombreuses personnes qui, du fait de leur activité professionnelle (enseignants, personnels des ambassades, etc.), sont amenées à vivre en Biélorussie, essentiellement à Minsk soit en zone « propre », pendant plusieurs mois ou plusieurs années, refusent de consommer certains aliments produits dans le pays et s'approvisionnent régulièrement, une ou plusieurs fois par mois, à Vilnius, capitale de la Lituanie voisine.

sur le terrain, même plusieurs fois dans l'année, pendant lesquelles il est possible de surmonter ses inquiétudes ou ses interrogations et de relativiser le risque encouru, et la décision de s'y installer pour y vivre pendant plusieurs mois, il y a un monde, comme le dit l'expression, qui est précisément celui qui nous sépare (encore) du « monde de Tchernobyl », nous qui n'avons pas fait l'expérience de la catastrophe.

Ainsi, notre premier voyage dans les territoires de Biélorussie contaminés par l'accident de Tchernobyl, nous l'avons effectué à la fin de l'année 1997, avec deux collègues de l'université de Caen dans le cadre de notre participation à un projet de recherche européen, pendant lequel nous avons réalisé une première série d'entretiens auprès des populations de deux districts contaminés de la région de Moguilev : Kostiokovitchi et Krasnapolié. Un deuxième voyage l'année suivante, dans les mêmes lieux, nous a permis de poursuivre ce travail et d'interroger à nouveau une soixantaine de personnes, en participant dans le même temps à la réalisation d'un film documentaire portant sur la vie en territoire contaminé. Entre 2000 et 2004, nous sommes retourné huit fois en Biélorussie, séjours pendant lesquels nous avons pu nous rendre et travailler dans trois autres districts parmi les plus affectés par les conséquences de la catastrophe (Braguïn, Tcherchersk, Slavgorod). Tout en poursuivant notre activité de recherche, nous avons aussi été amené à nous engager, dans le cadre cette fois de la préparation et de la mise en œuvre d'un programme international et interdisciplinaire visant à améliorer les conditions de vie des populations dans ces districts particulièrement contaminés, dans des actions menées en partenariat avec les habitants des villages et en lien avec de nombreux acteurs biélorusses et internationaux impliqués dans ces territoires. Notre engagement dans ce projet, qui nous a amené à ne plus nous inscrire exclusivement dans une perspective de recherche, nous conduit depuis quelques années à nous rendre environ deux fois par an dans les territoires contaminés, fréquence qui nous a peu à peu permis d'instaurer et d'entretenir des relations de confiance avec les habitants qui se sentent souvent considérés, ainsi que certains

nous l'ont dit explicitement, comme des « souris de laboratoire » expérimentant malgré eux dans leur chair les effets à long terme de l'exposition aux faibles doses de rayonnements ionisants, ou comme des « boîtes noires » suscitant l'intérêt des scientifiques de passage. Ces missions répétées sur le terrain nous ont également permis de multiplier les contacts et les entretiens – tant auprès des habitants que d'acteurs exerçant des responsabilités dans les domaines médical, scientifique, politique ainsi qu'aux niveaux local, régional et national (près de deux cents au total), les discussions plus informelles, les observations, et de comprendre un peu mieux chaque fois cette réalité inédite sur laquelle nous avons pu porter un regard diachronique mais dont il demeure, pour de multiples raisons, difficile de rendre compte. Même notre vocabulaire n'est pas adapté pour parler du monde de Tchernobyl, notait Svetlana ALEXIEVITCH qui a tenté elle aussi, dans le champ de la littérature, de trouver des mots à la hauteur des maux.

Tandis que nous préparions notre premier voyage dans les zones contaminées de Biélorussie, beaucoup plus près de nous, à La Hague, la polémique faisait rage autour de la question de l'impact sanitaire des installations nucléaires du Nord-Cotentin. Très attentif aux événements qui se déroulaient alors dans la presqu'île bas-normande, nous avons suivi de près la dynamique de crise liée à la résurgence de l'incertitude et aux inquiétudes qu'exprima alors une partie de la société civile, par une lecture attentive de la presse locale et nationale, des discussions avec certains acteurs centraux impliqués dans les débats qui se tenaient à cette période, l'observation de réunions publiques, etc. À partir de 1999 et dans les trois années qui ont suivi, notre participation à deux programmes de recherche du ministère de l'Environnement nous a permis de mener des investigations plus approfondies que celles que nous avons initiées au préalable, notamment auprès des habitants du Nord-Cotentin auprès desquels nous avons réalisé, entre 2000 et 2002, près d'une centaine d'entretiens. Pendant cette période, nous avons par ailleurs eu la possibilité, en ayant le statut officiel d'« observateur », d'assister à l'ensemble des réunions

plénières de la Commission spéciale et permanente d'information auprès de l'établissement de COGEMA-La Hague (CSPI), d'en suivre les débats et d'y présenter nos travaux.

Compte tenu du type d'information désiré, le matériel d'enquête a été recueilli, en Biélorussie comme en France, sur la base d'une approche qualitative, par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs menés auprès d'un échantillon aléatoire de la population des zones d'enquête ainsi qu'auprès de « personnes-ressource ». En Biélorussie, les personnes interrogées ont été sélectionnées en fonction de leur implantation géographique, essentiellement à partir de la zone d'habitation (centre administratif / village) et du zonage administratif des territoires fondé sur la contamination au césium 137 des différents districts. Dans le Nord-Cotentin, les entretiens ont été réalisés auprès des riverains des deux principales installations nucléaires de la région, l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague et la centrale nucléaire de Flamanville. En outre, une série d'entretiens a été réalisée auprès de personnes ayant participé à l'expérience « Nord-Cotentin 2000 » qui fait l'objet d'un chapitre de ce travail.

Si les conditions dans lesquelles nous avons travaillé en Biélorussie se sont parfois révélées éprouvantes, dans certains cas physiquement mais plus souvent psychologiquement, et bien qu'elles soient sous de nombreux aspects évidemment incomparables avec celles dans lesquelles nous avons effectué notre travail d'enquête dans le Nord-Cotentin, il n'en demeure pas moins que nous avons rencontré en France de nombreuses résistances, tant du côté de certains acteurs institutionnels que de la part d'un certain nombre de riverains des installations nucléaires de cette région auprès desquels nous avons sollicité des entretiens. Françoise ZONABEND a rendu compte des difficultés qu'elle a elle-même rencontrées une dizaine d'années auparavant lorsqu'elle s'était attachée à comprendre et à décrire la vie quotidienne de ceux qui vivent à proximité ou qui

travaillent dans les établissements industriels à risques dans cette partie du département de la Manche. Elle avait relevé alors deux points importants, le premier concernant le regard porté sur le chercheur travaillant sur ces questions, le second renvoyant aux stratégies discursives mises en œuvre par les personnes interrogées pour éluder certaines questions dérangeantes :

« À La Hague, plus que partout en France – encore que ce trait soit repérable, de façon plus ou moins marquée, dans toutes les régions où se trouvent des établissements à haut risque – celui qui mène une étude sur les implications sociales et psychologiques de l’installation des sites nucléaires est immédiatement perçu comme “antinucléaire”. La neutralité sur ce point n’a pas cours. L’essor économique, les équilibres politiques dans la région sont liés au maintien et au développement de ces industries nucléaires. Poser des questions sur la sûreté des établissements ou sur les problèmes de tous ordres rencontrés par ceux qui vivent aux alentours ou vont y travailler, suscite aussitôt la méfiance et vous range, à tout coup, dans la catégorie des “anti”.

Ceci expliquant peut-être cela, pour vivre dans des conditions de confort moral suffisantes, il ne faut pas que l’on se rappelle ou que l’on vous rappelle constamment que vous habitez une zone spéciale et allez travailler dans un établissement dangereux. Il va de soi que personne ne souhaite se poser de questions à ce sujet : si l’on vit là, si l’on travaille là, c’est qu’on ne risque rien. Dès lors toute question sur le danger, le risque encouru, sera refusée, déniée, détournée » [ZONABEND, 1989 : 12].

Nous avons eu largement l’occasion, dans le cadre de notre activité de recherche et des entretiens réalisés sur ce même terrain, de vérifier la pertinence de ces observations. L’auteur de *La presque île au nucléaire* a rappelé récemment, lors d’un colloque sur les rapports entre « risques et territoires », le mauvais accueil qu’avaient reçu localement son livre lors de sa sortie ainsi que le film documentaire issu de sa recherche. Celle-ci a constitué en quelque sorte un précédent qui a contribué, en confirmant *a posteriori*, aux yeux de nombreux lecteurs et téléspectateurs, les craintes associées à la position assignée *a priori* au chercheur, à accroître localement la méfiance et la suspicion entretenues à l’égard de ceux qui s’engagent dans un travail s’inscrivant dans une perspective proche. Ce « précédent », qui a marqué les esprits,

nous a valu d'entendre incidemment, à l'issue d'une réunion de la CSPI où nous présentions notre programme de recherche, un membre de la commission déclarer en aparté : « *ils vont nous refaire le coup de ZONABEND* ». Nous arrivions, en outre, dans un contexte d'exacerbation des inquiétudes et des incertitudes – concernant la santé et l'emploi – et de radicalisation des (op)positions, peu propice à ce que notre position de « tiers extérieur » soit acceptée. Un autre membre de la commission a quant à lui manifesté plus explicitement encore son hostilité à notre égard en tenant publiquement ces propos lors d'une autre réunion : « *pour ma part, je m'interroge sur le Lasar qui me semble avoir un parti pris antinucléaire. J'en veux pour preuve cet article de M. Grandazzi [...] Le but de mon intervention est d'éclairer la Commission sur ce qu'est, ou ce qu'est aussi le Lasar* »<sup>10</sup>. De fait, la neutralité n'a pas cours en ce domaine, mais si nous avons été plus ou moins clairement associé à la catégorie des « anti » par de nombreuses personnes, nous n'avons pas pour autant bénéficié d'une confiance totale de la part de ceux qui se revendiquent antinucléaires, notamment au sein de la CSPI, et qui redoutaient pour leur part que nos résultats puissent desservir leur combat. Nos travaux et publications sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl nous ont par ailleurs, plus récemment, amené à être violemment attaqué par certains acteurs du milieu antinucléaire qui nous ont accusé d'être à la solde du *lobby* nucléaire et ont tenté de saboter notre projet éditorial ou encore de nous intimider par des menaces, également proférées à l'encontre de l'éditeur<sup>11</sup>. On pourrait dire alors que toute position de neutralité ou d'extériorité par rapport à cette opposition binaire entre « pro » et « anti » qui structure fortement le champ nucléaire est nécessairement intenable dans la mesure où le chercheur se voit systématiquement associé à l'un des « camps » en présence. Ceci, toutefois, n'est pas spécifique à la sociologie ou à l'anthropologie, mais plus généralement sans doute à

---

<sup>10</sup> Propos tenus par un membre du collège syndical de la CSPI lors de la réunion plénière du 16 décembre 1999.

<sup>11</sup> À l'occasion de la sortie de l'ouvrage collectif intitulé *Les silences de Tchernobyl* que nous avons dirigé avec Frédéric LEMARCHAND.

l'ensemble des disciplines qui s'inscrivent dans le champ des sciences humaines – parmi lesquelles on mentionnera l'épidémiologie – ou en tout cas à une certaine conception et une certaine pratique de ces disciplines qui conduisent à interroger la réalité à hauteur d'homme et à être attentif à la parole, à la vulnérabilité ou à la souffrance de « l'autre ». Sans chercher à forcer la comparaison, l'exemple du travail de Jeanne FAVRET-SAADA sur la sorcellerie dans le bocage<sup>12</sup> invite cependant à considérer que l'assignation du chercheur à une place dans un système préexistant, parfois inconnu de lui au préalable (le système sorcellaire dans son cas où elle fut selon les interlocuteurs et les circonstances assignée à la place d'« ensorcelée » ou de « désorceleuse »), est une réalité à laquelle il est possible de se trouver confronté dans des contextes très différents. Dans le cas du nucléaire cependant, il s'agit davantage d'une surdétermination liée à l'existence d'importants enjeux socio-économiques et politiques qui conduisent à assimiler toute démarche visant à interroger la nature ou les implications sociales des risques associés aux installations industrielles à une prise de position contre l'énergie nucléaire.

---

<sup>12</sup> Voir *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.

Proposer une réflexion sur les sociétés technoscientifiques qui s'appuie sur l'exploration de l'un des champs de la production des risques – le nucléaire – à partir de deux terrains, renvoyant à une situation de catastrophe avérée pour l'un et de catastrophe potentielle pour l'autre, nous oblige non seulement à devoir expliciter les raisons de ce choix, mais aussi à prévenir des méprises toujours possibles quant à nos intentions. En effet, en invitant à suivre un cheminement qui, de Tchernobyl, nous a conduit à La Hague, nous pourrions faire l'objet d'une double suspicion : celle, d'abord, de vouloir participer à la banalisation de la catastrophe de Tchernobyl et de ses conséquences en suggérant des rapprochements ou des comparaisons possibles entre ces deux situations, et ce du fait même qu'elles se trouvent associées à une même démarche ; celle, à l'inverse et pour les mêmes raisons, de chercher à faire croire que la contamination radioactive de ce territoire hautement nucléarisé qu'est le Nord-Cotentin serait susceptible d'atteindre, indépendamment de tout événement accidentel, des niveaux comparables à ceux des territoires contaminés de Biélorussie, ou bien encore que la sûreté des installations pourrait être défailante, faisant ainsi de l'accident nucléaire une perspective hautement probable dans cette région, voire plus généralement en France. On notera au passage que si les Biélorusses nous ont souvent manifesté le désir d'obtenir des informations concernant la situation radiologique de l'environnement en France pour disposer d'une valeur « de référence » leur permettant d'évaluer leur propre situation ou pour nous rappeler que nous n'avons pas été épargnés par les retombées radioactives liées à l'accident de Tchernobyl, tant les discours des « gestionnaires » que des riverains des installations françaises reposent sur un rejet de toute velléité de comparaison entre des réalités jugées *a priori* incommensurables à tous points de vue. À La Hague, quand on évoque Tchernobyl, c'est pour mieux signifier l'impossibilité qu'une telle catastrophe se produise dans la région, ou pour relativiser la contamination de l'environnement et ses éventuelles conséquences sanitaires. Outre les éléments de réponse contenus dans les pages qui précèdent et qui, nous semble-t-il, nous mettent déjà pour une part à l'abri de ce type de critiques, nous concluons ces propos

introdutifs en explicitant un peu plus notre démarche et les raisons qui ont présidé au mode de restitution de nos résultats.

Si la construction et la présentation de notre travail pourraient sembler par trop dichotomiques et paraître difficilement compatibles avec une démarche à visée comparative, ou en tout cas donner au premier abord peu de prise à la comparaison, cette construction relève d'un choix dont nous sommes cependant conscient qu'il risque de masquer la cohérence globale de notre projet et les liens qui unissent les deux parties qui structurent cette thèse. C'est que la perspective de chercher à comparer de façon systématique ces deux réalités et qui aurait pu nous amener à structurer ce travail complètement différemment nous semblait beaucoup plus risquée encore. Il ne faisait pas sens pour nous de vouloir à tout prix rapprocher des situations qui, d'un point de vue radiologique d'une part, mais aussi et surtout d'un point de vue social et historique d'autre part, sont de toute évidence incomparables. Or, les multiples entrées à partir desquelles nous aurions pu construire une grille analytique et comparative nous auraient inmanquablement conduit à gommer ce qui, selon nous, interdit précisément de s'inscrire dans une telle perspective, ou encore à sacrifier le sens au profit d'une certaine conception de la méthode.

En partant en Biélorussie arpenter les territoires contaminés, sur ce terrain non balisé dans le champ des sciences humaines, nous ne savions pas *a priori* à quoi nous attendre et, partant, ce que nous allions trouver. Nous étions évidemment plus familiers de la presqu'île nucléarisée du Nord-Cotentin, en raison de notre proximité géographique et culturelle à ce terrain, du fait également de notre connaissance préalable du travail de Françoise ZONABEND et de ses résultats. Contre toute attente, à Tchernobyl, nous avons d'abord été frappé par l'apparente *banalité* de la vie quotidienne dans les territoires contaminés, par la volonté de la population de s'inscrire dans une temporalité du quotidien et dans une continuité de l'histoire, par la tentative de la culture de suturer la rupture introduite par l'événement

catastrophique. À l'inverse, à La Hague, bien que la catastrophe n'ait pas eu lieu et qu'elle reste confinée dans les registres de l'indicible et de l'irreprésentable, elle n'en constitue pas moins un horizon d'attente et engendre une « peur ordinaire, anodine, quotidienne, familière en somme qui rôde ici et imprègne la vie de tous » [ZONABEND, 1989 : 178]. La démarche comparative consiste alors pour nous, à partir de l'expérience de la catastrophe faite à Tchernobyl, à mettre en perspective ces deux réalités l'une par rapport à l'autre, à les exposer en miroir l'une de l'autre en considérant qu'elles constituent deux expériences fondamentales de la vulnérabilité faites par les hommes dans les sociétés technoscientifiques.

## 2 TCHERNOBYL : L'EXPÉRIENCE DE LA CATASTROPHE

« À chaque nouvelle catastrophe, le taux de nocivité précédent apparaîtra comme l'Éden même ; et les gouvernants pourront chaque fois constater dans quel sens évolue l'anticyclone des réactions sociales : car chaque fois, le choix devra se faire entre *encore plus* de soumission, ou le refus de plus en plus déterminé d'un tel traitement, et de ceux qui l'appliquent ».

*Tchernobyl, anatomie d'un nuage* [1987 : 134].

« On dit "Tchernobyl", on écrit "Tchernobyl". Mais personne ne sait ce que c'est... Nous sommes parmi les premiers à avoir entr'aperçu quelque chose d'horrible... »

S. ALEXIEVITCH [1998 : 258].

### 2.1 Introduction

Dix-huit ans après l'explosion de la centrale de Tchernobyl, on serait tenté de se demander si tout n'a pas déjà été dit ou écrit sur ce qu'il est désormais convenu de considérer comme la plus grave catastrophe nucléaire civile qu'a connue l'humanité. Pourtant, malgré les centaines de rapports écrits et de scientifiques mobilisés, les ouvrages – littéraires ou journalistiques – publiés, les films réalisés, la compréhension de cet événement et de ses conséquences demeure lacunaire, des incertitudes subsistent et de nombreux champs d'investigation restent à explorer.

Vaste « laboratoire » à ciel ouvert, les territoires contaminés par les retombées radioactives sont également le témoin de ce que Günther ANDERS [2002 (1956)] avait pointé à l'issue de sa réflexion sur la bombe atomique, à savoir que toute « expérience » est désormais constitutive de notre *réalité historique*. Fruit d'une

expérience qui a mal tourné<sup>13</sup>, l'accident de Tchernobyl aura contraint les habitants de ces territoires à en faire le douloureux constat, en même temps qu'ils sont apparus comme de nouveaux cobayes de l'ère nucléaire. Si l'étude des conséquences de la catastrophe est bien évidemment nécessaire, l'enjeu et l'objectif des recherches ne sauraient se limiter à l'amélioration des connaissances spécifiques à chacune des disciplines concernées, ni à une meilleure prévention ou gestion d'un autre accident nucléaire majeur. Ainsi, la dimension éthique de l'activité scientifique revêt-elle, en situation post-catastrophique, une importance particulière, et le rapport du chercheur à son terrain s'inscrit-il dans un contexte singulier, notamment dans le champ des sciences humaines et sociales<sup>14</sup>. Certes, toute action susceptible d'être engagée dans les territoires contaminés et auprès de leurs habitants nécessite au préalable une compréhension fine des processus en jeu et la mobilisation de l'ensemble des savoirs disponibles, voire la production de nouvelles connaissances quand cela s'avère nécessaire. Toutefois, l'importance des enjeux associés aux recherches portant sur les conséquences de cette catastrophe, et les répercussions qu'elles peuvent avoir sur la santé et la vie quotidienne de millions de personnes place les scientifiques, quelle que soit leur discipline d'appartenance, dans une position de responsabilité à la mesure de ces enjeux. Force est pourtant de constater que les principales victimes de l'accident ne sont pas les premières bénéficiaires des recherches dont elles sont l'objet et dont elles ne sont, la plupart du temps, pas même informées.

---

<sup>13</sup> On peut considérer que l'accident de Tchernobyl est un produit de ce que Jacques ELLUL appelle la « mentalité technicienne » et qui est caractérisée selon lui par « l'essayisme », lequel conduit à essayer « tout et n'importe quoi... et on voit ce que cela donne » [ELLUL, 2004 (1977) : 222]. Si « l'essayisme » constitue un aspect fondamental de l'innovation technique (la façon dont sont « inventés » les organismes génétiquement modifiés donne complètement raison à ELLUL), c'est cette même disposition d'esprit qui a permis que se produise l'irréparable à Tchernobyl. Sur les circonstances de l'accident, voir le témoignage de Vassili NESTERENKO, « L'Europe aurait pu devenir inhabitable... », in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 14-26].

<sup>14</sup> Sur la question de la responsabilité des scientifiques dans le champ des sciences humaines et sociales, voir l'ouvrage dirigé par Jean-Paul TERRENOIRE [2001].

Après dix-huit années passées à vivre après la catastrophe, avec la catastrophe, la question lancinante que se posent quelques millions de personnes qui résident en territoire contaminé – « Pouvons-nous vivre ici ? »<sup>15</sup> – et qu'ils ne manquent pas de soumettre à l'avis « éclairé » des « experts » de passage parmi eux, qu'il s'agisse de leurs compatriotes ou de scientifiques étrangers, reste généralement sans réponse et ne peut que plonger dans un abîme de perplexité celui ou celle dont est attendu un avis, entendu comme un verdict. S'il est possible pour un représentant des sciences humaines de prétexter son ignorance des effets sanitaires des radiations et d'éluder ainsi cette question dérangeante, un médecin ou un spécialiste en radioprotection devra trouver les mots pour ne pas livrer une réponse positive ou négative, irrecevable dans les deux cas. La science n'est pas, en pareille situation, d'un grand secours et trouve là une de ses limites, le savoir mobilisable ne permettant pas forcément d'apporter une réponse péremptoire à une question en apparence simple et véritablement existentielle. Il s'agit également d'une situation où la responsabilité du scientifique est fortement engagée, ses propos pouvant avoir des conséquences importantes sur la vie d'une famille ou d'une communauté plus ou moins importante. Certes, ce type de dilemme se pose à nombre d'experts chargés de se prononcer alors qu'ils n'ont pas la « connaissance de cause » qui leur permettrait d'être catégoriques et n'est pas spécifique au contexte post-accidentel qui nous préoccupe ici. On pourrait trouver de multiples exemples de sites où une pollution, accidentelle ou diffuse, conduit les riverains à interroger dans les mêmes termes des experts tout aussi embarrassés et bien incapables de leur apporter une réponse tranchée<sup>16</sup>. Il n'en reste pas moins que la question concerne quelque huit millions de personnes dans les trois Républiques d'ex-URSS les plus affectées par la catastrophe de Tchernobyl, dont le sort a été, et demeure en partie conditionné par le jugement

---

<sup>15</sup> Cette question est le titre d'un film documentaire réalisé par Sylvaine DAMPIERRE sur la vie dans les territoires contaminés de Biélorussie, ARTE, 2002.

<sup>16</sup> Dans un ouvrage récent, Frédéric OGÉ et Pierre SIMON [2004] recensent 300 000 sites potentiellement pollués en France par des activités industrielles et évoquent un véritable scandale sanitaire.

que portent les experts sur cette question récurrente. Et quand bien même répondraient-ils aux populations par la négative, dans une logique de précaution, ils ne feraient que confronter ces dernières aux affres d'une alternative insoluble : la double impossibilité de rester comme de partir. Or, le fait est qu'elles y vivent, dans cet environnement contaminé, dans une indifférence assez générale d'ailleurs.

« Il est terrifiant de se rendre compte comme il a été facile d'oublier Tchernobyl et ses conséquences, et comment ne pas en conclure que l'indifférence aux "autres" et l'oubli des "autres" sont la marque indélébile de notre siècle »,

s'interrogeait Pam SKELTON [*Agone*, 1996 : 46] dix ans après la catastrophe. Mais l'indifférence et l'oubli sont, en l'occurrence, délétères, la catastrophe ayant ouvert une temporalité indéterminée où le passé a imprimé sa marque sur le présent et l'avenir de manière indélébile. Face à l'impossibilité de défaire ce qui a été fait, et prenant acte de l'impuissance de la science à résoudre l'ensemble des problèmes posés par la contamination massive et durable de vastes territoires, il reste à s'interroger sur le devenir de ces territoires, et surtout bien sûr des populations qui y résident. Concernant l'appréhension de la catastrophe et de ses conséquences, les sciences humaines ne sont pas tellement mieux loties que les sciences dites « dures », et la sociologie des désastres<sup>17</sup> constituée pour l'essentiel aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale n'est guère d'un grand secours pour rendre compte de la réalité post-catastrophique après Tchernobyl. Car l'irruption de la catastrophe dans le réel pose inévitablement la question du sens, que des approches trop fonctionnalistes ne permettent pas d'éclairer, et que laissent en suspens les sciences exactes. C'est pourquoi la compréhension de l'événement, mais aussi de ce qu'il a produit, pratiquement et symboliquement, nécessite-t-elle la mise en œuvre d'une approche à la fois sociologique et anthropologique. Ainsi, si nous serons amené à porter une attention soutenue aux logiques symboliques à l'œuvre, qui permettent aux habitants des territoires contaminés de faire face, dans la mesure du possible, à

---

<sup>17</sup> Sur la sociologie des désastres, voir l'article d'Éric LEPOINTE [1991].

la situation – inédite dans l'histoire de l'humanité – à laquelle ils se sont trouvés confrontés et qui constitue désormais leur nouvelle *réalité historique*, il sera également nécessaire de voir dans quelle mesure celles-ci sont aussi le produit de dispositifs socio-politiques mis en œuvre dans le cadre de la gestion post-accidentelle et, dans une plus large mesure, aux structures socio-historiques dans lesquelles elles s'inscrivent. Ce n'est qu'en situant les différents éléments dans une perspective diachronique qu'il est possible de saisir en quoi la composante historique et dynamique du passé a pu conditionner la situation présente des populations concernées ou, pour reprendre les termes de Charles WRIGHT MILLS [1967], il s'agit à la fois de comprendre le théâtre élargi de l'histoire et les significations que cette dernière revêt pour les individus<sup>18</sup>. Aussi, une approche socio-anthropologique de la vie quotidienne dans les territoires contaminés doit-elle également s'attacher à saisir la façon dont a été vécue la catastrophe ainsi que les événements qui s'en sont ensuivis, sans quoi il est impossible de rendre compte et d'accéder à la compréhension d'une réalité qui se donne à voir sous les traits de la *banalité*.

Au début des années quatre-vingt-dix, Marie-Hélène MANDRILLON [1998 (1992) : 141] concluait ainsi une intervention lors d'un colloque sur l'expertise :

« Tchernobyl a libéré des énergies qui, pour avoir suivi des cheminements spécifiques au contexte soviétique, n'en constituent pas moins un défi pour l'ensemble des sciences sociales. Saurions-nous, ici, rester spectateurs ? »,

lançait-elle à l'adresse de ses collègues. Quelque dix années plus tard, on ne peut qu'être surpris par le peu de chercheurs de ces disciplines qui se sont aventurés à tenter de penser la première catastrophe nucléaire civile majeure de l'humanité, alors même que la question des risques technologiques mobilise de plus en plus d'équipes et que s'est constitué un véritable champ de recherches autour de cette thématique.

---

<sup>18</sup> « Un événement raconté par une seule personne est son destin. Raconté par plusieurs, il devient l'Histoire. Voilà le plus difficile : concilier les deux vérités, la personnelle et la générale », écrit de son côté Svetlana ALEXIEVITCH [1998 (1997) : 34].

Plus récemment, le biologiste Jacques TESTART lançait également un appel aux intellectuels en publiant par voie de presse un article au titre provocateur – « Technoscience cherche intellos »<sup>19</sup> – dans lequel il déplorait la frilosité des intellectuels dès lors qu'il s'agit d'évaluer la technoscience et d'analyser le développement technologique.

« En classant l'objet "nucléaire" au rang des choses étrangères à son cerveau, l'intellectuel abandonne lâchement le terrain de l'intelligence et de la survie à de misérables militants qui se castagnent avec les miliciens de l'appareil économique »,

déplorait-il fort justement avant de prendre l'exemple des plantes génétiquement modifiées, tout aussi révélateur de la démission des clercs face aux excès de la technoscience<sup>20</sup>. Il est probable que l'indifférence à l'égard de la catastrophe de Tchernobyl soit liée en partie à cette forme de renoncement de la pensée critique dans une époque où les catastrophes technologiques, loin de remettre en cause le progrès scientifique et technique dont elles manifestent la réversibilité négative, participent au contraire paradoxalement à renforcer l'adhésion à l'impérieuse nécessité d'une gestion rationnelle des risques et à susciter toujours davantage une « mobilisation infinie » [SLOTERDIJK, 2000 (1989)].

---

<sup>19</sup> Article paru dans le journal *Libération* du 18 novembre 2002.

<sup>20</sup> Sur la question de la responsabilité des intellectuels, voir l'article de Dany-Robert DUFOUR, "Nommer pour penser, la tâche des intellectuels" [VACQUIN (dir.), 1994 : 166-181], dans lequel il considère que la mission essentielle de l'intellectuel réside « dans une capacité à *nommer* ce que l'on ne sait pas, à voir autre chose que ce que tout le monde voit, à faire voir ce qui est invisible, à travailler tous les moments et tous les aspects de l'aventure humaine pour en instruire le procès ».

## 2.2 L'objectivation des conséquences sanitaires : incertitudes et répression scientifique

Catastrophe aux conséquences innombrables, ce serait une gageure que de vouloir dresser le bilan de Tchernobyl, d'autant plus qu'il ne peut jamais s'agir que d'un « inventaire provisoire »<sup>21</sup> dont l'actualisation devra se poursuivre durant de nombreuses décennies en raison de la durabilité des processus engagés. Bien peu de données sont fermement établies : le nombre de « liquidateurs »<sup>22</sup> varie selon les sources de 600 000 à plus de 800 000 personnes ; le nombre de personnes relogées depuis 1986 serait de l'ordre de 100 000 selon certains, de 350 000 selon d'autres ; même le nombre d'habitants des territoires contaminés donne lieu à des évaluations contrastées, les chiffres variant de quatre à huit millions de personnes ! Quant aux informations qui concernent les conséquences sanitaires de l'accident, elles apparaissent pour le moins singulièrement discordantes. En tant qu'elle constitue la première catastrophe nucléaire civile majeure de l'humanité, Tchernobyl apparaît comme un « terrain » privilégié pour l'étude des effets des faibles doses de radioactivité sur la santé des habitants des territoires contaminés. On conçoit alors facilement les enjeux afférents à de telles recherches, puisque la plupart des normes internationales destinées à protéger les populations des rayonnements ionisants ont été élaborées à partir des résultats des études menées sur les cohortes des victimes des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki. Incomparables aux effets engendrés par les explosions de *Little Boy* et de *Fat Man* qui ont meurtri le Japon en provoquant l'irradiation soudaine, mais temporaire, de centaines de milliers de personnes à des

---

<sup>21</sup> Ainsi que le suggère le sous-titre d'un ouvrage anonyme publié un an après l'accident : *Tchernobyl. Anatomie d'un nuage* [1987].

<sup>22</sup> Les « liquidateurs » sont les personnes qui sont intervenues après l'accident, dans les années 1986-1990, sur le site même de la centrale et dans les zones les plus contaminées. Il s'agit des travailleurs de la centrale, de pompiers, de militaires et de civils qui ont participé aux premières interventions, puis à la construction du sarcophage autour du réacteur accidenté et aux travaux de décontamination pendant les mois et les premières années qui ont suivi l'explosion.

doses plus ou moins fortes selon leur éloignement de l'épicentre, les conséquences de l'explosion du réacteur n°4 de la centrale ukrainienne font l'objet d'appréciations particulièrement controversées. La dispersion et le dépôt de particules radioactives consécutifs au passage du « nuage » ont conduit à l'irradiation externe de millions d'habitants et les doses reçues ont été dans certains cas très importantes, notamment pour les « liquidateurs » qui ont été particulièrement exposés. La persistance de la contamination par certains isotopes comme le césium 137 ou le strontium 90 entraîne depuis 1986 l'irradiation chronique des habitants des territoires contaminés<sup>23</sup>. Mais le problème essentiel, et spécifique à la situation post-accidentelle de Tchernobyl, est lié à l'incorporation de radioactivité dans l'organisme par la voie alimentaire, c'est-à-dire à l'exposition interne par ingestion de produits contaminés. Ainsi, la situation vécue par les victimes de cette catastrophe nucléaire civile est-elle très différente de celle qu'ont eu à endurer les premiers cobayes de l'utilisation militaire de l'énergie atomique. On pourrait donc s'attendre à ce que l'étude des conséquences médicales de l'exposition chronique de plusieurs millions de personnes aux faibles doses de radioactivité permette de lever l'incertitude quant aux effets de ces faibles doses sur la santé, et clore ainsi la controverse qui divise les scientifiques depuis plusieurs décennies déjà. Pourtant, loin de se résoudre après plus de quinze années de recherches, celle-ci semble de plus en plus virulente et oppose les tenants de deux positions parfaitement inconciliables. Pot de terre contre pot de fer... tous n'ont pas les mêmes atouts pour faire entendre et valoir leur arguments et certains paient parfois un prix très élevé, comme on le verra par la suite, pour ne pas s'associer au discours dominant qui tend à banaliser la catastrophe

---

<sup>23</sup> Ces deux radioéléments sont présents en grande quantité dans les territoires contaminés et servent à l'élaboration des cartes de contamination. Alors que beaucoup d'autres isotopes à vie courte ont disparu plus ou moins rapidement, il n'en va pas de même pour le césium 137 et le strontium 90 dont les périodes sont respectivement de 30 et de 28 ans. La période associée à un radioélément correspond au temps nécessaire pour que la radioactivité diminue de moitié. On considère qu'il faut dix périodes pour qu'elle puisse être considérée comme négligeable. Ainsi, il faudra trois siècles pour que la radioactivité du césium ait quasiment disparu.

et à diffuser un message globalement rassurant concernant ses conséquences à long terme.

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans le détail de cette controverse scientifique, ni d'exposer précisément les conséquences réelles ou supposées de cette catastrophe sur la santé, bien qu'il s'agisse d'une question cruciale qui engage la vie de millions de personnes, bien au-delà des seuls territoires contaminés des Républiques des Nouveaux États Indépendants. Les interrogations de nombreux malades en France quant à l'origine de leurs affections thyroïdiennes et l'action en justice qu'ils ont engagée, sans succès, contre les responsables politiques en fonction en 1986 sont là pour nous rappeler que le problème déborde très largement le cadre territorial ici fixé. Au-delà des enjeux strictement scientifiques d'une telle controverse, les enjeux humains, en termes de santé publique, ou éthiques, ne semblent peser que peu de poids face aux enjeux politiques et économiques qui s'y trouvent engagés, chacune des positions en présence conduisant à privilégier les uns plutôt que les autres. S'il ne saurait être question de présenter l'ensemble des arguments avancés ni même de synthétiser l'abondante littérature médicale disponible sur la question, il apparaît pour le moins délicat d'éluder la question sanitaire, dimension essentielle de la réalité post-accidentelle. En présentant succinctement les points de vue qui s'opposent, il s'agit plutôt de favoriser la compréhension des enjeux associés à cette controverse internationale, d'apporter un éclairage sur « l'état de l'art » quant aux conséquences médicales de Tchernobyl, pour montrer quelle peut être la responsabilité de la science.

### **2.2.1 Les bilans officiels ou l'optimisation de la tragédie<sup>24</sup>**

Depuis 1986, tant les autorités soviétiques, puis celles des différentes Républiques après l'effondrement de l'URSS, que les institutions internationales se

---

<sup>24</sup> Ce titre fait écho à celui d'un article d'Yves LENOIR [1996].

sont attachées à produire des rapports présentant les conséquences de l'accident. Sans procéder à une analyse historique et critique de leur contenu – ce que d'autres se chargent de faire avec perspicacité – on ne prendra ici que quelques exemples de rapports, certains faisant le bilan dix ans après la catastrophe, tandis que d'autres comptent parmi les plus récemment publiés. Une lecture attentive de cette littérature grise s'avère riche d'enseignements et se révèle, de plus, incontournable dans la mesure où l'information qui y est diffusée émane des plus hautes instances nationales et internationales en matière de radioprotection ou des experts les plus « autorisés » à se prononcer sur ce genre de questions. Ces bilans officiels de la catastrophe, généreusement mis à la disposition du public et surtout des médias auxquels il est demandé d'y faire écho, doivent donc être considérés comme l'expression de la position que soutiennent un certain nombre des acteurs influents de cette controverse. Ainsi, que nous disent-ils des effets de l'accident sur la santé des populations des trois Républiques contaminées d'ex-URSS ?

Le Comité de protection radiologique et de santé publique de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) a confié à Peter WAIGHT, expert en radioprotection auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le soin de rédiger un rapport sur l'impact radiologique et sanitaire à l'occasion du dixième anniversaire de la catastrophe<sup>25</sup>. Présenté comme une « évaluation honnête, 10 ans après l'accident, de l'état des territoires contaminés et de l'état de santé des populations », ce rapport prétendait ainsi échapper à la « concurrence entre ceux qui voudraient minimiser les conséquences de l'accident et ceux qui souhaiteraient en privilégier les aspects catastrophiques ». Sans entrer dans le détail de ce texte, on se bornera à en rappeler l'essentiel, à savoir le résumé du bilan sanitaire reconnu par les experts à l'époque et rapporté dans ce document.

---

<sup>25</sup> AEN, *Tchernobyl. Dix ans déjà. Impact radiologique et sanitaire*, Paris, 1996.

Ainsi, 31 morts, 137 irradiations aiguës, une augmentation des cancers de la thyroïde chez l'enfant « susceptible » d'être rattachée à l'accident, des effets psychologiques importants se manifestant par le stress et l'anxiété des populations : telles sont les conséquences de Tchernobyl selon quatorze spécialistes de divers pays membres de l'OCDE ayant étudié la question. Ils précisent dans le même temps qu'aucune autre affection pouvant être induite par les rayonnements n'a été observée en progression et que, « selon toute vraisemblance, la surveillance de l'ensemble de la population ne fera pas apparaître une augmentation notable de la fréquence des cancers »<sup>26</sup>. Le message semble clair mais le procédé rhétorique utilisé ne permet pas de savoir si les cancers ne surviendront pas ou si, plus vraisemblablement, la mise en œuvre d'une surveillance épidémiologique ne permettra pas de les détecter.

On comprend alors que le rédacteur du rapport, s'appuyant sur ces éléments, puisse affirmer que « l'histoire du monde industriel moderne a été marquée à de nombreuses occasions par des catastrophes comparables à l'accident de Tchernobyl, voire plus graves »<sup>27</sup>. La spécificité de celui-ci résiderait alors essentiellement dans la pérennité du stress psychologique qu'il a occasionné et la conséquence la plus fâcheuse à déplorer dans le long terme tiendrait à la dégradation de l'image de l'énergie nucléaire... Restaurer cette image, injustement ternie par une catastrophe, certes nucléaire mais somme toute *banale* dans nos sociétés technoscientifiques, est un objectif auquel cette agence de l'OCDE semble, au regard de ses missions, naturellement attachée.

Cet exemple de conclusions auxquelles parviennent les experts contraint les populations concernées à subir, dès lors que de telles informations sont rendues publiques, une violence symbolique qui n'a d'égale que celle qu'elles ont endurée à

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 18.

l'époque, si récente, où elles étaient accusées de « radiophobie ». Mais si ce terme, sur lequel nous reviendrons dans le cadre de notre analyse de la gestion post-accidentelle, a fini par être abandonné et discrédité par ceux-là mêmes qui l'ont introduit, l'origine psychosomatique attribuée aux multiples pathologies non thyroïdiennes rencontrées laisse penser que seule l'expression a été délaissée, le raisonnement qui la sous-tend demeurant encore largement prédominant.

Le rôle des experts et des organismes internationaux dans la gestion de la catastrophe a fait l'objet d'analyses dont il serait fastidieux de rendre compte malgré l'intérêt qu'elles présentent pour saisir les responsabilités des auteurs de ces rapports institutionnels envers les victimes de la catastrophe<sup>28</sup>. Toutefois, peut-être n'est-il pas inutile de se remémorer que M. WAIGHT fut envoyé en mission par l'OMS dans les territoires contaminés en 1989 avec MM. PELLERIN et BENINSON, à l'époque respectivement chef du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI, devenu OPRI<sup>29</sup>) et président de la Commission internationale de protection contre les radiations (CIPR), et qu'à cette occasion, ces trois experts préconisaient des seuils d'intervention deux à trois fois plus élevés que la limite proposée par les autorités soviétiques pour justifier l'évacuation des populations, limite elle-même jugée trop élevée par nombre de scientifiques des trois Républiques. Qui ne se souvient également de la désinformation pratiquée par

---

<sup>28</sup> Voir par exemple DEGUILLAUME, 1992 ; BELBÉOCH, 1993 ; LENOIR, 1996 ; BELBÉOCH B., 2001 ; FERNEX, 2001. Voir également les numéros de la *Gazette nucléaire*, éditée par le Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), consacrés à Tchernobyl. La physicienne Bella BELBÉOCH écrivait le 1<sup>er</sup> mai 1986, soit cinq jours après l'explosion du réacteur, « il faut s'attendre dans les jours qui viennent à un complot international des experts officiels pour minimiser l'évaluation des victimes que causera cette catastrophe. La poursuite des programmes civils et militaires impose à l'ensemble des États une complicité tacite qui dépasse les conflits idéologiques ou économiques » (*Écologie*, n° 371, mai 1986).

<sup>29</sup> Office de protection contre les rayonnements ionisants.

M. PELLERIN pendant que le nuage radioactif survolait les régions françaises et qu'aucune mesure de protection n'était mise en œuvre par les pouvoirs publics ?<sup>30</sup>

La difficulté majeure à laquelle se trouvent confrontés les quelques individus qui détiennent le monopole de l'expertise « autorisée » ne tient pas aux critiques émises à l'encontre de leurs assertions – il en est fait peu de cas – mais au fait que le souci d'« objectivité » qui les anime n'empêche pas qu'apparaissent un certain nombre de contradictions d'une publication à l'autre. L'exemple du dossier édité et diffusé par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) six mois après le rapport précité permet d'en relever quelques-unes. Ce document est d'autant plus intéressant à comparer au précédent que celui-ci avait été rédigé sous la direction d'un comité de rédaction présidé par un membre de l'IPSN. Or, en avril 1996, que nous apprend cet institut français à propos des conséquences sanitaires de Tchernobyl ?<sup>31</sup> En voici rapportés quelques éléments principaux : 700 cancers de la thyroïde ont été constatés chez les enfants, 4 000 à 8 000 restant à prévoir (dont 200 à 800 mortels) ; 500 leucémies mortelles sont censées survenir ; 6 000 cas de cancers mortels dus à Tchernobyl sont pronostiqués parmi les quatre millions de personnes irradiées en 1986 ou vivant dans les zones contaminées, selon une « projection majorante » ; enfin, la mortalité des liquidateurs est normale, seul le taux de morbidité de ce groupe aurait augmenté, fait qu'il convient sûrement de mettre en relation avec « le stress et son cortège de maladies » puisqu'il apparaît là encore « peu probable qu'un suivi épidémiologique montre un excès important de cancers dans l'ensemble des 650 000 liquidateurs ». Sur la base de ces rapports, on peut se demander sur quelles populations les épidémiologistes russes, biélorusses et ukrainiens peuvent mettre en pratique leurs compétences, si même les personnes les plus exposées aux rayonnements après l'accident ne suscitent pas d'inquiétude...

---

<sup>30</sup> Ce qui n'empêche pas P. WAIGHT d'affirmer que suite à l'accident, « les mesures adoptées [par les autorités nationales hors ex-URSS] ont eu tendance à pécher, parfois de façon excessive, par prudence plutôt qu'à être dictées par un jugement scientifique éclairé d'expert ».

<sup>31</sup> IPSN, *Tchernobyl, 10 ans après*, Paris, Avril 1996.

Ce même organisme, devenu depuis Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), édite chaque année un dossier consacré à Tchernobyl. Le dernier dossier d'information diffusé en 2003 vise à dresser un état des lieux de la situation dix-sept ans après l'accident, à partir des données les plus récentes<sup>32</sup>. Force est de reconnaître que les informations et les projections sont, globalement, un peu moins optimistes qu'elles ne l'étaient quelques années plus tôt, bien qu'elles soient sans commune mesure avec les prévisions dramatiques que laissent envisager les travaux de certains chercheurs, par ailleurs non mentionnés dans cette publication. Sont désormais attestés quelque 1 800 cancers de la thyroïde chez les personnes qui avaient moins de 18 ans en 1986 dans les Républiques d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie. Quant au nombre attendu de décès par cancer au sein des populations exposées, il est désormais estimé entre quelques milliers et quelques dizaines de milliers, l'estimation la plus haute rapportée par l'IRSN étant celle effectuée par son homologue britannique, le National Radiological Protection Board (NRPB), qui avance des prévisions pouvant atteindre tout de même près de 80 000 décès. Mais il ne s'agit là que de spéculations théoriques, car :

« En pratique, il est impossible de déterminer, par des études épidémiologiques, le nombre réel de décès provoqués par l'accident au sein de la population, en raison des autres facteurs de risque de cancer et du nombre important de décès par cancers survenant dans la population générale indépendamment de l'exposition aux retombées de l'accident de Tchernobyl »<sup>33</sup>.

Décidément, même si l'IRSN se fend par ailleurs d'un encadré sur « l'intérêt de l'épidémiologie post-Tchernobyl », cette discipline ne paraît pas promise à un avenir radieux et nombre de questions semblent vouées à rester sans réponse.

Il est bien évident que l'étude des conséquences médicales de la catastrophe ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes d'ordre méthodologique, sans

---

<sup>32</sup> IRSN, *Tchernobyl, 17 ans après*, Paris, Avril 2003.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 88.

qu'il s'agisse pour autant d'un « problème épistémologique insoluble » comme se plaisent à l'affirmer les thuriféraires du nucléaire. Il faudrait envisager un suivi médical sur la vie entière de plusieurs millions de personnes qui ont été exposées aux retombées (« liquidateurs », habitants des zones contaminées qui ont été relogés, personnes qui résident dans les territoires contaminés, etc.) et tenir compte des flux migratoires. Il faudrait également poursuivre la surveillance sur les générations suivantes et disposer d'éléments de comparaison, dans le temps et dans l'espace. Ces contraintes « techniques » permettent aux experts d'affirmer qu'il sera toujours difficile, voire impossible, en raison d'une marge d'incertitude récurrente, d'établir un lien entre les pathologies recensées et l'exposition aux rayonnements. Doit-on alors se résoudre à ne jamais connaître la réalité des atteintes à la santé imputables à l'accident et s'accommoder des élucubrations statistiques largement déconnectées de la réalité que proposent les experts ? L'insistance avec laquelle est découragée toute tentative d'asseoir les données théoriques sur des analyses empiriques ne laisse pas de rendre perplexe, et le deuil de la connaissance des effets à long terme qu'il nous est proposé de faire là, en raison des « limites de la science », ne va pas sans susciter un certain doute. Car si l'on ne cherche que ce que l'on pense pouvoir trouver, on ne trouve également jamais que ce que l'on cherche.

Il existe bien des rapports d'organismes internationaux dont on pourrait faire mention pour montrer comment, depuis une quinzaine d'années, ces derniers tentent de minimiser l'appréciation des effets sanitaires de l'accident avec une constance qui n'a d'égale que leur capacité à ignorer les travaux désavouant leurs conclusions bien optimistes eu égard aux incertitudes qui subsistent. Et pour cause, ce sont pratiquement les mêmes experts qu'on retrouve dans bon nombre de commissions nationales, européennes et internationales. À l'issue du Projet International de Tchernobyl réalisé sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dont les conclusions furent présentées à Vienne en mai 1991, il était déjà indiqué que les rayonnements n'avaient eu aucun effet nocif sur la

santé de la population des régions contaminées<sup>34</sup>. La nature radio-induite des cancers de la thyroïde observés reste à ce jour la seule conséquence de l'accident que reconnaissent les experts, « sauf preuve du contraire » toutefois. Un rapport publié en 2000 par le Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (UNSCEAR) rappelait qu'à part l'accroissement de ce type de cancers chez les enfants, « il n'a pas été mis en évidence d'impact sanitaire majeur pour la population pouvant être attribué à une exposition aux radiations 14 ans après l'accident », et que « pour la grande majorité de la population, il est improbable qu'elle soit l'objet de conséquences sanitaires sérieuses qui résulteraient d'une irradiation due à l'accident de Tchernobyl »<sup>35</sup>. En 2002, l'AEN proposait également une mise à jour de son rapport de 1996<sup>36</sup>, rendue nécessaire par le fait que :

« Plus de seize ans après sa survenue, l'accident de Tchernobyl demeure une source de préoccupation sérieuse pour le public malgré la quantité considérable d'informations diffusées par les autorités nationales et de grandes organisations internationales, la multitude de communications scientifiques parues dans la presse spécialisée et les très nombreux colloques consacrés à cet accident. [...] L'opinion publique dans l'ex-Union soviétique et dans de nombreux autres pays touchés par l'accident reste convaincue que certains cancers, comme ceux de la thyroïde, ne peuvent s'expliquer que par l'accident de Tchernobyl »<sup>37</sup>.

Il convient alors de rappeler une fois de plus les conclusions récurrentes des experts : « Les grandes tendances décrites en 1996 restent valables en 2002 : le cancer de la thyroïde chez l'enfant demeure la seule manifestation frappante de l'accident en ce qui concerne le public »<sup>38</sup>. Et d'ajouter :

---

<sup>34</sup> AIEA, *The International Chernobyl Project. Assessment of Radiological Consequences and Evaluation of Protective Measures*, Rapport d'un comité consultatif international, Vienne, 1991.

<sup>35</sup> UNSCEAR, *Medical Effects of the Accident at the Chernobyl Power Plant*, 2000.

<sup>36</sup> AEN, *Tchernobyl. Évaluation de l'impact radiologique et sanitaire*, Paris, 2002.

<sup>37</sup> *Ibid.*, pp. 3-4.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 5.

« L'observation scientifique et médicale de la population touchée n'a révélé à ce jour aucune progression significative en ce qui concerne les autres types de cancers, ainsi que les leucémies, les malformations congénitales, les avortements spontanés (fausses couches), ou toute autre affection induite par les rayonnements qui puisse être imputée à l'accident de Tchernobyl. Cette remarque s'applique à l'ensemble de la population, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ex-URSS. [...] Il est peu probable que l'exposition entraîne, dans l'ensemble de la population, des effets radiologiques discernables et plus importants que ceux imputables à la fréquence naturelle de ces mêmes affections »<sup>39</sup>.

Ce dernier passage est particulièrement éclairant de la logique qui permet de formuler de telles assertions et sur laquelle s'appuie l'ensemble des experts qui les partagent. Le sociologue Ulrich BECK [2001 (1986) : 45] s'étonnait de « l'évidence » avec laquelle les experts, d'une manière générale, ont tendance à s'enquérir de la moyenne, et notait au passage que cette tendance conduit *de facto* à exclure l'existence de situations d'exposition au danger socialement inégales. Ainsi, ce qui *en moyenne* n'est pas inquiétant peut être, pour certaines catégories de population, mortellement dangereux. Par ailleurs, s'appuyant sur les résultats des études menées auprès des survivants japonais des bombardements de 1945 et sur les effets connus des rayonnements ionisants, les scientifiques s'attendent à observer principalement les pathologies citées ci-dessus, dont ils mentionnent par ailleurs qu'elles sont, et seront, au demeurant difficilement détectables. Dès lors, focalisés sur ces seules pathologies *éventuellement* imputables à la radioactivité, ils n'accordent que peu d'attention à d'autres maladies susceptibles de se développer et, en tout état de cause, se refusent à les considérer comme le résultat d'une exposition aux radiations mais les attribuent plus volontiers à d'autres facteurs, comme le « stress » et autres conséquences psychosociales de la catastrophe. Ainsi, on peut lire également :

« Un effet notable de l'accident, qui n'est pas sans incidence sur la santé, tient à l'apparition d'un état généralisé de stress psychologique dans les populations touchées. La gravité de ce phénomène, qui est surtout observé dans les régions

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 16.

contaminées de l'ex-URSS, paraît refléter les craintes du public au sujet des inconnues liées aux rayonnements et à leurs effets, ainsi que sa méfiance à l'égard des autorités publiques et des experts officiels. Elle a certainement été accentuée par le bouleversement intervenu dans les réseaux sociaux et les modes de vie traditionnels du fait de l'accident et ses conséquences à long terme. Ces effets associés à l'accident ont entraîné une dégradation générale de l'état de santé de la population vivant dans les territoires contaminés. Les affections qui ont été observées ne sont pas typiquement liées à l'exposition aux rayonnements »<sup>40</sup>.

Il ne servirait à rien de poursuivre ce florilège de la prose des experts internationaux qui, d'un rapport à l'autre, diffusent *grosso modo*, comme un leitmotiv, le même message, à savoir que les conséquences médicales de la catastrophe sont loin d'être aussi dramatiques qu'on aurait pu le redouter et que, pour l'essentiel, elles ne sont pas liées directement à la radioactivité. Le ton relativement péremptoire généralement adopté pour faire passer ce message tranche avec la prudence qui devrait être de mise au regard des nombreuses incertitudes qui subsistent : les « liquidateurs » sont dispersés dans de nombreuses Républiques et leur suivi en réalité impossible ; les doses prises en compte, tant pour les « liquidateurs » que pour la population, sont le fruit de reconstitutions et de modélisations largement discutables ; l'évaluation des effets stochastiques<sup>41</sup> est produite sur la base de données issues d'une situation incommensurable à celle de Tchernobyl... On pourrait multiplier les éléments qui invitent à douter des conclusions rassurantes qui nous sont proposées dans les rapports institutionnels qui, loin de constituer la « vérité » sur Tchernobyl, ne sont que le reflet d'une position, certes dominante et

---

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>41</sup> Les effets stochastiques sont des effets nocifs des rayonnements qui peuvent apparaître plusieurs années ou plusieurs décennies après l'exposition aux rayonnements (comme les cancers). Ils se distinguent en cela des effets déterministes qui se manifestent en général dans un bref délai après l'irradiation et sont proportionnels à la dose reçue. Si la probabilité de survenue des effets stochastiques est supposée être proportionnelle à la dose reçue, leur gravité est indépendante de celle-ci. Leur particularité est d'être difficiles à mettre en évidence et à lier à l'exposition des personnes chez lesquelles ils se manifestent.

relayée par de puissants organismes, sur ce qu'il convient d'appréhender des conséquences sanitaires de la catastrophe.

Ces divers documents sont le fruit, selon leurs détracteurs, de la mise en œuvre de la même logique et de la même stratégie, lesquelles visent à minimiser, non pas les conséquences de la catastrophe – les cancers surviendront que les experts les évoquent ou non – mais l'image de ces conséquences aux yeux de l'opinion publique. Faire accepter aux populations que le plus grave accident nucléaire jamais survenu n'a entraîné qu'une trentaine de morts immédiates et peut-être quelques milliers de cancers noyés dans la masse des cancers « naturels », tel est le principal objectif que s'attachent à réaliser conjointement les auteurs de ces publications. Il semble qu'on ait bien là affaire, comme l'a noté Yves LENOIR, à « l'optimisation d'une tragédie », c'est-à-dire à la mise en œuvre d'une stratégie où l'information joue un rôle essentiel,

« Avec des acteurs en petit nombre qui, jour après jour, décident du sort de millions de personnes maintenues délibérément dans un statut précaire, fruit de l'addition de toutes les pénuries : pénurie de moyens, pénurie de droits, pénurie d'information et pénurie d'espoir. À long terme le seul refuge accessible se trouve dans la fuite hors du réel, dans le refus de la réalité des menaces, bref dans la soumission passive à la violence subie » [LENOIR, 1996 : 12].

## **2.2.2 La vérité interdite : les vicissitudes de la recherche scientifique**

### **2.2.2.1 Un pacte fondateur ?**

Pour comprendre les raisons pour lesquelles l'expertise « autorisée » apparaît si réticente à reconnaître l'éventualité d'une origine radiologique des pathologies qui se développent dans les territoires contaminés et préfère privilégier l'hypothèse de leur origine psychosomatique, un bref détour historique s'impose. En effet, en 1958, un

rapport rédigé par un groupe d'études de l'OMS concluait, à l'issue d'un chapitre consacré à « la politique à suivre en cas d'accident », que :

« Du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude »<sup>42</sup>.

Ainsi, près de trente ans avant la catastrophe de Tchernobyl, l'incidence de l'énergie nucléaire sur la santé mentale des populations constituait déjà un sujet important de préoccupation pour cette agence internationale. Dix-huit ans après l'explosion du réacteur ukrainien, les « questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques » apparaissent de plus en plus insolubles. Les habitants des territoires contaminés n'ont vraisemblablement pas réussi à « s'accommoder », comme l'aurait souhaité l'OMS, de l'ignorance dans laquelle on s'ingénie à les maintenir, et de l'incertitude quant aux risques qu'ils encourent. Et les générations qui auront eu à souffrir de la catastrophe – les plus jeunes ne connaîtront que la vie après la catastrophe – ne semblent pas résolues à se satisfaire de ces deux principes sur lesquels est censé reposer leur bien-être mental<sup>43</sup>. C'est sur le mode épidémique que le refus de l'ignorance et le doute quant à l'innocuité des faibles doses semblent se propager parmi les populations se trouvant confrontées, pour des raisons diverses, à une contamination de leur environnement. Que celle-ci soit due à un accident (Tchernobyl, Tokai Mura au Japon) ou au fonctionnement « normal » des installations nucléaires, comme c'est le cas aux alentours de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de La Hague dont il sera question dans la suite de ce travail, l'incertitude relative à l'impact sanitaire de cette contamination suscite des réactions sociales et politiques qui témoignent de la difficulté qu'ont les individus à s'en accommoder. L'avenir de l'industrie nucléaire ne

---

<sup>42</sup> OMS, *Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques*, Rapport d'un groupe d'études, série de rapports techniques, n°151, Genève, 1958, p. 49.

<sup>43</sup> L'OMS définit la santé comme « un état complet de bien être physique, mental et social ».

devrait alors pouvoir s'envisager qu'en acceptant la contrepartie d'une détérioration de la « santé mentale » d'un nombre toujours croissant d'hommes et de femmes soucieux de leur bien-être physique.

S'il nous a paru nécessaire de rappeler l'existence de ce texte emblématique et par ailleurs cité dans diverses publications<sup>44</sup>, c'est parce qu'on peut voir que, dès les années cinquante, les experts préoccupés du développement de l'énergie nucléaire ouvraient la voie à la psychiatrisation des problèmes de santé qui se développera après 1986 et aux interprétations qui mettent sur le compte du stress la dégradation de la situation sanitaire observée dans les différentes Républiques. Et en 1959, quelques mois après la publication de ce rapport, l'OMS concluait un pacte avec une autre agence des Nations unies, l'AIEA<sup>45</sup>. L'accord stipulait que ces deux organismes allaient dorénavant agir « en coopération étroite ». À compter de ce jour, les missions respectives de ces institutions – « amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible » d'une part, « accélérer et accroître la contribution de l'énergie atomique pour la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier » de l'autre – ont été officiellement reconnues comme étant complémentaires, et par là même non contradictoires. Les deux agences s'engagent en outre :

« À se consulter sur la manière d'employer le plus efficacement les renseignements, les ressources et le personnel technique dans le domaine statistique, ainsi que sur tous les travaux statistiques portant sur des questions d'intérêt commun » (article VII).

Cet accord est considéré comme léonin par un certain nombre d'acteurs qui y voient la raison pour laquelle l'OMS, contrainte de passer sous les fourches Caudines de l'AIEA, s'interdirait de divulguer des informations précises concernant les effets des rayonnements sur la santé. À tout le moins peut-on juger paradoxale la

---

<sup>44</sup> Par exemple LAGADEC, 1981 ; BELBÉOCH, 1993 ; LENOIR, 1996 ; FERNEX, 2001.

<sup>45</sup> Voir OMS, *Documents fondamentaux*, 40<sup>e</sup> édition, Genève, 1994.

promotion simultanée de la santé publique et d'une activité industrielle à risque élevé pour la santé, ou encore que cette alliance n'est plus effective aujourd'hui et doit être appréhendée comme un égarement et une aberration historiquement circonscrits. Mais certains éléments laissent penser que cet accord n'est pas sans conséquence sur l'information que diffuse – ou ne diffuse pas – l'OMS plus de trente ans après sa signature<sup>46</sup>. Il aurait alors permis la constitution d'un « complexe d'influence » [LENOIR, 1996] qui s'est consolidé au fil des années en s'assurant le monopole de l'expertise « autorisée » sur les questions de santé liées aux rayonnements. De ce point de vue, les récits<sup>47</sup> que constituent les rapports institutionnels consacrés aux conséquences de la catastrophe doivent être mis en perspective et considérés comme autant de démonstrations de l'efficacité et de l'actualité<sup>48</sup> de cette coalition originelle au fondement de la complicité objective entre experts des diverses instances internationales et de leurs relais nationaux.

---

<sup>46</sup> La non publication des actes de la conférence internationale organisée par l'OMS à Genève en 1995 sur « Les conséquences de Tchernobyl et d'autres accidents radiologiques sur la santé », pourtant annoncée, trouve là une explication tangible, d'autant plus qu'y étaient présents des scientifiques aux conclusions contradictoires.

<sup>47</sup> Le philosophe danois Peter KEMP a analysé les rapports entre récit, narrativité, éthique et technologie, et a pris l'exemple de l'accident de Seveso en Italie pour montrer le rôle du langage narratif dans la compréhension des risques technologiques. Un rapport, même drapé des atours de la scientificité, reste un récit qui cherche à susciter l'adhésion : « Une histoire qui met en jeu la technologie et ses prolongements éthiques peut souvent être racontée de plusieurs manières. Les différentes versions sont largement déterminées par la fin que nous avons choisi de donner à l'histoire » [KEMP, 1997 (1991) : 73].

<sup>48</sup> Une pétition demandant l'amendement ou la révision de cet accord a été adressée en 2000 à Mme BRUNDTLAND, Directeur général de l'OMS depuis 1998. Le Secrétariat de l'Organisation a mentionné, à l'issue de la 54<sup>e</sup> assemblée mondiale de la Santé, que « les délégués ont examiné les relations de travail entre l'OMS et l'AIEA et l'accord de 1959 entre les deux organisations. Une étude interne de l'OMS a conclu que l'accord était conforme aux autres accords de ce type conclus avec des organisations du système des Nations unies et était un cadre satisfaisant pour la poursuite des relations ». Commentant cette affaire et comparant cet accord avec d'autres du même type, la juriste Michèle POULAIN considère en définitive que ce dernier n'est pas particulièrement contestable et « qu'en réalité la question relève d'une autre problématique, celle du conflit entre raison d'État et intérêts de santé publique ». Voir Michèle POULAIN, « Actualité du droit international de la santé : nucléaire et santé publique », *Actualité et Droit International*, Revue électronique d'analyse juridique de l'actualité internationale, 21 juin 2002.

Ces récits et la version de l'histoire – passée et future – qu'ils présentent, n'emportent pas l'adhésion du public autant que le souhaiteraient leurs promoteurs, et ne font pas l'unanimité au sein de la « communauté scientifique », expression que la réalité inviterait plutôt à proscrire tant les divisions sont profondes sur ces questions. Cette opposition entre chercheurs n'est pas en elle-même problématique ; bien au contraire, les théories, recherches et résultats scientifiques ne valent, selon une logique poppérienne, que dès lors qu'ils sont *falsifiables*, tant qu'ils n'ont pas été scientifiquement invalidés par d'autres travaux. Elle n'est pas non plus spécifique aux problèmes liés aux effets des radiations ionisantes, l'incertitude qui les caractérise étant là encore tout aussi considérable concernant les risques sanitaires associés à bien des produits des technosciences (organismes génétiquement modifiés, champs électromagnétiques, substances chimiques, etc.). Peut-être, dans le cas de Tchernobyl, les scientifiques qui composent ces petits îlots de résistance récusant l'orthodoxie des discours officiels ont-ils davantage d'obstacles et d'entraves à surmonter pour mener à bien leur démarche hétérodoxe. Aux difficultés qu'ils ont à trouver des financements à leurs recherches et aux problèmes liés à la publication des résultats de leurs activités dans les revues internationales, il faut encore ajouter les pressions dont certains font l'objet et le refus qui leur est présenté de pouvoir communiquer avec leurs opposants<sup>49</sup>. Partant, les travaux tendant à montrer la nature radiogénique des pathologies rencontrées dans les territoires contaminés, ceux qui mettent en évidence, au-delà du stress, l'influence des radiations sur le cerveau et d'autres organes, restent le plus souvent méconnus. Ainsi, bon nombre d'obstacles institutionnels concourent à empêcher la démocratie de fonctionner aux niveaux scientifique et médiatique, les multiples membres

---

<sup>49</sup> Concernant les difficultés rencontrées par les scientifiques « hétérodoxes » pour rencontrer leurs homologues afin d'engager un débat contradictoire, se reporter aux nombreux témoignages recueillis par le Tribunal permanent des peuples lors de la session qu'il a organisée sur Tchernobyl [TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES, 1996]. Pour un aperçu des recherches et des résultats qui contredisent les données officielles, voir en particulier le chapitre 5 : « Atteintes directes à la santé attribuables à Tchernobyl », pp. 109 *sq.*

communs et le système étroitement enchevêtré que constituent les agences liées au nucléaire et à la santé publique (CIPR, AIEA, OMS, AEN, UNSCEAR, etc.) n'en étant pas des moindres. Michel FERNEX<sup>50</sup>, qui suit depuis longtemps la controverse relative aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl sur la santé et les travaux de ces scientifiques malmenés, ne voit qu'une explication plausible au silence auquel la plupart d'entre eux sont contraints, par exemple par le démantèlement de leur institut de recherche :

« En ce début d'épidémie de cancers de Tchernobyl, les promoteurs du nucléaire veulent impérativement mettre fin aux études épidémiologiques en cours. En effet, tandis que le temps de latence après un accident comme Tchernobyl n'est que de quatre à cinq années pour le cancer de la thyroïde et les leucémies du petit enfant, [...] pour la majorité des autres cancers, le temps de latence se situe à dix, voire à plus de trente années, d'où l'urgence pour le *lobby* nucléaire d'arrêter immédiatement cette enquête gênante » [FERNEX, 2001 : 257].

Selon certains scientifiques « dissidents » dont il sera question ci-après, on aurait aujourd'hui affaire au même phénomène que celui qu'on avait pu observer pour l'étude des conséquences sanitaires des bombardements de Hiroshima et de Nagasaki en 1945. Les forces d'occupation avaient à l'époque interdit de procéder à toute recherche consacrée à l'influence des radiations, et ce jusqu'au début des années cinquante<sup>51</sup>. Si l'interdiction est aujourd'hui moins formelle, l'absence de prise en compte de nombreuses données réunies depuis une quinzaine d'années par les chercheurs des Républiques les plus touchées aboutit finalement au même résultat, à savoir le maintien d'une chape de plomb sur les recherches concernant les

---

<sup>50</sup> Professeur émérite à la Faculté de médecine de Bâle, co-organisateur d'un symposium en février 2003 sur les « Conséquences de Tchernobyl sur la santé des enfants ».

<sup>51</sup> Dans une interview, Mme Miho CIBOT-SHIMMA, présidente de l'Institut Hiroshima-Nagasaki, association française dont l'objectif est de faire connaître la vérité concernant les bombardements atomiques et leurs conséquences, rappelle que la censure allait bien au-delà des questions scientifiques : « À la fin de la guerre, les Etats-Unis ont fait en sorte que les personnes irradiées ne transmettent pas ce qui s'était passé à Hiroshima et Nagasaki, en leur interdisant d'organiser des conférences ou des expositions, de créer des œuvres artistiques sur ce thème, en censurant la presse... et ce jusqu'en 1952 » (www.animeland.com).

effets des faibles doses de rayonnements ionisants. Si on peut comprendre l'intérêt que peuvent avoir les promoteurs du nucléaire à dissimuler l'ampleur de la catastrophe, on voit plus difficilement quel peut être celui des États les plus affectés. Le gouvernement biélorusse adopte à cet égard une position ambiguë, en cherchant d'une part à (re)mobiliser la communauté internationale encline à se désengager au vu de tant de rapports rassurants et suite à la fermeture de la centrale, tout en participant, d'autre part, de la stratégie d'information évoquée plus haut, ce dont certains scientifiques de cette République font les frais.

#### **2.2.2.2 La répression scientifique : l'exception biélorusse**

Qualifié de « régime présidentiel fort » par les plus modérés, de « régime néo-soviétique archaïque » par les plus critiques, le système politique biélorusse contemporain semble davantage devoir être considéré comme un régime autoritaire, dans la mesure où :

« L'autoritarisme désigne une relation politique dans laquelle le recrutement des dirigeants relève de la cooptation et non de la mise en concurrence électorale des candidats aux responsabilités publiques » [HERMET, 1985 : 270].

Ainsi, l'intermède démocratique qu'aura connu le peuple biélorusse suite à l'accès à l'indépendance de la République en 1991 aura été de courte durée, l'élection en juillet 1994 du Président Alexandre LOUKACHENKO, avec plus de 80 % des voix, ayant marqué le début d'une « transition autoritaire » [GOUJON, 2001], aujourd'hui consommée<sup>52</sup>. Entretenant l'illusion d'une démocratie directe en ayant recours au référendum, ce dernier fait par ailleurs un usage immodéré du décret présidentiel, l'objectif étant de délégitimer les structures intermédiaires relevant de la démocratie représentative (Parlement, partis politiques) au profit d'une légitimation de type populiste, et de s'arroger le maximum de pouvoirs sans avoir à craindre l'opposition,

---

<sup>52</sup> Alexandre LOUKACHENKO a été réélu en 2001 avec plus de 75 % des voix.

muselée par le régime. Cette transition autoritaire ne s'est pas faite sans résistance toutefois, une centaine de personnalités biélorusses ayant signé une déclaration en 1997, véritable appel aux citoyens et à la communauté internationale, dans laquelle elles écrivaient :

« À l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, une dictature se met en place au centre de l'Europe. Dix millions de personnes se retrouvent sous l'emprise du despotisme. [...] Nous appelons tous les citoyens de Biélorussie à rejoindre notre Charte pour se battre ensemble pour nos droits et libertés, pour rétablir la démocratie et les règles de la loi dans notre pays » [*Ibid.* : 63].

Néanmoins, les pratiques du régime ont rendu difficile l'organisation d'une résistance et la structuration d'une opposition : répression des manifestations, censure des médias indépendants, intimidation et arrestation de journalistes et d'hommes politiques, voire même disparition pure et simple de certaines personnalités<sup>53</sup> ont contribué à l'instauration d'un climat de peur qualifié par certains opposants de terreur.

Dans ce contexte, la catastrophe de Tchernobyl est devenue également un enjeu politique, seules les forces d'opposition proposant de commémorer l'événement chaque année, de la même façon qu'elles organisent des manifestations commémoratives des victimes des répressions staliniennes. En l'absence de représentation institutionnelle<sup>54</sup> et médiatique, l'opposition biélorusse utilise en effet les manifestations comme mode d'action privilégié, même si Tchernobyl ne constitue pas un thème prioritaire dans ses programmes.

« En 1996, la commémoration de la catastrophe de Tchernobyl organisée par l'opposition témoignait déjà du fait que la rue devenait le lieu de prédilection de la

---

<sup>53</sup> Voir à ce propos deux articles parus dans le journal *Le Monde* : « Des "escadrons de la mort" dénoncés en Biélorussie » (2 juillet 2001) et « La détresse des épouses d'opposants politiques disparus en Biélorussie » (11 juillet 2001).

<sup>54</sup> Également liée au boycott des élections par les forces d'opposition.

contestation et qu'en conséquence, elle allait constituer un espace contrôlé et sujet à la répression. La commémoration se termina par de nombreuses arrestations qui allaient devenir le symbole des pratiques autoritaires du régime » [*Ibid.* : 64].

Lors d'une mission effectuée en avril 2000, nous avons pu, dans le cadre d'une démarche d'observation participante, suivre le déroulement de la manifestation organisée à Minsk pour le quatorzième anniversaire de la catastrophe et autorisée au dernier moment par le pouvoir. S'il n'y eut pas d'intervention des forces de l'ordre cette fois, leur présence massive ne manquait pas d'impressionner : cordon de troupes de chaque côté du défilé, filmage ostensible des manifestants sont parmi les éléments qui concouraient à montrer la dimension politique attachée aux manifestations commémoratives de la catastrophe, réprochées par le gouvernement.

Considérée comme une « caricature de l'autocratie » par une récente mission internationale d'enquête sur les droits de l'homme<sup>55</sup>, la gestion du pays par le Président LOUKACHENKO porte sérieusement atteinte à la liberté d'expression, par l'exercice d'un contrôle sévère de l'information et la violation de plusieurs conventions et traités internationaux pourtant ratifiés par la Biélorussie<sup>56</sup>. Si la pression s'exerce principalement sur les opposants politiques, les médias indépendants, les organisations non gouvernementales (ONG) et certaines professions du monde judiciaire comme les avocats, les scientifiques ne sont pas à l'abri des dispositifs répressifs dont dispose le pouvoir pour circonvenir les récalcitrants à la politique mise en œuvre par le régime, bien au contraire. Les propos tenus par Rosa GONCHAROVA, généticienne membre de l'Académie

---

<sup>55</sup> Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, *Bélarus : la caricature de l'autocratie. La société civile prise dans l'étau*, Mission internationale d'enquête, FIDH/OMCT, Paris/Genève, septembre 2001. Voir également le dernier rapport du même organisme, encore plus alarmant : *Bélarus : la société civile indépendante « en liquidation »*, Mission internationale d'observation judiciaire, avril 2004.

<sup>56</sup> Voir A. LACASSAGNE, "Les droits de l'homme au Bélarus : vertige de la conditionnalité ou abandon ?", et V. PIRONON, "La presse indépendante du Bélarus : une violation constante de la liberté d'expression", in : DÉPELTEAU, LACASSAGNE (dir.) [2003 : 133-175 ; 177-200].

nationale des sciences de Biélorussie, dans un entretien qu'elle nous a accordé, confirment d'abord les analyses du régime politique présentées ci-dessus :

*« La Biélorussie présente aux autres pays un visage anti-démocratique où les ambassadeurs sont invités à partir, où les règles internationales ne sont pas respectées. C'est très dur pour notre peuple et nous espérons que le pays gagnera bientôt une respectabilité démocratique et que les gens vivront mieux. Même si la Biélorussie est aujourd'hui indépendante, tout le pouvoir est concentré dans les mains d'un seul homme et il n'y a pas la séparation qui devrait exister entre les pouvoirs législatif et exécutif, il n'y a pas de réelle indépendance du pouvoir judiciaire, des médias et les droits de l'homme ne sont pas toujours respectés ».*

Elle reconnaît par ailleurs subir des pressions, ses conclusions relatives aux effets des faibles doses ne corroborant pas les thèses officielles :

*« Je ne me laisse pas influencer par la mode, par ce qu'on nous dit de dire en haut, vous comprenez ? Il est, bien sûr, difficile de travailler dans ces conditions mais je défends, néanmoins, avec fermeté mes positions ».*

Ses positions, qu'elle défend malgré les difficultés rencontrées, ne sont pas des positions idéologiques mais sont motivées par les résultats de ses travaux scientifiques et la recherche de la vérité quant aux conséquences de la catastrophe, ainsi qu'elle l'affirme avec force :

*« Il faut noter que les conclusions des scientifiques sur les conséquences futures de Tchernobyl sur la santé, par exemple, en ce qui concerne l'apparition de cancers, diffèrent souvent radicalement, sont souvent radicalement opposées. Je fais partie du groupe des scientifiques qui pensent que nous subissons actuellement des conséquences de la catastrophe et que cela s'aggraverait dans le futur, que, comme je l'ai déjà dit, nous n'avons pas fini de manger des fruits amers. Je suis dans ce sens une dissidente au niveau scientifique. Je porte tous mes efforts dans cette direction, même si, de manière formelle, cela m'est égal qu'il y ait des conséquences ou non, ce qui m'intéresse, c'est de connaître la vérité. Les événements politiques et*

*économiques ne peuvent pas avoir d'influence sur la vérité alors qu'ils en ont sur le terrain. [...] On pensait avant que les faibles doses de radiations n'avaient pas de conséquences néfastes parce qu'on n'avait étudié que l'action des fortes doses après des catastrophes nucléaires pendant la guerre. Malheureusement, les petites doses sont, elles aussi, aussi dangereuses pour la santé. Je le vois, vous comprenez, je l'ai constaté dans mes recherches ».*

Courageuse, Rosa GONCHAROVA a cependant la « chance » de ne pas avoir été inquiétée outre mesure et peut, bon gré mal gré, poursuivre ses recherches. Ce n'est pas le cas d'un autre scientifique biélorusse, Youri BANDAJEVSKY, qui a croupi pendant près de trois ans dans une prison de Minsk. Officiellement, ce médecin et anatomo-pathologiste de 46 ans, nommé en 1990 recteur de l'Institut de médecine de Gomel<sup>57</sup>, a été condamné le 18 juin 2001 par un tribunal militaire à huit ans de réclusion à régime sévère pour « concussion », accusé d'avoir reçu des pots-de-vin de la part de ses étudiants<sup>58</sup>. Aucune preuve n'a pu être avancée par l'accusation, le principal témoin à charge s'est rétracté lors du procès et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) n'a pas relevé moins de huit infractions au code pénal biélorusse<sup>59</sup>. Plus vraisemblablement, la raison de l'acharnement des autorités envers cet homme relève de deux motifs principaux, malgré leurs vigoureux démentis. Le premier tient à ce qu'il a rédigé en 1999, à la demande du Gouvernement, un rapport sur l'utilisation des fonds de l'État consacrés à la gestion des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl dans le domaine sanitaire. Ses conclusions sont claires et sans concession : les fonds publics

---

<sup>57</sup> Capitale régionale, cette ville est située au cœur des territoires contaminés de Biélorussie. Voir carte en annexe.

<sup>58</sup> Les arrestations, mauvais traitements et condamnations pour fraude, détournements de fonds ou corruption font partie des « pratiques personnalisées de la violence » [GOUJON, 2001] qui se sont développées depuis l'arrivée d'Alexandre LOUKACHENKO au pouvoir. Plusieurs hommes politiques ont été condamnés en vertu de telles accusations, arme favorite du Président pour discréditer ses opposants et les empêcher de lui nuire.

<sup>59</sup> OSCE, *Infringements in the Trial of Professor Bandazhevski*, Advisory and Monitoring Group Belarus, Spot Report N° 29/2001.

ont été pour l'essentiel dilapidés et les actions entreprises inefficaces ; il met en outre directement en cause un institut dépendant directement du ministère de la Santé. Ne s'en tenant pas à ce rapport qui aurait pu rester confidentiel, il écrit également au Président et participe à une émission télévisée où il présente ses recherches et les conclusions de ses travaux. Arrêté en juillet 1999, il purgera une première peine de six mois de détention provisoire, avant d'être à nouveau incarcéré à l'issue d'un jugement inique, dix-huit mois plus tard.

Ses recherches, ainsi que celles des étudiants qu'il a dirigées, il les a consacrées aux effets de la radioactivité sur l'organisme, dans le souci de venir en aide aux victimes de la catastrophe auprès desquelles il a choisi de demeurer. Avec sa femme, elle-même pédiatre et cardiologue, qui avait relevé des anomalies cardiaques chez les enfants qu'elle recevait en consultation, ils firent rapidement l'hypothèse d'un lien entre ces symptômes et le niveau de contamination radioactive de ces enfants, notamment le taux de césium 137 présent dans leur organisme. Dès 1995, il publie une première synthèse de ses travaux en anglais<sup>60</sup> qui met radicalement en cause le consensus international sur l'innocuité des faibles doses, puisqu'il y affirme :

« Il y a une corrélation entre l'évolution de conditions pathologiques et les doses accumulées de radionucléides. Elle est le plus prononcée pour les systèmes cardiaque et nerveux. [...] Même de petites doses de substances radioactives, de l'ordre de 50 à 80 becquerels de césium 137 par kilogramme, peuvent causer des désordres pathologiques dans l'organisme humain ».

Ses travaux ultérieurs, plus de deux cents publications qui lui vaudront cinq récompenses internationales, montreront l'influence de la radioactivité sur de nombreux organes (le cœur, les reins, le foie, les poumons) et les phénomènes de concentration des radionucléides dans ces derniers, qui l'amèneront à lancer l'alerte

---

<sup>60</sup> Y.I. BANDAJEVSKY, V.V. LELEVICH, *Clinical and experimental aspects of the effect of incorporated radionuclides upon the organism*, Gomel, State Medical Institute, Belarussian Engineering Academy, Ministry of Health of the Republic of Belarus, 1995.

sur les dangers associés à l'ingestion chronique de radioactivité liée à la consommation de produits contaminés, notamment chez les enfants pour lesquels, au-delà d'un certain seuil de contamination, certaines lésions peuvent se révéler irréversibles.

De telles conclusions, qui suggèrent que même les dizaines de milliers de cancers redoutés ne constituent que la partie immergée de l'iceberg, laissent présager un avenir bien sombre pour les populations des territoires contaminés<sup>61</sup>. De ce point de vue, les discours rassurants, tant du gouvernement biélorusse que des institutions internationales, ne feront qu'accroître l'ampleur du désastre sanitaire auquel on peut s'attendre à partir des données de ce chercheur iconoclaste, désormais réduit au silence et que les tenants de la théorie du stress feignent d'ignorer. À l'heure où le principe de précaution est mis en avant au niveau international pour fonder les politiques publiques en matière de santé, on ne peut que s'étonner qu'à partir de tels résultats, qui ne sont pas le fait de chercheurs isolés mais de nombreuses équipes qui travaillent sur le terrain depuis des années<sup>62</sup>, il ne soit pas également dans ce cas mobilisé pour susciter une réflexion sur l'élaboration de nouvelles normes en matière de radioprotection, ainsi que de nouvelles stratégies d'intervention dans les territoires affectés par l'accident de Tchernobyl.

Rapidement considéré comme un prisonnier d'opinion par Amnesty International, Youri BANDAJEVSKY est désormais soutenu par plusieurs associations, personnalités et organisations politiques, et de nombreux citoyens qui

---

<sup>61</sup> Dans une lettre adressée au Président LOUKACHENKO en 1999, dans laquelle il implore naïvement son aide, BANDAJEVSKY écrit : « Je me pose continuellement la question : qui a besoin de me détruire ? Les malveillants parmi les ex et les actuels collaborateurs, ou les personnes auxquelles mon point de vue sur les problèmes médicaux de Tchernobyl ne plaît pas ? Alors que ce problème exige une solution immédiate, autrement la nation est menacée d'extinction » [n.s.] (traduction de W. TCHERTKOFF).

<sup>62</sup> Pour une synthèse récente et en français des travaux qui illustrent cette seconde « position » concernant les conséquences de l'accident sur la santé, voir l'article de Michel FERNEX, "La santé après Tchernobyl", in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 82-100].

se sont mobilisés depuis son incarcération<sup>63</sup>. Alors que les rapports entre l'Union européenne et la Biélorussie demeurent tendus<sup>64</sup>, le maintien en détention de ce scientifique réputé intègre n'a pas concouru à l'amélioration des relations politiques avec cette République située aux portes de l'Europe élargie. Sa mise en « relégation », c'est-à-dire en résidence surveillée, depuis le 29 mai 2004, est un premier pas vers sa libération et une première victoire obtenue après plusieurs années de mobilisation. Ce savant fait figure de bouc émissaire et de symbole des victimes de l'arbitraire du régime biélorusse, dans un pays où la dissidence scientifique fait l'objet d'une répression pouvant aller jusqu'à la privation de liberté<sup>65</sup>. Car il ne s'agit pas d'un prisonnier politique, d'un opposant au régime<sup>66</sup> comme avait pu l'être en son temps Andreï SAKHAROV, mais bien d'un prisonnier scientifique, incarnant une nouvelle figure de la dissidence. Ironie du sort, la dissidence de SAKHAROV à l'égard du régime soviétique a débuté en 1957 par la rédaction d'un article mettant en garde la communauté internationale quant aux effets biologiques des faibles doses de radioactivité consécutives aux essais

---

<sup>63</sup> Un comité de soutien a été mis en place. Pour plus d'informations, voir le site Internet : [www.comite-bandajevsky.org](http://www.comite-bandajevsky.org). Lire également le témoignage de sa femme et partenaire scientifique Galina BANDAJEVSKAYA, "Comment on a réduit au silence le professeur Youri Bandajevsky", in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 101-105].

<sup>64</sup> Voir sur ce point le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, *Situation au Bélarus*, Commission des questions politiques, Doc. 9543, 13 septembre 2002.

<sup>65</sup> Si elle n'a pas de conséquences aussi dramatiques, la répression scientifique semble bel et bien exister également en France, contre toute attente. Le cas d'André CICOLELLA, chercheur en toxicologie qui travaille sur les effets des éthers de glycol sur la santé et qui fut le premier à dénoncer publiquement les effets toxiques de ces solvants, le laisse penser. Il a en effet été licencié en 1994 par son employeur, l'INRS. Deux jugements, en 1998 et 2000, ont condamné l'employeur au nom de « l'indépendance due aux chercheurs ». Dans une interview accordée à l'Association contre le harcèlement professionnel, il déclare : « À cette époque, l'analyse des risques professionnels était basée sur un modèle d'après-guerre. Pour ma part, j'étais porteur d'une problématique alors totalement nouvelle, celle du principe de précaution. Or tout changement de culture se fait rarement sans rupture : c'est, avec le recul, dans ce contexte que s'inscrit mon licenciement ». Il est aujourd'hui président de la Fondation Sciences Citoyennes. Pour d'autres exemples de répression scientifique, voir l'ouvrage de Pierre LANCE [2003].

<sup>66</sup> Dans la lettre précitée, Youri BANDAJEVSKY se défend au contraire d'être un dissident selon l'acception politique du terme : « Je me permets de Vous assurer que je ne suis jamais intervenu et n'ai jamais rien eu à l'esprit contre le pouvoir existant ».

nucléaires, avant d'élargir le champ de ses interventions au-delà du domaine scientifique dans le courant des années soixante<sup>67</sup>.

Une autre figure de la dissidence scientifique est incarnée en Biélorussie par le professeur Vassili NESTERENKO, collègue et ami de BANDAJEVSKY. Physicien, ancien membre du Parti, NESTERENKO a d'abord participé au lancement des premiers satellites *Sputnik* avant de se consacrer à la création de réacteurs nucléaires mobiles et de diriger l'Institut de l'énergie nucléaire de l'Académie des sciences de Biélorussie de 1977 à 1987. En raison des fonctions qu'il occupait au moment de l'accident, il a été amené à intervenir immédiatement après l'explosion, en tant qu'expert pour évaluer la situation, mais aussi en tant que « liquidateur » en larguant, du haut d'un hélicoptère, des containers d'azote liquide sur le cœur du réacteur. Il tomba en disgrâce lorsque, dès qu'il eut connaissance de l'accident, il adjura les autorités d'évacuer les populations dans un rayon de cent kilomètres autour de la centrale alors que la situation était officiellement considérée comme « maîtrisée » et « normale » et qu'il était décidé de n'évacuer dans l'urgence que les habitants de la ville de Pripyat, distante de trois kilomètres de la centrale<sup>68</sup>.

---

<sup>67</sup> Maryvonne DAVID-JOUGNEAU, qui a publié un ouvrage sur la question de la dissidence [DAVID-JOUGNEAU, 1989], ne considère pas BANDAJEVSKY comme un dissident, ce qu'il n'est effectivement pas, d'un point de vue strictement politique. Dans un article récent, "Semmelweis, Bandajevsky : des savants victimes de la répression scientifique" [GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.), 2004 : 106-117], elle compare son cas à celui d'Ignace SEMMELWEIS, médecin hongrois du 19<sup>e</sup> siècle qui, plus de 30 ans avant PASTEUR, avait découvert le phénomène de la contagion et jeté les bases de l'asepsie. Jaloux et persécuté, et ne parvenant pas à faire reconnaître sa découverte par ses collègues, SEMMELWEIS est mort fou et abandonné dans un asile d'aliénés en 1865. Comme SEMMELWEIS, BANDAJEVSKY doit sûrement être considéré comme un précurseur, celui dont Georges CANGUILHEM disait qu'il est « celui dont on ne sait qu'après qu'il est venu avant ». Voir également la biographie que lui a consacrée Jean THUILLIER, *La vie passionnée de Semmelweis. « L'accoucheur aux mains propres »*, Éditions J. Lyon, 1996.

<sup>68</sup> Interrogé par l'écrivain Svetlana ALEXIEVITCH dans le livre de témoignages qu'elle a consacré à la catastrophe de Tchernobyl, Vassili NESTERENKO lui a raconté ces premiers moments où il a tenté d'alerter les responsables politiques sur la gravité de la situation : « Le 29 avril. Je m'en souviens avec exactitude... À huit heures du matin, j'attendais déjà dans l'antichambre de Slioukov [premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Biélorussie]. Même si j'insistais, faisais du forcing, personne n'acceptait de me recevoir. À cinq heures et demie du soir, un célèbre poète

Après avoir établi la première carte des régions contaminées et essayé de convaincre du danger dans lequel se trouvaient les populations, il fut contraint de quitter la direction de son institut et menacé d'internement en asile psychiatrique dans la pure tradition soviétique de répression contre les dissidents, ceux dont Claude LEFORT écrivait qu'ils sont les représentants de toutes les couches opprimées, du seul fait qu'ils incarnent l'*Autre* de la société totalitaire. Il décida alors de créer, grâce à l'aide de donateurs, l'institut de recherche privé *Belrad*, qu'il dirige depuis 1990. Il se consacre depuis à l'aide aux victimes de la catastrophe et à la radioprotection des populations, mesurant l'accumulation des radioéléments dans l'organisme des habitants – notamment des enfants – et dans l'alimentation qu'ils consomment, leur prodiguant des conseils pour se protéger le mieux possible et tentant de traiter les enfants dont les taux de contamination corporelle sont les plus problématiques<sup>69</sup>. Contredisant les discours officiels relatifs à la « normalisation » de la situation sur le plan radiologique, critiquant notamment les normes biélorusses relatives à la contamination des produits alimentaires destinés à la consommation, le

---

biélorusse est sorti du bureau de Slioukov. Nous nous connaissions bien : “- Avec le camarade Slioukov, me dit-il, nous avons abordé les problèmes de la culture biélorusse”. J'explosai : “- Mais bientôt, il n'y aura plus personne pour développer cette culture. Il n'y aura plus de lecteurs pour vos livres, si nous n'évacuons pas d'urgence les environs de Tchernobyl. Si nous ne les sauvons pas !” [...] Des milliers de tonnes de césium, d'iode, de plomb, de zirconium, de cadmium, de béryllium, de bore et une quantité inconnue de plutonium (dans les réacteurs de type RBMK à uranium-graphite du type de Tchernobyl on enrichissait du plutonium militaire qui servait à la production des bombes atomiques) étaient déjà retombées sur notre terre. Au total, quatre cent cinquante types de radionucléides différents. Leur quantité était égale à trois cent cinquante bombes de Hiroshima » [ALEXIEVITCH, 1998 (1997) : 229-230]. Voir également son témoignage recueilli par Galia ACKERMAN, “L'Europe aurait pu devenir inhabitable...”, in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 14-26].

<sup>69</sup> Le professeur NESTERENKO préconise notamment la consommation d'additifs alimentaires à base de pectine pour permettre l'élimination plus rapide des radioéléments présents dans l'organisme. Ces additifs sont fournis aux populations ukrainiennes par les autorités, ce qui n'est pas le cas en Biélorussie. Sur ce point également, les experts internationaux en radioprotection ne reconnaissent pas la réalité de leur efficacité et mettent en doute les résultats empiriques avancés par les scientifiques qui recommandent l'administration de ces produits aux populations. Voir V.B. NESTERENKO, “Situation radioécologique au Bélarus seize ans après la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl”, Communication au colloque « Les enjeux de la radioprotection », Assemblée Nationale, Paris, 28 mars 2002. Texte disponible sur le site du Comité Bandajevsky ([www.comite-bandajevsky.org](http://www.comite-bandajevsky.org)).

professeur NESTERENKO doit surmonter, depuis des années, de nombreux obstacles institutionnels et financiers pour mener à bien son travail<sup>70</sup>, qu'il poursuit en dépit des difficultés rencontrées. À l'instar de SAKHAROV, qui lui a d'ailleurs apporté son soutien avant sa mort en 1989, il fait partie de ces physiciens qui, après avoir œuvré à la mise au point de technologies délétères<sup>71</sup>, ont pris conscience de la réversibilité négative de leurs productions technoscientifiques et, dans une figure de la rédemption, se sont dès lors consacrés à « réparer » le « mal » auquel ils ont, ou pensent avoir contribué par leurs découvertes ou leurs responsabilités.

Si la dissidence scientifique n'est pas la dissidence politique, elle permet de mettre à jour les liens qui unissent la science et la politique, ou encore la dimension politique de l'activité scientifique. « La vocation de la science est inconditionnellement la vérité. Le métier du politicien ne tolère pas toujours qu'on la dise », écrivait Raymond ARON dans sa préface au célèbre ouvrage de Max WEBER, *Le savant et le politique* [1959 : 28]. Le cas tragique de BANDAJEVSKY en fournit, encore aujourd'hui, l'illustration exemplaire. ARON voyait même dans cette volonté de soumettre la science à la politique un fondement du totalitarisme :

« Quand un État ou un parti prétend dicter à la science ses objets d'études ou les lois de son activité, quand il prétend exclure tel individu ou telle nation, quand il va jusqu'à arbitrer des controverses qui relèvent de l'expérience ou du raisonnement, il ne suffit pas d'évoquer, selon une formule banale, l'oppression des individus par la collectivité. Il s'agit de l'intervention illégitime d'une

---

<sup>70</sup> Depuis des années, il a formé des spécialistes locaux à la radioprotection, créé des Centres locaux de contrôle radiologique (CLCR) disséminés dans les régions contaminées de Biélorussie, ainsi que des laboratoires mobiles. Après avoir tenté de faire fermer l'Institut *Belrad*, les autorités lui retirent peu à peu la gestion de ces CLCR pour les confier à des instituts moins « indépendants », le ministère de la Santé tentant de monopoliser le contrôle radiologique de l'alimentation et de la population. Voir l'article de Solange FERNEX, « L'aide aux victimes de Tchernobyl et l'Institut « Belrad » à Minsk », in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 194-201].

<sup>71</sup> Andreï SAKHAROV est considéré comme le père de la bombe thermonucléaire soviétique, appelée encore bombe H.

collectivité politique dans l'activité d'une collectivité spirituelle, il s'agit, en d'autres termes, du totalitarisme, saisi à sa racine même » [*Ibid.* : 16]<sup>72</sup>.

Par ailleurs, des personnages comme BANDAJEVSKY et NESTERENKO invitent à réhabiliter le terme désormais quelque peu suranné de « savant » qu'utilisait Max WEBER, du moins si l'on s'accorde sur la distinction que Jean-Jacques SALOMON, dans *Science et politique*, avait proposé de faire entre « scientifiques » et « savants » et qui lui semble – comme à nous – trente ans plus tard, encore particulièrement pertinente :

« Les scientifiques se définissent professionnellement par une compétence, les “savants” par leur aptitude à dépasser le savoir technique en un engagement intellectuel et moral qui vise plus que la maîtrise d'une spécialité. Le savant est *une figure de la culture* : “il n'est pas seulement celui qui sait et fait la science, mais celui aussi qui la pense comme problème pour l'humanité” » [SALOMON, 1999 : 120].

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit Youri BANDAJEVSKY qui, en mars 2002, lançait depuis sa prison un appel aux scientifiques réunis à l'occasion d'un colloque sur « Les enjeux de la radioprotection »<sup>73</sup>, dans lequel il déclarait : « La vérité doit être entendue. Selon moi, là est la tâche principale des hommes qui ne sont pas indifférents au destin de l'humanité tout entière ». De ce point de vue, la distinction proposée par WEBER entre le domaine de la science et le domaine de la politique, que l'expérience de la Seconde Guerre mondiale et de l'utilisation de l'arme atomique a conduit à mettre en cause de façon radicale, semble résolument obsolète. Après Tchernobyl en effet, et à la lumière de l'engagement de ces savants biélorusses, on pourrait appliquer indifféremment à la science la définition que

---

<sup>72</sup> Marie-Hélène MANDRILLON [1989 : 11] cite les propos, tenus en 1989 lors d'une table ronde organisée à Paris sur « Le grand mensonge de Tchernobyl », de I. CHTCHERBAK (à l'époque responsable au sein du comité sur les problèmes écologiques et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles du Soviet suprême) : « Dans notre pays, la science et la médecine sont au service du système politique. C'est ce qui pouvait leur arriver de pire ».

<sup>73</sup> Paris, Assemblée Nationale, 28 mars 2002.

Hannah ARENDT [1995 : 67] donne de la politique : « un mal nécessaire à la conservation de l'humanité ».

### **2.2.3 Le corps médical face à la dégradation de la situation sanitaire**

À défaut d'admettre l'impact de la radioactivité sur la santé, hormis quelques pathologies très spécifiques, même les experts les plus obtus reconnaissent la dégradation générale de la situation sanitaire en Biélorussie, qu'ils attribuent à d'autres facteurs (psychologiques, socio-économiques, environnementaux...). Il est, là encore, difficile d'obtenir des données fiables sur l'évolution de la morbidité depuis l'accident en 1986, pour les mêmes raisons qui concourent à minimiser l'impact sanitaire de la catastrophe. Signalons que depuis 1985, la natalité a chuté considérablement puisqu'elle est passée de 17,5 ‰ à 9,1 ‰ en 2001, alors que dans le même temps la mortalité a augmenté de 9,2 ‰ à 13,5 ‰. Elle dépasse ainsi la natalité depuis 1993 et c'est l'existence même du pays qui est en péril, la population diminuant désormais de 40 000 personnes chaque année. Sans revenir sur la controverse évoquée précédemment, notons que les interprétations quant à l'aggravation dramatique de la situation sanitaire diffèrent radicalement et que les avocats des positions les plus alarmistes sont le plus souvent réduits à la clandestinité. Ces derniers ont établi la liste des changements observés dans la structure de la morbidité de la population des territoires contaminés, laquelle est particulièrement inquiétante<sup>74</sup>.

---

<sup>74</sup> Vassili NESTERENKO, avec deux collègues russe et ukrainien, font ainsi état de l'augmentation : du nombre de nouveaux-nés malades ou affaiblis ; du nombre d'altérations génétiques et de malformations ; du nombre de cancers ; de troubles du développement mental, neurologique et psychique ; des cas de maladies psychiatriques ; du nombre de maladies des organes de la circulation sanguine et du système lymphatique, des systèmes respiratoire et urinaire, de la peau, des glandes de sécrétion interne et des organes de la vue ; des troubles de la croissance des enfants. Ils mentionnent également l'altération de l'immunité, des problèmes de rétablissement anormalement long après la maladie, ainsi qu'un vieillissement prématuré. Voir D.M. GRODZINSKI, V.B. NESTERENKO, A.V. YABLOKOV, "Ni catastrophe, ni accident – simple incendie ?", 2002, texte

Deux entretiens réalisés lors de missions avec des responsables médicaux permettent d'étayer les constats les plus pessimistes, en l'absence de statistiques officielles fiables. Il s'agit de Mme BIELOOKAYA, médecin chef et responsable du service de diagnostic du Centre de médecine radiologique situé en banlieue de Minsk et spécialisé dans le traitement des « liquidateurs » et des habitants des territoires contaminés, ainsi que de M. KROUPNIK, directeur du Centre régional de diagnostic de Moguilev<sup>75</sup>. Voici ce que dit la première :

*« En ce qui concerne les pathologies, les études ont aujourd'hui montré que ceux qui ont été irradiés, sont plus sensibles aux maladies, aux produits chimiques et aussi aux produits d'alimentation qui ont été contaminés. Cependant, à part les malades de la glande thyroïde, les scientifiques internationaux généralement ne font pas de lien direct entre les autres pathologies et la catastrophe de Tchernobyl, même si un organisme irradié réagit complètement différemment non seulement aux infections courantes mais aussi aux irritants de type chimique et à tout autre facteur pathogène. C'est pourquoi les maladies ont énormément augmenté dans notre République, elles ont environ triplé, non seulement chez nous, mais aussi en Ukraine et dans les régions de Russie irradiées. [...] Il y a un autre problème qui se pose aujourd'hui, c'est celui des cas psychiatriques légers. Si auparavant, on reliait les cas de stress, de dépression, d'hypocondrie ou autres à ce qu'on appelait alors le "syndrome de Tchernobyl", soit aux répercussions psychologiques de la catastrophe sur les gens, c'est ce qu'on disait alors dans la presse, et on considérait que les irradiations n'avaient pas eu de répercussions sur le système nerveux central, aujourd'hui, tous les scientifiques sont d'accord pour dire que de telles irradiations ont eu un impact sur le système nerveux central, et que ce ne sont pas juste des conséquences psychologiques dues à la catastrophe, et aujourd'hui, dans de nombreux hôpitaux, les problèmes psychiatriques arrivent en tête des pathologies à traiter ».*

---

rédigé à l'issue de la publication d'un rapport de l'ONU en 2002 et disponible en ligne : [www.comite-bandajevsky.org/aprtcher\\_sant/CritiqueONU.rtf](http://www.comite-bandajevsky.org/aprtcher_sant/CritiqueONU.rtf).

<sup>75</sup> Avec celle de Gomel, la région de Moguilev est l'une des plus contaminées de Biélorussie. Voir carte en annexe.

Bien qu'elle se fourvoie, comme on a pu le voir, par rapport au supposé consensus des experts quant à l'influence des radiations sur le système nerveux, qui est loin d'être acquis, les informations données par cette femme, par ailleurs responsable d'une association d'aide aux victimes de la catastrophe, sont corroborées par son collègue de Moguilev, qui indique pour sa part :

*« Il convient de noter que dans les régions contaminées, les pathologies observées et imputées, selon nous, à la contamination par radionucléides suite à l'accident, soit l'apparition de radionucléides dans l'organisme, sont deux à trois fois, deux fois et demi plus fréquentes que dans les régions non contaminées. [...] En ce qui concerne les enfants qui sont pratiquement en bonne santé, nous en avons suivi environ 30 000 au cours des dernières années, j'insiste sur ce "pratiquement" en bonne santé, car ce sont des enfants vivant dans des conditions normales, qui vont à l'école, au jardin d'enfants, ou qui sont à la maison, eh bien, nous avons détecté chez eux énormément de maladies auxquelles leurs parents n'avaient pas accordé beaucoup d'importance. Ce sont essentiellement des maladies chroniques relevées sur environ la moitié des enfants observés. C'est pourquoi nous devons aujourd'hui consacrer beaucoup d'efforts au traitement des conséquences de Tchernobyl, non seulement au niveau de l'État, mais aussi au niveau médical, et ces conséquences n'ont pas diminué en nombre, bien au contraire, elles ne cessent aujourd'hui d'augmenter. Il est urgent que le monde médical trouve des réponses rapides à ces problèmes qui, je le répète, n'ont pas diminué, c'est ce que j'ai pu constater en tant que médecin ».*

S'il est fait ici état de problèmes de santé chez la moitié des enfants, d'autres informations évoquent des chiffres encore plus inquiétants, de l'ordre de 20 % seulement d'enfants qui seraient actuellement en bonne santé (1999), contre 85 % avant la catastrophe (1985)<sup>76</sup>.

---

<sup>76</sup> Voir V.B. NESTERENKO, "Situation radioécologique au Bélarus seize ans après la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl", *Op. cit.*

Loin des débats qui opposent les spécialistes au niveau national et international, et ne disposant pas des informations leur permettant d'avoir une vision globale de la situation sanitaire au niveau de la République et des régions contaminées, les professionnels locaux de santé sont confrontés au quotidien à la dégradation de l'état de santé des populations, que ce soit dans le cadre de leur pratique professionnelle ou qu'ils en fassent plus douloureusement l'expérience de façon plus intime, par les diverses pathologies dont eux-mêmes, ou leurs enfants, peuvent être affectés. Car les médecins, infirmières et autres représentants du corps médical sont *aussi* des habitants des territoires contaminés et sont confrontés, au même titre que tout un chacun dans ces régions, au risque radiologique, de la même façon qu'ils partagent les conditions de vie difficiles de ceux qu'ils reçoivent en consultation.

Si les centres médicaux régionaux et les cliniques spécialisées dans le traitement des irradiés sont relativement bien équipés, les infrastructures médicales des villes plus modestes et les dispensaires locaux sont globalement dans un état déplorable, notamment dans les territoires contaminés où une prise en charge médicale de qualité est particulièrement nécessaire. Vétusté des bâtiments, absence ou obsolescence des équipements, non-respect des normes sanitaires, manque cruel de médicaments<sup>77</sup>, insuffisance de personnels qualifiés, telles sont les principales caractéristiques du système de soins avec lesquelles doivent composer tant les professionnels que les patients. C'est essentiellement l'aide humanitaire qui, bien qu'insuffisante, permet l'amélioration des conditions de travail et de la prise en charge des malades, par l'apport de matériel et de médicaments. Et pour faire face à la pénurie de cadres, le ministère de la Santé, qui gère les affectations des personnels sous sa tutelle en leur octroyant un emploi et un logement, contraint les jeunes diplômés à exercer, au minimum une année, dans les territoires contaminés, pratique

---

<sup>77</sup> « Les problèmes sont toujours les mêmes, on manque par exemple de médicaments, il y a parfois des médicaments qu'on ne reçoit pas pendant des mois, des années, alors qu'on en a énormément besoin, on fait alors appel aux pharmacies qui nous aident souvent pour nous approvisionner. C'est clair qu'on a tout le temps des problèmes pour recevoir les médicaments » (un médecin hospitalier).

également mise en œuvre dans d'autres secteurs, comme l'enseignement, où la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. Ainsi, certains médecins sont contraints de vivre dans ces régions et d'y exercer leurs compétences, sous peine de se retrouver au chômage, l'État s'assurant le contrôle des existences et des flux migratoires en gardant la mainmise sur l'attribution des emplois et des logements. Si les jeunes diplômés font les frais de cette politique, leur affectation en zone contaminée correspondant rarement à leurs souhaits lorsqu'ils sont originaires de régions « propres » ou qu'ils sont habitués aux facilités – relatives – de la vie à Minsk, d'autres trouvent paradoxalement dans ces territoires une « terre d'asile », leur installation, encouragée par les autorités, permettant dans le même temps de combler un tant soit peu le déficit dramatique de cadres, notamment médicaux. En effet, suite à la dislocation du bloc soviétique, nombre de russophones installés depuis des années dans les Républiques de l'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, etc.) ont été jugés indésirables lorsque ces dernières sont devenues indépendantes au début des années quatre-vingt dix. Ces familles, privées de travail, obligées d'abandonner leurs biens et l'appartement ou la maison qu'elles occupaient, ont dû alors trouver refuge en Fédération de Russie ou dans une autre République russophone. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre elles se sont retrouvées dans les régions contaminées de Gomel et de Moguilev où l'État biélorusse leur proposait les trois éléments indispensables à la survie et à l'intégration : autorisation de résidence, emploi et logement. C'est notamment le cas d'une femme, médecin gynécologue, qui raconte de façon euphémisée comment elle et sa famille ont été « invitées » à quitter le Kazakhstan et se sont retrouvées à Kostiokovitchi :

*« J'ai déménagé ici parce que les russophones ont été invités à quitter le Kazakhstan. Je suis arrivée en Biélorussie parce que nous n'avons pas trouvé en Russie de travail, ni de logement, ce qui est une priorité. Je vis en Biélorussie depuis 1994, j'ai d'abord travaillé dans la région de Gomel, dans un petit hôpital communal. C'était une petite clinique qui ne me convenait pas au niveau de mes*

*qualifications professionnelles, c'est pourquoi j'ai cherché une autre place dans le même département, un travail où on me donnerait également un logement. Je vis et je travaille donc maintenant à Kostiokovitchi depuis février 1998 car on m'a proposé ici un emploi et un logement ».*

Les praticiens avec lesquels nous avons mené des entretiens approfondis et qui exercent dans ces conditions difficiles témoignent sans exception de cette dégradation de la situation sanitaire, sans pour autant être en mesure d'établir une corrélation avec l'accident et ses conséquences radiologiques qui ne reposerait pas seulement sur leur expérience et leur pratique professionnelles et, partant, sur leur intime conviction, laquelle peut aussi les amener à privilégier d'autres facteurs de risque. Notons que le district de Kostiokovitchi, où ont été interviewés ces représentants du corps médical dont nous citons les propos, ne compte pas parmi les districts les plus contaminés de Biélorussie. Plusieurs missions effectuées récemment dans trois districts particulièrement affectés par la catastrophe (Slavgorod, Tchetchersk, Braguin) et les informations recueillies en ces occasions nous ont permis de constater l'ampleur des problèmes auxquels ont à faire face les professionnels locaux, dont les extraits d'entretiens ci-après ne donnent qu'une vague idée et un aperçu partiel. Un médecin hospitalier évoque ainsi la situation des femmes enceintes :

*« Environ 80 % des femmes enceintes que nous suivons souffrent d'une pathologie. Ces dernières années, les pathologies constatées sont principalement des problèmes touchant la glande thyroïde, d'hyperplasie de degré 1 et 2. Environ 34 % des femmes ont de l'anémie. On constate également énormément de fausses couches, énormément de femmes sont hospitalisées pour leur permettre d'aller à terme. Les femmes ont aussi de plus en plus de difficultés à tomber enceintes. Par ailleurs, on observe une augmentation du nombre de fibromes utérins, d'environ 50 %. Si, avant, sur 13 000/14 000 femmes, seules 60 femmes avaient un fibrome des ovaires ou de l'utérus, aujourd'hui, ce nombre est passé à 100 ».*

Un médecin exerçant dans un autre établissement de la ville apporte quant à lui des éléments concernant les « liquidateurs » :

*« Les liquidateurs, c'est clair, sont aujourd'hui plus souvent malades que les autres, car du fait des fortes doses de radiations subies, leur système immunitaire est affaibli, ils sont plus susceptibles de tomber malades. [...] On ne peut pas dire qu'il y a une maladie en particulier qui va toucher tout le monde, on constate juste de manière générale un affaiblissement généralisé, ils sont malades plus souvent, ils peuvent avoir des maladies du sang, ils prennent froid facilement... »*

Citons encore cette femme, aide-soignante, qui évoque la situation des enfants et dont la pratique semble confirmer les inquiétudes que suscitent les travaux des chercheurs « dissidents », lorsqu'elle mentionne des pathologies qui *normalement* n'affectent pas des sujets aussi jeunes :

*« Les enfants actuellement hospitalisés souffrent de pneumonies, de bronchites... On accueille également, bien que notre service ne soit pas bien grand, on a en tout 25 lits, des enfants qui souffrent de pyélonéphrites<sup>78</sup>, de gastrites, de duodénites, de rhumatismes, quoi encore ? Les enfants hospitalisés ici ont entre 0 et 14 ans. [...] J'ai bien peur qu'à l'avenir, la situation ne s'améliore pas, cela va même empirer, on traite de plus en plus de maladies dues à Tchernobyl, les enfants sont de plus en plus malades dès la naissance, il y en a qui ont de terribles malformations en naissant, cela ne va pas s'améliorer, je regrette de le dire mais c'est la vérité. Les enfants souffrent énormément de maux de tête, de maux de ventre ».*

Le discours de cette femme gynécologue et « réfugiée », citée plus haut, est plus nuancé, voire contradictoire, concernant l'origine des maladies rencontrées, qu'elle attribue autant à la catastrophe de Tchernobyl qu'à d'autres facteurs environnementaux. Il est vrai que les pollutions agricole et industrielle, comme elle le souligne avec justesse, se combinent vraisemblablement avec la contamination radioactive pour générer un certain nombre de pathologies, d'autant qu'on connaît

---

<sup>78</sup> Infection du rein.

aujourd'hui les dégâts écologiques qu'a provoqués le productivisme soviétique en l'absence totale de prise en compte des préoccupations environnementales dans le cadre du développement des forces productives.

*« Les maladies sont en constante augmentation mais cela n'est pas dû uniquement à Tchernobyl, il faut prendre en compte un ensemble de facteurs, comme la qualité des produits alimentaires qui n'est pas toujours très bonne, la pollution de l'environnement autre que celle de Tchernobyl, l'utilisation dans l'agriculture de nombreux engrais chimiques, de pesticides, insecticides et autres, la présence d'industries polluantes comme l'usine de ciment que nous avons chez nous en banlieue et qui a aussi, vraisemblablement, sa part de responsabilité dans la hausse des maladies. Les causes sont multiples donc, les maladies augmentent, c'est clair, chez les enfants comme chez les adultes. Elles sont loin de diminuer. [...] Les enfants et les adultes sont touchés par les maladies de la glande thyroïde et les maladies du sang, mais aussi par d'autres maladies au niveau de l'estomac, des poumons, des intestins, il est probable que toutes ces maladies soient liées à l'accident de Tchernobyl ».*

On pourrait poursuivre là encore l'énumération des maladies auxquelles sont confrontés ces professionnels dans leur pratique quotidienne de la médecine, et faire état de l'impuissance dans laquelle ils sont d'établir un quelconque lien objectif entre l'accroissement *réel* des cas pathologiques et le problème de la contamination. Loin d'être sans intérêt, l'expérience et les témoignages de ces praticiens de terrain permettent tout d'abord de s'interroger sur la validité de théories qui attribuent au stress l'existence de problèmes rhumatismaux, rénaux et autres chez des enfants. Aucun de ces professionnels locaux interrogés n'a d'ailleurs mentionné une possible origine psychosomatique des maladies. On peut par ailleurs faire l'hypothèse que cette incapacité à déterminer l'origine des maladies autrement que par des présomptions, relève en partie de causes structurelles. Certains éléments permettent en effet de penser que c'est de manière tout à fait délibérée que des informations essentielles ne sont pas portées à la connaissance de ceux qui sont, les premiers,

confrontés à la dégradation de la situation sanitaire. Ainsi, comment expliquer que les médecins ne disposent pas des données anthropogammamétriques concernant leurs patients, lesquelles leur permettraient à tout le moins d'établir une corrélation entre la pathologie rencontrée et la charge corporelle de la personne chez qui cette pathologie se manifeste ?<sup>79</sup>. C'est qu'en dissociant le contrôle radiologique du système de soins, les autorités interdisent par là même au corps médical d'établir un lien entre l'ingestion de produits contaminés et la survenue de maladies. Or, c'est précisément en faisant un tel rapprochement que Youri BANDAJEVSKY a pu obtenir ses résultats novateurs...

En l'absence d'éléments tangibles leur permettant d'étayer leurs présomptions, et au regard de la diversité des pathologies auxquelles ils sont confrontés, les médecins sont bien embarrassés pour délivrer des messages de prévention à l'attention de la population des territoires contaminés. Quand bien même sont-ils convaincus que la radioactivité est la cause principale de tous ces maux, et ce malgré les messages opposés que diffuse leur ministère de tutelle, il leur faut encore parvenir à convaincre les habitants qui, pour bien des raisons qui seront développées par la suite, sont pour la plupart peu enclins à prêter l'oreille aux discours les incitant à se protéger de la contamination, mais globalement plutôt suspicieux vis-à-vis de l'institution médicale, pour des raisons historiques relatives à la gestion post-accidentelle dont il sera question dans le chapitre qui suit.

Il pourra paraître surprenant que tant d'importance soit ici accordée à la dimension sanitaire des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. En effet, les sociologues ne devraient-ils pas se cantonner à la dimension proprement sociale de la situation post-accidentelle et laisser aux spécialistes compétents (médecins,

---

<sup>79</sup> L'anthropogammamétrie est la mesure, très facile et très rapide à effectuer grâce à un appareillage spécifique, de la quantité de radioéléments présents dans l'organisme d'un individu, c'est-à-dire la mesure de sa *charge corporelle* à un moment donné. Elle est exprimée en becquerels par kilogramme (Bq/kg).

épidémiologistes, spécialistes en radioprotection, etc.) le soin de rendre compte des effets de la tragédie qui concernent leurs spécialités respectives ? Toutefois, ce découpage de la réalité n'est compréhensible et ne se justifie qu'en référence aux clivages instaurés entre les différentes disciplines, à la division du travail entre les chercheurs et à la spécialisation du travail scientifique. Cependant, la distinction ainsi opérée s'avère beaucoup plus délicate et sans réel fondement pour les « victimes de Tchernobyl », les habitants des territoires contaminés qui subissent *en bloc* ces conséquences dans leurs multiples dimensions : le territoire dans lequel ils vivent est contaminé, leur santé et celle de leurs enfants est atteinte ou menacée, leurs repères spatiaux et temporels sont bouleversés, et aux problèmes psychologiques – stress et anxiété – qu'ils éprouvent s'ajoute l'accumulation des pénuries liée à la crise sociale, politique et économique que traverse la Biélorussie. Max WEBER voyait dans la spécialisation la caractéristique majeure de la science moderne, celle-ci contraignant le savant à se mettre des « œillères », condition de la *durabilité* de son travail.

« Tous les travaux qui empiètent sur les spécialités voisines – nous autres économistes devons passer par-là de temps à autre et cela arrive constamment et nécessairement aux sociologues – portent la marque d'une certaine résignation : nous pouvons à la rigueur poser aux spécialistes des disciplines voisines des *questions* utiles qu'ils n'auraient pas vues si facilement en partant de leur propre point de vue, mais en contrepartie notre travail personnel restera inévitablement incomplet » [WEBER, 1959 : 62].

Acceptant de nous *résigner à l'incomplétude*, ce détour n'en apparaît pas moins nécessaire et justifié dès lors qu'on cherche à saisir les enjeux de la problématique post-accidentelle et à appréhender la complexité de cette *réalité historique* produite par la catastrophe.

## **2.3 La problématique post-accidentelle : de la « liquidation » des conséquences à la réhabilitation des conditions de vie**

### **2.3.1 La gestion soviétique de l'accident : le pouvoir en situation extrême<sup>80</sup>**

Sans exposer dans le détail la façon dont les autorités soviétiques ont tenté de « gérer » la catastrophe, la compréhension de la problématique post-accidentelle et de son évolution dans la durée nécessite de revenir, ne serait-ce que succinctement, sur ces années où, de 1986 à 1990, la gestion des conséquences de l'accident a été prise en charge, dans le cadre d'une approche extrêmement centralisée, par le pouvoir soviétique alors en place<sup>81</sup>, avant d'être assumée par chacune des Républiques affectées après la dislocation de l'URSS. De nombreux témoignages, dont seulement certains ont été publiés – notamment dans les pays occidentaux – ont permis de mesurer l'ampleur du mensonge et de la désinformation qui ont caractérisé cette première période de la gestion post-accidentelle, elle-même dissociable en plusieurs phases liées à l'évolution du contexte politique en ces temps de transition.

#### **2.3.1.1 1986-1989 : le temps du secret**

La première phase porte le sceau du secret, dont on apprendra bien plus tard qu'il a également entouré bon nombre d'accidents ou d'incidents survenus dans des

---

<sup>80</sup> *Le pouvoir en situation extrême* est le titre d'un ouvrage de Claude GILBERT [1992].

<sup>81</sup> Plusieurs publications ont, au début des années quatre-vingt dix, abordé cette question, selon des perspectives variées. Voir en particulier MEDVEDEV [1990], STRAZZULLA, ZERBIB [1991], *Sous l'épaisseur de la nuit* [1993], BELBÉOCH [1993], YAROKHINSKAYA [1993 (1991)], et un peu plus récemment, dans le cadre d'une analyse de la presse russe par rapport à la catastrophe de Tchernobyl : MONTAUBRIE [1996].

installations nucléaires civiles ou militaires depuis les années cinquante<sup>82</sup>. Plus généralement, le secret sur les données concernant l'environnement avait été imposé dès 1964 par KHROUCHTCHEV, avant sa destitution [MANDRILLON, 1989 : 3], ce qui permit pendant longtemps de masquer le désastre écologique qu'a pu être le socialisme soviétique. Dans son ouvrage intitulé *La vérité sur Tchernobyl*, l'ingénieur soviétique Grigori MEDVEDEV [1990] évoque même l'existence d'un décret, promulgué le 19 mai 1985 par le ministre de l'Énergie, qui interdisait toute information relative à un accident nucléaire :

« Les informations concernant les effets néfastes (champs électromagnétiques, irradiation, pollution de l'atmosphère, des cours d'eau et du sol) des installations énergétiques sur le personnel, la population et l'environnement ne se prêtent pas à une diffusion générale à la radio, dans la presse et à la télévision ».

Malgré cela, la gravité de l'accident de Tchernobyl a contraint les autorités à le dévoiler, même si elles se sont employées à en minimiser la portée, en gardant d'abord le silence pendant plusieurs jours, puis en diffusant des informations rassurantes, comme celle-ci publiée par voie de presse une dizaine de jours après l'explosion :

« La situation radioactive continue de s'améliorer ; dans la région attenante à la centrale le niveau de radiation est légèrement supérieur à la normale mais il ne présente aucun danger pour la santé de la population » [MONTAUBRIE, 1996 : 28].

Le responsable des problèmes liés à Tchernobyl au sein du Comité exécutif du district de Kostiokovitchi évoque ainsi les mesures prises pendant les premières semaines par les autorités au niveau local :

« Nous avons commencé à mettre en place des mesures afin de protéger la population des radiations dès le 30 avril 1986, soit dès que nous avons été

---

<sup>82</sup> Sur ce point, voir notamment l'article sur "Les accidents nucléaires en URSS", *Encyclopedia Universalis*.

*informés de l'accident. La première chose que nous avons faite, c'est de prendre des mesures des radiations et d'informer toutes les heures les autorités locales, la deuxième mesure prise concernait la protection des populations contre l'action des produits alimentaires contaminés, la troisième mesure concernait la protection des enfants contre les radiations. À la mi-mai, nous avons déjà fait des prélèvements du niveau de radiations dans tout le district et 45 communes ont été placées sous contrôle strict où les enfants ont été déplacés afin de les protéger des radiations. Nous avons donc mis en place dans les zones du district, non contaminées par les radionucléides, des centres de soins pour les enfants des zones contaminées. Par ailleurs, en ce qui concerne les produits alimentaires, nous avons mis en place des laboratoires de contrôle. Il s'est avéré que le lait était le produit le plus largement utilisé et le plus contaminé. C'est pourquoi la première mesure que nous avons prise a été de contrôler toutes les laiteries pour vérifier la contamination aux radionucléides. Nous nous sommes aperçus alors qu'aucune laiterie ne produisait de lait non contaminé dans le district, nous avons alors pris contact avec le district de Khotimski qui nous a fourni du lait pour les populations de notre district. Puis, il a fallu, de manière tout aussi prioritaire, s'occuper du problème de la contamination des eaux potables par les radionucléides. En effet, dans notre district, plusieurs communes ne disposaient pas d'un réseau public d'eau potable et utilisaient des puits pour avoir de l'eau. C'est pourquoi nous avons fourni un gros travail pour fermer de manière hermétique ces puits. Vous savez, je pense, que nous n'avons pas mis un ou deux jours à traiter l'accident mais environ un mois au cours duquel des poussières radioactives se sont échappées. Ce qui fait que pendant toute cette période, nous avons eu des poussières et des retombées radioactives ».*

Un instituteur qui vit et travaille à quelques kilomètres de Kostiokovitchi, dans le village contaminé de Biélaia Dubrova, évoque à son tour ces semaines pendant lesquelles la population a été maintenue dans l'ignorance totale de ce qui s'était produit à Tchernobyl :

*« Nous avons appris l'accident à la centrale nucléaire en lisant la presse, deux semaines après la catastrophe. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai, le jour de la fête du travail, tout le monde était dans la rue, c'était la fête, des politiciens sont venus faire des discours mais personne ne nous a dit qu'il y avait eu cette catastrophe qui avait touché non seulement la Biélorussie, mais aussi la Russie et l'Ukraine. C'est seulement deux ou trois semaines après que nos dirigeants ont pris conscience de la gravité de l'accident et qu'ils ont évacué d'urgence les écoles et les jardins d'enfants vers des zones non contaminées. La population ne connaissait pas les conséquences possibles d'un tel accident, conséquences qui se font toujours sentir aujourd'hui, et les gens n'y accordaient pas beaucoup d'importance ».*

C'est selon une véritable *logique de guerre* – à laquelle des générations de Soviétiques avaient été conditionnées – que les interventions ont été engagées dans un premier temps, l'armée et la défense civile étant massivement mobilisées pour venir à bout de l'incendie du réacteur et évacuer les habitants les plus proches de la centrale, soit 135 000 personnes. Un des « liquidateurs » que nous avons interrogés évoque cette phase de mobilisation générale à laquelle il a participé :

*« Vous comprenez, à l'époque de l'Union soviétique, c'était considéré comme un acte de vaillance. D'abord, il s'agissait d'aider des gens, et ça, je ne pouvais pas, moralement, le refuser. On nous a réveillés à quatre heures du matin pour nous dire d'y aller et je suis parti. Aujourd'hui, peut-être que j'aurais agi différemment, mais à l'époque, je me disais que c'était pour aider les gens. Il fallait bien aller les aider ».*

Mikhaïl GORBATCHEV, revenant dans un ouvrage récent sur cette période où il exerçait les plus hautes responsabilités, témoigne de l'état d'esprit qui prévalait à l'époque et rend hommage aux centaines de milliers de personnes qui ont sacrifié,

sur ses ordres et en *méconnaissance de cause*, leur vie ou leur avenir pour limiter l'ampleur du désastre<sup>83</sup> :

« Aussi avons-nous jeté dans la bataille contre l'incendie (pendant lequel l'émission de matières fissiles dans l'atmosphère continuait) des forces gigantesques : des dizaines de milliers de soldats, de pompiers, de mineurs furent appelés à travailler dans des conditions extrêmes. Les doses de rayonnement étaient si fortes que, même en établissant des relais à intervalles de quelques minutes, beaucoup de "liquidateurs" furent gravement irradiés et victimes, plus tard, de maladies qui se révélèrent souvent mortelles. Ensuite, durant de nombreux mois, des milliers de ces liquidateurs s'employèrent à décontaminer la zone de Tchernobyl. Honneur à ceux qui travaillèrent avec abnégation, sachant leur vie et leur santé menacées. Ils sont de véritables héros du temps présent ! »<sup>84</sup> [GORBATCHEV, 2002 : 27-28].

Cet hommage tardif rendu ici aux « liquidateurs » contraste avec l'indifférence dans laquelle meurent ou agonisent depuis, silencieusement, dans les hôpitaux, ces héros *malgré eux* – les premiers mais sûrement aussi les derniers de l'*âge atomique* – qui ont même parfois fait l'objet d'un certain ostracisme. Rejetés ou oubliés, ils sont par ailleurs très nombreux à s'être déjà suicidés, épargnant ainsi aux experts le soin d'attribuer leur mort aux conséquences de leur irradiation. Mais GORBATCHEV, qui fonda dans le courant des années quatre-vingt dix l'association *Green Cross International* et qui se consacre désormais à promouvoir l'écologie, la paix et la démocratie, se refuse toujours, plus de quinze ans après l'accident, à reconnaître sa responsabilité dans la dissimulation de la vérité, laquelle a pourtant

---

<sup>83</sup> GORBATCHEV rapporte dans son livre que les experts redoutaient que la fusion du cœur du réacteur ne provoque une réaction thermonucléaire qui aurait provoqué une explosion équivalente à plusieurs dizaines de bombes comme *Little Boy*. Cette version est confirmée par le physicien Vassili NESTERENKO et par d'autres scientifiques.

<sup>84</sup> « Ne mentionnez pas trop les miracles de l'héroïsme soviétique. Bien sûr, il y en a eu quelques-uns. Mais avant tout, ce que l'on voyait, c'était l'incurie et le désordre. Et après seulement, les miracles. [...] Nous, on nous jetait comme du sable sur le réacteur... Chaque jour, dans le journal mural, baptisé *Journal de combat*, on écrivait : "Les gens travaillent avec courage et abnégation", "Nous tiendrons et nous vaincrons !"... Pour cet exploit, j'ai reçu mille roubles et un diplôme d'honneur... ». Témoignage d'un « liquidateur », cité par Svetlana ALEXIEVITCH [1998 (1997) : 86-87].

considérablement contribué à alourdir le bilan sanitaire de la catastrophe<sup>85</sup>. Tout au plus évoque-t-il subrepticement, au détour d'une page, « une étonnante expérience » que mène aujourd'hui Vassili NESTERENKO en faisant de la prophylaxie dans les territoires contaminés de Biélorussie...

La journaliste ukrainienne Alla YAROCHINSKAYA, originaire des territoires contaminés et qui devint en 1989 députée du Soviet suprême puis fut membre d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences de la catastrophe, a pu prouver, en ayant eu accès à des documents secrets<sup>86</sup>, la gravité et l'ampleur des mensonges proférés par les autorités en 1986 et la stratégie d'occultation de la catastrophe qu'elles ont mise en œuvre. Dans la presse d'abord, puis dans un livre, elle fut amenée à porter un jugement très sévère sur la façon dont le pouvoir soviétique avait agi alors :

« En lisant ces documents uniques, j'ai pensé que l'isotope le plus dangereux qui s'était échappé de la gueule du réacteur ne figurait pas dans la table de Mendeleïev. C'était le "mensonge-86". Un mensonge aussi global que la catastrophe elle-même. [...] Ces nouveaux documents secrets révèlent des vérités anciennes : à chaque fois, pour se maintenir, le Système doit immanquablement faire le mal et dissimuler ses actes. [...] Tchernobyl, la mort lente par la radioactivité, fait partie de cette même liste de crimes du Système contre son propre peuple, massacré de façon méthodique pendant des décennies, semblable à la Gorgone mythique,

---

<sup>85</sup> « Quoi qu'on puisse dire, voici quelle est la vérité : mes collaborateurs et moi-même avons décidé, dès le premier jour, de publier toutes les données concernant la catastrophe, à mesure que nous les recevions » [GORBATCHEV, 2002 : 29]. Le chantre de la « transparence » ne semble pas prêt à faire son *mea culpa* de ce point de vue.

<sup>86</sup> Il s'agit notamment des comptes-rendus des réunions du « Groupe opérationnel du Bureau politique pour les questions liées à la liquidation des suites de l'accident de Tchernobyl » créé juste après l'accident. Elle a pu, lors de sa députation, obtenir – non sans risques – une copie de ces documents qu'elle a toujours en sa possession et dont elle a publié une partie dans l'édition russe de son ouvrage *Tchernobyl, vérité interdite* [1993]. L'édition française n'a pas repris les annexes de l'édition russe publiée à Moscou en 1991.

Méduse, qui dévorait ses enfants »<sup>87</sup> [YAROUCHINSKAYA, 1993 (1991) : 128 ; 137-138].

Grigori MEDVEDEV, qui était à l'époque de l'accident sous-directeur à la Direction générale de la construction des centrales nucléaires au ministère de l'Énergie de l'URSS, partage totalement ce point de vue, affirmant que « Tchernobyl, c'est la continuation du génocide au moyen des radiations. Le génocide a été causé par les mensonges, par la négation du danger » [MEDVEDEV, 1995 : 223]. Ainsi, alors même qu'émergeait dans les années quatre-vingt une nouvelle génération qui n'avait pas connu les pires moments des répressions staliniennes, la guerre, le déracinement et les privations, c'est une nouvelle forme de guerre<sup>88</sup> – *sans ennemi*, l'exil pour certains au travers des mesures d'évacuation mais surtout, pour la plupart, une forme inédite de déracinement<sup>89</sup> – *sans déplacement*, ainsi que de nouvelles restrictions que celle-ci allait devoir endurer à partir de 1986.

Si on sait aujourd'hui que le sacrifice des « liquidateurs » a vraisemblablement permis d'éviter une seconde explosion dont les effets auraient pu être encore plus dévastateurs, on sait également que bon nombre d'entre eux ont risqué leur vie et leur santé alors que les tâches qu'ils avaient à accomplir étaient d'une efficacité très relative pour juguler l'impact de la catastrophe. Désarmées face à cet événement inédit, les autorités, en s'inscrivant dans les cadres définis pour faire face à une situation de guerre, ont envoyé les troupes combattre un ennemi invisible dans une bataille dont les « héros » furent également les vaincus. Comme l'a déclaré le président du Conseil des Ministres de Biélorussie en 1989, « le djinn radioactif ne

---

<sup>87</sup> Ironie du sort et des trajectoires biographiques, Alla YAROUCHINSKAYA est aujourd'hui conseillère de Mikhaïl GORBATCHEV et continue son combat pour la vérité et l'aide aux victimes de la catastrophe...

<sup>88</sup> Évoquant le destin tragique des « liquidateurs », un académicien russe dira en 1993 : « Ces dizaines de milliers de personnes sont les victimes d'une guerre : celle que les atomistes ont développé contre leur propre peuple », cité par MONTAUBRIE [1996 : 136].

<sup>89</sup> Sur ce point, voir LEMARCHAND [2002 : 163 *sq.*].

pouvait pas être remis dans sa bouteille »<sup>90</sup>. L'inanité de bien des efforts demandés suscite l'amertume de ceux dont le sacrifice aurait pu être évité et qui luttent aujourd'hui contre la maladie comme ils ont combattu, à l'époque, la radioactivité. Les quelques « liquidateurs » que nous avons interviewés, tous souffrants et reconnus par l'État comme des « invalides de Tchernobyl », rendent compte des actions souvent vaines et dérisoires qu'ils furent amenés à réaliser et qui ont fait d'eux des hommes brisés, physiquement et psychiquement marqués à jamais.

*« J'ai pris part à la liquidation de l'accident de Tchernobyl, j'ai aidé à évacuer les populations, on essayait de faire en sorte que les objets contaminés ne sortent pas d'une zone délimitée, on protégeait la zone par des barbelés, dans la zone des dix kilomètres et la zone des trente kilomètres, voilà ».*

*« Moi, en tant que liquidateur, je participais à la désactivation, on enlevait les plantes dans les cours, on lavait les immeubles dans les villages évacués, puis on nous a dit que tout ça, ça ne servait à rien parce que les gens avaient été évacués, parce que les poussières radioactives s'étaient de toutes façons répandues aux territoires voisins... C'étaient les mesures de désactivation en 1986. Jusqu'en 1990, je n'ai eu aucun problème puis ma santé s'est mise à se dégrader progressivement... »*

*« En 1986, j'ai dû participer à la liquidation de l'accident de Tchernobyl en tant que président du Conseil agricole, j'ai dû être témoin du malheur, des larmes des populations, les premiers jours, les premières semaines et même après. [...] En un mot, c'est terrible, tout ce que nous avons vu, tout ce que nous avons ressenti, cela restera gravé en nous pour longtemps. C'est pour ça qu'on veut espérer et croire que nous nous débarrasserons bientôt de ce drame, de cette douleur, de cette calamité... [Silence] Le travail de liquidateur était dur, on a été, comme je vous l'ai dit, témoin de tout, je le répète, nous avons tout vu pendant ces premiers jours, ces premiers mois, l'évacuation des gens, des enfants surtout, vers des zones non contaminées. Des mesures sont prises aujourd'hui pour tenter de nous venir en aide,*

---

<sup>90</sup> M.-V. KOVALEV, cité par BELBÉOCH R. [2001 : 12].

*de nous soigner, parce qu'on a tout fait alors pour aider les gens... Le liquidateur aujourd'hui... est aujourd'hui obligé de se faire soigner... En un mot, c'est dur de parler de ça et nous espérons que tout va aller mieux, que tout reviendra à la normale ».*

*« Je travaillais au début comme chauffeur, au PMK, l'organisme de construction, on était réveillés à quatre heures du matin pour aller évacuer des gens. Il fallait évacuer d'urgence les populations vivant dans la zone des trente kilomètres, le PMK était mobilisé dans ce but, et moi, en tant que chauffeur, j'ai participé à l'évacuation et je n'ai donc pas été, en ce sens, épargné. On a mobilisé en premier lieu les chauffeurs de semi-remorques et ceux qui avaient le permis de conduire afin d'évacuer les habitants et le bétail de la zone des trente kilomètres. Une fois cette zone évacuée, on nous a dit qu'on pouvait rester vivre dans les régions voisines. Puis, on a construit des maisons, je travaillais comme ouvrier sur une bétonneuse pour construire des maisons pour les personnes évacuées dans la région de Khoïniky. Puis, on nous a dit que cette région était également contaminée, les chantiers ont été arrêtés, on nous a transférés dans une autre région près de Gomel. Voilà comment ça s'est passé. Vous voulez que je vous dise franchement ? Quand on est allés dans les zones contaminées, on avait alors des camions donnés par l'organisation, on était accompagnés par des miliciens, on ne connaissait pas alors vraiment le danger, d'abord parce qu'on n'était pas spécialistes des rayons, des curies, tout ça... Moi, je n'ai pas fait d'études supérieures, on nous a alors donné, en arrivant dans les zones, des anciens uniformes de l'armée. Puis, à la sortie des zones, il y a tout de suite eu une procédure de désactivation dans les voitures, puis, on est allés au centre administratif de Narovlia, on a pris un bain et on nous a pris nos uniformes, je m'en souviens très bien. Cela s'est passé comme ça. On nous a pris nos uniformes, je ne sais pas ce qu'ils en ont fait, s'ils les ont brûlés ou s'ils les ont refilés à quelqu'un d'autre. Tout s'est donc passé comme ça : il y a eu la désactivation dans les voitures, puis on est arrivés, on a pris un bain, on s'est entièrement changés et on a repris nos vêtements civils. C'est seulement après qu'on nous a dit que Narovlia était aussi contaminée, au début, on ne le savait pas ».*

Il apparaît clairement, au travers de ces témoignages de « liquidateurs », que bien peu savaient ce qui les attendait et le danger auquel ils allaient être confrontés.

Et bien peu sauront au bout du compte quelles doses ils auront reçues, et ce que cela signifiait du point de vue de leur santé future. Enrôlés dans cette « drôle » de guerre, on les aura trompés sur la nature de l'ennemi et du combat à mener sur un « front » invisible contenu – symboliquement seulement – à l'intérieur de la zone des trente kilomètres définie arbitrairement autour de la centrale<sup>91</sup>.

Le processus, engagé par les autorités soviétiques, de « liquidation » des conséquences de l'accident présente donc toutes les caractéristiques d'une situation de guerre. De la lutte contre l'incendie à la « désactivation »<sup>92</sup> des territoires, en passant par l'évacuation des populations et la construction du sarcophage, toutes les actions engagées lors de la gestion accidentelle visaient à vaincre l'adversité, à contenir – sinon à éradiquer – le « mal » qui s'était toutefois déjà répandu sur de vastes territoires, bien au-delà de ce que laissaient entendre les responsables politiques soucieux de faire croire que la situation était maîtrisée. Cette prise en charge initiale de l'accident confirme une tendance récurrente en situation de crise qui amène les acteurs à externaliser la cause de l'accident et à considérer la menace comme une agression extérieure aux collectivités concernées. Ainsi, c'est par l'appel à la mobilisation générale que les autorités entendent combattre un agent menaçant extérieur, considéré comme une figure de l'ennemi qui met en péril le corps social. Cette approche classique des situations post-accidentelles relève autant des acteurs engagés dans ce type de situations que des analyses qu'ont pu en proposer des chercheurs en sciences humaines qui ont participé, notamment dans le cadre d'une

---

<sup>91</sup> « Avant notre retour définitif à la maison, nous avons été convoqués à tour de rôle par un collaborateur du KGB qui nous a conseillé instamment de ne jamais raconter à personne ce que nous avons vu. Lorsque je suis rentré d'Afghanistan, je savais que j'allais vivre. Mais Tchernobyl, c'était le contraire : cela ne tuerait qu'après notre départ... » [n.s.]. Témoignage d'un « liquidateur », cité par Svetlana ALEXIEVITCH [1998 (1997) : 85].

<sup>92</sup> « *Les premières années, on a envoyé des détachements militaires pour procéder à la désactivation des zones contaminées, soit essentiellement dans les écoles, les jardins d'enfants. Il s'agissait d'enlever la couche supérieure du sol, de la terre qui contenait des radionucléides, afin d'empêcher la propagation de poussières radioactives dans l'air ; on a également goudronné les routes dans les communes contaminées et entre les villages. Ce sont donc des mesures de désactivation visant à réduire les radiations* » [Responsable des problèmes liés à Tchernobyl au comité exécutif du district de Kostiovitchi].

sociologie des désastres, de ce processus qui conduit à identifier la menace à un agent complètement extérieur et en dehors de toute référence à la notion de vulnérabilité. Ce n'est que dans le courant des années quatre-vingt que de nombreux travaux s'attacheront à considérer les désastres davantage comme des « actualisations de vulnérabilités socio-structurelles » invitant à appréhender ces situations comme des « crises sans ennemi » [GILBERT, 1992], produites de façon endogène par les sociétés modernes.

Cette logique initiale, selon laquelle a été organisée la réponse du pouvoir soviétique à l'accident de Tchernobyl en 1986, a été déterminante au regard de la problématique post-accidentelle. Très vite en effet, elle a conduit, en l'absence d'ennemi clairement identifiable, à un processus de désignation de boucs émissaires. Ainsi, dans son allocution télévisée du 14 mai 1986, Mikhaïl GORBATCHEV mettait en cause les pays occidentaux et la façon dont l'information y avait été traitée<sup>93</sup>, les accusant d'avoir mené « une campagne anti-soviétique virulente ». Un peu plus tard, ce furent les dirigeants et le personnel de la centrale qui firent les frais de cette recherche de responsables. Six d'entre eux furent traduits en justice et condamnés en 1987 à des peines allant jusqu'à dix ans de détention, alors qu'était éludée dans le même temps la question des responsabilités politiques.

L'accusation de « radiophobie » portée à l'encontre de la population s'inscrit dans cette même logique. En effet, de 1986 à 1989, la rétention de l'information ne souffrit aucune entorse et le discours officiel fut uniformément à la « normalisation » de la situation. Dans ce contexte de dénégation massive des conséquences radiologiques de l'accident, tous les maux dont se plaignirent les personnes qui habitaient – *sans le savoir* – des territoires contaminés ou qui avaient participé aux travaux de « liquidation » des conséquences de l'accident furent attribués à cette nouvelle notion forgée pour l'occasion par l'académicien soviétique Leonid ILINE et

---

<sup>93</sup> Sur ce point, voir STRAZZULA, ZERBIB [1991].

qui fit son apparition dès le début de l'année 1988. Ce dernier en donna une définition dans un ouvrage publié à Moscou un an plus tard :

« Il est regrettable qu'un tel état d'esprit se soit manifesté dans une partie de la population. Ces gens vivent dans l'attente permanente de dommages infligés à leur santé par la radioactivité, non pas à cause d'une dose particulière mais simplement à cause de la radioactivité en général. Cet état d'esprit, je l'ai désigné sous le nom de "radiophobie" : c'est une peur du rayonnement ionisant dénuée de tout fondement »<sup>94</sup> [n.s.].

À partir de ce moment et pendant de nombreuses années, la plupart des pathologies seront attribuées à ce syndrome d'un genre nouveau, qui n'est toutefois pas sans faire écho aux « questions de santé mentale » qui préoccupaient les experts dans les années cinquante, comme on l'a vu précédemment. Les experts occidentaux ont d'ailleurs rapidement abondé dans le sens de leurs collègues soviétiques et ont largement concouru au succès et à la pérennisation de la notion de « radiophobie »<sup>95</sup>, qui permettait à la fois au pouvoir soviétique de justifier que les mesures nécessaires ne fussent pas prises et aux défenseurs du nucléaire de disculper cette industrie pour favoriser une psychiatrisation des problèmes de santé publique liés à l'accident. C'est dans cette perspective que furent créés par l'UNESCO, au début des années quatre-vingt dix, neuf *Centres communautaires de réhabilitation psychologique* – trois pour chacune

---

<sup>94</sup> Cité dans *Sous l'épaisseur de la nuit* [1993 : 99].

<sup>95</sup> Sept médecins français, dont Bernard KOUCHNER, ont cosigné un article en 1991 dans lequel ils reprenaient ce concept, dont ils donnaient la définition suivante : « Il s'agit d'un état chronique d'angoisse et de stress, décrit dans les populations mêlées à l'accident et responsable de douleurs erratiques, de troubles du comportement, d'insomnie, de difficultés scolaires. Des symptômes plus ou moins graves de radiophobie s'observent actuellement chez la majorité des enfants et sont entretenus par l'anxiété de leurs parents. Ils sont liés au traumatisme causé par l'accident (modification du mode de vie, inquiétude sur les risques encourus), à des perturbations dans l'alimentation (sous-nutrition, carences alimentaires) et surtout à une perte totale de confiance des populations dans les autorités soviétiques. Cette perte de confiance est liée à l'incohérence des propos tenus et au manque d'information », *La revue du praticien*, n°20, juin 1991.

des Républiques, structures chargées d'aider à la résolution des problèmes « psychologiques » posés par la vie en territoire contaminé<sup>96</sup>.

Le terme de « radiophobie » a toutefois rapidement fait l'objet d'un rejet massif des populations, lesquelles ont revendiqué la légitimité de leurs inquiétudes et refusé d'admettre l'origine psychosomatique de leurs maladies<sup>97</sup>, soutenues en cela par quelques scientifiques, à l'instar de cet académicien biélorusse qui déclarait :

« Quand on me parle de radiophobie, je réponds : - Nos vaches biélorusses ne lisent pas les journaux et elles aussi tombent malades. Un spécialiste occidental m'expliquait savamment que les faibles doses de radiations étaient bonnes pour la santé, que tous ces troubles s'expliquaient par l'autosuggestion. Je lui ai dit : - Croyez-vous que nos animaux meurent de stress ? »<sup>98</sup>.

### **2.3.1.2 1989-1990 : de l'accident à la catastrophe**

Ce refus a été d'autant plus déterminé que les habitants ont commencé à disposer, à partir de 1989, d'informations relatives à la contamination de leur environnement et ont pu par là même commencer à prendre conscience de l'ignorance dans laquelle ils avaient été délibérément maintenus pendant plusieurs années. Les premières cartes de contamination furent en effet publiées dans la *Pravda* en mars 1989, soit trois ans après l'accident. C'est à cette époque également

---

<sup>96</sup> Impliquée dans le travail mené au sein de ces centres, la psychosociologue Marie-Thérèse NEUILLY s'est interrogée sur leurs finalités et les ambiguïtés des objectifs affichés : « La philosophie affichée de faire que chacun prenne en main son destin n'est-elle pas un leurre sur cette terre qu'il vaudrait peut-être mieux quitter pour survivre ? Si la santé des enfants inspire de tels soucis, comment continuer là, ou pourquoi ? », in : NEUILLY (dir.) [1996 : 26].

<sup>97</sup> Le même phénomène a été observé à Hiroshima lorsque, quelques années après l'explosion, de nombreuses pathologies se sont développées parmi les survivants. « Ce n'était pas en raison de quelque humeur noire ou même d'une "névrose" due à la bombe atomique – ainsi que l'affirmaient leurs concitoyens – que les survivants se plaignaient sans cesse "d'avoir mal dans tout le corps" comme si "le diable avait enfoncé ses griffes dans chacun de leurs organes". Plus encore que par leur état peut-être, ils étaient tourmentés par le fait que personne ne semblait savoir quoi que ce soit de précis sur ces maux dont on ne reconnaissait pas l'existence, et parce qu'aucun service officiel, nippon ou étranger, ne venait à leur secours » [JUNGK, 1960 : 254].

<sup>98</sup> Témoignage cité dans *Sous l'épaisseur de la nuit* [1993 : 97].

que la presse soviétique commença à publier des articles émettant des critiques quant à l'insuffisance des moyens mis en œuvre par les autorités dans le cadre de la « liquidation » des conséquences de l'accident, et que des manifestations importantes furent organisées en Ukraine et en Biélorussie auxquelles participèrent de nombreuses « victimes » soucieuses de faire connaître aux responsables politiques l'aggravation de la situation locale et exprimant leur déception et leur mécontentement quant à la façon dont ils les avaient maintenues dans l'ignorance du danger. Tchernobyl devint alors un véritable enjeu lors des élections organisées au printemps 1989, lors desquelles s'affrontèrent deux évaluations de l'accident et qui permirent aux tenants de l'évaluation « pessimiste » une entrée en force dans les nouveaux parlements [MANDRILLON, 1998 (1992)]. La levée du secret, en mai 1989, auquel étaient soumises les informations relatives à l'accident fut également l'occasion d'entamer un questionnement sur le fonctionnement du système soviétique et d'incriminer la centralisation excessive du système de prise de décision, alors même que beaucoup réalisaient à quel point la *glasnost* dont se targuait GORBATCHEV n'était restée qu'une promesse. De ce point de vue, Tchernobyl fait vraisemblablement partie des « détonateurs historiques » [SOKOLOFF, 1993] des réformes gorbatchéviennes et nombreux sont ceux qui considèrent que cet événement a largement contribué à précipiter l'effondrement de l'URSS.

La contestation sociale a également porté sur les normes de radioprotection qu'avaient adoptées les autorités soviétiques après l'accident et que les experts de l'Académie des sciences de Biélorussie ont alors remises en cause, donnant aux habitants des territoires contaminés des arguments pour critiquer l'absence de mesures mises en œuvre pour les protéger. Dans le cadre de la gestion soviétique, le relogement n'avait été envisagé que pour les habitants dont la dose vie<sup>99</sup> était

---

<sup>99</sup> La dose vie correspond au niveau d'exposition prévisionnel pour une vie entière (soit 70 ans), calculé à partir de la contamination du territoire. Dans ce calcul, seule l'irradiation externe est prise en compte et non l'irradiation liée à la consommation de produits contaminés.

susceptible de dépasser 350 millisievert (mSv). C'est la raison pour laquelle les évacuations de 1986 n'avaient finalement concerné que « peu » de personnes, et même pas toutes celles qui auraient dû être relogées selon ce critère. Il est clair que la dimension économique avait joué un rôle important dans la détermination des seuils d'intervention, au-delà de la censure qui avait prévalu. Les mobilisations importantes de 1989 ont alors conduit les autorités à diminuer considérablement les doses considérées comme « admissibles » pour les habitants, le seuil de 350 mSv étant ramené à 70 mSv. En principe, la limite d'exposition des populations était alors la même que celle que les autorités internationales en radioprotection (CIPR) recommandaient pour le public en situation non accidentelle<sup>100</sup>. L'évolution des normes de protection radiologique, imposée par l'expression d'une forte demande sociale de sécurité, s'inscrivait dans un contexte de redéfinition de la problématique post-accidentelle.

Cette période de « révélations » va dans le même temps conduire les autorités à mettre en place une commission d'expertise, et à initier une deuxième vague d'évacuation des populations à partir de 1990, qui ne concernera toutefois qu'un peu plus de 100 000 personnes tandis que plusieurs millions d'habitants résident alors dans les régions contaminées. D'accident local, Tchernobyl va ainsi devenir en Biélorussie une véritable catastrophe nationale. D'abord parce qu'il sera avéré que toute la population a subi une irradiation par les éléments les plus volatils (notamment l'iode radioactif) lors du passage du « nuage » en 1986<sup>101</sup>, ensuite parce

---

<sup>100</sup> Pour une discussion des normes de protection de la population, voir BELBÉOCH [1993].

<sup>101</sup> « Les Biélorusses (l'Europe aussi bien sûr a été très touchée), ont été très touchés par les nucléides radioactifs à courte durée de vie, il n'y avait pas uniquement de l'iode mais aussi des centaines de nucléides radioactifs à courte durée de vie, et ces premiers nuages autour de Tchernobyl se sont propagés pendant deux mois. Vous comprenez bien donc que cette première irradiation aux éléments radioactifs à courte durée de vie a été relativement forte et a touché toute la population. Ainsi, en Biélorussie, malheureusement, il n'y a pas de régions épargnées par la radioactivité avec lesquelles on puisse faire des comparaisons, on ne peut pas dire "ici c'est une zone saine et ici, c'est une zone contaminée", ce qui est très regrettable, car, selon les scientifiques, les premières irradiations ont touché vraiment toute la population » [entretien avec Mme BIELOOKAYA, médecin] ; « Cette carte doit être lue avec précaution. Elle montre les territoires non contaminés, alors qu'en fait, ce sont les territoires où la contamination est inférieure à 1 curie/km<sup>2</sup>, soit beaucoup plus qu'avant la catastrophe. Une équipe de scientifiques européens a dressé une carte des

que les territoires durablement contaminés (par le césium et le strontium) constituent près d'un quart de la surface du pays, enfin parce que les produits issus des régions contaminées ont été dispersés sur l'ensemble du territoire national, pendant plusieurs années et de façon délibérée, les autorités ayant manifesté très tôt le souci d'une « répartition » des risques. En effet, dès 1986, le ministère de la Santé recommandait de « disperser au maximum la viande contaminée dans le pays » [MONTAUBRIE, 1996 : 104] et le Procureur général adjoint qui fut chargé de la procédure judiciaire ouverte en 1991 à propos de l'affaire de la production radioactive déclara alors à la commission parlementaire :

« Dans la période comprise entre 1986-1989, il a été produit dans les zones contaminées 47 500 tonnes de viande et 2 millions de tonnes de lait dépassant les niveaux acceptables de pollution. Une grande partie de ces produits a été expédiée en dehors des régions contaminées d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie » [YAROSHINSKAYA, 1993 (1991) : 86].

La mise en danger des populations résulte donc bien, pour une large part, de la mise en œuvre d'une *politique* qui, pendant trois longues années, a contribué à l'*empoisonnement bureaucratiquement organisé* de millions de personnes, l'« élimination » des conséquences de l'accident s'étant pour une part apparentée à la dissémination volontaire des risques et l'exposition du plus grand nombre aux dangers de la radioactivité. La prise de conscience de la dimension politique de Tchernobyl, des errements et des méfaits de la gestion soviétique conduira alors à l'élaboration de nouveaux programmes publics de gestion post-accidentelle, en même temps qu'était reconnue l'ampleur du désastre :

« Nous sommes en présence d'une catastrophe globale. C'est à cette conclusion qu'ont abouti pour la première fois, quatre ans après le drame de Tchernobyl, les

---

*régions contaminées au césium 137 en Europe. Ils ont constaté que pratiquement toute l'Europe a reçu le cadeau de Tchernobyl, a été touchée par les retombées radioactives de césium, sans parler, évidemment, de la Biélorussie. Tout le pays est contaminé, c'est un mythe de dire que nous avons des régions saines, tout le pays a été touché » [entretien avec Mme GONCHAROVA, généticienne].*

membres de la commission d'expertise d'État. «L'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl a été, par ses conséquences à long terme, la plus grande catastrophe de l'époque contemporaine» » [*Ibid.* : 73].

La levée du secret aura ainsi été déterminante pour que soit reconnue la dimension véritablement catastrophique de ce qui était considéré auparavant comme un accident, et pour que soient élaborés les premiers programmes gouvernementaux de gestion post-accidentelle prenant en compte cette nouvelle «réalité» enfin dévoilée. Ainsi, en octobre 1989, le Soviet suprême de Biélorussie adoptait un Programme d'État sur la liquidation des conséquences du désastre de Tchernobyl pour la période 1990-1995, certaines actions étant envisagées jusqu'à l'an 2000. Ce programme prévoyait des investissements importants liés au relogement (construction de maisons, d'écoles, d'hôpitaux...) et à l'amélioration des infrastructures existantes dans les territoires contaminés, la mise en place d'un contrôle radiologique de l'alimentation et l'approvisionnement des populations en produits «propres», le gel des terrains agricoles les plus contaminés, le suivi médical, etc. Sur la base des programmes établis par chacune des Républiques concernées, le Soviet suprême de l'Union soviétique annonce le 25 avril 1990 un programme unique pour remédier aux conséquences de la catastrophe, et pour la première fois, le 26 avril est déclaré « Jour de la tragédie de Tchernobyl ».

### **2.3.2 La Biélorussie et la gestion post-accidentelle : enjeux et limites des politiques publiques**

#### **2.3.2.1 Les ambiguïtés du programme public biélorusse**

La proclamation de l'indépendance de la Biélorussie, le 25 août 1991, ne va pas changer fondamentalement la façon dont les autorités vont organiser la prise en charge des problèmes liés à Tchernobyl. Au contraire, celle-ci s'inscrit dans la continuité des programmes d'action élaborés à partir de 1989, qui se traduiront par

deux lois adoptées le 22 février et le 12 novembre 1991<sup>102</sup>. Un Comité d'État sur les problèmes liés aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (Goscom Tchernobyl) sera également créé et chargé d'assurer la protection de la population en coordonnant et contrôlant la mise en œuvre et l'avancement des programmes d'État dans le cadre de la gestion post-accidentelle ainsi redéfinie. Notons que ce dispositif législatif a été mis en place dans un contexte de crise sociale et politique marqué par une perte de confiance des populations envers les autorités et les experts, qui ont été complètement décrédibilisés par leurs agissements des années précédentes pendant lesquelles, comme on l'a vu, ils ont d'abord nié le danger encouru par les habitants, décidé de ne pas les protéger comme cela aurait été nécessaire, censuré l'information, refusé de reconnaître la réalité des conséquences sanitaires, accusé les victimes de « radiophobie », etc. La prise de conscience de tous ces manquements a donc profondément ébranlé la crédibilité dont pouvaient se prévaloir les institutions scientifique et politique, et qu'elles n'ont pas retrouvée jusqu'à maintenant.

Les lois biélorusses ont établi un zonage administratif des territoires contaminés assorti d'un certain nombre de contraintes, et ont défini un système de compensations pour les différentes catégories de « victimes » de la catastrophe. Le cadre législatif ainsi élaboré a contribué à structurer les programmes publics qui se sont succédé tout au long de la décennie quatre-vingt-dix, les autorités nationales étant tenues de s'y conformer et de satisfaire aux exigences définies par les législateurs pour assurer la protection de la population dans les territoires contaminés. Cet objectif principal des politiques publiques articulait deux modalités d'action interdépendantes : l'une qui visait le dédommagement et la prise en charge

---

<sup>102</sup> « Sur la protection sociale des citoyens ayant souffert de la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl » ; « Sur le régime juridique des territoires contaminés par la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl ». L'Ukraine et la Russie ont adopté à peu près au même moment une législation similaire, à quelques détails près.

(notamment sanitaire) des victimes, l'autre la définition des conditions de vie dans ces territoires.

Au regard de l'étendue de la contamination et du nombre de personnes concernées par les lois post-accidentelles, et en raison du coût occasionné par ces mesures législatives, différentes zones ont été distinguées en fonction du niveau de contamination des territoires (celle-ci n'étant pas répartie uniformément), de même qu'ont été différenciées plusieurs catégories de personnes susceptibles de bénéficier de compensations pour les préjudices subis. S'il serait fastidieux de détailler l'ensemble des mesures adoptées à l'époque, il n'est toutefois pas inutile de présenter les grandes lignes du dispositif sur lequel reposera dorénavant la gestion post-accidentelle et qui structurera pour une bonne part la vie dans les régions contaminées, même si bon nombre des mesures préconisées ne pourront être mises en œuvre dans leur intégralité. Il ne faut en effet pas oublier que :

« Ces lois furent rédigées sous la pression populaire. Elles étaient bien plus le reflet de la situation sanitaire telle qu'elle était perçue dans l'immédiat et des conditions sociales qui en résultaient, que l'expression de la volonté des hommes politiques de gérer la crise pour protéger au mieux la population. À ce titre ces lois présentent un grand intérêt, même s'il était évident dès l'origine que très peu de leur contenu allait être réellement mis en vigueur » [BELBÉOCH, 1993 : 181].

Ainsi, sont distinguées trois catégories de personnes pouvant prétendre à être indemnisées : les « liquidateurs », les personnes évacuées en 1986 et les habitants des territoires contaminés. Par ailleurs, ces territoires sont répartis en cinq zones : une *zone d'évacuation ou d'exclusion* (qui correspond à la zone des trente kilomètres délimitée autour de la centrale et dont une partie se trouve en Biélorussie) ; une *zone de relogement prioritaire* qui comprend les territoires contaminés à plus de 40 curies par kilomètre carré (40 Ci/km<sup>2</sup>) de césium 137 (<sup>137</sup>Cs)<sup>103</sup> ; une *zone de relogement ultérieur*

---

<sup>103</sup> La contamination des territoires est exprimée en curie par kilomètre carré (Ci/km<sup>2</sup>), un curie valant 3,7 x 10<sup>10</sup> becquerels. Le curie a toutefois été abandonné et les données de contamination

qui concerne les habitants des territoires dont la contamination est comprise entre 15 et 40 Ci/km<sup>2</sup> de <sup>137</sup>Cs ; une *zone de relogement volontaire* (5 à 15 Ci/km<sup>2</sup> de <sup>137</sup>Cs) ; et enfin une *zone soumise à un contrôle radiologique périodique* où le relogement des populations n'est pas envisagé (1 à 5 Ci/km<sup>2</sup> de <sup>137</sup>Cs)<sup>104</sup>. Pour chacune de ces zones, les législateurs ont défini un certain nombre de contraintes qui limitent les activités économiques ou agricoles qu'il est possible d'y mener et qui restreignent certaines pratiques alimentaires mises en œuvre au niveau familial ou individuel (consommation du lait produit localement, des champignons et autres produits issus des forêts contaminées notamment). Dans ce dispositif, le relogement constitue une contre-mesure importante, même s'il ne concerne que les habitants des zones les plus contaminées et s'il s'avèrera que les personnes relogées seront amenées à vivre dans des régions elles aussi contaminées, bien que plus faiblement. Dans certains cas même, des logements prévus pour accueillir des personnes déplacées seront abandonnés avant même que leur construction ne soit achevée, la radioactivité ambiante étant jugée *après coup* trop élevée. Dans bien des cas également, les bénéficiaires des mesures de relogement seront amenés à vivre à quelques kilomètres seulement de leur ancien village, quittant alors une zone de relogement pour une zone soumise à un contrôle radiologique. De ce point de vue, il est clair que les fonds affectés à cette contre-mesure n'ont pas toujours été utilisés à bon escient. On peut imaginer ce que peut produire chez les personnes concernées l'annonce, faite quatre ans après la catastrophe, qu'ils doivent impérativement quitter leur lieu d'habitation en raison du danger encouru, et qui déménagent dans un autre lieu dont ils apprennent par la suite qu'il n'est pas non plus exempt de contamination.

---

sont désormais exprimées en kilobecquerels par mètre carré (kBq/m<sup>2</sup>). Ainsi, 1 Ci/km<sup>2</sup> équivaut à 37 kBq/m<sup>2</sup>, et 40 Ci/km<sup>2</sup> à 1480 kBq/m<sup>2</sup>.

<sup>104</sup> Le découpage administratif des territoires prend également en compte d'autres radionucléides à vie longue et particulièrement dangereux : le strontium 90 et les différents isotopes du plutonium. Pour plus de détails, voir *Belarus and Chernobyl : the Second Decade*, Ministry of Emergencies, Republic of Belarus, Minsk, 1998. Pour une représentation cartographique de ce découpage, voir les cartes en annexe.

L'autre volet important du dispositif législatif concerne les compensations octroyées aux populations et l'indemnisation des préjudices subis, lesquelles sont déterminées en fonction du degré d'invalidité et du niveau de contamination des lieux d'habitation ou de travail.

« Le système garantissait des indemnités sous forme, par exemple, de repas gratuits dans les écoles, d'accès prioritaire aux hôpitaux, aux restaurants et aux services de communication, d'habitations neuves, de voyages, d'exemptions fiscales, d'un accès à des sanatoriums et à l'éducation universitaire, etc. Au surplus, à chacun des membres d'une famille vivant dans les territoires contaminés des bonus financiers mensuels leur étaient accordés, le montant variant en fonction des circonstances. [...] Les compensations prenaient la forme à la fois de paiements donnant droit à des services sociaux et à un accès prioritaire à des médicaments, des séjours dans des maisons de santé. Par exemple, les invalides et les liquidateurs étaient éligibles à recevoir des produits pharmaceutiques gratuits » [ROUSSEAU, 2003 : 351].

Ces différentes mesures ont nécessité des dépenses d'autant plus importantes que la Biélorussie, devenue indépendante, s'est retrouvée seule à faire face aux conséquences de « sa » catastrophe. Ainsi, plus de 20 % du budget de l'État ont dû être consacrés à la réalisation de ce programme public de gestion post-accidentelle qui a nécessité la création d'un impôt spécial sans lequel l'État n'était pas en mesure de tenir ses engagements, et en dépit duquel il ne pourra les assumer intégralement. Un des problèmes auxquels se sont retrouvées confrontées les autorités tient à l'augmentation, au fil des années, du nombre de personnes faisant valoir leurs droits à être indemnisées en tant que victimes de la catastrophe. Dans un contexte de crise économique et de paupérisation de la population, contrecoup de l'indépendance politique, les compensations prévues ont rapidement été perçues comme des « privilèges » et les personnes éligibles au regard des critères définis par la loi comme des privilégiées, ce qui n'a pas été sans engendrer des tensions sociales entre les victimes bénéficiaires des mesures compensatoires et ceux qui ne pouvaient y

prétendre mais qui contribuaient, *via* l'impôt, à leur financement<sup>105</sup>. Le processus jamais achevé de désignation de boucs émissaires a donc trouvé là matière à se renouveler, les victimes étant alors accusées de faire preuve « d'égoïsme social » [GIRARD, HÉRIARD DUBREUIL, 2000 : 700]. Mme BIELOOKAYA, médecin chef au Centre de médecine radiologique de Minsk, a évoqué cette question de l'inflation du nombre des « liquidateurs » après 1991. Elle suggère même une distinction entre les « vrais liquidateurs » qui sont intervenus en 1986 et les autres qui ont (ou auraient) participé aux travaux de décontamination de 1987 à 1989 :

*« Ils sont 160 000 en tout en Biélorussie à être intervenus sur le site. Les vrais liquidateurs, ceux de 1986, sont aujourd'hui au nombre de 20 000 selon les chiffres de cette année. On voit donc que leur nombre augmente de plus en plus tous les ans. C'est paradoxal, mais c'est comme ça : plus les années passent, plus le nombre de liquidateurs augmente, il n'a pas seulement doublé ou triplé, puisqu'ils sont aujourd'hui 160 000. C'est devenu une question sociale en Biélorussie. Les vrais liquidateurs ont été aidés parce que les autres se sont fondus dans la masse ».*

Les « liquidateurs », loin d'avoir été héroïsés, ont eu en revanche à affronter, en plus des conséquences physiques de leur irradiation et les accusations de « radiophobie », la suspicion de leurs concitoyens et des autorités administratives lorsqu'ils ont été amenés à se prévaloir de leurs droits. Pour beaucoup d'entre eux, ce fut un parcours du combattant dans les méandres de la bureaucratie soviétique dans un pays où « les comportements et les formes d'organisation antérieurs demeurent et [où] tout se passe un peu comme si le soviétisme survivait sans le Parti

---

<sup>105</sup> On retrouve ce même processus au Japon, où les *hibakusha* (survivants du bombardement d'Hiroshima) doivent faire face, après plusieurs dizaines d'années, au même type de discriminations. Maya Morioka TODESCHINI rapporte le témoignage d'une *hibakusha* : « On dit que c'est la "ville de la paix" mais même ici il y a des gens qui me reprochent de recevoir des allocations et des soins médicaux gratuits. Certains me disent : "Vous n'êtes pas les seuls à avoir souffert de la guerre !" Ils ne comprennent pas que pour nous, hibakusha, ce n'est pas pareil. Nous ne sommes pas que des victimes de guerre ». "Hiroshima au présent", in : TODESCHINI [1995 : 35]. Dans les territoires contaminés par l'explosion de Tchernobyl, ceux qui perçoivent une prime parce qu'ils y vivent ou y travaillent la qualifient généralement d'« allocation cercueil ».

communiste » [PANKOVSKI, MARCOU, 2003 : 18]. Devant présenter certificats et justificatifs de leur participation à la « liquidation », soupçonnés de vouloir profiter indûment du système, jalouxés et décriés parfois, certains vécurent très mal cette nouvelle humiliation qui leur était infligée, à l'instar de ce *vrai* « liquidateur » qui se remémore avec amertume cette période où il eut à faire face à une administration jugée corrompue :

*« Parmi les gens qui donnaient les attestations de liquidateurs, il y en a eu beaucoup qui s'en sont délivrés pour eux de manière illégale. Comprenez-moi bien, je n'ai jamais trompé personne et je n'aime pas dire du mal des autres, mais quand j'ai voulu avoir moi aussi cette attestation de liquidateur, ceux qui étaient en face de moi, dans les bureaux, eux, l'avaient déjà. Et je leur ai pourtant montré mes ordres de mission, je leur en ai montré quatre, les seuls qui me restaient, parce que les autres avaient disparu. C'étaient des ordres de mission qui montraient bien ce que j'avais fait en 1986, en avril et mai. Et les chefs, qui eux étaient restés tranquillement assis dans leur bureau, ont pu recevoir ces attestations de liquidateurs. Vous comprenez, ce n'est pas honnête, ce n'est pas normal, parce qu'après, ceux qui sont vraiment allés là-bas, ils n'ont rien pu toucher parce qu'ils n'avaient pas les documents prouvant qu'ils y avaient travaillé. Moi, je trouve que ce n'est pas normal, les chefs qui étaient restés tranquillement bien au chaud dans leur bureau n'auraient jamais dû toucher de l'argent qui devait aller aux vrais liquidateurs. C'est mon avis. C'est très humiliant. Toutes les démarches que j'ai entreprises pour obtenir cette attestation, je suis allé au ministère, on m'a demandé de montrer mon ordre de mission, je l'ai montré, on m'a alors demandé mon certificat de déplacement, quel certificat de déplacement ? J'habitais sur place, on m'a réveillé, j'ai sauté dans ma voiture pour partir. On me disait qu'il fallait absolument y aller ».*

Ce témoignage montre bien que la reconnaissance juridique de leurs préjudices et du sacrifice qu'ils ont été amenés à faire ne s'est pas forcément accompagnée d'une reconnaissance sociale et symbolique de leur *statut* de « liquidateur », même si ce dernier a été attesté au terme de démarches psychiquement éprouvantes. Il est

probable que la défiance dont ils ont fait l'objet soit parmi les facteurs qui ont contribué aux taux élevés de suicides que les études épidémiologiques menées sur des cohortes de « liquidateurs » ont pu mettre en évidence<sup>106</sup>. Ce qui est clair, c'est que la loi, en instaurant un principe de compensation et en créant un statut social de victime, qui ne concerne pas seulement les « liquidateurs », a dans le même temps produit de nouvelles divisions sociales. Et les tensions se sont exacerbées dans un contexte où les avantages sociaux et économiques procurés par ce nouveau statut n'étaient pas négligeables, bien qu'une indemnisation d'ordre économique ne puisse compenser l'irréparable. Les « Tchernobyliens », comme ils furent appelés alors, ont eu à subir un certain ostracisme, notamment ceux qui avaient bénéficié des mesures de relogement. C'est le cas de la famille du « liquidateur » cité ci-dessus qui a quitté Narovlia (région contaminée de Gomel) en septembre 1991 pour vivre à Kroupki, ville située à une centaine de kilomètres au nord-est de Minsk. Leur histoire est particulièrement révélatrice de la façon dont furent mises en œuvre les contre-mesures post-accidentelles et des problèmes sociaux liés au relogement. Et si la solidarité face au désastre est un élément mis en évidence par nombre de chercheurs qui ont travaillé sur les situations de crise, l'expérience de Tchernobyl semble montrer que celle-ci n'a pas forcément résisté à l'épreuve du temps. Les propos de la femme et du fils (15 ans) de cette famille, interviewés également, sont éclairants de ce point de vue, d'où une citation assez longue :

*La femme : « Ce sont nos maris qui ont construit cet immeuble, l'État n'a fait que fournir les matériaux de construction, sinon, ils ont tout fait tout seuls, comme ils pouvaient. L'État a fourni les matériaux et la technique, c'est tout. Ici ne vivent que des personnes évacuées et, comme nos maris ne sont pas des spécialistes du bâtiment, l'immeuble n'est pas de très bonne qualité, ils l'ont fait comme ils ont pu. Les enfants ont commencé à tomber malade, puis moi, puis mon mari, c'est pourquoi nous avons décidé de partir. C'est vrai qu'à l'époque, le docteur nous*

---

<sup>106</sup> Dans certains cas, l'augmentation importante du taux de suicide est même « la seule observation particulière » qui a pu être faite lors de ces études, voir IRSN, *Tchernobyl, 17 ans après*, Op. cit., p. 38.

*avait souvent dit qu'il valait mieux partir, mais comme il n'y avait pas de relogement organisé sur le plan administratif, comme personne ne nous avait proposé un autre endroit pour vivre, on a décidé, en se réunissant à 28 familles, de partir de notre propre chef. À l'époque, l'État ne fournissait pas de logements. Puis, fin 1991, l'État a décidé d'évacuer les populations dans notre région, mais nous n'étions pas les premiers sur la liste. Nous avons préféré partir pour la santé de nos enfants. [...] Depuis que nous sommes ici, cela fait maintenant sept ans, nous sommes toujours considérés comme des citoyens de deuxième zone. On nous appelle "les Tchernobyliens", on ne nous appelle pas par notre nom ou "les évacués", ce qui serait moins humiliant. Cela se ressent en particulier sur les enfants qui en souffrent. Et les autorités locales ne font pas beaucoup de cas de nous non plus. Quant la maison était encore en construction, ils ne nous ont pas aidés pour le chauffage. Je me rappelle qu'en hiver on vivait sans chauffage, les enfants dormaient tout habillés. Personne ne nous a aidé matériellement, personne ne nous a proposé des meubles ou quoi que ce soit ».*

*Le fils : « Quand nous sommes arrivés ici, on n'était pas très bien vus, on nous voyait d'un mauvais œil, il y avait souvent des disputes, des bagarres. Aujourd'hui, bien sûr, ça va mieux, mais on nous considère toujours comme des "Tchernobyliens". Quand on dit où l'on habite, tout de suite, la réaction, c'est "ah ! Tu viens de Tchernobyl". Heureusement, dans notre classe, on est 7 sur 28 dans mon cas, c'est donc plus facile de s'adapter, on n'est pas tout seul. Aujourd'hui, tout va mieux, on a des amis ».*

*La femme : « On a eu beaucoup de problèmes au début, quand on est arrivés, parce qu'à l'école, par exemple, les enfants mangeaient à la cantine gratuitement, et les autres disaient que ce n'était pas normal qu'on ne paye pas et qu'eux, ils payent. On n'était pas vraiment appréciés, et les enfants, alors que nous vivons dans une cité relativement petite, ne jouaient que devant la maison. Si, parfois, il leur arrivait d'aller jouer dans une autre cour, alors tout de suite, une voisine sortait et leur criait de déguerpir en les traitant de "Tchernobyliens" de peur qu'ils ne contaminent ses enfants. À l'hôpital, en revanche, on a toujours été bien accueillis, on nous traitait avec attention. Bien sûr, aujourd'hui, au bout de sept ans, on s'est peu à peu habitué à nous, tout va mieux, tout est rentré dans la*

*normale. Il faut dire aussi qu'ici aussi c'est contaminé et les gens l'ont compris peu à peu<sup>107</sup>. Eux aussi, avec le temps, commencent à être malades comme nous nous le sommes. La seule chose, c'est que nous avons été plus exposés depuis le début qu'eux, nous ne faisons que subir ici des doses supplémentaires de radiations, alors qu'eux ont été contaminés plus lentement, plus progressivement. Nos problèmes finissent par se rejoindre avec les années. Nous, nous sommes habitués maintenant au fait d'être malade, au fait d'avoir des difficultés financières, la vie est très dure pour nous aujourd'hui, mon mari travaille mais moi, je ne reçois qu'une pension d'invalidité, et c'est dur avec deux enfants de faire vivre toute la famille. [...] Là où nous vivions, c'était beaucoup mieux. Aujourd'hui, c'est sûr que nous vivons plus mal, mais nous sommes partis parce que nous pensions qu'il fallait préserver notre santé et celle de nos enfants. Évidemment, c'était trop tard, car nous avons vécu de 1986 à 1991 dans une zone contaminée, soit cinq ans, et deux mois après être arrivée ici, en novembre 1991, je suis tombée gravement malade. Je me suis retrouvée paralysée pendant sept mois, je ne pouvais plus bouger. Aujourd'hui, ça va un peu mieux, mon cas correspond à la classe 2 d'invalidité mais il n'a pas été imputé à l'accident. Les enfants, eux, ont commencé à tomber malades là-bas, depuis 1989, et la fréquence des maladies a progressivement augmenté avec le temps. Les enfants souffrent principalement de maux de tête, de tension basse, de faiblesse générale de l'organisme, de somnolence. Ma fille souffre également d'arythmie cardiaque, de troubles de l'appareil digestif, de maux de tête et elle ne se sent pas bien de manière générale ».*

Ces extraits d'entretiens montrent bien que l'intégration des relogés dans leurs nouveaux lieux d'habitation ne s'est pas faite sans difficulté et qu'ils ont dû faire face à une stigmatisation et un ressentiment durables de la part de la population d'origine de ces villes où ils se sont installés<sup>108</sup>. On peut considérer que cette situation est le

---

<sup>107</sup> Kroupki est officiellement situé en zone « propre », mais à quelques kilomètres seulement d'une « tache » de contamination, liée à la répartition en « peau de léopard » de cette dernière.

<sup>108</sup> Un responsable au sein de l'administration régionale évoque en ces termes la façon dont il perçoit et dont sont perçus les relogés par le reste de la population : « Les relogés ont cette caractéristique psychologique de trouver normal d'être à la charge de l'État, de la communauté, d'être assistés pour tout. Ils pensent que puisqu'ils ont souffert, puisqu'ils ont subi des radiations, il est naturel de les prendre complètement en charge, de les aider pour tout. Cela crée beaucoup de problèmes. Cette psychologie de l'assisté est un trait caractéristique très fort

produit d'un système qui, en reconnaissant un statut de victimes à une partie de la population, a par là même interdit aux autres membres de la communauté nationale de se considérer comme telles, engendrant de la sorte une insatisfaction générale.

« Les rapports publiés à l'été 1994 [montrent que] seulement 2 % des Biélorusses se disaient heureux des mesures de compensation sociale et financière introduites par les appareils gouvernementaux. La confiance en ces appareils était pour ainsi dire inexistante. Par exemple, dans l'oblast [région] de Moguilev, la loi de 1991 spécifiait l'évacuation de 1 297 familles, soit 2 571 personnes, durant les six premiers mois. En fait, les statistiques indiquent qu'il n'y eut que 114 familles évacuées, soit 246 personnes. Ces chiffres montrent clairement que l'État biélorusse n'a pas atteint les objectifs du Programme d'État sur la liquidation des conséquences du désastre de Tchernobyl » [ROUSSEAU, 2003 : 353].

Le système de compensations et de catégorisation des victimes, s'il répondait aux impératifs d'une approche gestionnaire, n'a pas permis la résolution des problèmes posés par la situation post-catastrophique et la restauration de la confiance envers les autorités politiques et les experts (scientifiques et médicaux). Il a par ailleurs produit une fiction qui consiste à considérer que ceux qui ne répondaient pas aux critères d'indemnisation ou de prise en charge n'ont pas subi de préjudice suite à la catastrophe, alors même que, comme on l'a signalé, toute la population a été irradiée en 1986 et que la dissémination des produits contaminés dans le pays, qu'elle ait été le fruit de décisions politiques ou qu'elle résulte du système d'entraide familiale sur lequel nous reviendrons, amène chaque Biélorusse à se trouver confronté au risque radiologique. Au fil du temps, les tensions se sont ainsi apaisées et la peur que beaucoup manifestaient à l'égard des « Tchernobyliens », considérés comme des porteurs de mort et de maladie dans le cadre d'un *imaginaire de l'épidémie* [RIEUSSET-LEMARIÉ, 1992], s'est muée peu à peu, comme l'exprime très bien cette femme relogée, en un sentiment de partage d'une *communauté de destin*, qui

---

*de ces personnes. [...] On constate également une autre tendance au niveau, cette fois, des jeunes. Par exemple, quand un jeune homme, mettons de Minsk, rencontre une jeune fille et qu'il apprend qu'elle vient d'une région contaminée, il est fréquent que celui-ci développe une sorte de complexe et cesse toute relation avec elle, par peur de la contamination, par peur d'avoir des enfants malformés ».*

rend pour une part caduques et non avenues les divisions sociales produites par le dispositif de gestion post-accidentelle, et qui met à mal les protections symboliques qui permettaient aux habitants des zones « propres » de se sentir à l'abri du danger en circonscrivant ce dernier aux zones et aux populations « officiellement » contaminées.

La dégradation de la situation économique dans le courant de la décennie quatre-vingt-dix n'a pas permis à l'État de respecter l'échéancier prévu dans la mise en œuvre des mesures compensatoires, notamment en matière de relogement, et bien que ROUSSEAU [2003] considère que les indemnités perçues ont alors constitué l'essentiel du revenu des populations concernées, il semble plutôt que l'inflation galopante<sup>109</sup> « a souvent rendu dérisoires les primes perçues par les habitants pour s'approvisionner en produits non contaminés » [HÉRIARD DUBREUIL, GIRARD, 1997 : 223], même si d'autres avantages (médicaments gratuits, primes sur salaires, etc.) demeuraient attrayants dans un contexte de pénurie. En outre, l'acquisition d'un logement supplémentaire dans un district non ou peu contaminé ne s'est pas systématiquement accompagnée d'un déménagement mais a pu parfois donner lieu au développement de transactions immobilières, ce qui a contribué à limiter l'efficacité de cette contre-mesure. Le ministère des Situations d'urgence de Biélorussie a livré des éléments quantitatifs qui montrent bien les difficultés que l'État a rencontrées pour concrétiser son programme d'action, comme en témoigne l'évolution du nombre de personnes qui ont pu bénéficier de mesures d'« assainissement » (séjours en sanatoriums) entre 1990 et 1996.

---

<sup>109</sup> Selon Nadia LISOVSKAYA [2001 : 115], pour l'année 1993, l'inflation a atteint 1996 %.

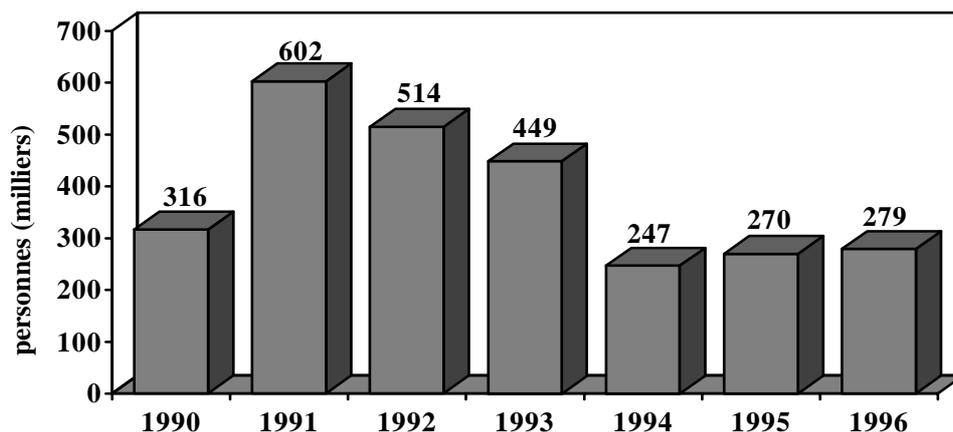


Figure 1. Évolution du nombre de personnes ayant bénéficié de mesures d'assainissement

(source : Ministère des Situations d'urgence de Biélorussie, *Belarus and Chernobyl : the Second Decade*, Minsk, 1998).

Le ministère fait également état de près de deux millions de personnes qui ont été concernées par la loi de 1991 sur la protection sociale des victimes de la catastrophe, dont plus de 1 600 000 résidents des territoires contaminés, 135 000 personnes qui ont bénéficié des mesures de relogement et 116 000 « liquidateurs ». Les dépenses relatives aux avantages économiques et sociaux accordés aux différentes catégories de victimes ont constitué la part la plus importante du budget consacré à la gestion post-accidentelle (plus de 50 %). Toutefois, dix ans après la catastrophe et cinq ans après l'adoption des dispositions législatives destinées à « liquider » les conséquences de Tchernobyl, force est de constater l'incapacité des politiques publiques à atteindre les objectifs envisagés et à résoudre les problèmes posés par la contamination massive du territoire, qui se conjuguent avec les effets sociaux et politiques d'une crise économique qui semble durablement installée. La combinaison de ces différents éléments a d'ailleurs probablement favorisé l'arrivée au pouvoir d'Alexandre LOUKACHENKO et la transition autoritaire qu'a connue alors la Biélorussie. Et le nouveau président a rapidement impulsé une nouvelle orientation au traitement politique des conséquences de la catastrophe, la question

de la réhabilitation apparaissant désormais comme un nouvel avatar de la gestion post-accidentelle.

### 2.3.2.2 La réhabilitation selon LOUKACHENKO : une tentative de « normalisation » des territoires contaminés

L'accès de LOUKACHENKO à la présidence de la République en juillet 1994 a rapidement donné lieu à une inflexion importante de la politique mise en œuvre par l'État biélorusse dans le sillage des lois de 1991. Annoncée en 1996 le jour anniversaire de la catastrophe, alors même que les manifestations commémoratives étaient réprimées, la nouvelle approche proposée par le Président semblait en effet marquer une rupture par rapport à l'état d'esprit qui avait prévalu les années précédentes.

« Son Nouveau Concept, ainsi que le nomme LOUKACHENKO, s'appuie sur l'idée qu'il est temps, après dix ans d'études, d'expérimentations et d'aide humanitaire, de réexaminer le drame et d'aborder l'avenir avec confiance et optimisme. Selon LOUKACHENKO, il est maintenant opportun de mettre fin aux mesures de compensation pour les gens vivant dans les territoires contaminés, de cesser de pratiquer des contrôles médicaux sur les adultes et les enfants à risque et d'abandonner le programme d'évacuation élaboré en 1991. Ce Nouveau Concept du gouvernement de LOUKACHENKO s'est aussi traduit par un refus partiel de coopération avec les agences et les ONG internationales disposées à apporter de l'aide humanitaire et médicale » [ROUSSEAU, 2003 : 355].

Dix ans après Tchernobyl, alors que les États et les institutions internationales proposaient tour à tour leurs bilans (contrastés) des conséquences advenues et redoutées de la catastrophe au terme de cette échéance symbolique, le moment fut jugé propice par l'autocrate biélorusse pour proposer de *tourner la page* et pour initier un processus de « normalisation » des territoires contaminés. Les populations étaient alors priées de ne plus s'apitoyer sur leur sort mais, au contraire, d'envisager l'avenir sur de nouvelles bases, lesquelles reléguaient Tchernobyl au rang des priorités secondaires. Ce faisant, LOUKACHENKO laissait entendre que *le pire était derrière* et

que si chacun y mettait du sien, faisait preuve de bonne volonté et était disposé à appréhender « positivement » les difficultés qui restaient à surmonter, l'avenir des territoires contaminés n'était pas si sombre, pour autant que leurs habitants cessent de se considérer comme des victimes et d'imputer leurs problèmes (notamment de santé) aux conséquences de la catastrophe.

Malgré la rupture que semble avoir constitué la nouvelle approche préconisée par le Président biélorusse, on peut néanmoins considérer qu'elle s'inscrit, d'une certaine manière, dans la continuité du traitement politique dont la catastrophe a fait l'objet durant la décennie précédente. Ceci peut paraître – à juste titre – paradoxal et la proposition nécessite d'être quelque peu étayée. Comme quelques rares chercheurs l'ont relevé avec justesse, « les programmes publics de gestion post-accidentelle mis en œuvre après Tchernobyl sont caractérisés par l'objectif de retour à une situation normale » [HÉRIARD DUBREUIL et alii, 1996 : 20]. En effet, tant les actions menées par le pouvoir soviétique que celles qu'ont engagées par la suite les autorités biélorusses ont été envisagées dans la perspective d'une possible « normalisation » de la situation, c'est-à-dire de la restauration des conditions qui prévalaient avant la catastrophe. Ainsi, les personnes évacuées en mai 1986 pensaient revenir dans leurs villages quelques jours ou quelques semaines plus tard, bien qu'elles aient dû les quitter pour toujours. Le vocabulaire utilisé avait une dimension performative et signifiait le caractère transitoire des mesures adoptées. Il s'agissait de « liquider », d'« éliminer », de « lutter » contre les conséquences de l'accident avec en arrière-plan l'idée qu'il était possible de venir à bout de ce mal nouveau qui s'était répandu sur le territoire. Nombre de villages furent « décontaminés » une fois, puis une autre, des dizaines de milliers de mètres cube de terre furent prélevés puis enterrés avec l'espoir que la radioactivité pouvait être « capturée » et circonscrite dans des centaines de « décharges » nucléaires<sup>110</sup>. Le

---

<sup>110</sup> Il existe plus de 1000 sites de « stockage provisoire » de déchets radioactifs, dont 800 sont issus des travaux réalisés dans la période 1986-1987.

risque revêtait de la sorte un caractère provisoire, et les « contre-mesures » devaient permettre son éradication et le retour à des conditions de vie affranchies des impératifs liés à l'existence d'une contamination massive de l'environnement.

C'est pourquoi, malgré l'échec et le caractère utopique de la volonté gestionnaire de permettre aux habitants de recouvrer des conditions de vie « normales » dans les territoires contaminés, la position défendue par LOUKACHENKO en 1996 n'apparaît pas si « décalée », bien que parfaitement injustifiée au regard de la pérennité de la contamination et du danger auquel sont confrontées les populations concernées. Quand bien même ces objectifs implicites de la gestion post-accidentelle n'avaient pas été atteints, il invitait à les considérer comme tels et engageait la Biélorussie sur la voie de la « réhabilitation » des territoires contaminés, ce qui signifiait qu'il était désormais considéré comme possible d'y vivre sans avoir à redouter de préjudice important (notamment sanitaire) dès lors qu'un minimum de précautions étaient respectées. En légitimant les attitudes de *dénégation* du risque au sein de la population, ce « Nouveau Concept » a en fait contribué à l'aggravation objective de la situation au niveau local, le retour à la normalité ne pouvant s'apparenter qu'à un *oubli actif* de la contamination et des contraintes qui lui sont associées, et se traduisant nécessairement par une augmentation des doses reçues par les habitants des régions polluées. C'est ce qu'ont d'ailleurs montré les mesures réalisées par anthropogammamétrie ces dernières années, notamment par les experts indépendants, qui mettent en évidence une tendance à l'augmentation de la quantité de radioactivité accumulée dans l'organisme des personnes qui résident dans ces territoires, et qui témoignent d'une baisse de la vigilance et des précautions.

La notion de réhabilitation est ambiguë en ce qu'elle est susceptible de recouvrir des réalités très différentes selon la définition qu'on en donne et les objectifs qu'on lui assigne. Elle renvoie d'une manière plus générale à la question du devenir, à

moyen et long terme, des territoires contaminés et des populations qui y vivent, dès lors que le relogement de millions de personnes n'apparaît pas comme une solution envisageable, tant pour l'État qui n'en a pas les moyens que pour les personnes concernées qui n'en manifestent pas forcément le désir, c'est-à-dire pour des raisons à la fois économiques et anthropologiques. Incapable de faire face aux dépenses et aux pertes générées par le dispositif législatif (gel des terres, limitation des activités économiques, construction de logements, gratuité des soins, etc.), le gouvernement biélorusse a cherché alors à limiter les dépenses d'un côté et à favoriser le redéploiement des activités économiques et agricoles dans les territoires contaminés de l'autre. Les représentants des autorités interrogés expriment bien quels sont, pour eux, les enjeux de la réhabilitation et l'importance que revêt la dimension économique des programmes mis en œuvre. Un responsable du ministère des Situations d'urgence évoque ainsi les domaines d'action privilégiés :

*« Je considère favorablement ces programmes et je pense que la priorité doit être donnée aux problèmes économiques, sociologiques et psychologiques. Ce sont trois axes majeurs sur lesquels nous travaillons activement aujourd'hui. Je suis très optimiste sur ces programmes de réhabilitation concrète de certains territoires et je pense sincèrement que leur succès dépendra fortement du travail de formation et d'éducation des habitants et de reconversion des exploitations agricoles de manière à obtenir des produits propres dans ces territoires ».*

De son côté, le Directeur du Centre d'étude et de prospective sociologique rattaché au Comité exécutif de la région de Moguilev, tient des propos qui illustrent particulièrement bien l'ambiguïté inhérente aux programmes de réhabilitation, lesquels consistent également, comme il l'exprime clairement, à *repeupler* les territoires contaminés, c'est-à-dire à inverser la dynamique instaurée avec les mesures de relogement. La volonté politique visant à dynamiser l'économie sinistrée de ces régions nécessite en effet d'inciter les gens à (re)venir s'y installer afin qu'ils

puissent constituer une main-d'œuvre disponible dans le cadre de la réhabilitation économique programmée par les autorités.

*« Nous mettons actuellement en œuvre un programme de réhabilitation des terres dans les territoires contaminés afin de redonner vie à ces régions, pour que les gens puissent de nouveau y vivre et y travailler normalement, pour que les conditions de vie y redeviennent normales. Bien entendu, nous tenons compte du niveau des radiations, nous savons qu'il faut des techniques particulières, qu'il faut fournir des produits alimentaires non contaminés, nous prenons tout en compte dans ce programme. [...] On est obligés de le faire parce que notre pays n'est pas immense et qu'on ne peut pas se permettre de laisser des terres non cultivées et non exploitées. Selon nous, ce programme de réhabilitation, tant sur le plan économique que sociologique, est tout à fait intéressant car il permet de faire revivre des terres. Nous essayons de repeupler ces régions mais, bien sûr, à condition que les gens aient envie d'y revenir. Nous ne forçons personne, il ne doit y avoir aucune contrainte, aucune pression administrative, les gens doivent revenir de leur propre gré. On sait qu'il y a de nombreux candidats au retour. On observe depuis quelque temps que de nombreux Biélorusses, réfugiés dans d'autres Républiques, au Caucase ou ailleurs, demandent aujourd'hui à rentrer. Ils nous disent qu'ils veulent aller vivre dans ces régions contaminées, qu'ils n'ont pas peur des radiations, qu'ils veulent y travailler. Certains nous disent même qu'ils préfèrent vivre ici plutôt que là-bas, dans la peur et l'humiliation. Je voudrais dire, peut-être en guise de conclusion, que nous essayons, non pas de "liquider" les conséquences de la tragédie de Tchernobyl, parce que cela, nous n'y arriverons pas avant longtemps, mais de minimiser le plus possible ces conséquences. C'est pour cela que nous demandons au monde scientifique et médical de nous aider pour faire revivre ces terres. Parce que notre expérience nous a montré que mettre l'accent uniquement sur le relogement et le déplacement des populations, même si cela a été bénéfique, bien sûr, ne permet pas de résoudre tous les problèmes ».*

Cette politique, qui met principalement l'accent sur la dimension économique de la réhabilitation, ne va pas sans susciter un certain nombre d'interrogations en raison du caractère équivoque de ses objectifs. L'extrait d'entretien ci-dessus montre

bien que s'il n'est plus question de « liquider » les conséquences, il n'en reste pas moins que les scientifiques et les médecins sont sollicités pour permettre la restauration de conditions de vie « normales » sur ces territoires, or on voit mal dans quelle mesure une quelconque normalité peut être associée à la vie dans un environnement durablement contaminé, où la confrontation au danger est permanente. L'établissement de nombreux réfugiés, de manière légale ou non, dans les zones contaminées vient à point nommé pour les autorités biélorusses qui voient dans ces populations une aubaine pour mener à bien la politique de réhabilitation engagée. Dans la mesure où ces dernières ne sont absolument pas préoccupées par les problèmes de contamination mais sont à la recherche d'un lieu pour vivre et travailler – fut-il sinistré par une catastrophe technologique, elles permettent au gouvernement, par leur présence insouciant, de démontrer qu'il est désormais possible de vivre « normalement » sur ces terres dont il souhaite qu'elles redeviennent productives. Ce discours ne laisse pas indifférentes les personnes relogées qui sont parties au début des années quatre-vingt-dix et qui sont déjà nombreuses à être revenues vivre dans leur région natale. Et quand bien même elles n'envisagent pas d'y retourner, ce qui signifierait pour elles un nouveau déracinement après une intégration souvent difficile suite au relogement, elles évoquent avec d'autant plus de nostalgie leur vie avant la catastrophe qu'elles voient leurs villages « réhabilités » et la vie économique et sociale y reprendre son cours. Le discours de cette femme de « liquidateur » qui vit depuis 1991 à Kroupki dans une cité de relogés est tout à fait révélateur de ce que produit, symboliquement, la politique de réhabilitation des territoires contaminés.

*« Nous aimerions bien, bien sûr, retourner là-bas également, pour faire revivre notre région, retrouver les mêmes conditions de vie qu'on avait auparavant. Malheureusement, je ne pense pas qu'on y retourne vivre un jour, ici, j'ai ma sœur et ma mère qui vivent à présent, et je pense qu'on finira nos jours ici. Nous sommes retournés là-bas, l'an dernier, on a vu que tout est en train d'être reconstruit : on*

*construit de nouveaux immeubles locatifs, on nettoie les rues et les quartiers, parce que, quand on est partis, on a tout laissé en désordre, bref, la vie revient dans la ville. Je pense donc que de nouveau, on pourra y vivre normalement. De toutes façons, tout le monde n'est pas parti, beaucoup de jeunes sont restés et beaucoup de personnes viennent actuellement y habiter, notamment, des gens de l'ex-URSS, du Caucase, par exemple. Ils y trouvent des conditions de vie agréables, ils y mènent des activités agricoles, la production redémarre, il y a du travail, je pense donc que tout va revenir à la normale là-bas. Je sais bien qu'il y a toujours des problèmes de radioactivité, que du césium et du strontium continuent de se désagréger et de contaminer ces régions, mais les gens retournent vivre là-bas, la vie y reprend son cours, et peut-être que mes enfants, un jour, quand ils seront plus grands, auront, eux aussi, envie d'y retourner, de retrouver leur région natale* ».

Ces propos témoignent de ce que la conscience de la permanence du danger n'empêche pas que soit nourrie l'idée d'un possible retour, même s'il ne doit concerner que ses enfants dont elle dit par ailleurs pourtant qu'il est « *clair que pour eux, il n'y a pas d'avenir possible. Ils sont conscients qu'ils ne vivront pas longtemps* ». Pour comprendre les raisons pour lesquelles les « *candidats au retour* » sont nombreux, il convient de dépasser les explications faciles en termes de puissance des « racines », selon Henri-Pierre JEUDY, et de s'interroger sur l'existence d'une « culture du désastre » liée au caractère endémique de la catastrophe.

« C'est plutôt la collision entre la mémoire et la catastrophe qui entraîne ce retour unissant le défi à la conjuration. Les habitants qui reviennent sur de tels lieux ont nécessairement dépassé le stade de l'état d'alerte, ils font en quelque sorte le chemin inverse, puisqu'ils sont des survivants qui veulent de nouveau vivre comme de simples vivants. Ils n'ont rien oublié, ils défient le pouvoir pétrifiant de la mémoire. Tout désastre ne fait jamais "tabula rasa", le retour sur des territoires sinistrés ne saurait avoir la figure idéale d'un recommencement, il suppose au contraire une multiplicité de formes mnémoniques d'intégration culturelle de la catastrophe et de ses effets » [n.s.] [JEUDY, 1990 : 88].

Si le retour, ou le désir de retour, dans les territoires contaminés manifeste très certainement autre chose que l'attachement aux lieux et aux « racines », l'arrivée

massive de réfugiés d'Asie centrale pose d'autres questions quant à l'avenir de ces territoires et aux enjeux de la réhabilitation. Car pour la plupart, ces nouveaux venus ne partagent pas la *culture du désastre* qui motive le retour des relogés, même si certains ont longtemps vécu à proximité des sites où les Russes effectuaient leurs essais nucléaires, comme c'est le cas de cette femme originaire d'Ouzbékistan qui relativise ainsi les risques liés à la vie en territoire contaminé :

« Vous savez, quand je vivais à Novoya, une fois, une délégation de Japonais devait venir dans la ville, ils avaient un dosimètre avec eux, quand ils ont mesuré la radioactivité en survolant la région, ils n'ont même pas atterri et sont repartis tout de suite à Tachkent. Comme quoi, il devait y avoir aussi de la radioactivité, alors... »

Quoiqu'il en soit de leur conditions de vie antérieures à leur arrivée en Biélorussie, ils n'ont pas cette *mémoire de la catastrophe* et envisagent quant à eux leur nouvelle vie comme un réel *recommencement*, loin des conflits et des persécutions qui les ont poussés à venir s'installer dans ces lieux que d'autres voudraient quitter. Hannah ARENDT avait noté que la personne déplacée était la catégorie la plus représentative du vingtième siècle. La catastrophe de Tchernobyl a contribué à grossir les rangs de cette catégorie, en produisant des dizaines de milliers de *réfugiés écologiques*, catégorie elle-même vouée à devenir la plus représentative du vingt et unième siècle<sup>111</sup>. Et ce sont désormais d'autres réfugiés qui occupent la place laissée ainsi « vacante » par les relogés et qui permettent d'entretenir l'illusion d'une normalité retrouvée. Les aspirations légitimes de populations vulnérables qui souhaitent *vivre* au lieu de *survivre* semblent alors pouvoir être satisfaites par une

---

<sup>111</sup> Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, le nombre de personnes déplacées pour fuir un environnement hostile s'élèverait déjà à 25 millions. Selon le GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique), en 2050, jusqu'à 150 millions de personnes pourraient avoir fui leur région détruite par l'érosion du sol et la hausse du niveau des océans. Informations citées par Marie-Claude SMOUTS [2002].

politique qui, après une période de *dessaisissement*, veut montrer la voie d'un possible *ressaisissement* de ces territoires. Ce nouvel objectif assigné à l'action publique suscite néanmoins de nombreuses réactions, tant du côté de la communauté scientifique que des habitants. La généticienne Rosa GONCHAROVA tient pour sa part des propos particulièrement critiques vis-à-vis de l'action du gouvernement :

*« Il y a eu en Biélorussie un changement d'attitude des autorités par rapport à cette question. En tant que scientifique, j'affirme que les conséquences de Tchernobyl sont encore un problème d'actualité en Biélorussie. Nous sommes dans un pays sinistré par cette catastrophe et qui le sera encore longtemps. Depuis quelques années, la politique officielle des autorités et du ministère des Situations d'urgence, qui était avant le ministère pour les questions de Tchernobyl, a changé. Les autorités et ce ministère essaient aujourd'hui de convaincre les gens que la situation est revenue à la normale. Ils ont, notamment, supprimé les avantages aux personnes qui vivaient dans les zones où le taux de radioactivité était faible, de 1 à 5 Ci/km<sup>2</sup>. On nous dit aujourd'hui qu'on peut sans risque vivre dans les régions contaminées. Le plus important, selon moi, c'est la façon dont on a dépensé des sommes considérables pour réhabiliter les régions les plus contaminées, alors qu'en Biélorussie, il y avait énormément de terres cultivables non exploitées ou mal exploitées. C'est là que l'argent aurait dû être dépensé pour obtenir une production agricole non contaminée, ainsi que dans le traitement médical des personnes atteintes par les radiations. Je pense donc que la catastrophe de Tchernobyl reste et restera encore longtemps un problème d'importance majeure et que la politique des autorités n'est pas adéquate. Les autorités aujourd'hui ont adopté une politique de minimisation des conséquences et le président va dans les régions sinistrées pour annoncer que tout va bien à présent et qu'on peut y vivre normalement ».*

La vision de la réhabilitation que livre un directeur de kolkhoze dans le district de Kostiokovitchi fait écho aux propos de cette scientifique de Minsk et montre comment est perçue et ce que produit, sur le terrain, la politique de « normalisation » engagée par les autorités. Loin d'apparaître comme une nouvelle modalité de l'action publique qui serait liée à la mise en œuvre de mesures spécifiques, la réhabilitation

ne semble s'incarner que dans la suspension des programmes de gestion post-accidentelle qui régissaient auparavant la vie dans les territoires contaminés.

*« La réhabilitation consiste juste à autoriser ce qui était auparavant interdit suite à l'accident, on a juste déplacé les barrières, les terres qui n'étaient pas cultivables le sont aujourd'hui, c'est comme les villages, certains ont été évacués et aujourd'hui on essaye de les repeupler, de reconstruire, de faire revenir les habitants. Petit à petit, toutes les zones autrefois interdites sont de nouveau autorisées. C'est juste ça la réhabilitation ».*

La réhabilitation, censée redéfinir les territoires en souffrance que sont les régions contaminées en territoires de projets, ne suscite en fait qu'un sentiment d'abandon chez bien des habitants qui ne sont pas dupes du processus de requalification des zones qui conduit l'État à se désengager en prétextant une amélioration objective de la situation radiologique. Deux femmes de Vidouiltse, un village situé en zone de relogement ultérieur et considéré comme « réhabilité », expriment leur désappointement suite à cette décision administrative :

*« On nous a donné de l'argent pendant cinq ans pour ça, enfin, une misère, et aujourd'hui, on ne nous donne plus rien, la zone est propre, les radiations sont parties, et on nous a dit de rester là. Le village est mort, c'est tout. Avant, il y avait un jardin d'enfants où allait ma petite-fille. Il y avait deux classes. Les enfants vont aujourd'hui à l'école en Russie. Ici, les enfants en 6<sup>e</sup> vont à l'école à sept kilomètres, ils sont huit, imaginez un peu comme c'est pratique l'hiver, quand tout est gelé, tout le monde s'en moque, c'est incroyable. On nous a laissés ici comme des souris de laboratoires et on y restera jusqu'à la fin de nos jours. Un jour, un allemand est venu avec sa voiture, il a fait des analyses et il a dit qu'on pouvait vivre ici ».*

*« Avant, on nous donnait des appartements, on pouvait s'inscrire sur la liste d'attente et certains ont refusé, maintenant ils regrettent. Ils se disent qu'ils auraient mieux fait de les prendre et d'y vivre parce que maintenant c'est considéré*

*comme une zone propre. Maintenant, on propose aux gens de venir vivre ici, mais pourquoi faire ? Il n'y a rien à faire ».*

La politique mise en œuvre par LOUKACHENKO concernant la gestion des conséquences de la catastrophe et le devenir des territoires contaminés, si elle satisfait les aspirations d'une partie de la population, suscite de nombreuses réserves, voire des réactions plus virulentes de la part de ceux qui font les frais de cette politique que l'on peut qualifier, à l'instar de Richard ROUSSEAU [2003], de « négationniste » dans la mesure où elle participe de la banalisation de la tragédie. Ainsi, la restauration de la *raspredelenie* en 1997, une mesure instaurée pendant la période soviétique et qui n'était plus en vigueur, contraint les jeunes diplômés dont les études ont été prises en charge par l'État à exercer pendant deux ans et au salaire minimum un emploi là où les autorités le décident. Nombre de jeunes médecins et d'enseignants notamment sont ainsi envoyés dans les zones contaminées pour commencer leur carrière professionnelle, obligation qu'ils ne sont pas en mesure de refuser bien qu'elle soit jugée inique par la plupart des étudiants concernés. La suspension des indemnités prévues par les lois de 1991, suite à une directive du ministère de la Santé en 1999, a également suscité le mécontentement de ceux qui en bénéficiaient jusque là, et ce d'autant plus que la mesure était justifiée par l'absence de dégradation de leur état de santé. Dans ce même état d'esprit, dont l'objectif est de réduire les dépenses budgétaires affectées à la prise en charge des conséquences de Tchernobyl, les autorités tentent régulièrement de diminuer le nombre de bénéficiaires de l'aide financière et sociale que l'État procure aux victimes de la catastrophe. Ainsi, le Conseil des Ministres de Biélorussie a adopté le 8 août 2002 un arrêté excluant 146 villages de la liste des villages ayant souffert de la catastrophe précédemment établie par l'État, dans le cadre du processus de requalification des territoires contaminés qui conduit à considérer comme « propres » les zones faiblement contaminées. Suite à cette décision administrative, près de 75 000 personnes (dont 24 000 enfants) ont été privées de l'aide de l'État, ce qui signifie

que la gratuité des repas n'est plus assurée dans les écoles et les crèches et que les enfants ne peuvent plus bénéficier du séjour de rétablissement annuel en sanatorium, auparavant financé par les pouvoirs publics. Réunis en associations, des habitants de deux districts de la région de Gomel se sont adressés au professeur NESTERENKO, directeur de l'institut non gouvernemental de radioprotection *Belrad*, pour solliciter une expertise indépendante de la situation radiologique dans ces villages, les habitants mettant en cause le bien-fondé de cette décision gouvernementale, prise selon eux sans qu'une étude objective en démontre l'opportunité et sans que la dégradation de la santé des enfants observée au cours de ces dernières années ait été prise en compte. Toutefois, en l'absence de moyens, l'expertise indépendante souhaitée par la société civile n'a pu être réalisée, sa faisabilité étant soumise à l'obtention de fonds que seule l'aide de donateurs étrangers est susceptible de procurer. En 2000, « l'exclusion » de 45 villages avait créé un précédent et entraîné une première mobilisation. L'expertise réalisée alors par l'institut *Belrad* (mesure de l'alimentation produite localement et de l'accumulation de césium dans l'organisme des enfants) avait permis de montrer que les chiffres avancés par le ministère de la Santé étaient six à huit fois inférieurs à la réalité de la contamination mesurée par NESTERENKO, ce qui avait contraint les autorités à revenir sur cette procédure d'exclusion. L'expertise indépendante, ici mobilisée en tant que contre-expertise, revêt dans ce contexte une importance cruciale et apparaît comme une ressource essentielle dans le cadre des actions de contestation de l'action du gouvernement. La possibilité pour les populations concernées d'obtenir gain de cause est ainsi subordonnée à leur capacité à mobiliser les ressources cognitives qui puissent leur permettre d'engager une action sur le plan politique. Or, la situation de grande vulnérabilité économique que connaissent tant les habitants des villages que l'institut *Belrad* – dont les activités vont à l'encontre de la « normalisation » souhaitée par les autorités – constitue une contrainte sévère qui met à mal les velléités de contestation de l'action publique. L'absence de ressources économiques entrave en effet considérablement la politisation des enjeux collectifs à

laquelle entendent contribuer les victimes de la catastrophe qui ne se satisfont pas des mesures décidées de façon centralisée et autoritaire et qui engagent leur avenir commun sur ces territoires qu'un arrêté, fut-il l'émanation du Conseil des Ministres, ne suffira pas à décontaminer. Si l'absence de pollution ne se décrète pas, les habitants se retrouvent dans une situation où ils doivent faire la preuve du danger lié à la vie dans un environnement durablement contaminé, le recours à l'expertise apparaissant dans ce contexte comme une modalité incontournable sur la voie de la mobilisation.

### **2.3.3 Des territoires aux conditions de vie : vers une nouvelle approche de la réhabilitation**

La notion de réhabilitation, comme on l'a vu, ne semble constituer qu'un prétexte pour la politique menée par LOUKACHENKO dont l'objectif est la « normalisation » de la situation, ce dernier terme étant moins utilisé car fortement associé au contexte soviétique et négativement connoté. Ainsi conçue, la réhabilitation n'est rien d'autre que ce qu'en livre le sens commun au travers d'une acception courante du terme, à savoir la rénovation, la modernisation des infrastructures et des villages dans les territoires contaminés, comme on réhabilite des immeubles, des quartiers que le temps a peu à peu dégradés<sup>112</sup>. Visant le redéploiement de l'activité économique et le redémarrage de la production agricole, elle consiste alors à fournir aux habitants les moyens d'exercer une activité professionnelle et à améliorer les conditions matérielles de vie et de travail dans ces régions (construction et rénovation des routes, construction de gazoducs, extension du réseau d'alimentation en eau potable, rénovation des fermes collectives, etc.), dans la continuité des actions engagées depuis le début des années quatre-vingt dix.

---

<sup>112</sup> Les propos du responsable du relogement dans le district de Kostiovitchi illustrent cette conception de la « normalisation » : « *Les autorités comprennent bien que les radiations sont très dangereuses pour la santé, c'est pourquoi beaucoup de subventions sont accordées pour recréer des conditions normales de vie : construction d'écoles, de laboratoires, de routes...* »

Les moyens sont toutefois plus limités qu'ils ne l'étaient il y a quelques années et la crise économique, là encore, constitue un facteur important qui pousse l'État à tenter de valoriser les territoires dont il entend qu'ils redeviennent productifs et plus seulement un fardeau pour l'économie nationale, tout en réduisant les dépenses concernant la gestion des conséquences de l'accident. Pour rendre compte des efforts entrepris, le gouvernement ne laisse pas de rappeler l'estimation du préjudice économique occasionné par la catastrophe de Tchernobyl pour la Biélorussie, en prenant en compte une période de trente ans (qui correspond à la période radioactive du césium 137 et du strontium 90 au terme de laquelle la radioactivité aura diminué de moitié). Ainsi, le montant du préjudice économique pour la période 1986-2016 est estimé à 235 milliards de dollars, soit trente-deux fois le budget annuel de la République pour l'année 1986. L'impôt spécial créé en 1992 pour financer les actions inscrites dans les lois post-accidentelles, qui taxait à hauteur de 18 % les salaires versés par les entreprises, a dû être revu à la baisse à deux reprises. Le taux d'imposition a d'abord été ramené à 14 % en 1994, puis à 4 % en 1998<sup>113</sup>. Partant, les fonds disponibles et alloués à la gestion des conséquences de la catastrophe ont été considérablement réduits, et les mesures mises en œuvre essentiellement déterminées par des critères de faisabilité économique. L'expertise institutionnelle a alors été mobilisée pour justifier la réduction des dépenses imposée par les restrictions budgétaires et nombre de scientifiques ont ainsi apporté leur caution aux choix politiques opérés par le Président biélorusse. Quant à ceux qui ne souscrivent pas aux orientations gouvernementales, on a vu les mesures de répression dont ils sont susceptibles de faire l'objet.

À la lumière des positions que soutiennent la plupart des agences internationales et des tentatives de normalisation engagées par le gouvernement biélorusse, il semble que la question des conséquences de la catastrophe comme

---

<sup>113</sup> Données fournies par le ministère des Situations d'urgence de Biélorussie, *The Chernobyl Accident : Overcoming the Consequences*, National Report, Minsk, 1998.

celle du devenir des territoires contaminés ne soient plus soumises à discussion, intérêts économiques et politiques se rejoignant pour faire de Tchernobyl une catastrophe appartenant désormais au passé. C'est pourquoi l'aide apportée par la communauté internationale s'est peu à peu tarie, et ce d'autant plus que le régime autoritaire en vigueur depuis 1994 suscite l'opprobre et conduit à l'isolement de la Biélorussie. La réalité est cependant plus complexe et les positions des acteurs principaux de la tragédie moins consensuelles qu'il n'y paraît, ce qui met à mal les interprétations trop réductrices et manichéennes, pour séduisantes qu'elles puissent être.

Tout d'abord, le gouvernement biélorusse, comme le remarque Richard ROUSSEAU [2003 : 359], a « opté pour une politique à double face : d'un côté, il appelle à l'aide financière et technique des gouvernements occidentaux, [...] de l'autre, il multiplie les assurances que la situation dans les zones contaminées est sous contrôle et qu'on peut y vivre sans danger ». Ce double discours tenu par les autorités relève d'une stratégie pour le moins cynique qui vise vraisemblablement à faire porter à la communauté internationale l'entière responsabilité de la dégradation des conditions de vie dans les territoires contaminés aux yeux des populations concernées. Le contrôle de l'information et des médias permet la poursuite, depuis plusieurs années, de cette politique schizophrène qui ne peut néanmoins conduire qu'à une exacerbation des contradictions sur lesquelles elle repose. La fermeture définitive de la centrale de Tchernobyl en décembre 2000 a notamment été l'occasion pour la Biélorussie d'appeler à la mobilisation internationale et de souligner que l'arrêt du dernier réacteur encore en fonctionnement ne devait pas conduire les États occidentaux à se désengager et à considérer Tchernobyl comme une affaire classée. Dans ce contexte, la *Gazette nucléaire* publiait en janvier 2001, à la demande de l'Ambassade de Biélorussie en France, un texte de Vladimir TSALKO<sup>114</sup>

---

<sup>114</sup> Président du Comité sur les conséquences de la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl de la République de Biélorussie. Voir *Gazette nucléaire*, n°187-188, Janvier 2001.

dans lequel il rappelait l'ampleur de la catastrophe et de ses conséquences pour la République biélorusse, soulignait ensuite l'incapacité de son gouvernement à résoudre seul les problèmes rencontrés malgré les efforts entrepris et sollicitait enfin l'aide de la communauté internationale. La physicienne Bella BELBÉOCH<sup>115</sup> n'a alors pas manqué de pointer les incohérences de la politique du gouvernement de LOUKACHENKO, l'invitant à clarifier ses positions au lieu de cultiver l'ambiguïté :

« Il faut que le gouvernement du Bélarus ait une position claire :

- ou il est d'accord avec les instances telles que l'UNSCEAR et alors il ne peut attendre aucune aide internationale quelle qu'elle soit puisque pour ces experts il ne s'est rien passé à Tchernobyl, hormis quelques enfants atteints de cancers de la thyroïde...

- ou il dit la vérité sur les conséquences néfastes de Tchernobyl et demande ouvertement l'aide internationale. Mais il faut pour que la vérité soit reconnue qu'il soutienne ses scientifiques qui osent encore faire face à ce qui ressemble fort à un complot international et alors il faut que cessent les brimades, l'arbitraire, que cesse la répression à leur encontre, et au contraire il faut les encourager à poursuivre leurs travaux »<sup>116</sup>.

Au-delà de cette contradiction majeure, on peut également noter qu'au sein même du gouvernement biélorusse, les positions ne sont pas unanimes, ce qui invite à la prudence lorsque sont évoqués des acteurs collectifs dans la mesure où se trouvent dès lors masquées les divergences qu'une analyse plus fine des acteurs en présence permet de mettre au jour. Le professeur NESTERENKO évoquait par exemple le fait, lors de son intervention à Paris en 2002, qu'alors que le ministère de la Santé « cherche par tous les moyens à faire obstacle à l'activité développée par l'institut indépendant *Belrad* », il a pu bénéficier dans le même temps du « soutien inestimable du ministère aux Situations d'urgence »<sup>117</sup>, ce qui oblige à relativiser les

---

<sup>115</sup> Membre du GSIEN qui publie la *Gazette nucléaire*.

<sup>116</sup> B. BELBÉOCH, « À propos de la situation sanitaire au Bélarus », *Gazette nucléaire*, n°187-188, Janvier 2001.

<sup>117</sup> V.B. NESTERENKO, « Situation radioécologique au Bélarus... », *Op. cit.*

interprétations trop monolithiques qui considèrent d'emblée et sans distinction tous les acteurs publics comme des ennemis de la « vérité ».

On retrouve la même nécessité d'établir une distinction entre les différentes agences des Nations unies qui interviennent dans la gestion des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. S'il est vrai qu'elles sont nombreuses à diffuser des informations minorant les effets sanitaires de l'irradiation des populations, ce qui amène certains à soupçonner un « complot international », force est de reconnaître qu'elles ne participent pas toutes de l'occultation des conséquences à long terme de l'accident et que, là encore, il convient de nuancer les appréciations que l'on peut porter sur le rôle et les responsabilités des organisations internationales. Car les deux points de vue qui s'opposent sur Tchernobyl se reflètent également dans les structures de l'ONU. Ainsi, alors que l'AIEA, l'UNSCEAR et l'OMS contribuent conjointement à dissimuler l'ampleur de la catastrophe, l'agence de l'ONU chargée de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a publié en 2000 un rapport remarqué qui visait précisément à rappeler le caractère dramatique et endémique de Tchernobyl<sup>118</sup> à un moment où les tentations étaient fortes, avec la fermeture de la centrale, de classer l'affaire. La préface rédigée pour l'occasion par Kofi ANNAN<sup>119</sup> a également constitué un signal fort visant à remobiliser la communauté internationale pour financer un certain nombre de projets dans les territoires contaminés. Ses propos se voulaient aussi un appel à assumer – collectivement – « l'héritage de Tchernobyl » :

« “Tchernobyl” est un mot que nous aimerions tous effacer de notre mémoire. Il évoque un terrible événement – l'explosion d'un réacteur nucléaire – qui, en avril 1986, a laissé s'échapper, tels les fléaux de la boîte de Pandore, une foule d'ennemis invisibles et de cauchemars sans nom. Nombreux sont sans doute ceux

---

<sup>118</sup> Voir UN-OCHA, *Chernobyl, a Continuing Catastrophe*, United Nations, New York & Geneva, 2000.

<sup>119</sup> Secrétaire Général des Nations unies.

qui pensent aujourd'hui que la menace appartient au passé. Mais, deux raisons nous interdisent de tirer un trait sur cette tragédie.

En premier lieu, oublier Tchernobyl, c'est prendre le risque de voir se renouveler de semblables catastrophes industrielles et environnementales. Nous sommes hélas démunis lorsque de telles erreurs surviennent. Mais il est au moins en notre pouvoir d'éviter qu'elles ne se reproduisent. La deuxième raison c'est que plus de sept millions d'êtres humains comme nous n'ont pas la chance de pouvoir oublier. Ils souffrent encore, chaque jour, des conséquences de ce qui s'est passé il y a quatorze ans. En vérité, l'héritage de Tchernobyl n'a pas fini de nous poursuivre, nous et nos descendants, pendant des générations encore. [...]

Il se peut qu'on ne connaîtra jamais le nombre exact de victimes. Mais les trois millions d'enfants qui réclament des soins – non pas en 2016 mais bien plus tôt – nous donnent une idée du nombre de personnes qui risquent de tomber gravement malades. [...] Leur avenir en sera mutilé comme l'est leur enfance. Beaucoup mourront prématurément. Pouvons-nous les laisser vivre, et mourir, avec le sentiment que le monde est indifférent à leur déplorable situation ? »

Importante, cette prise de position de Kofi ANNAN s'inscrivait dans le cadre d'une approche humanitaire, l'objectif étant de réunir les fonds permettant de soutenir neuf projets jugés prioritaires dans les trois Républiques les plus affectées. Toutefois, bien que nécessaire, l'aide humanitaire ne doit jamais constituer qu'une des modalités par lesquelles les États occidentaux peuvent s'impliquer dans la perspective d'une amélioration de la situation qu'endurent les victimes de Tchernobyl. Et ce qu'a révélé ce rapport de l'OCHA, c'est également l'absence d'une stratégie globale, commune et à long terme, d'intervention dans les territoires contaminés, l'appel à la mobilisation internationale étant fait au nom de « l'urgence », et ce près de quinze ans après la catastrophe.

Diverses initiatives récentes laissent augurer un changement dans l'appréhension de la problématique post-accidentelle et dans les modalités de coopération des différents acteurs internationaux. En effet, un rapport<sup>120</sup> rendu

---

<sup>120</sup> *The Human Consequences of the Chernobyl Nuclear Accident : A Strategy for Recovery*, Rapport du PNUD et de l'UNICEF avec l'appui de l'UN-OCHA et de l'OMS, 25 janvier 2002.

public au début de l'année 2002 a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie globale d'intervention dans les territoires contaminés qui passe par la remise en cause des modes d'action privilégiés jusque là. Il invite notamment à dépasser la logique humanitaire qui a présidé à l'implication de bon nombre d'organisations et qui a renforcé le système d'assistance mis en place par les autorités nationales dans le cadre des lois post-accidentelles, créant de la sorte une « dépendance chronique » des habitants par rapport au système gestionnaire ainsi mis en place. Perçu comme une tentative pour réconcilier les deux points de vue qui s'affrontent au sein de l'ONU, ce rapport n'en apparaît pas pour autant satisfaisant aux yeux de certains scientifiques critiques qui déplorent que les données concernant les conséquences sanitaires ne soient ni complètes ni objectives<sup>121</sup>. Sans revenir sur ces éléments qui suscitent un désaccord profond et qui restent la pierre d'achoppement de toute évaluation « objective » des conséquences de Tchernobyl, l'approche adoptée et les conclusions des experts sollicités méritent d'être brièvement exposées. Ainsi, rappelant que les effets de la catastrophe sur l'environnement ne peuvent être appréhendés indépendamment de ses dimensions sanitaires, économiques, sociales et politiques, les auteurs invitent à reconnaître la complexité de la situation post-accidentelle et soulignent la dégradation des conditions de vie dans les territoires contaminés depuis l'accident. Encore extrêmement préoccupante, la situation réclame une nouvelle stratégie de réhabilitation – durable – des conditions de vie dans ces territoires qui prenne en compte cette complexité et qui soit différente des programmes d'urgence appliqués depuis 1991 et fondés sur une importante solidarité nationale. Une nouvelle temporalité de la catastrophe est alors proposée, qui amène à considérer les quinze années écoulées depuis l'accident comme une « phase d'urgence », laquelle est d'ordinaire contenue dans les premiers mois qui ont suivi l'explosion jusqu'à la fin de la construction du sarcophage autour du réacteur accidenté. Cette dilatation de l'urgence ne paraît pas si surprenante au regard de la

---

<sup>121</sup> Voir D.M. GRODZINSKI, V.B. NESTERENKO, A.V. YABLOKOV, "Ni catastrophe, ni accident – simple incendie ?", *Op. cit.*

durabilité des processus engagés par l'explosion ; toutefois, des politiques d'intervention reposant sur cette logique ne sauraient constituer une réponse adaptée dans le long terme à la résolution de la crise post-accidentelle. C'est pourquoi est proposé le passage à une deuxième phase d'intervention (« *recovery phase* ») et la mise en œuvre d'une approche reposant sur quelques principes clés : donner aux individus et aux collectivités les moyens de se prendre en charge ; aborder les problèmes liés à Tchernobyl dans le cadre d'une approche globale des besoins des individus et des collectivités concernés et de la société dans son ensemble ; utiliser efficacement les ressources disponibles en accordant la priorité aux personnes et aux collectivités les plus touchées et aux enfants ; viser la durabilité des changements suscités dans une perspective de développement. Enfin, l'action menée au niveau international doit exercer un effet de levier sur les initiatives prises par les organismes publics locaux et nationaux ainsi que les ONG dans les trois Républiques concernées.

Les conclusions exposées dans ce rapport rejoignent pour l'essentiel celles auxquelles sont parvenues à peu près simultanément d'autres missions internationales d'évaluation des conséquences de l'accident ainsi que les enseignements issus d'un projet de réhabilitation mené dans un district biélorusse faiblement contaminé par une équipe française<sup>122</sup>. Ces diagnostics convergents ont donc amené de nombreux acteurs internationaux à s'accorder sur la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une nouvelle approche de la réhabilitation, qui prenne en compte la complexité et l'interdépendance des problèmes rencontrés dans les territoires contaminés et qui ne s'inscrive pas dans la continuité de la logique sectorielle jusqu'à maintenant déterminante. Les questions sanitaires, environnementales, radiologiques, économiques, sociales, culturelles doivent ainsi

---

<sup>122</sup> Comme la mission Tchernobyl des Ambassadeurs de l'Union européenne en avril 2001 ou les conclusions du projet *Ethos* mené entre 1996 et 2001 et présentées lors d'un séminaire international organisé à Stolyn en Biélorussie au mois de novembre 2001 (les actes sont disponibles à l'adresse [www.cepn.asso.fr/fr/ethos.html](http://www.cepn.asso.fr/fr/ethos.html) ; voir également HÉRIARD DUBREUIL et alii, 1999).

être appréhendées dans leur globalité et leurs interactions et ne pas donner lieu à autant de programmes spécifiques qu'elles renvoient d'ordinaire à de multiples catégories distinctes de l'action publique. À l'initiative du Comité Tchernobyl de Biélorussie, un projet international de coopération pour la réhabilitation<sup>123</sup> a ainsi été élaboré qui vise, sur la base des résultats et recommandations formulés conjointement ces dernières années, à engager une réelle collaboration entre organisations et acteurs internationaux, organismes publics biélorusses, ONG et habitants des territoires contaminés, afin que la question de la réhabilitation soit envisagée et traitée comme un problème commun et partagé. Novatrice, cette position commune adoptée pour une intervention raisonnée et concertée en faveur des populations affectées reste cependant limitée, dans un premier temps, à quelques districts parmi les plus contaminés de Biélorussie. Dans un contexte de raréfaction des moyens disponibles – ou mis à disposition – la concentration de ces derniers dans quelques districts particulièrement sinistrés, si elle est légitime du point de vue d'une logique qui vise à éviter le « saupoudrage », reste problématique au regard de l'étendue des territoires contaminés et des quelque deux millions de personnes qui, rien qu'en Biélorussie, pourraient prétendre bénéficier de la coopération internationale sur laquelle repose ce projet. Et ce d'autant plus que dans le même temps où cette initiative est développée en s'appuyant sur une implication forte des acteurs locaux et des premiers concernés que sont les habitants, les autorités « excluent » sans aucune concertation, dans des districts voisins, des dizaines de villages des zones *légalement* contaminées.

La notion de réhabilitation recouvre ainsi des contenus sémantiques et pratiques extrêmement hétérogènes, voire parfaitement contradictoires, et peut tout autant servir à légitimer le désengagement des acteurs publics dans certains territoires sous le prétexte discutable d'une « normalisation » de la situation radiologique, qu'à

---

<sup>123</sup> Baptisé CORE (Coopération pour la réhabilitation), ce projet a été préparé en 2002 et les premières actions sur le terrain ont été engagées en 2003.

susciter la mobilisation de la communauté internationale autour d'un projet cohérent dans lequel les habitants sont véritablement partie prenante des actions mises en œuvre. Au-delà des usages politiques dont elle est susceptible de faire l'objet, la question de la réhabilitation soulève des interrogations essentielles quant au devenir des territoires contaminés et des populations qui y résident. En effet, si on peut légitimement considérer qu'il serait préférable d'un point de vue sanitaire que les habitants quittent ces territoires porteurs d'une menace délétère, on ne saurait ignorer qu'ils sont aujourd'hui peuplés et qu'ils le resteront, et ce pour différentes raisons. Si les obstacles économiques au relogement ne sont pas des moindres, il en est peut-être de plus déterminants encore qui sont d'ordre anthropologique et avec lesquels il faut compter, sous peine de faire du relogement une véritable entreprise de déportation, ce à quoi furent assimilées les évacuations de 1986. Pour autant, réhabiliter des territoires qui mettent en péril l'intégrité physique des habitants ne va pas de soi ; c'est la raison pour laquelle l'approche promue dans le cadre de la coopération internationale vise la réhabilitation des conditions de vie et non celle des territoires proprement dits. Toutefois, la perspective développementaliste – quand bien même s'agit-il d'un *développement durable* – dans laquelle s'inscrit l'action engagée ne laisse pas de rendre perplexe, car si le concept de développement durable est en soi un concept problématique<sup>124</sup>, le mobiliser dans un contexte post-catastrophique comme c'est le cas ici ne peut que redoubler les interrogations auxquelles il renvoie d'ordinaire. En effet, la durabilité après Tchernobyl, avant d'être associée à une certaine idée du développement, est avant tout la marque de la contamination radioactive, laquelle interdit précisément d'envisager l'avenir de ces territoires dans une perspective de « développement », sauf à très long terme et dans le cadre d'une temporalité qui déborde celle propre aux générations humaines. Il n'en demeure pas moins que près d'un million et demi d'hommes et de femmes, et environ 500 000 enfants vivent, ou plutôt survivent, sur ces terres sinistrées par une

---

<sup>124</sup> Voir Jean-Paul MARÉCHAL, "Développement durable", in : DUPONT (dir.) [2003 : 121-125].

catastrophe protéiforme qui les confronte dans leur vie quotidienne à des contradictions inextricables et les conduit à perdre totalement confiance en l'avenir. Or, comme le note Jean-Jacques SALOMON [1999 : 133], « les hommes ne sont pas faits pour vivre dans un monde *privé d'avenir* », et il en va de leur humanité qu'ils puissent se projeter dans un futur qui ne soit pas uniformément sombre et où il n'y aurait d'autre alternative que de subir les conséquences d'une catastrophe en devenir, vécue dans la continuité d'un destin tragique. L'auteur du *Destin technologique* et de *Survivre à la science* écrit encore que « les clés de l'avenir de sont jamais dans les mains de ceux qui le prédisent, mais dans les mains de ceux qui le font » [*Ibid.* : 16]. Les États occidentaux, qui ont leur part de responsabilité dans la situation que vivent aujourd'hui les populations [BELBÉOCH B. : 2001], sont également responsables de ce que sera leur avenir. Permettre aux victimes de Tchernobyl de ne plus être dans la soumission passive à la violence subie mais d'être en prise sur leur devenir individuel et collectif tout en assurant leur protection et en étant à même d'exercer leur capacité de choix – notamment celui de rester ou de partir – reste le moins que l'on puisse faire pour éviter d'alourdir le bilan déjà dramatique de cette catastrophe endémique. Dans la mesure où la réhabilitation se donne ces objectifs et qu'elle n'est pas instrumentalisée à des fins moins avouables, alors elle est susceptible de constituer une réponse adaptée aux enjeux complexes de la situation post-accidentelle.

## **2.4 Vivre en territoire contaminé : Tchernobyl au quotidien**

### **2.4.1 Un monde déstructuré**

L'observation de la situation et l'analyse des entretiens réalisés auprès des habitants des territoires contaminés de Biélorussie, dans plusieurs districts, montrent

que les conséquences de cette catastrophe protéiforme se déploient dans tous les registres de la société. Dans une perspective socio-anthropologique, on peut dire de cette tragédie qu'elle se donne à voir comme un *fait social total*, concept forgé par Marcel MAUSS pour caractériser ces phénomènes sociaux qui « mettent en branle la totalité de la société et de ses institutions ». Force est en effet de constater que pour les millions de personnes vivant dans ces régions contaminées, rien n'est plus comme avant l'accident et la durabilité des processus engagés interdit toute possibilité de vivre « normalement ». C'est à une transformation radicale de leur monde que se sont trouvées confrontées les populations, le bouleversement n'étant pas réductible à l'altération de l'environnement ni à la dégradation de la santé, mais affectant également toutes les dimensions de la vie (sociale, économique, juridique, politique, symbolique, psychologique, etc.).

« La catastrophe est la dispersion d'une souillure qui éclabousse tous les espaces compartimentés et cloisonnés selon des principes sociaux et personnels. [...] C'est là un élément typique et fondamental des catastrophes : l'éjection, l'éclatement, la projection d'une souillure qui ne respecte aucune frontière, ni matérielle ni morale » [DELFOUR, 2001].

Pour tenter de saisir la signification que revêt, pour ces personnes, la confrontation durable à la contamination et la vie dans l'après-Tchernobyl, et pour accéder à la compréhension d'un événement qui semble échapper à toute tentative d'appréhension strictement rationnelle, le recueil de la parole des victimes oubliées et silencieuses de Tchernobyl, de ces survivants *en sursis* contraints de vivre dans ce monde nouveau issu de la catastrophe, s'est avéré indispensable. Rejetant la posture de l'expert, laquelle aurait inmanquablement conduit à pointer l'irrationalité de certains comportements ou à relever les apories dans les discours des interviewés, c'est-à-dire à juger les discours et les pratiques à l'aune de la seule rationalité scientifique et technique, il s'est plutôt agi, en recueillant la parole de ces témoins<sup>125</sup>

---

<sup>125</sup> Annette WIEVIORKA [1998 : 111] écrit que « le témoin porteur d'une expérience, fut-elle unique, n'existe pas en soi. Il n'existe que dans la situation de témoignage dans laquelle il est placé ». Paul

porteurs d'une expérience que nous n'avons pas faite, d'essayer de saisir les modalités de l'« adaptation » supposée de la culture à cette situation inédite et la façon dont ils affrontent, pratiquement et symboliquement, cette nouveauté radicale alors même qu'ils ne disposent dans leur culture d'aucune référence, d'aucun repère susceptible d'être mobilisé pour avoir prise sur cette réalité, laquelle demeure en grande partie irréprésentable. Les entretiens approfondis que nous avons menés dans les districts contaminés de Kostiokovitchi et de Krasnapolié, ainsi que les nombreuses missions effectuées dans les districts de Braguin, Tchetchersk, Slavgorod<sup>126</sup> ou encore Stolyn, nous ont permis d'appréhender ce que produisent, tant au niveau des discours que des pratiques, les contradictions objectives auxquelles sont soumis les habitants.

Notons ici que les effets de la catastrophe de Tchernobyl se conjuguent avec ceux liés à l'effondrement de l'URSS, que celle-ci a précipité. Svetlana ALEXIEVITCH [1998 (1997) : 34] remarquait que « deux catastrophes ont coïncidé : l'une sociale – sous nos yeux, un immense continent socialiste a fait naufrage ; l'autre cosmique – Tchernobyl. Deux explosions totales ». Sans doute les conséquences de la première sont-elles plus facilement identifiables et perceptibles par les habitants qui ont vu leurs conditions de vie se dégrader depuis 1991, ce qui amène une partie de la frange la plus âgée de la population à entretenir une forme de nostalgie par rapport à la

---

VALÉRY, dans ses *Propos sur le progrès* publiés en 1931, constatait très justement que le développement scientifique et technique avait contribué à délégitimer le témoignage au profit d'un regard expert sur le monde : « À l'espèce de certitude qui émanait de la concordance des avis ou des témoignages d'un grand nombre de personnes, s'oppose l'objectivité des enregistrements contrôlés et interprétés par un petit nombre de spécialistes » [1931 : 181]. Les catastrophes du vingtième siècle ont toutefois donné au témoignage une valeur heuristique particulière, tandis que le progrès s'est trouvé mis « en procès » [BOY, 1999a]. On serait alors tenté de renverser la proposition de VALÉRY en disant que désormais, à l'espèce de certitude qui émane de la concordance des avis d'un grand nombre de spécialistes, peut s'opposer la véracité des témoignages d'un petit nombre de personnes.

<sup>126</sup> Ces trois districts sont parmi les plus contaminés de Biélorussie, une partie du district de Braguin étant d'ailleurs située dans la zone d'exclusion des trente kilomètres autour de la centrale. Voir carte en annexe.

période communiste qui apportait un certain nombre de garanties sur les plans social et économique. Par ailleurs, les changements qui affectent peut-être le plus les habitants, du moins ceux qui sont suffisamment âgés pour se souvenir de ce qu'était la vie avant l'accident, sont ceux, là encore parce qu'ils sont les plus perceptibles, qui sont liés à la gestion post-accidentelle et aux mesures prises par les autorités pour protéger (bien que tardivement) les populations. Ainsi, les conséquences radiologiques de l'accident, si elles sont les plus redoutables, ne sont pas forcément les plus redoutées ou en tout cas celles qui ont été les plus traumatisantes. En effet, les moyens de prévention ou de protection mis en œuvre, dans la mesure où ils contribuent à matérialiser le risque, en constituent en quelque sorte la face visible (tant que les conséquences sanitaires ne sont pas advenues), et peuvent alors être perçus comme une menace ou une atteinte plus grave encore que le risque lui-même.

Parmi les contre-mesures qui ont le plus affecté la population, les évacuations des premières semaines et les campagnes de relogement ultérieures ont été unanimement vécues, tant par les relogés que par ceux qui sont restés, comme un traumatisme, de déracinement pour les uns (« *pour moi, c'était une vraie tragédie, cela signifiait partir, quitter ma ville natale* »), de déstructuration des liens sociaux et du quotidien pour les autres. L'âge a constitué un facteur déterminant pour que le relogement, dès lors qu'il était basé sur le volontariat, soit accepté ou non par les habitants. Ainsi, ceux qui avaient de jeunes enfants se sont résolus plus facilement à partir, malgré leur attachement aux lieux, tandis que les personnes âgées ont souvent préféré rester dans leur village en dépit de la contamination importante et du départ plus ou moins massif des jeunes générations. Par exemple, dans le district de Braguin, dont 100 % du territoire sont contaminés, la population est passée de 39 000 habitants en 1986 à 17 000 aujourd'hui, dont 18 % d'enfants ; 54 localités y ont été évacuées sur 136 et 10 kolkhozes abandonnés. Le district de Tchetchersk, contaminé à plus de 90 %, a vu sa population passer de 30 000 à 17 600 habitants

(17,7 % d'enfants) ; 30 villages sur 126 y sont abandonnés, mais seulement deux kolkhozes. À Slavgorod, où la radioactivité s'est répandue sur 87 % du district, 17 000 personnes, dont 4 000 enfants, y vivent actuellement contre 24 000 en 1986, tandis que les mesures d'évacuation ont touché 24 localités sur 84<sup>127</sup>. Dans les districts proportionnellement moins contaminés de Kostiokovitchi, Krasnapolié ou encore Stolyn, où les relogements n'ont pas concerné autant de personnes<sup>128</sup> et où les villages promis à la destruction ne se comptent pas par dizaines, si l'empreinte de la catastrophe est moins massivement visible dans le paysage<sup>129</sup>, il n'en demeure pas moins que la vie des habitants a été radicalement bouleversée par l'accident et son cortège de conséquences.

Villages en ruines, terres en friche, campagnes désertées, économie sinistrée, familles et réseaux de sociabilité éclatés... c'est un monde en déliquescence dans lequel doivent vivre ceux qui ont fait le choix de rester et ceux, beaucoup plus nombreux, qui n'ont pas eu la possibilité de quitter ces territoires sinistrés, dont les plus contaminés semblent voués à une mort éternelle. « *L'évacuation de la population, ça laisse des traces au moral, c'est assez douloureux, il reste peu de monde* », évoque ainsi un vieil homme dans un village où quelques maisons seulement sont encore habitées. Plus que la contamination de l'environnement, c'est la mort sociale liée à la désaffectation de ces territoires qui est vécue le plus douloureusement, engendrant parfois la colère

---

<sup>127</sup> Chiffres fournis par le Comité Tchernobyl de Biélorussie.

<sup>128</sup> Il ne s'agit pas ici de nous prononcer sur le caractère approprié ou non des mesures de relogement, ni de dire que trop ou trop peu de personnes ont été évacuées, ce qu'il ne nous appartient pas de juger.

<sup>129</sup> Sur les rapports entre catastrophes et paysages, Henri-Pierre JEUDY remarque qu'« un désastre laisse des traces qui ne sont pas seulement les signes mnémoniques d'un malheur, il produit une architecture de l'espace. Une terre dévastée est aussi un paysage. Une telle affirmation ne se fonde pas sur le seul point de vue esthétique, elle se soutient des formes d'appréhension sociale, des modes d'appropriation qui se jouent dans ou autour des espaces post-catastrophiques. [...] On ne voit pas pour quelle raison de tels lieux seraient sans mémoire ni identité. S'ils ne représentaient que l'échec d'une gestion préventive des risques, ils ne feraient que confirmer les limites des stratégies développées. Or, un espace sinistré existe en soi, il trahit une configuration singulière avec une symbolique propre » [CAUQUELIN, JEUDY, 1989 : 211].

des habitants qui accusent alors les autorités d'avoir détruit les campagnes et déstructuré le tissu social et économique local<sup>130</sup>, vouant ainsi ces villages et leurs habitants à un lent dépérissement. Désertification, rupture de la transmission, effondrement des garants symboliques et économiques sans lesquels il n'est plus de sentiment d'appartenance au monde possible, sont parmi les signes qui consacrent la ruine du « monde vécu » et de la « culture du quotidien » contre laquelle s'élevait André GORZ [BOSQUET (GORZ), 1978] et qui frappe d'obsolescence « des habitudes, des normes et des conduites allant de soi, grâce auxquelles les individus peuvent comprendre et assumer leur insertion dans le monde qui les entoure », engendrant alors une souffrance sociale et psychique, une détresse morale qu'aucune *culture du risque*, vraisemblablement, ne saurait amenuiser.

---

<sup>130</sup> « Avant, c'était bien, tout était encore en activité, le club, le jardin d'enfants, les gens vivaient bien, le week-end, il y avait des fêtes où les gens chantaient, aujourd'hui tout est mort, si on entend quelqu'un chanter, c'est, à coup sûr, un ivrogne, alors qu'avant, il y avait de la concurrence entre notre rue et l'autre rue, de l'autre côté de la rivière, pour savoir qui chantait le mieux, c'était vivant, aujourd'hui, tout le monde est replié sur lui-même » [Femme, 65 ans, zone de relogement prioritaire].

« Vous avez bien vu dans le village que tout est détruit. Avant, il y avait des fermes et des kolkhozes, maintenant tout est détruit. Tout est détruit, les jardins, les foyers, les parterres de fleurs, tout est cassé... Tout ça, c'est la faute du directeur [du kolkhoze]. Par exemple, il a demandé aux ouvriers de casser les portes mais personne n'a voulu le faire, alors il a fait venir des ouvriers des autres kolkhozes pour les casser. Les nôtres n'y sont pas allés. Pourquoi casser ? Peut-être que s'ils n'avaient pas tout cassé, il serait resté des petits kolkhozes au moins. Il n'y a plus rien ici, c'est la vie... » [Femme, 56 ans, zone de relogement prioritaire].

« Avant, le village était bien, il y avait beaucoup d'habitants, une école, la poste. Maintenant, les gens sont partis, on leur a donné parfois des appartements. Aujourd'hui, on n'a plus rien. On nous a repris nos vaches, parfois, ceux qui voulaient ont pu les garder mais ils devaient s'en occuper seuls. Moi, je ne peux pas tout faire toute seule, mon mari est mort... Ici, c'était bien avant, on faisait des fêtes, il y avait un chœur dans le village, un chœur populaire, le kolkhoze nous avait même acheté des costumes pour qu'on puisse faire des concerts dans le coin. Il y avait une poste, un club d'activités, tout... Aujourd'hui, tout est fermé, détruit, la faute à qui ? Aux autorités probablement. Qu'est-ce que c'était bien avant, les gens travaillaient, il y avait six équipes d'ouvriers agricoles. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une équipe pour deux kolkhozes, vingt personnes en tout seulement. Il n'y a plus personne pour travailler, les champs ont été désertés, on n'a plus de blé. On n'aura pas de pain ! » [Femme, 60 ans, zone de relogement prioritaire].

### **2.4.2 Alimentation, radioactivité et frontières alimentaires**

L'explosion de la centrale de Tchernobyl en 1986, si elle a d'abord montré l'obsolescence des frontières géopolitiques comme forme de protection contre les risques technologiques majeurs, a surtout confronté près de huit millions de personnes, dont deux en Biélorussie, à la contamination massive et durable de leur environnement quotidien par les retombées radioactives. Et dix-huit ans après l'accident, l'alimentation constitue la voie principale d'ingestion de radionucléides par les habitants, et par là même le facteur de risque majeur associé à la vie en zone contaminée.

Dans ce contexte post-catastrophique, la notion de frontière est largement mobilisée, tant par les autorités en charge de la gestion des risques que par les populations contraintes de bricoler, pratiquement et symboliquement, dans un environnement qui leur est devenu étranger et hostile, bien que familier. En effet, la contamination inégale du pays a conduit, on l'a vu, à un redécoupage administratif du territoire qui distingue les zones officiellement propres des zones plus ou moins contaminées. Dans de nombreuses régions, la production agricole – qu'elle soit publique ou privée – est limitée, voire interdite, et le sera encore pendant de nombreuses décennies. Par ailleurs, la consommation de nombreux produits, notamment ceux issus de la forêt (champignons, baies, etc.), de la chasse ou de la pêche, qui constituaient traditionnellement une part importante du régime alimentaire des habitants, est proscrite ou soumise à de sévères restrictions.

La dégradation de la situation économique depuis plusieurs années, en favorisant le redémarrage de l'activité agricole sur les lopins privés, a également conduit à une augmentation des doses reçues par les populations. En effet, si le circuit public de production et de distribution est soumis à des contrôles censés garantir le respect des normes sanitaires pour les produits alimentaires, les contrôles ne sont pas obligatoires en ce qui concerne les produits issus de l'autoproduction

familiale. Ainsi, la vulnérabilité économique contraint-elle les résidants des territoires contaminés à recourir à des pratiques préjudiciables à leur santé et celle de leurs enfants. Par ailleurs, la dissémination des produits dans tous le pays, par le circuit public ou par la voie de l'entraide familiale, a montré l'inanité des tentatives visant à établir des frontières entre territoires et/ou produits propres et contaminés. Enfin, la question de l'alimentation doit être appréhendée au regard de la complexité qui caractérise la problématique post-accidentelle, et de l'intrication des problèmes auxquels ont à faire face les habitants.

La catastrophe de Tchernobyl a confronté la communauté internationale, et tout particulièrement les populations des Républiques les plus touchées par le passage du « nuage », à une situation inédite dans l'histoire de l'humanité et, partant, dans l'histoire de l'alimentation : la contamination radioactive de vastes territoires, à vocation essentiellement agricole. Dix-huit ans après l'accident, malgré les actions entreprises par les autorités dans le cadre des programmes publics de gestion accidentelle et post-accidentelle, la situation produite par la catastrophe demeure non résolue, le retour à la normalité, vers lequel tendaient les actions mises en œuvre, étant peu à peu apparu comme un objectif inaccessible, sauf à un horizon dépassant la temporalité propre aux générations humaines. Contrairement à d'autres événements traumatiques, à l'instar des guerres ou certaines catastrophes industrielles, Tchernobyl contraint à abandonner l'idée d'un possible retour à la situation telle qu'elle était avant l'accident, mais oblige au contraire à envisager la vie à long terme dans les territoires contaminés en prenant en compte cette donnée essentielle qui bouleverse tous les repères spatio-temporels : la présence persistante et irréductible de la radioactivité artificielle dans l'environnement. La nature, depuis toujours pourvoyeuse d'une nourriture abondante, est devenue une « technonature »<sup>131</sup> dangereuse et menaçante pour l'homme, l'obligeant ainsi à

---

<sup>131</sup> Le concept semble être de Philippe ROQUEPLO [1983 : 18] qui, s'il ne partage pas les positions de Jacques ELLUL sur certains points (notamment la thèse de l'autonomie de la technique), reprend

reconsidérer sous un jour nouveau les rapports qu'il entretenait avec elle, notamment au regard de ses pratiques alimentaires.

Cette situation, si elle est spécifique au contexte post-accidentel dont il est question ici et reste – heureusement – singulière, ne doit pas pour autant nous apparaître totalement étrangère, pour deux raisons au moins. La première, qui relève d'une perspective « gestionnaire », tient à ce que la France compte sur son territoire 58 réacteurs nucléaires, tout en étant par ailleurs une puissance agricole de premier plan à l'échelle mondiale. L'existence d'un important parc nucléaire associée à une forte valeur ajoutée agricole rend donc notre pays particulièrement vulnérable en cas d'accident nucléaire toujours possible : même relativement circonscrit du point de vue de ses conséquences environnementales (pour autant que ce soit envisageable), un tel événement bloquerait pour une période indéterminée toute perspective d'exportation de produits issus de l'agriculture française, quand bien même ces derniers ne seraient pas objectivement contaminés. La deuxième raison est liée à la dimension paradigmatique de la situation post-Tchernobyl. Elle fait en effet écho à des préoccupations extrêmement contemporaines et de plus en plus manifestes dans nos sociétés, liées à la prise de conscience des risques engendrés par le développement des technosciences et qui donnent lieu, de façon récurrente, à des situations de crise. Pollutions environnementales avérées ou potentielles, questionnements en matière de sécurité alimentaire et de santé publique, les exemples sont nombreux ces dernières années qui participent de l'inquiétude croissante que ressent une part toujours plus grande de la population face aux menaces auxquelles elle est exposée (organismes génétiquement modifiés, pesticides, dioxines, « vache folle », etc.). Dans ce contexte propre aux sociétés

---

l'idée que ce dernier avait formulée en parlant du *milieu technicien* : « Cela veut dire que l'homme a cessé d'être dans le milieu "naturel" (constitué par ce que l'on appelle vulgairement la "nature", campagne, bois, montagnes, mer, etc.) au premier chef, pour se situer maintenant dans un nouveau milieu artificiel. Il ne vit plus au contact avec les réalités de la terre et de l'eau mais avec celles des instruments et objets qui forment la *totalité* de son environnement » [ELLUL, 2004 (1977) : 49-50].

technoscientifiques, la catastrophe de Tchernobyl, et plus particulièrement la problématique post-accidentelle dans les territoires contaminés, nous donne en quelque sorte à voir ce que pourrait être notre futur, notamment le futur de notre alimentation. Tchernobyl nous propose en effet une image grossie, une sorte de préfiguration de l'avenir que nous nous préparons et que les crises sanitaires et environnementales des dernières décennies participent à faire advenir. C'est ainsi notre rapport au monde, à la fois naturel et technique, que nous sommes amenés à devoir repenser, quand bien même la catastrophe ne nous est pas révélée de manière brutale mais par la prolifération des risques et la multiplication des sources d'exposition au danger qui participent d'une seule et même catastrophe *en marche* [DUPONT, 2003].

#### **2.4.2.1 Des usages politiques de la notion de frontière**

Face à la propagation épidémique de la contamination après l'accident, le recours à la notion de frontière, qu'il se soit agi de frontières déjà existantes ou qu'elles aient été créées *ex abrupto*, a constitué une des réponses privilégiées dans le cadre de la gestion des conséquences de la catastrophe, à l'Ouest comme à l'Est.

Qui ne se souvient, en France, du discours tenu en 1986 par les autorités en charge de la radioprotection, relayé par les responsables politiques, affirmant que le « nuage » radioactif avait épargné le territoire national et qu'aucune mesure de protection particulière ne s'imposait alors, tandis que tous nos voisins européens adoptaient des mesures circonstanciées ? La réactivation de la mémoire historique de la Ligne Maginot, censée contenir l'ennemi hors de nos frontières, aura fait long feu, le mensonge d'État ayant rapidement été mis à jour<sup>132</sup>. La journaliste Corinne LALO avait habilement pointé à l'époque le fait que la frontière allemande était devenue, en quelques heures et en raison de la décision prise par les autorités

---

<sup>132</sup> Voir en annexe la carte de contamination de la France due à Tchernobyl.

françaises de ne rien faire, une nouvelle frontière alimentaire : lors du journal télévisé, elle interpellait les téléspectateurs en les informant que la salade qu'elle tenait à la main, considérée comme impropre à la consommation d'un côté de la frontière, était cependant consommable sans restriction de l'autre...

De part et d'autre de la frontière qui sépare l'Ukraine de la Biélorussie, Républiques encore sous la domination moscovite au moment de l'accident, une zone concentrique d'un rayon de dix kilomètres autour de la centrale, rapidement étendu à trente kilomètres, fut arbitrairement délimitée et qualifiée de « zone d'exclusion », dont furent évacués tous les habitants qui comprirent rapidement que, contrairement à ce qu'on leur avait annoncé, ce départ serait définitif. Davantage motivée par la volonté de donner l'illusion que le « mal » était contenu à l'intérieur de cette frontière – essentiellement symbolique, cette décision ne reposait sur aucune évaluation objective de la situation, certains scientifiques ayant sans succès tenté de convaincre les autorités soviétiques d'étendre immédiatement cette zone d'évacuation à un rayon de cent kilomètres<sup>133</sup>.

Il aura fallu attendre trois longues années, pendant lesquelles les populations furent délibérément maintenues dans l'ignorance, pour que les responsables politiques reconnaissent l'existence de vastes territoires contaminés bien au-delà des trente kilomètres circonscrits autour du réacteur détruit. En effet, c'est seulement en mars 1989 que furent publiées dans la presse soviétique les premières cartes de contamination et que chacun put se faire une idée de l'étendue du désastre, à défaut de pouvoir en mesurer les conséquences, notamment sanitaires. La prise de conscience des mensonges proférés par le pouvoir a durablement sapé la confiance des populations envers leurs dirigeants qui ont, comme on l'a vu précédemment,

---

<sup>133</sup> Sur ce point, voir le témoignage du physicien Vassili NESTERENKO, in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 14-26].

délibérément empoisonné des millions de personnes en dispersant les produits contaminés hors de leurs lieux de production.

Après leur accès à l'indépendance en 1991, les Républiques concernées ont adopté un ensemble de mesures législatives destinées à gérer les conséquences de la catastrophe et venir en aide aux victimes sur la base des cartes de contamination élaborées par les scientifiques qui ont servi de support à la mise en œuvre des politiques publiques. De nouvelles frontières, pérennes, ont donc fait leur apparition et ont été rendues publiques, qui distinguent depuis lors les zones « propres » des zones plus ou moins contaminées, à chaque type de zones ainsi définies selon des critères radiologiques correspondant un régime administratif différent et des mesures spécifiques. Les cartes représentant la contamination des territoires consécutive à l'accident de Tchernobyl ont donc constitué l'un des outils sur lesquels a reposé la gestion politique de la contamination et des risques qui lui sont associés. Elles n'en demeurent pas moins des fictions théoriques qui participent à l'imposition d'une représentation du danger et du territoire à partir de critères qui sont dans une large mesure arbitraires, et par là même contestables. D'abord parce que ces cartes ne fournissent que des données globales sur les zones irradiées, qui servent notamment à définir un système de prescriptions et d'interdictions alimentaires, alors que la contamination s'est, en fait, répandue sur le territoire en « peau de léopard », c'est-à-dire en dessinant une infinité de taches qui rendent particulièrement complexe sa représentation. Selon l'échelle adoptée – République, oblast (région), district, village – on peut accéder à une vision de plus en plus fine de ce nouveau découpage territorial qui bouleverse les représentations de l'espace qui prévalaient jusqu'alors. Toutefois, à hauteur d'homme, ces taches de contamination ne font parfois guère plus de quelques mètres carré : le jardin d'un habitant peut être plus contaminé que celui de son voisin, un pâturage davantage qu'un autre pourtant très proche, etc. Les cartes, si elles constituent une information utile quoique grossière, ne favorisent pas cette perception différenciée de l'environnement, au

niveau d'un village, qu'exige pourtant la vie dans ces territoires. Par ailleurs, la simplification de la réalité associée au travail cartographique est également liée à la seule prise en compte du césium 137, radionucléide effectivement majoritairement présent mais qui est aussi le plus facile à mesurer, aussi bien dans l'environnement que dans l'alimentation. D'autres éléments radioactifs, comme le strontium, nécessitent des appareillages beaucoup plus coûteux et complexes pour être détectés, et sont le plus souvent ignorés. En outre, le processus de territorialisation du risque consécutif au travail cartographique renvoie à un problème plus général soulevé par Ulrich BECK, à savoir la *disparition de la pensée sociale* qui caractérise la façon dont sont appréhendés les problèmes d'environnement dans la « société du risque » :

« On s'enquiert de la répartition des substances polluantes et nocives, de leur concentration dans l'eau, l'air, le sol, l'alimentation, etc. On communique les résultats à l'opinion publique effrayée sous forme de "cartes géographiques écologiques" en couleurs qui matérialisent les disparités régionales. S'il faut représenter l'état du monde de cette manière, ce mode de représentation et d'observation est manifestement adéquat. Mais dès lors qu'il s'agit d'en tirer *les conséquences* qu'ont ces réalités *pour l'homme*, ce type de pensée *court-circuitée* : soit on prétend globalement que *tous* les hommes – indépendamment de leurs revenus, de leur niveau de formation, de leur profession et des types d'alimentation, de logement et de loisirs qui s'offrent à eux et dont ils ont l'habitude – sont *également* exposés à la contamination dans les centres géographiques pollués dont il est fait mention (ce qui reste à prouver), soit alors on élimine tout simplement les hommes et le degré de contamination pour ne parler que des substances polluantes, de leur répartition et de leurs effets sur la région » [BECK, 2001 (1986) : 46-47].

Les cartes ont ainsi pour fonction, dans le contexte post-accidentel, d'établir des frontières entre les territoires « propres » et les territoires contaminés et de circonscrire ainsi le danger en permettant de visualiser un phénomène qui demeure inaccessible aux sens. Toutefois, le type de rationalité mis en œuvre dans l'élaboration de ces outils, destinés à une meilleure gestion du risque radiologique,

s'accommode assez mal d'un certain nombre de représentations partagées par les habitants des districts contaminés auprès desquels nous avons longuement enquêté. En effet, la frontière entre le « propre » et le « sale » est tracée différemment et subjectivement par chacun de ces habitants, à partir de considérations qui débordent très largement, sans être irrationnelles pour autant, la seule rationalité technique et scientifique. On a là affaire à une forme de construction sociale du risque, à laquelle les représentations cartographiques ne participent qu'à des degrés divers selon les personnes et au même titre que d'autres informations, connaissances et croyances mobilisées dans le cadre de ce processus complexe d'élaboration de la configuration territoriale de la radioactivité.

#### **2.4.2.2 Normes et frontières alimentaires**

Les nouvelles frontières territoriales liées au dispositif de zonage mis en place par les autorités pour gérer les conséquences de la catastrophe ne sauraient être systématiquement assimilées, en dépit de ce qu'on pourrait supposer, à des frontières alimentaires, même si elles s'y apparentent parfois. L'alimentation, en tant qu'elle constitue un facteur de risque majeur associé à la vie en territoire contaminé et l'un des vecteurs essentiels de l'exposition des populations à la radioactivité dans le long terme, fait évidemment l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics dans le cadre des programmes de gestion post-accidentelle. Ainsi, selon le niveau de contamination des territoires, la production agricole est contrôlée, limitée, voire totalement interdite. La consommation de nombreux produits issus des activités de cueillette, de la chasse et de la pêche, notamment en milieu forestier (champignons, baies, gibier...) est proscrite dans certaines zones, et d'une manière générale vivement déconseillée tant que ces produits n'ont pas été soumis à un contrôle radiologique. Tout un ensemble de prescriptions négatives sont attachées aux pratiques alimentaires et confrontent les habitants à une série de contradictions et d'injonctions paradoxales qui, bien souvent, ne leur permettent pas de les respecter.

Dans ce contexte, les normes en vigueur en matière de radioactivité contenue dans l'alimentation jouent un rôle prépondérant, et apparaissent quant à elles comme de véritables frontières, essentiellement symboliques, entre le sûr et le dangereux, ce qui est consommable et ce qui ne l'est pas. Outil privilégié de la gestion des risques, elles ne permettent néanmoins pas aux populations, là encore, d'appréhender et de faire face à la complexité de la situation radiologique. Car, bien qu'il n'en soit rien, le respect des normes est effectivement le plus souvent assimilé à l'absence de danger, la norme créant l'illusion d'un seuil en deçà duquel le risque peut être considéré comme négligeable, et l'intoxication comme acceptable et sans conséquence sanitaire. À l'inverse, le dépassement de la norme est alors assorti de l'assurance que des conséquences sanitaires seront à déplorer. C'est exactement la vision que nous a livrée le responsable d'un laboratoire chargé d'effectuer le contrôle radiologique de l'alimentation provenant des kolkhozes ou à la demande de la population. Ce dernier estime ainsi que :

*« Si on consomme des produits dont le niveau de radionucléides est conforme aux normes en vigueur, cela n'a aucune conséquence sur la santé. Si, en revanche, on consomme des produits dont le niveau de radionucléides dépasse les normes, cela peut entraîner des maladies touchant tout l'organisme. En effet, l'élément le plus dangereux, le plus polluant en radionucléides, c'est le césium 137 et celui-ci se propage dans l'organisme de manière uniforme, il ne se concentre pas dans un organe particulier, tout l'organisme est donc touché<sup>134</sup>. On peut donc s'attendre à un affaiblissement général et à un mauvais fonctionnement du système immunitaire de façon globale. Les faibles doses ne provoquent pas de réactions immédiates mais, à la longue, peuvent entraîner des cancers ou des maladies cardiaques et artérielles. Il faut en tout cas se souvenir d'une chose : la consommation de produits alimentaires dont le taux de radionucléides est supérieur aux normes provoque obligatoirement*

---

<sup>134</sup> Les travaux de Youri BANDAJEVSKY montrent au contraire que le césium se concentre dans certains organes.

*des effets négatifs qui peuvent être de différentes natures, mais qui, de toute façon, se feront sentir ».*

Cet extrait montre bien à quel point la norme peut être appréhendée comme une ligne de démarcation très nette entre innocuité et dangerosité. Loin d'être conforme à la réalité, cette représentation s'inscrit dans un imaginaire manichéen qui permet de requalifier les produits « sales » en produits « propres », le résultat de la mesure apparaissant comme un verdict indiscutable qui permet de dire si un produit est consommable ou non. Par ce tour de passe-passe, l'essentiel de l'alimentation produite en territoire contaminé peut être considérée comme « propre », et la contamination disparaît au moment même où le tampon du laboratoire est apposé sur le certificat autorisant la mise en circulation de la production dont un échantillon aura été mesuré. Ce processus de requalification, qui fonctionne dans les deux sens, peut donner l'illusion que le risque est « géré » et qu'il est possible d'obtenir, comme se plaisent à l'affirmer les représentants des autorités (voir les extraits d'entretiens plus loin), une production « propre » en territoire contaminé. Mais s'il est vrai que des moyens existent pour limiter ou diminuer les transferts de contamination de l'environnement vers la chaîne alimentaire, il n'en demeure pas moins, pour la majorité des aliments produits sur des terres radioactives, une contamination résiduelle qui ne doit pas être considérée comme quantité négligeable. Ainsi, ce spécialiste local en matière de radioprotection participe-t-il, comme la plupart de ses collègues, à la diffusion d'une représentation simpliste et inadéquate des problèmes posés par la production alimentaire en territoire contaminé.

La fonction symbolique associée aux normes environnementales qui déterminent les taux limites de présence de substances polluantes et toxiques dans l'air, l'eau ou l'alimentation, loin d'être spécifique au contexte post-accidentel, est inhérente à la notion de norme elle-même, comme l'a noté Ulrich BECK [2001 (1986)] qui écrivait, l'année de l'explosion de la centrale de Tchernobyl : « les taux

limites ouvrent la voie à une ration durable d'intoxication collective normale », en même temps qu'ils « assurent leur fonction de désintoxication symbolique. Ils font office d'anxiolytiques symboliques contre l'accumulation d'informations catastrophiques sur la pollution ». La référence à la norme, si elle peut servir de guide ou d'horizon régulateur aux actions en matière de radioprotection des populations, dans le cas qui nous intéresse ici, ne doit pas permettre de considérer que le respect des seuils réglementaires signifie *de facto* absence de risques pour la santé<sup>135</sup>. L'objectif de minimisation des expositions liées à l'alimentation ne saurait alors consister uniquement à s'assurer que les normes sont respectées, mais nécessite de prendre en compte de nombreux facteurs spécifiques aux contextes locaux : régimes alimentaires des habitants, mise en œuvre ou non de pratiques de décontamination des produits destinés à la consommation, plus ou moins grande vulnérabilité de ceux qui les consomment (enfants, femmes enceintes), etc. L'exemple du lait, aliment fortement investi symboliquement s'il en est, est éclairant à cet égard : alors que, selon les institutions gouvernementales biélorusses, on peut en moyenne attribuer au lait 20 % de la charge corporelle mesurée chez les habitants, les travaux du professeur NESTERENKO, qui mesure depuis près de quinze ans la contamination des enfants et des produits alimentaires dans les villages situés en territoire contaminé, montrent pour leur part que le lait est responsable à

---

<sup>135</sup> Dans le domaine des faibles doses, l'absence de mise en évidence d'effets sanitaires ne signifie pas que ces effets n'existent pas. En matière de rayonnements ionisants, la communauté scientifique est depuis longtemps divisée sur cette question. La Commission internationale de protection radiologique (CIPR), qui définit les normes de radioprotection en vigueur au niveau international, a tranché dans sa publication 26 de 1977 en adoptant un modèle dit « linéaire sans seuil », c'est-à-dire que toute dose de radioactivité est considérée comme dangereuse. Les effets des faibles doses sont alors extrapolés à partir des connaissances dont on dispose sur les conséquences sanitaires des fortes doses. Dans sa publication 60 de 1991, la CIPR précise que « dans la pratique, plusieurs idées fausses sont apparues dans la définition et la fonction des limites de dose. En premier lieu, la limite de dose est largement, mais d'une façon erronée, considérée comme une ligne de démarcation entre l'inoffensif et le dangereux » (article 124 des recommandations). Sur l'évolution de la notion de limite en radioprotection, on peut se reporter à l'article de Jacques LOCHARD [1996].

hauteur de 60 % de la dose reçue par les enfants<sup>136</sup>. Ces résultats l'amènent à demander une révision des normes en vigueur, notamment pour le lait, demande d'autant plus motivée que BANDAJEVSKY et sa femme ont mis en évidence les effets irréversibles sur l'organisme des enfants de la contamination chronique par le césium 137, même à des niveaux relativement faibles.

Quelques mois après l'explosion de Tchernobyl, un expert international en radioprotection tirait quelques enseignements de cet accident pour sa discipline<sup>137</sup>. Bien que ses remarques concernaient essentiellement l'Europe occidentale, les questions soulevées alors sont aisément transposables dans la mesure où elles se posent toujours avec acuité dans les régions d'Europe orientale aujourd'hui contaminées. Trois observations principales étaient faites à l'époque. La première s'étonnait de la demande stupéfiante de contrôles de radioactivité exprimée par les populations. La deuxième, ensuite, notait les lacunes de la communication avec le public : « il convient de mieux expliquer aux gens pourquoi on attend d'eux qu'ils continuent à vivre en présence d'une radioactivité accrue [...] l'acceptabilité d'un risque présumé doit être soigneusement argumentée ». La troisième, enfin, pointait l'obstacle lié à la complexité des concepts utilisés en radioprotection, complexité qui ouvrait la voie à l'alternative ainsi énoncée : « soit nous décidons de n'épargner

---

<sup>136</sup> V.B. NESTERENKO, "Situation radioécologique au Bélarus...", *Op. cit.* La contamination du lait, par la radioactivité ou d'autres agents toxiques comme la dioxine produite par l'incinération des déchets, pose des problèmes irréductibles à la seule dimension sanitaire, comme l'ont relevé des chercheurs qui ont travaillé sur la question des déchets en France : « L'accrochage aux voies de contamination par la chaîne alimentaire, et électivement le lait, offre le saisissant renversement de ce qui fait figure, dans le registre symbolique, d'agent de vie en agent mortifère. Le lait impur, contaminé ne véhicule plus la vie mais la mort. Il peut tuer ceux qui le consomment, et d'abord l'innocente victime, le nouveau-né. [...] La catastrophe atteint des symboles essentiels : l'allaitement maternel transmet un fluide qui détruit, abîme cette part de soi mise au monde. [...] La fécondité est elle aussi "attaquée", scellant l'association essentielle entre catastrophe et rupture de filiation » [LHUILIER, COCHIN, 1999 : 48].

<sup>137</sup> R.H. CLARKE, "Conséquences radiologiques de l'accident de Tchernobyl en Europe occidentale", *Bulletin de l'AEN*, Paris, OCDE, automne 1986. L'auteur était à l'époque secrétaire du Conseil national de la protection radiologique du Royaume-Uni et vice-président du Comité de protection radiologique et de santé publique de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE.

aucun effort pour faire saisir par la population les fondements de notre discipline, soit nous convenons qu'il est politiquement plus opportun, quoique plus coûteux, de fixer des limites numériques simples, faciles à communiquer »<sup>138</sup>. Choix politique plus que scientifique, l'adoption des normes dans le champ de la radioprotection, et plus spécifiquement dans le cadre de la gestion post-accidentelle, repose sur une réduction de la problématique à sa seule dimension radiologique<sup>139</sup>, et confronte les experts à devoir expliquer scientifiquement ce qui apparaît comme un paradoxe : comment justifier en effet l'existence de seuils réglementaires de présence de radioactivité artificielle dans l'environnement et l'alimentation sur la base de l'hypothèse d'une « relation linéaire sans seuil » dans la relation dose-effet ? Si cette hypothèse a été adoptée dans le but d'en faire un outil de la gestion des risques, celui-ci se heurte, dans son application, à cet autre outil privilégié par les gestionnaires – la norme – qui se décline en « dose maximale admissible », « limite annuelle d'incorporation », « dose-vie », etc. Répondant à un souci politique de gestion des risques, la définition des normes reste néanmoins largement soustraite à la discussion, ou du moins celle-ci se limite-t-elle à un cercle restreint de spécialistes qui apportent leur caution scientifique à des décisions de nature politique. À la suite d'Ulrich BECK, Simon CHARBONNEAU [1992 : 29] avait également pointé le caractère profondément idéologique de cette notion de dose maximale admissible qui repose, en situation non accidentelle, sur l'idée d'une pollution et d'un risque résiduel nécessaires au fonctionnement de l'économie technicienne et qui permet de légitimer une pollution « réglementaire ».

---

<sup>138</sup> Pour une critique sévère des unités de mesure de la radioactivité, voir le chapitre « Mesure pour mesure », in : *Tchernobyl, anatomie d'un nuage* [1987 : 15 sq.]. L'auteur cite notamment Jaime SEMPRUN [1986 (1980)] qui écrivait en 1980 : « On sait que la notion de dose maximale admissible, contestée depuis longtemps, a été entièrement balayée par des travaux récents selon lesquels non seulement toutes les doses de radiations sont nocives, sans que l'on puisse déterminer de seuil au-dessous duquel il y aurait innocuité, [...] mais encore l'extrapolation en ligne droite des effets jusqu'au niveau minimal sous-estime-t-elle les effets de faibles doses répétées, qui seraient plus graves que ceux d'une dose forte quantitativement égale à leur somme ».

<sup>139</sup> Voir Gilles HÉRIARD DUBREUIL et Henry OLLAGNON, « De la gestion de l'accident à la réhabilitation des conditions de vie », in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 57-77].

### 2.4.2.3 La pénurie, obstacle ou outil de la gestion des risques ?

La dégradation continue de la situation économique et des conditions de vie depuis une dizaine d'années en Biélorussie a peu à peu conduit à une augmentation des doses reçues par la population, notamment celles qui résident dans les territoires contaminés. Ainsi, loin de se résoudre avec le temps, la situation devient au contraire de plus en plus problématique. Si, au fil des années, les habitants ont eu tendance à porter moins d'attention aux problèmes posés par la radioactivité présente dans leur environnement, c'est en grande partie en raison des difficultés d'ordre économique auxquelles ils se sont retrouvés confrontés. La production privée dans les potagers et les lopins familiaux, qui avait été pendant un temps considérablement réduite, est devenue une condition de la survie dans une situation de pénurie où la seule alternative se résume à cette formule qu'il nous a souvent été donné d'entendre : *mourir de faim ou mourir des radiations*. « Entre la menace visible de mourir de faim et la menace invisible d'une mort par intoxication, c'est l'évidence de la lutte contre la misère matérielle qui l'emporte » [BECK, 2001 (1986) : 76]. Alors que la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, que le salaire moyen est de l'ordre de 40 euros et que deux tiers du budget des ménages sont consacrés à l'achat de biens alimentaires<sup>140</sup>, le recours à la production domestique tient davantage à une véritable absence de choix qu'à l'insouciance ou l'indifférence des habitants quant aux risques encourus. Et quand bien même savent-ils très bien que les champignons et les baies qu'ils trouvent à profusion dans les forêts généreuses de Biélorussie sont parmi les produits qui concentrent le plus la

---

<sup>140</sup> Selon la directrice d'un magasin d'alimentation de Minsk, cette proportion est plus importante encore : « Je pense que pour 95 % de la population tout leur argent est dépensé en produits d'alimentation. Il ne leur reste plus rien pour acheter autre chose. C'est pour cela que les gens ne font même plus attention d'où viennent les produits, la seule chose importante à leurs yeux, c'est que ce ne soit pas cher. Ce n'est pas écrit sur le produit si cela vient d'une bête malade ou non, c'est toujours marqué que c'est sain, c'est pour ça que la seule chose importante, c'est que ce ne soit pas cher, c'est tout. Et pour le commerçant, la seule chose importante, c'est qu'il soit approvisionné, qu'il reçoive des produits, voilà ». Parmi de nombreux témoignages dans ce sens, celui d'une vendeuse d'un magasin de Kostiokovitchi qui indique quant à elle que « les gens, aujourd'hui, ne font plus attention aux radiations. Ils viennent, ils achètent ce qu'il y a, et personne ne parle plus des radiations ».

radioactivité ambiante, nombreux sont ceux qui en font des confitures et des conserves qu'ils consomment pendant l'hiver. Roger et Bella BELBÉOCH [1993] avaient relevé dès le début des années quatre-vingt dix que la pénurie de nourriture pouvait être considérée comme un moyen de gérer la crise dans les Républiques les plus touchées :

« Une population qui a énormément de mal à se procurer de la nourriture pour survivre ne peut pas être très exigeante sur la qualité, d'autant plus que la contamination des aliments n'en affectera pas la saveur. Qu'elle soit "propre" ou "sale" lui importera peu pourvu qu'elle puisse être mangée ».

Recueilli en 1998 lors de l'une de nos premières missions sur le terrain, le témoignage suivant montre que ces interrogations n'émanent pas seulement d'observateurs extérieurs et occidentaux :

*« On ne fait plus attention à la contamination aujourd'hui parce que nous avons déjà tant de problèmes... Peut-être que tout cela est fait exprès justement, pour qu'on ne pense plus à Tchernobyl. C'est pour ça qu'aujourd'hui, on a oublié ce qu'est Tchernobyl. La seule chose importante, c'est de résoudre tous nos problèmes au quotidien, c'est de travailler, essayer de vivre tout simplement. On ne nous laisse pas penser à autre chose ».*

C'est la raison pour laquelle il convient de distinguer, concernant l'alimentation, les circuits public et privé d'approvisionnement. En effet, les produits destinés au circuit public (magasins d'État) et qui en proviennent (kolkhozes) sont normalement soumis à un contrôle radiologique censé garantir que les normes sont respectées, ce qui ne veut pas dire toutefois que les aliments mis en circulation sont exempts de toute contamination. Pour satisfaire aux exigences réglementaires, un lait un peu trop contaminé, par exemple, peut ainsi être mélangé à un lait « propre » pour obtenir finalement un lait consommable car « conforme » aux normes en vigueur<sup>141</sup>.

---

<sup>141</sup> La même directrice de magasin explique que « les fabriques qui nous fournissent les produits nous donnent des certificats de qualité, comme quoi les produits ont été contrôlés... Tenez, par exemple, cette « attestation de

À l'inverse, tout ce qui relève du circuit privé de production et d'approvisionnement ne fait l'objet d'aucun contrôle obligatoire. S'il existe bien des centres locaux de contrôle radiologique où les habitants ont la possibilité de venir faire mesurer gratuitement les produits issus de leur lopin ou de leur cueillette, beaucoup préfèrent ne pas savoir, sachant qu'ils consommeront, quel que soit le résultat de l'analyse, ces produits. Le sentiment d'impuissance largement ressenti et la perte de confiance envers les institutions suscitent le plus souvent la résignation, la situation leur apparaissant sans issue.

On peut donc considérer que cette distinction public / privé constitue, à sa manière, une frontière alimentaire, le circuit public apportant une « garantie » quant à la qualité radiologique des produits qui ne concerne pas une grande partie de l'alimentation consommée, achetée directement aux paysans ou produite et échangée dans le cadre des réseaux familiaux ou de voisinage<sup>142</sup>. Cette opposition

---

*qualité » nous indique que la viande est non contaminée, ici que le saucisson est de bonne qualité, ici c'est un certificat indiquant que les œufs sont de bonne qualité et qu'ils peuvent être commercialisés. Tous ces certificats sont visés par l'État, ont un tampon officiel, on ne peut rien vérifier. On nous donne ces documents et on est obligés de les croire. On ne peut rien faire d'autre ». Un directeur de kolkhoze évoque quant à lui de façon désabusée la « garantie » que sont censés constituer les contrôles effectués par les services sanitaires : « Tous nos produits sont contrôlés, le lait, la viande, les pommes de terre. Même le fourrage est contrôlé, tout est contrôlé. Tous les produits sont amenés à la station de contrôle régionale ». - Et les produits sont contaminés ou non ? « Vous le savez bien, non ? Les terres sont contaminées... Tout est dans les normes autorisées, on ramasse même des champignons, des fruits des bois, tout est dans les normes... »*

<sup>142</sup> Un responsable du Comité Tchernobyl interrogé à Minsk décrit ainsi la situation : « Il n'est pas exclu que certains produits vendus sur les marchés puissent être contaminés. Cela vient de l'inefficacité de certains de nos services mais j'exclus toute possibilité que ce soit régulier et à l'échelle de tout le pays. On a tout de même un système d'approvisionnement dans les grandes villes, comme Minsk, par exemple, qui exclut toute commercialisation de produits contaminés. Les contrôles sont très stricts sur la production. On peut acheter en toute confiance les produits commercialisés dans les magasins d'État. À l'heure actuelle, nous n'avons pas ce genre de problèmes. Les premières années après l'accident, il est vrai, il a pu y avoir des problèmes de la sorte, mais cela restait ponctuel... Je me rappelle qu'un jour, j'avais acheté des légumes au marché et je les avais mis au frigo où j'avais du papier coloré, ce papier s'est décoloré sous l'effet des radiations contenues dans les légumes... Mais c'était la première année après l'accident, les premiers mois quand nos services de contrôle n'étaient pas encore au point, que la production n'était pas encore contrôlée à 100 %. Anjourd'hui, je suis tout à fait sûr et certain que quand j'achète pour mes enfants par exemple des produits dans un magasin, ceux-ci respectent les normes de sécurité. Je voudrais à nouveau souligner que cela ne concerne pas les produits vendus sur les marchés. Acheter des fruits des bois ou des champignons sur les marchés et les manger sans les avoir fait analyser, c'est risqué ».

entre un circuit globalement sécurisé et ce qui relève du domaine privé, dont la qualité radiologique est généralement médiocre ou en tout cas très incertaine, favorise une forme de culpabilisation des familles considérées comme responsables, dans la mesure où elles ne respectent pas les recommandations formulées par les autorités, des niveaux élevés de contamination mesurés, notamment chez les enfants. À l'image d'un État protecteur (qui envoie les enfants en sanatorium, fournit des repas gratuits et « propres » dans les écoles des territoires contaminés, etc.) est alors opposée celle du milieu familial, identifié comme un milieu à risque. Tel est le discours que nous a tenu le vice-président du Comité exécutif de Moguilev (capitale régionale), assez emblématique de la position que soutiennent les responsables politiques :

*« Outre le relogement des populations, le programme d'action, approuvé par le Soviet suprême de Biélorussie, consistait en un ensemble de mesures sanitaires pour palier les conséquences de Tchernobyl dans les régions contaminées. Cela concernait, et concerne en premier lieu, la production du secteur agroalimentaire. Aujourd'hui, grâce à ces mesures, j'affirme que, dans la région de Moguilev, il n'y a pas de lait ou de viande contaminés et que, de manière générale, aucun produit alimentaire contaminé n'est sur le marché. En ce qui concerne les autres mesures du programme de Tchernobyl, il s'agit de traiter les questions sanitaires liées à la catastrophe. C'est le problème principal à résoudre aujourd'hui et cette question devra être traitée jusqu'à l'entière désintégration des radionucléides présents dans le sol. Aujourd'hui, 80 % des radiations reçues par la population se font par la consommation de produits alimentaires contaminés, c'est pourquoi le meilleur moyen de protéger la population des radiations, c'est de produire des produits alimentaires propres dans les zones contaminées, de faire en sorte que les radionucléides ne pénètrent pas dans les plantes agricoles. Ce travail est mené avec succès non seulement dans notre région mais aussi à l'échelle de tout le pays. [...] Comme je l'ai déjà dit, la priorité est de fournir des aliments sains à la population. Cette tâche est réalisée avec succès, même si nous regrettons que dans les territoires contaminés, les populations ne suivent pas toujours nos recommandations sanitaires*

*et continuent parfois à recevoir des doses de radiations par voie interne. Nous envoyons dans ces régions des produits non contaminés. Je dois dire que, malgré toutes ces mesures de protection de la population déployées selon un programme approuvé par décret du Soviet suprême biélorusse, il reste encore des problèmes au niveau médical. Malheureusement, comme l'ont montré les médecins, certains continuent de recevoir des radiations par voie interne, mais c'est parce qu'ils n'ont pas respecté les mesures prises pour protéger les populations ».*

Or, dans le même temps où l'État cherche maladroitement à responsabiliser les familles, il promeut une politique ambiguë de réhabilitation, laquelle vise essentiellement le redéploiement des activités économiques et agricoles dans les territoires contaminés, le gel des terres ne favorisant pas la reprise économique souhaitée par le pouvoir. La notion de frontière joue là encore un rôle prépondérant et est largement instrumentalisée par le pouvoir qui vise à accroître la superficie des terres arables et garantit que les produits cultivés sur des terres contaminées sont « propres ». Lors de l'une de nos dernières missions sur le terrain, en juin 2003, nous avons pu constater par exemple que du blé était cultivé au cœur même de la zone des 30 kilomètres autour de la centrale de Tchernobyl, déclarée « zone d'exclusion », et la surface exploitée, importante, ne permettait pas de penser qu'il pouvait s'agir du lopin d'un particulier et d'une initiative individuelle...

#### **2.4.2.4 De la perméabilité des frontières : alimentation et lien social**

En dépit des tentatives visant à instaurer des limites, des seuils, des frontières, territoriales ou non, afin d'endiguer la propagation épidémique de la contamination, ou donner l'illusion que ce phénomène est maîtrisé, force est de constater une dissémination des produits contaminés dans tout le pays, voire au-delà des frontières de la République dans certains cas. De nombreux produits alimentaires ne sont toutefois pas exportables, soit parce que les normes en vigueur dans d'autres pays sont plus strictes (c'est le cas en Russie et en Ukraine pour le lait par exemple), soit

parce que, même lorsque la contamination de la production locale est inférieure aux seuils définis par les réglementations européennes et internationales (*Codex Alimentarius* notamment), les distributeurs se heurteraient à un refus des consommateurs, nécessairement informés de la provenance de ces produits. Le niveau de contamination n'est donc pas, en l'occurrence, déterminant, les comportements alimentaires obéissant à des logiques irréductibles à la présence ou non de polluants dans les denrées consommées. Si les produits biélorusses ont ainsi peu de chances de se retrouver sur les étals des marchés ou dans les magasins au sein de l'Union européenne, il existe toutefois des circuits clandestins d'exportation de champignons qui, *via* la Pologne, sont ensuite distribués en Europe, leur origine ayant entre-temps été falsifiée. De nombreux témoignages recueillis auprès des habitants des territoires contaminés nous ont confirmé l'existence de ces réseaux de distribution qui leur permettent, en deux jours de ramassage intensif, de recevoir l'équivalent de plusieurs mois de salaire. Parfois interceptés par les douanes, ces « convois radioactifs » finissent le plus souvent dans les assiettes...

Si, pour « diluer » le risque et répartir les expositions, les pouvoirs publics biélorusses participent de la dissémination des produits contaminés dans tout le pays, personne ne pouvant alors s'estimer complètement à l'abri de la contamination, même en territoire « propre », c'est également par le biais des échanges familiaux que circulent les aliments produits en zones irradiées. Bien qu'il s'agisse d'un facteur explicatif non négligeable, il serait cependant réducteur d'expliquer le recours à la production domestique d'aliments et leur circulation dans la sphère familiale, d'un bout à l'autre de la République, uniquement par des considérations d'ordre économique. En effet, la *datcha*, comme le jardin potager, sont de véritables institutions soviétiques et post-soviétiques [HERVOUET, 2003]. La *datcha*, maison de citadins située en dehors de la ville, est un lieu où l'on se repose parfois mais, surtout, où l'on cultive un potager. Contrairement à l'espace urbain, conçu pour être fonctionnel, la *datcha* est un lieu où l'individu est en prise sur son

environnement, mais aussi un lieu de rencontres et de sociabilité qui lui permet de s'inscrire dans un système de dons et d'échange symbolique, ciment du lien social. Mais, tandis que l'univers de la datcha, en zone « propre », peut constituer une protection face aux menaces venues de l'extérieur (les produits contaminés vendus sur tout le territoire), sa cohérence est totalement remise en cause en zone contaminée puisque les aliments qui y sont produits sont potentiellement beaucoup plus radioactifs que ceux vendus dans le commerce. D'une façon plus générale, le jardin potager – celui de la datcha ou de la résidence principale – bien qu'il devienne dans ces conditions une source de danger, reste quand même un lieu où les habitants se sentent à l'abri, le risque associé à la consommation de la production domestique étant le plus souvent dénié. Les limites du jardin et de l'espace privé constituent de fait, symboliquement en tout cas, une véritable frontière alimentaire et définissent un espace protégé de la contamination. Une telle représentation, largement partagée et solidement ancrée, résiste à l'inversion des valeurs que devraient logiquement susciter une analyse objective de la situation et les informations relatives à la contamination des aliments. Elle n'est pas irrationnelle pour autant mais répond à la nécessité de préserver la vision du monde qui structure la vie quotidienne dans les territoires contaminés, les rapports sociaux ainsi que ceux que les individus entretiennent à leur environnement. Ainsi, malgré la catastrophe et ses conséquences radiologiques, nombreux sont ceux qui se refusent à considérer que ce qu'ils font pousser dans leur jardin peut ne pas être consommable et constituer une menace pour leur santé. Le remaniement des représentations qu'exigerait la situation demeure éminemment problématique : comment accepter, concernant l'alimentation, que les produits les plus « naturels » puissent être plus délétères que ceux qui semblent les plus « artificiels » et qui sont issus de l'industrie alimentaire ou cultivés à grands renforts d'engrais et autres traitements chimiques ? Comment admettre également que les aliments traditionnellement considérés comme « bons » pour la santé (lait, confitures...), et pour certains particulièrement

agréables d'un point de vue gustatif, puissent être associés aux notions de maladie et de mort ?

Dans la mesure où l'inscription de l'individu dans un système d'échange symbolique, de dons et de contre-dons, est indissociable de sa constitution en tant qu'être social, la circulation des produits (contaminés) au sein des parentèles relève d'une nécessité plus anthropologique qu'économique, même si elle permet aux membres de la famille qui n'ont pas la possibilité de cultiver une parcelle de s'approvisionner en produits de base souvent introuvables en ville ou vendus à des prix prohibitifs. Comme l'a montré Marcel MAUSS [1950] dans son célèbre « Essai sur le don », la réciprocité procède de la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre, et la circulation des produits permet de maintenir et de renforcer les liens au sein de la famille. Les échanges servent ainsi à entretenir les relations familiales et à réactiver les liens que les mesures de relogement, qui ont essentiellement concerné les jeunes générations, ont contribué à distendre en séparant les familles. Les plus âgés, qui ont souvent fait le choix de rester au village en territoire contaminé, se font alors un devoir d'aider leurs proches qui, relogés en appartement, sont contraints d'acheter l'essentiel de leur nourriture. Si le don procède d'une obligation, il serait tout aussi inconcevable pour celui qui reçoit de ne pas accepter le cadeau qui lui est fait et de ne pas consommer les produits offerts, quand bien même sont-ils peu ou prou contaminés <sup>143</sup>. Tout au plus les parents éviteront-ils de donner cette alimentation à leurs jeunes enfants, plus vulnérables, et la consommeront entre adultes. Finalement, la problématique post-accidentelle confronte chacun, quelle que soit sa place au sein de ce système de dons, à cette alternative insoluble : produire, échanger, consommer ces produits en prenant le risque, à moyen ou long terme, de la mort physique, ou refuser de le faire et prendre le risque, assurément, de la mort

---

<sup>143</sup> Marcel MAUSS avait également relevé que le mot “*gift*”, dans les langues germaniques, signifie à la fois don et poison. Sur le ton de la plaisanterie, les habitants des territoires contaminés disent parfois par exemple que des champignons, dont le contrôle radiologique aura révélé un niveau de contamination particulièrement élevé, peut toujours constituer un « cadeau pour les ennemis ».

sociale. La contamination de l'environnement et de l'alimentation constitue donc une double menace, à la fois pour la santé et pour le lien social.

La catastrophe de Tchernobyl, par ses conséquences à long terme, a fait de l'alimentation un problème majeur, au travers duquel se cristallisent les contradictions qui structurent la vie quotidienne dans les territoires contaminés, mais qui concerne également, comme on a essayé de le montrer, l'ensemble de la population biélorusse. Le monde dénaturé, produit de la déraison technoscientifique, dans lequel sont contraints de (sur)vivre les millions de victimes de cette tragédie sans fin, dans une indifférence assez générale, impose une transformation radicale du rapport que les hommes entretiennent à leur environnement et un bouleversement des pratiques agricoles et alimentaires. La contamination, au-delà de ses effets sanitaires qui obligent à considérer l'acte alimentaire comme une activité à risque, nécessite d'envisager les rapports sociaux à l'aune de cette menace, dont l'alimentation est un vecteur principal. En tant qu'elle est le support de pratiques conviviales et d'échange, et participe en cela du lien social, la question de la sécurité alimentaire est indissociable de celle de la confiance sociale, que le sociologue Anthony GIDDENS [1994 (1990) : 41 ] définit comme « un sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'une personne ou d'un système, dans un cadre circonstanciel donné », la sécurité devant nécessairement faire l'objet d'une construction collective permettant à chacun de participer à la consolidation d'un patrimoine commun. Pour mener à bien cet objectif, condition de la durabilité de l'existence dans ces territoires, la prise en compte de la complexité de la situation au niveau radiologique doit être couplée avec celle des logiques symboliques à l'œuvre. Ainsi, les frontières alimentaires, qui procèdent toujours d'une construction sociale et historique, doivent être appréhendées au regard des processus complexes et dynamiques qui participent de leur définition, irréductibles à la seule rationalité scientifique et technique privilégiée dans une perspective gestionnaire. Après la catastrophe, manger ne peut plus être un acte anodin et l'insouciance n'est plus de

mise, la dégradation irrémédiable et irréversible de l'environnement réclamant une vigilance permanente. Comme aime à le répéter la scientifique Rosa GONCHAROVA : « Nous n'avons pas fini de manger des fruits amers ».

### **2.4.3 La confrontation au danger : entre vigilance et dénégation, une relation ambivalente**

#### **2.4.3.1 « Contrainte environnementale » et « normalisation » : des contradictions insurmontables**

Confrontées à la présence invisible et permanente d'une pollution radioactive de leur environnement, dont l'hostilité et le caractère dangereux ne leur ont été révélés, rappelons-le, qu'après plusieurs années de désinformation criminelle, les populations des territoires contaminés construisent un rapport social et symbolique face à la contamination, au danger, à l'espace et au temps, rapport fortement déterminé par les multiples contradictions inhérentes à leur situation. Donnée de la vie quotidienne qui conditionne les rapports pratiques et symboliques que les habitants entretiennent avec leur milieu « naturel », la contamination doit faire l'objet d'une attention et d'une prise en compte permanentes, sans quoi les répercussions sanitaires à moyen et long termes ne peuvent s'avérer que d'autant plus désastreuses. Après les tentatives infructueuses de « liquidation » des conséquences de l'accident, et dès lors que les dispositifs publics de gestion post-accidentelle ont montré leurs limites et l'inanité d'un objectif visant le retour à une quelconque normalité, c'est le caractère irréversible et irréparable de la dégradation de l'environnement, ainsi que la permanence du danger encouru, qui constituent les éléments à partir desquels les « Tchernobylis » doivent inventer de nouvelles conditions de vie dans ces territoires dévastés par l'atome.

En dépit de la durabilité des conséquences radiologiques et du risque associé, on observe d'une manière générale une baisse de la vigilance et une régression des

pratiques de radioprotection, depuis plusieurs années déjà. Essentiellement constituées de prescriptions négatives interdisant la poursuite d'activités inhérentes à l'organisation sociale et économique qui prévalait avant l'accident, les mesures destinées à protéger les populations n'autorisent pas l'exercice d'une autonomie au niveau individuel ou collectif, même minimale, mais les placent au contraire face à des injonctions paradoxales et des situations inextricables. Si les conditions économiques dans lesquelles vivent les habitants suffisent à elles seules pour rendre compte de l'impossibilité pratique dans laquelle ils sont tenus d'exercer leur liberté et leur faculté de choix, d'autres éléments relevant de différents registres peuvent être avancés pour expliciter les difficultés rencontrées par les gestionnaires de la catastrophe dans leur entreprise de modification des comportements et des pratiques. On peut notamment remarquer que l'adaptation apparemment impossible aux contraintes associées à la vie dans ces territoires du futur n'est pas sans lien avec la perte de confiance massive de la population envers les autorités administratives, politiques et scientifiques. Cette crise de confiance généralisée, consécutive à la gestion accidentelle et post-accidentelle, ne permet pas l'élaboration de représentations communes pour appréhender la situation, alors même que les contradictions s'exacerbent entre les mises en garde de certains scientifiques et la volonté politique de réhabilitation des territoires contaminés, dont nous avons déjà soulevé le caractère pour le moins ambigu. Malgré la permanence de la menace, la politique de réhabilitation vise la consolidation d'une représentation collective où les phénomènes de déni prennent le pas sur la prise en compte de la pérennité des caractéristiques post-accidentelles. C'est notamment par l'effacement des traces les plus visibles de la catastrophe (friches, villages abandonnés...) qu'est ainsi entretenue l'illusion d'une normalité retrouvée.

L'analyse des entretiens révèle la contradiction profonde et l'ambivalence attachées à la vie dans les territoires contaminés. En effet, la présence durable de la contamination radioactive confronte les habitants à un risque résiduel et persistant.

Ainsi, dans les zones contaminées, l'absence de mesures de radioprotection entraîne une exposition des résidants évidemment bien supérieure à celle définie pour le public par les normes internationales en situation non accidentelle. Dans ces conditions, et compte tenu de l'incertitude (relative) qui caractérise l'évaluation des effets stochastiques liés aux faibles doses, des mesures de protection radiologique s'imposent. Dans les zones les moins contaminées, où l'exposition estimée est censée être inférieure aux normes internationales, des actions de réduction du risque sont toutefois envisagées par les autorités et ces territoires font théoriquement l'objet d'un « contrôle radiologique strict », quand ils ne sont pas « requalifiés » en territoires « propres » par une décision gouvernementale. Rappelons ici que les travaux de Youri BANDAJEVSKY sur les effets des faibles doses de césium 137 incorporé, de même que les mesures de contamination corporelle effectuées par l'Institut *Belrad*, remettent totalement en cause les normes d'après lesquelles ont été élaborées les contre-mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics. Par ailleurs, l'estimation des risques ainsi effectuée par les autorités sanitaires ne prend pas en compte la perméabilité des frontières alimentaires et d'une manière plus générale les problèmes posés par le recours à l'autoproduction et la consommation de produits forestiers évoqués dans le chapitre précédent.

Du fait que la plupart des recommandations formulées par les autorités est liée aux activités agricoles et de loisirs (promenades en forêts, cueillette des baies et champignons, pêche, baignades...) et s'exprime essentiellement sous la forme de prescriptions négatives, chacun des habitants des districts situés en territoire contaminé et plus largement tout Biélorusse (que sa résidence se situe en zone contaminée ou non) se trouve concerné à des degrés divers par les contre-mesures. Bien que les comportements adoptés vis-à-vis du risque radiologique soient très variables selon les individus et dépendent de nombreux facteurs qui seront détaillés ci-après, tous doivent « composer » avec cette réalité objective que constitue la contamination de l'environnement et de certains produits destinés à l'alimentation.

Que le risque associé à la présence de radionucléides soit dénié ou occulté, qu'il soit pris en compte et favorise éventuellement l'adoption de mesures protectrices ou qu'il suscite une inquiétude profonde, la contamination apparaît comme une donnée de la vie quotidienne, une présence qui conditionne les relations que chacun entretient avec la « nature » et le monde environnants.

Néanmoins, même si l'environnement, immédiat ou proche, est effectivement considéré comme contaminé par la majorité des personnes interrogées, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elles mettent en œuvre des mesures de protection radiologique à titre individuel ou familial. Car les représentations concernant la contamination de l'environnement ne permettent pas de préjuger de celles relatives aux risques qui lui sont associés. De plus, le caractère permanent, tout au moins à l'échelle des générations humaines, de la contamination et la difficulté éprouvée tant par les scientifiques que par la population à identifier précisément ses effets sur la santé, contribuent à atténuer la vigilance de personnes qui disent s'être habituées, sinon physiquement du fait d'une « immunisation » de leur organisme, du moins psychologiquement en raison même de la durabilité de la situation radiologique due à l'accident. Encore une fois, cette « accoutumance » à la contamination ne doit pas laisser penser que ces personnes se sont habituées aux contre-mesures et qu'elles ont pris leur parti des nombreuses interdictions ou limitations qui pèsent encore maintenant sur la vie en zone contaminée. Elle a tendance au contraire à favoriser le développement de comportements qui ne relèvent pas d'une attitude précautionneuse, la contamination n'étant plus forcément l'objet d'une attention toujours renouvelée.

Enfin, et il s'agit là d'un point essentiel dont découle la contradiction majeure à laquelle sont confrontés les habitants des territoires contaminés, raison pour laquelle il est nécessaire d'insister sur ce point, les dispositifs publics de gestion post-accidentelle mis en place après l'accident de Tchernobyl ont visé, au moins au

niveau symbolique, la « liquidation » des conséquences de la catastrophe, le retour à une situation normale, c'est-à-dire telle qu'elle était avant qu'il ne survienne. La volonté politique de réhabilitation telle que la conçoit LOUKACHENKO conduit, comme on l'a vu précédemment, à une relativisation de la problématique de radioprotection mais elle rejoint le désir d'une partie de la population de vivre « normalement », de retrouver une vie quotidienne affranchie des contraintes liées à la gestion de la menace. En 1996, année de l'arrivée au pouvoir de LOUKACHENKO, dix ans s'étaient écoulés depuis l'accident, cinq depuis les premiers programmes nationaux mis en place pour indemniser et protéger les personnes vivant dans les territoires affectés par l'accident, et cette période semblait à certains une phase de « transition » suffisamment longue d'efforts et de sacrifices consentis pour retrouver alors des conditions de vie moins contraignantes sur le plan de la protection radiologique. Aussi le retour à la normale a-t-il pu s'apparenter dans certains cas à l'absence de mesures visant à réduire le risque et se protéger de la contamination.

Mais le retour à la normalité, souhaité à la fois par les autorités et les habitants, est peu à peu apparu comme un objectif préjudiciable à une prise en compte raisonnée du risque résiduel, du fait de la persistance de la contamination post-accidentelle, au regard de laquelle une dizaine ou une vingtaine d'années semblent bien peu<sup>144</sup>. Il ne peut, et ne doit, s'agir que d'un objectif à très long terme, la confrontation de la population au danger radioactif n'autorisant pas un oubli progressif de ce dernier qui serait plus rapide que la désintégration – lente mais réelle – des radioéléments. L'ambition du retour à la normale qui sous-tend la volonté de réhabilitation, quand celle-ci concerne les territoires davantage que les conditions de vie, va à l'encontre d'une gestion salubre du risque radiologique, laquelle doit reposer sur l'idée essentielle que la vie des personnes résidant à

---

<sup>144</sup> Même en Finlande, les autorités en matière de radioprotection et de sécurité nucléaire recommandent aux habitants de quelques régions du pays, dix-huit ans après l'accident, de prendre des précautions lorsqu'ils consomment certaines espèces de champignons (dépêche AFP du 27 juillet 2004).

proximité ou en territoire contaminé est aujourd'hui et pour longtemps encore indissociable du risque associé à la contamination, celle-ci devant demeurer l'objet d'un souci permanent.

Les personnes interrogées ne se répartissent pas entre celles qui, conscientes de la contamination et des risques encourus, auraient adopté des comportements de réduction du risque et les autres qui, pour des raisons diverses, auraient cessé d'être vigilantes, faisant désormais comme si de rien n'était. La réalité post-catastrophique est bien évidemment beaucoup plus complexe et chacun des entretiens effectués illustre à sa manière la contradiction dans laquelle sont pris les habitants dont les discours tiennent à la fois de l'un et l'autre des registres. Cette contradiction est en l'état actuel des choses insurmontable dans la mesure où l'objectif de retour à la normale demeure inaccessible et conduit à un constat d'impuissance, lequel engendre tour à tour désespoir ou déni du risque. L'impossibilité d'affronter la situation à risque sur le terrain politique, liée à l'absence d'alternative, de possibilité de choisir ou de faire valoir un avis concernant le bien commun, a eu pour corollaire la généralisation d'un traitement « psychiatrique » des conséquences sociales et sanitaires de l'accident visant à annihiler toute prétention à une appropriation collective des problèmes. Les quelques tentatives de politisation de Tchernobyl ont par ailleurs fait l'objet de mesures répressives sévères, comme ce fut le cas à l'occasion des manifestations organisées à l'occasion du dixième anniversaire de l'accident en Biélorussie. Nous avons déjà évoqué également les risques encourus par ceux qui assument la dimension politique de la recherche scientifique, c'est-à-dire leur responsabilité politique en tant que chercheurs, en dépit des mesures prises à leur encontre. On comprend dès lors que les populations n'aient d'autres solutions que de refuser d'accepter la réalité de la menace ou de se résigner. Résignation et dénégation apparaissent alors comme les deux modalités dominantes de l'*adaptation* à la vie en territoire contaminé, même si la notion d'« habitude », polysémique et très fréquemment mise en avant dans les témoignages recueillis, peut dans certains cas

être interprétée comme une forme de résistance, tant à l'hégémonie de la rationalité technicienne qu'aux formes prises par l'oppression dans le cadre – très centralisé – de la gestion post-accidentelle. L'impossibilité d'envisager un traitement politique des problèmes au profit d'une gestion technocratique et leur réduction à la seule problématique radiologique est un phénomène qui n'est pas exclusivement lié à la « transition autoritaire » qu'a connue la Biélorussie. Elle renvoie beaucoup plus largement à cette tendance lourde dans les sociétés technoscientifiques qu'est la dépolitisation croissante des enjeux biopolitiques, laquelle prépare, selon Alain BROSSAT [2000], l'avènement de la « post-politique ». Face à ce danger, qui conduit en l'occurrence les habitants des territoires contaminés à déplacer le lieu de l'affrontement à la réalité dans le registre de l'imaginaire et du symbolique, il ne semble exister d'autre alternative, écrit-il encore, que la « politisation à outrance » des enjeux collectifs, afin d'éviter que les catastrophes advenues et celles à venir ne produisent un monde peuplé de victimes vivant comme des épreuves personnelles les maux qui les assaillent, c'est-à-dire un monde sans politique<sup>145</sup>.

#### 2.4.3.2 Des perceptions du risque à l'appréhension du danger

Le travail d'enquête effectué auprès des habitants des territoires contaminés nous a amené, dans une perspective compréhensive, à porter une attention particulière à la façon dont ils appréhendent le danger qui les entoure et avec lequel ils vivent, pour la plupart, depuis de nombreuses années. La notion d'appréhension, que l'on préfère ici à celle de perception, est en effet plus riche que cette dernière qui a donné lieu à de très nombreux travaux dans le champ de la sociologie du risque<sup>146</sup>. Le terme « appréhension » recouvre en effet au moins trois acceptions

---

<sup>145</sup> La multiplication d'associations de victimes et leur implication dans le champ politique témoignent cependant de leur refus de plus en plus manifeste de se laisser enfermer dans la catégorie de « victime » et de leur volonté de transformer en enjeux collectifs ce que l'État entend généralement traiter par un soutien psychologique.

<sup>146</sup> Pour un panorama des recherches qui s'inscrivent dans cette perspective, voir par exemple PERETTI-WATEL [2000], notamment la deuxième partie intitulée « la perception des risques ».

différentes qui rendent son utilisation particulièrement adaptée pour rendre compte des rapports ambivalents que les individus entretiennent au risque, ce qu'avait relevé Geneviève DECROP [1994 : 13] dans le cadre d'une étude sur le risque nucléaire en France. En effet, il signifie à la fois percevoir, craindre et se saisir de, triple sens qui donne toute son épaisseur à cette notion. Alors que les travaux sur la perception des risques s'attachent généralement à saisir les « biais » subjectifs et les déterminants sociaux ou culturels qui empêcheraient les individus d'accéder à une réalité supposée « objective » du risque, parler d'appréhension du risque conduit davantage à s'intéresser aux processus complexes et aux dynamiques à l'œuvre dans le travail d'interprétation de la réalité, jamais achevé, auquel se livrent les personnes confrontées à un danger, travail qui les amène à déchiffrer les informations disponibles, à en déduire un comportement et qui leur permet, le cas échéant, d'avoir prise sur le risque encouru. Ainsi, il ne s'agit pas de vérifier le niveau d'informations ou de connaissances objectives chez les individus appartenant à une collectivité donnée, mais plutôt d'essayer de déterminer quelles sont les ressources (cognitives, matérielles et symboliques) qu'ils mobilisent pour affronter l'insaisissable, c'est-à-dire ce qui fait, pour eux, le « sens du danger » [COANUS, DUCHÊNE, MARTINAIS, 1999a].

Certes, les comportements dépendent dans une certaine mesure des connaissances dont les habitants disposent sur la situation radiologique de leur environnement et de la façon dont ils se représentent la radioactivité, notamment en ce qui concerne sa répartition géographique, son cheminement à travers la chaîne alimentaire, son mode d'action et ses effets sur l'organisme, etc. Il semble alors qu'une condition indispensable, bien que non suffisante, à l'adoption d'une attitude de précaution, soit contenue dans leur appréciation de la réalité de la contamination des territoires où ils vivent ou qui les entourent, des produits qu'ils peuvent être amenés à consommer, et de la nécessité de s'en protéger. À cet égard, la qualité et la fiabilité des informations concernant ces aspects apparaissent déterminantes et *a*

*priori* seules à même d'assurer le développement de comportements adaptés à la prémunition individuelle et collective. Toutefois, la répartition en « taches de léopard » de la radioactivité, dont découle le dispositif de zonage qui structure le territoire depuis 1991 et que les cartes établies permettent de se représenter (malgré les limites déjà évoquées de l'outil cartographique), si elle est connue des habitants, est souvent mise en doute. Car si chacun a une connaissance, plus ou moins approximative, de cette inégale répartition des radionucléides dans l'environnement et fait état de l'existence de « coins propres » où il est possible, par exemple, d'aller ramasser des champignons et des baies dans la forêt (il ne suffit pas en effet de savoir où en trouver mais il faut connaître également le niveau de la radioactivité ambiante), le doute systématique à l'égard des informations « officielles » conduit dans le même temps à une remise en cause de la configuration territoriale de la contamination à partir de laquelle ont été élaborées les contre-mesures post-accidentelles et qui structure leur quotidien. Cette défiance vis-à-vis des institutions, associée à la notion de proximité spatiale au danger – dans la mesure où l'on peut considérer que sont plus « proches » du danger les personnes qui vivent dans les territoires les plus contaminés – semble alors donner lieu, pour ces derniers à diverses formes de dénégation de la réalité de la contamination, tandis que ceux qui résident en zone « propre » (du point de vue de la rationalité administrative et technique) mais à proximité des zones contaminées, tendent à l'inverse à remettre massivement en question les informations rassurantes concernant la qualité (au regard de la pollution radiologique) de leur environnement quotidien. Dans l'un et l'autre cas, les arguments avancés pour soutenir la contestation des données officielles ne manquent pas, quand bien même la conviction d'avoir affaire à un vaste mensonge d'État ne nécessite pas de recourir à un dispositif argumentaire élaboré pour la justifier. Si la faible contamination de certains produits cultivés dans les zones de relogement ou l'absence de problèmes de santé peuvent par exemple être avancés d'un côté, la représentation largement partagée d'une propagation épidémique de la radioactivité, de l'autre, ne permet pas d'envisager la possibilité que

des territoires proches ou entourés de zones radioactives puissent être exempts de contamination.

À la lumière des résultats obtenus à l'issue des entretiens réalisés auprès des habitants des différentes zones administratives (zones de contrôle radiologique strict, de relogement volontaire, de relogement prioritaire, d'exclusion) ainsi qu'en zones « propres », on serait tenté de valider l'hypothèse selon laquelle la proximité spatiale pourrait constituer un facteur explicatif de la relation entretenue au danger, étant entendu que la source du danger n'est pas réductible au site de la centrale de Tchernobyl elle-même mais qu'on peut identifier autant de « sources » qu'il existe de taches fortement contaminées réparties sur le territoire, qui peuvent constituer des référents à partir desquels il serait possible d'envisager la problématique de la distanciation. Dans cette perspective, les phénomènes de dénégarion seraient d'autant plus prégnants que le niveau de contamination serait élevé, alors qu'une exposition « objective » moindre serait paradoxalement davantage propice à la mise en œuvre d'actions de protection et de vigilance. Sans doute, le degré d'exposition au risque, auquel renvoie la notion de proximité spatiale<sup>147</sup>, doit-il être pris en considération pour rendre compte des logiques qui président à sa mise à distance – symbolique cette fois. Dès lors que le départ, c'est-à-dire la mise à distance physique du danger, est considéré comme la seule mesure envisageable et réellement efficace pour se protéger mais qu'il apparaît comme un objectif inaccessible, l'élaboration de dispositifs de protection symbolique devient le principal recours pour faire face à la situation à risque, les manifestations du déni étant alors particulièrement repérables lorsque la réalité déniée semble *a priori* incontestable.

Toutefois, la problématique de la distanciation ne permet pas de comprendre les phénomènes de dénégarion que nous avons également pu identifier hors des

---

<sup>147</sup> L'exposition au risque ne dépend toutefois pas exclusivement du niveau de contamination de la zone de résidence, comme on l'a vu dans le chapitre précédent consacré à l'alimentation.

zones contaminées et qui tendraient au contraire à invalider l'hypothèse du caractère déterminant de la proximité spatiale dans les modalités d'appréhension du danger. Il apparaît que la recherche de variables simples (sur laquelle reposent généralement les approches quantitatives) susceptibles d'expliquer les discours et les comportements soit, dans ce contexte en tout cas, vouée à l'échec ou se heurte tout au moins à la complexité du réel. Or, ce que révèle une approche qualitative de ces questions et une analyse longitudinale d'entretiens approfondis, c'est précisément la difficulté à mettre en évidence de telles variables ou à isoler un facteur particulier. On pourrait prendre aussi l'exemple de l'âge ou de l'appartenance générationnelle, qui semblent également jouer un rôle dans l'appréciation du danger, les personnes âgées ayant très largement tendance à dénier la réalité de la contamination et du risque encouru. Dans la mesure où les habitants sont d'autant plus âgés que le niveau de contamination du territoire est élevé (du fait qu'ils ont plus souvent refusé le relogement), on serait alors tenté de considérer que c'est l'âge des personnes interrogées, davantage que la proximité au danger, qui est déterminant. Mais là encore, la simplicité de la variable tend à masquer ce dont elle ne constitue vraisemblablement qu'un indicateur. En effet, c'est l'attachement au lieu, que manifestent plus particulièrement les personnes âgées et qui a en règle générale motivé leur choix – pour autant que l'on puisse parler ici de choix – de rester vivre dans les territoires contaminés, qui semble constituer un facteur explicatif plus pertinent. L'analyse des discours recueillis, si elle peut permettre de mettre en évidence des éléments qui influent sur la relation au danger, conduit en tout cas à relever un point important, à savoir que les caractères singuliers d'un enquêté sont au moins aussi importants que d'éventuelles régularités statistiques, que l'administration de questionnaires pourrait permettre de mettre en évidence.

### **2.4.3.3 Information et radioprotection : de quelques limites des actions de prévention**

Dans le contexte biélorusse, l'autonomie et les marges de manœuvre dont disposent les habitants pour assurer leur protection face à la menace radioactive sont très limitées. Il leur est essentiellement demandé de se conformer aux recommandations formulées par les autorités, lesquelles concernent principalement l'alimentation ne provenant pas du circuit contrôlé par l'État. Cette logique d'action préventive, qui repose sur la transmission d'informations des experts et des pouvoirs publics vers la population, vise la transformation des comportements et des pratiques des habitants qui, dès lors qu'ils sont informés, sont censés ne plus se mettre en danger. Ainsi, après plusieurs années pendant lesquelles la réalité de la contamination avait été censurée et les risques liés à la radioactivité minimisés (mise en avant de la radiophobie), la logique du secret a cédé la place à un paradigme qu'on peut appeler communicationnel, consistant à informer de façon minimale sur le caractère dangereux de la pollution radiologique de l'environnement tout en préconisant des règles de conduite à suivre dans les territoires contaminés et qui doivent permettre d'y vivre « normalement ». Cette modalité de l'action publique, axée sur la communication et la diffusion de messages préventifs, cherche à « responsabiliser » les destinataires de ces messages dont l'irresponsabilité ou l'irrationalité peut dès lors être pointée s'ils n'adoptent pas les comportements attendus. « Aide-toi toi-même » est la formule que l'on peut lire sur les affiches où sont énumérées les recommandations à l'adresse des habitants qui sont incités à prendre en charge leur protection au quotidien en respectant les règles de vie édictées par les experts. Mais, alors même qu'en France les campagnes préventives subissent de graves revers quand il s'agit de risques bien identifiés et facilement appréhendables (tabac, accidents de la route...), chercher à développer une *culture du risque* auprès d'une population entière contrainte de vivre dans un environnement contaminé en réduisant la problématique à un déficit d'informations qu'il s'agit de combler par une stratégie communicationnelle, conduit nécessairement à

culpabiliser les familles qui enfreignent les interdictions et ne se soumettent pas aux modalités rationnelles de gestion de la menace. Les cours dispensés dans les écoles, destinés à enseigner aux enfants les conditions d'une « vie saine » dans les territoires contaminés, ne semblent pas davantage produire les résultats escomptés. Si les enseignants s'efforcent de donner des conseils pratiques aux plus jeunes élèves, ils se retrouvent souvent confrontés à leurs propres contradictions : comment convaincre les enfants de ne pas aller en forêt alors qu'ils voient leurs professeurs s'y rendre régulièrement ? Quant aux élèves plus âgés, les cours théoriques sur la radioactivité, déconnectés des enjeux de la vie quotidienne, ne leur sont que d'un intérêt médiocre pour se protéger d'un danger qu'ils se représentent tout autrement.

L'échec constaté, et cependant prévisible, des campagnes d'information et de prévention fondées sur cette perspective descendante, où les experts décident des consignes et les populations les appliquent, tient à plusieurs types de raisons. D'abord à la diversité des systèmes de représentation ou d'interprétation de la contamination et du risque radiologique parmi la population. En effet, les habitants ne partagent pas le système de valeurs que tend à constituer le savoir scientifique et technique sur lequel reposent les actions préventives et à l'aune duquel sont jugés leurs discours et leurs pratiques. Il semble alors que les messages de prévention, pour être entendus et appropriés, doivent d'abord être filtrés et reconfigurés afin de trouver – éventuellement – leur place dans un système préexistant de pratiques et de représentations et être ainsi compatibles avec les formes d'appréhension du danger qui s'enracinent dans l'histoire et l'expérience singulières de chacun. Ces logiques sociales, qui reposent sur la mobilisation de ressources cognitives ou de savoirs hétérogènes (croyances, savoirs sociaux), permettent la constitution de protections symboliques grâce auxquelles les résidents des territoires contaminés s'estiment protégés des dangers liés à la radioactivité. À défaut d'être systématiquement efficaces selon une stricte logique de radioprotection, ces rituels de protection n'en possèdent pas moins une efficacité symbolique et une rationalité propre, dont la

fonction est précisément de protéger le sujet à ses propres yeux. C'est là une des raisons pour lesquelles la grande majorité des personnes interrogées entretient une relation ambivalente au risque, ainsi qu'aux informations qui s'y rapportent, dans la mesure où toute information concernant la contamination et ses conséquences est toujours susceptible de remettre en cause le système d'interprétation de la réalité élaboré pour se prémunir du danger. Chacun oscille alors entre désir et crainte de savoir, recherche et refus d'informations (ou vigilance et dénégation), cherchant en premier lieu à maintenir une cohérence d'ensemble entre ses représentations préexistantes, constitutives de son identité et de son rapport au monde. On peut évoquer ici le « principe inverse d'évaluation des risques », formulé par David FLEMING et cité par Jean-Pierre DUPUY [2002 : 144], selon lequel « la propension d'une communauté à reconnaître l'existence d'un risque serait déterminée par l'idée qu'elle se fait de l'existence de solutions ». Ce qui nous amène au deuxième obstacle auquel se heurtent les campagnes de prévention et les stratégies d'information du public.

En effet, dans la mesure où les informations disponibles ne sont associées à aucune alternative permettant d'avoir prise sur le risque mais consistent essentiellement à éviter de se mettre (trop) en danger (ne pas manger tel ou tel produit, ne pas aller en forêt, etc.), elles ne laissent espérer aucune capacité d'action supplémentaire. Ainsi, la question n'est-elle pas strictement réductible à un problème de perception ou de représentation du risque, mais renvoie plus fondamentalement au rapport que les habitants entretiennent à la prévention, comme l'a notamment montré Marc MORMONT à partir de recherches menées sur d'autres terrains [MORMONT, 2000]. Dès lors qu'ils doivent vivre avec le risque, il s'agit davantage pour eux de savoir quelles ressources ils sont en mesure de mobiliser pour l'appréhender. On peut alors faire l'hypothèse que les messages de prévention et les informations délivrées par les autorités scientifiques et politiques, loin d'être perçus comme des éléments susceptibles d'améliorer la situation et les

conditions de vie, peuvent au contraire être considérés comme des menaces ou des atteintes aux ressources – cognitives, sociales, matérielles, institutionnelles – dont disposent les habitants pour faire face à la situation à risque et habiter ces territoires. Menace pour les ressources cognitives car, comme on vient de le voir, croyances et savoirs sociaux sur la contamination et ses dangers peuvent être radicalement remis en cause par l'information institutionnelle dont l'appropriation peut nécessiter un remaniement plus ou moins important des représentations. Par ailleurs, on a également montré précédemment en quoi la gestion du risque pouvait constituer une menace pour le lien social en prenant l'exemple de l'alimentation. On pourrait ajouter que, bien plus que de simples interdits impossibles à respecter en situation de pénurie, les restrictions alimentaires qui pèsent sur la vie quotidienne des résidants en zone contaminée sont surtout perçues comme une réelle et insupportable atteinte à leur autonomie et un bouleversement de leur rapport au territoire et de leur identité. Ce sont aussi les liens de solidarité leur permettant notamment de s'inscrire dans un système d'échange symbolique qui sont remis en cause. Dans la mesure où la prévention est jugée destructrice de ce qu'ont peut considérer comme des ressources sociales (autonomie, solidarité), elle apparaît dès lors bien pire à leurs yeux que la radioactivité elle-même, qu'un arsenal de rituels de protection leur permet par ailleurs de mettre – symboliquement – à distance. Il serait facile de multiplier les exemples pour montrer que la question de la confrontation au risque ne peut être pensée indépendamment de la façon dont les outils de prévention ou de gestion sont perçus par la population. Ainsi du relogement, mesure de protection efficace et radicale mais néanmoins extrêmement traumatisante qui en a conduit beaucoup à préférer la mort lente à l'exode et au déracinement. Les séjours des enfants à l'étranger, organisés à l'initiative de nombreuses associations d'Europe de l'ouest essentiellement, donnent également lieu à des appréciations mitigées, notamment en raison de l'ambivalence associée à cette forme de manifestation de la solidarité internationale, dont les bénéfices d'un

point de vue médical restent limités et dont les conséquences sociales sont souvent insuffisamment prises en compte.

On peut remarquer, enfin, que si le rapport que construisent les habitants au danger est indissociable du regard qu'ils portent sur les outils et les dispositifs de la gestion post-accidentelle, celui-ci est à son tour en grande partie déterminé par la relation qu'ils entretiennent avec les acteurs qui participent de la définition et de la mise en œuvre des actions d'information, de prévention et de protection. De fait, inscrire la question du risque dans une perspective territorialisée nécessite de s'intéresser aux relations entre acteurs et aux dynamiques qui traversent le territoire, le risque et le processus de construction sociale dont il fait l'objet n'étant pas appréhendables indépendamment du système d'action et d'acteurs qui y prennent part et au travers duquel se cristallisent les divisions et les enjeux de pouvoir qui structurent, tant les rapports sociaux dans les territoires contaminés que, plus largement, le rapport aux institutions locales, nationales ou internationales. Dans cette perspective, force est de constater que les habitants ont de multiples raisons d'être sceptiques par rapport aux institutions et aux acteurs en charge de la gestion post-accidentelle dont nous avons proposé une analyse diachronique qui éclaire en grande partie la résistance que ces derniers rencontrent au sein de la population. Ainsi, l'incertitude quant au risque encouru à vivre là se double-t-elle d'une incertitude plus grande encore sur les intentions, réelles et supposées, des « gestionnaires » des conséquences de la catastrophe et des acteurs de la prévention. De ce point de vue, on peut prendre à nouveau l'exemple du relogement qui a pu être vécu, selon les cas, soit comme une entreprise délibérée de liquidation de la paysannerie à laquelle la contamination aurait servi d'alibi, ou bien comme une mesure qui a pu permettre à certaines catégories privilégiées de profiter du système de compensations, ou encore comme un dispositif dont auraient dû pouvoir bénéficier les deux millions de Biélorusses résidant en zone contaminée mais réduit à la portion congrue par la collusion entre experts et responsables politiques.

La profonde crise de confiance envers les autorités politiques, scientifiques et médicales, due à la politique du secret et aux mensonges proférés pendant des années, a durablement entamé le crédit accordé aux informations officielles et constitue un sérieux obstacle aux politiques de prévention aujourd'hui mises en œuvre qui se heurtent de façon systématique à la défiance des populations, illustrée par de nombreux témoignages recueillis. Dans de nombreux entretiens en effet, ce sont des interrogations sur les fondements, les ambiguïtés ou l'efficacité des contre-mesures – dont l'opportunité est d'autant plus contestée que leur légitimité est mise en doute – qui sont données à entendre, interrogations qui laissent entrevoir le discrédit touchant la classe politique soupçonnée de subordonner la protection des habitants à la faisabilité économique des mesures envisageables. La gabegie des autorités peut aussi participer de la baisse de la vigilance, les incohérences de la gestion publique ne semblant pas pouvoir être compensées par la prise en charge du risque par les personnes exposées. Par ailleurs, les normes peuvent paraître déconnectées d'un savoir objectivement élaboré sur le risque, de même que les seuils de contamination, délimitant les zones et conditionnant la mise en œuvre des diverses contre-mesures, peuvent sembler émaner de l'arbitraire de l'administration. Alors que la contamination diminue très lentement et très progressivement, la situation des habitants est quant à elle susceptible de changer très rapidement dès lors que leur village change de régime administratif et passe d'une zone à une autre, conséquence de la « réhabilitation » fallacieusement présentée comme un processus de « normalisation » de la situation. D'impossible ou dangereuse ou, selon l'expression souvent entendue dans la bouche des habitants qui reprennent un euphémisme gestionnaire, « défavorable du point de vue des radiations », la vie redevient subitement, par une simple décision administrative officiellement justifiée par des considérations scientifiques, moins problématique bien que rien n'ait changé. Dans ce contexte, la capacité de résistance aux institutions devient une ressource essentielle quand celles-ci, pétries de contradictions, n'offrent aucune autre alternative que le refus des contraintes et des injonctions dont elles sont

porteuses. Cependant, la difficulté – pour ne pas dire l'impossibilité – à exprimer cette capacité de résistance sur le terrain politique et à transformer les problèmes rencontrés en *enjeux collectifs* susceptibles d'être discutés et négociés, contraint toujours davantage les habitants à se résigner, à déplacer – comme on l'a déjà souligné – le lieu de l'affrontement à la réalité dans le registre de l'imaginaire et du symbolique, ou encore à déployer des stratégies individuelles pour faire face à des situations qui sont vécues comme des *épreuves personnelles* [WRIGHT MILLS, 1967].

On notera enfin que les actions d'information et de prévention, en individualisant les comportements (« aide-toi toi-même »), en cherchant à promouvoir une culture rationnelle du risque qui évacue la dimension essentielle et complexe des rapports que les habitants entretiennent au territoire, en mettant enfin en cause les ressources dont ils disposent sans leur fournir d'alternative acceptable, seront vraisemblablement vouées à l'échec et susciteront des réactions de rejet d'autant plus vives que les principaux concernés n'auront pas été associés à leur définition et que ne leur aura pas été reconnu un droit d'intervention leur permettant de peser sur la gestion d'un risque qu'ils doivent affronter, malgré eux, quotidiennement. Déterminer ce qui relève de décisions individuelles d'un côté, de choix collectifs de l'autre [HÉRIARD DUBREUIL, 1997], ce qui peut et doit faire l'objet de négociations, assurer le pluralisme de l'expertise et de la mesure, permettre aux habitants de peser sur les décisions qui engagent leur devenir, faire de la prévention une véritable priorité de la politique de réhabilitation, intégrée à une réflexion globale sur les conditions de vie dans les territoires contaminés, telles sont quelques-unes des conditions nécessaires, et loin d'être réunies, à la résolution des problèmes les plus évidents qui se posent dans le contexte post-accidentel.

## 2.5 La catastrophe : l'envers des sociétés technoscientifiques ?

Parmi les penseurs qui ont puissamment contribué à la critique de la technique, Martin HEIDEGGER et Hans JONAS, pour n'en citer que deux, n'étaient pour le moins pas persuadés, au terme de leur réflexion, que la démocratie était le système politique le mieux à même de résoudre les problèmes posés par le développement scientifique et technique, et notamment le développement de l'énergie nucléaire. Ainsi, le premier déclarait-il en 1966 :

« C'est pour moi aujourd'hui une question décisive de savoir comment on peut faire correspondre en général un système politique à l'âge de la technique et quel système ce pourrait être. Je ne sais pas de réponse à cette question. Je ne suis pas persuadé que ce soit la démocratie »<sup>148</sup>.

Quant au second, si ses positions ont suscité autant de débats depuis une vingtaine d'années, c'est en partie en raison des conclusions d'ordre politique auxquelles l'ont mené ses travaux, dont les accents autoritaires n'ont pas manqué d'être relevés par les critiques de l'heuristique de la peur qui se sont empressés de pointer les risques d'un « écofascisme » dont serait porteur aujourd'hui le principe de précaution. Sans doute, le fait qu'ils aient tous deux partagé, à l'instar de Jacques ELLUL, l'idée d'une autonomie de la technique, dont le développement échapperait à la maîtrise de l'homme, n'est-il pas étranger à leurs prises de positions respectives en matière de « gouvernement ». En définitive, c'est bien au niveau de l'articulation des enjeux éthiques et politiques que semble résider la difficulté majeure, pour autant

---

<sup>148</sup> Cité par Luc FERRY, "La critique du monde de la technique chez Heidegger", in : FERENCZI (dir.) [2001 : 68].

que l'on manifeste le souci de concilier l'exercice de la responsabilité et l'exigence démocratique<sup>149</sup>.

Toutefois, la question des limites à imposer à notre puissance technique, posée par JONAS, a bien été entendue, et la nécessité d'une « maîtrise de la volonté de maîtrise », reconnue. Dans ce contexte, où surgit le problème épineux de la transposition sur la scène politique de la réflexion éthique, la figure de la catastrophe – qu'elle soit imaginée, anticipée ou annoncée – est largement mobilisée, et la rationalité ou l'irrationalité de la position catastrophiste préconisée par l'auteur du *Principe responsabilité* prête aujourd'hui encore largement à discussion. Si certains considèrent que le problème est conceptuel avant d'être éthique ou politique et militent en faveur d'un « catastrophisme éclairé », la catastrophe réalisée n'en pose pas moins question au catastrophisme. Ainsi, s'il s'agit désormais de « penser dans l'ombre de la catastrophe future » [DUPUY, 2002 : 14], il nous faut aussi compter avec les catastrophes déjà survenues qui, pour certaines, continuent de déployer leurs effets dans une temporalité indéterminée. Et peut-être convient-il également de parler de la catastrophe comme d'un processus plutôt que de l'appréhender uniquement dans sa modalité événementielle, et rappeler la formule de Walter BENJAMIN [1982 : 242] :

---

<sup>149</sup> Parmi les formulations inquiétantes de Hans JONAS, on peut citer les deux extraits suivants : « Ce qui est clair en tout cas, c'est que c'est seulement un maximum de discipline politiquement imposée qui est capable de réaliser la subordination de l'avantage du moment au commandement à long terme de l'avenir » ; « Le véritable problème est le suivant : si, comme nous le pensons, seule une élite peut éthiquement et intellectuellement assumer la responsabilité pour l'avenir que nous avons indiquée, comment une telle élite est-elle produite et comment est-elle dotée du pouvoir de l'exercer ? » [JONAS, 1990 (1979) : 194 et 200]. HEIDEGGER ne partage pas, quant à lui, la position « élitiste » de JONAS et il est finalement beaucoup plus pessimiste : « Aucun individu, aucun groupe humain, aucune commission, fût-elle composée des plus éminents hommes d'État, savants ou techniciens, aucune conférence des chefs de l'industrie et de l'économie ne peut freiner ou diriger le déroulement historique de l'âge atomique. Aucune organisation purement humaine n'est en état de prendre en main le gouvernement de notre époque » [HEIDEGGER, 1959 : 175].

« Il faut fonder le concept de progrès sur l'idée de catastrophe. Que les choses continuent à "aller ainsi", voilà la catastrophe. Ce n'est pas ce qui va advenir, mais l'état de choses donné à chaque instant ».

Hannah ARENDT a proposé une autre formulation pour rendre compte du lien consubstantiel qu'entretiennent progrès et catastrophe, écrivant qu'ils sont « l'avvers et le revers d'une même médaille ». Ainsi, bien que les principales critiques adressées à JONAS émanent le plus souvent de technophiles qui se refusent à envisager le devenir catastrophique du développement technoscientifique et qui lui reprochent d'accorder trop d'importance à la prophétie de malheur, il lui est également reproché, à l'inverse et contre toute attente, d'avoir concouru à asseoir l'idéologie progressiste, dans la mesure où il considère que le désastre humain lié à l'accroissement de la puissance technologique n'est qu'une *éventualité* dont il demeure possible de se prémunir, fut-ce en sacrifiant une part de notre liberté. En considérant la catastrophe comme une conséquence lointaine de notre agir technologique, JONAS participerait alors de l'idéologie progressiste qui interdit de prendre la mesure de la catastrophe *en cours*. Jean-Pierre DUPUY a eu à cœur de proposer une lecture de JONAS qui met à mal ces deux types de critiques, et notamment le second qu'on rencontre moins fréquemment. En effet, c'est bien parce qu'il est convaincu que le développement technique constitue un processus autonome qui échappe au « vouloir et [à] la planification de ceux qui agissent » [JONAS, 1990 (1979) : 75] qu'on ne saurait le suspecter de fournir des arguments aux promoteurs des technosciences. Pour autant, souscrire à la thèse de l'autonomie de la technique ne permet pas de penser une alternative à la dépossession concomitante au développement technoscientifique, car :

« Tout se passe comme si la technique, en s'autonomisant toujours plus, accomplissait un projet consistant à se faire le destin inhumain qui décharge enfin l'humanité du fardeau de la liberté et de l'autonomie » [DUPUY, 2002 : 77].

Refusant cette perspective, il nous faut alors non pas prédire, mais prévoir la catastrophe afin qu'elle ne se produise pas :

« Il va nous falloir apprendre à penser que, la catastrophe apparue, il était impossible qu'elle ne se produise pas, mais qu'avant qu'elle ne se produise elle pouvait ne pas se produire. C'est dans cet intervalle que se glisse notre liberté » [*Ibid.* : 165].

Cependant, une fois l'impossible – ou le pire – survenu, il reste à envisager l'après de la catastrophe, comme c'est le cas en Biélorussie depuis l'explosion de Tchernobyl en 1986. La vie en territoire contaminé et la prise en compte des conséquences d'une contamination durable de l'environnement imposent en effet de considérer que le problème n'est pas seulement technique, mais également social et politique, et la complexité apparaît, ainsi que nous avons essayé de le montrer, comme une dimension essentielle de la réalité post-accidentelle. Le bouleversement du rapport à la nature, des représentations du temps et de l'espace, la difficile inscription de l'événement dans le registre du symbolique nécessitent qu'on s'interroge sur les formes nouvelles de déracinement et sur les conditions d'émergence d'une culture adaptée à ce monde nouveau produit par la technoscience. Les habitants des territoires les plus directement affectés par les retombées radioactives, dans les états post-soviétiques, sont évidemment les principales victimes de ces transformations introduites par l'accident, et par là même dépositaires malgré eux d'une expérience inédite. Cette expérience, seuls le recueil des témoignages, à hauteur d'homme, et la mobilisation des mémoires, individuelles et collectives, sont susceptibles d'en favoriser le partage même si, comme le remarque Alain BROSSAT [1996], « la catastrophe ne peut être vécue comme expérience mais seulement endurée comme épreuve », ce qui rendrait impossible la communication entre ceux qui ont souffert et tous les autres. La transmission est pourtant nécessaire, à deux niveaux au moins : partage intergénérationnel d'abord, afin que les jeunes générations, condamnées à vivre dans un environnement

irréremédiablement dégradé, soient à même de donner du sens à leur vie dans ces territoires tout en assurant leur prémunition ; partage international ensuite, dont la nécessité renvoie notamment à l'hypothèse que nous avons formulée, selon laquelle la catastrophe de Tchernobyl peut être appréhendée comme la première manifestation spectaculaire de ce que seront la vie et les rapports sociaux dans les sociétés technoscientifiques. Il nous faut donc prendre acte de ce que la catastrophe est déjà arrivée, et qu'il nous est désormais nécessaire d'apprendre à vivre dans un monde que préfigurent les territoires contaminés par l'accident nucléaire, alors même que nous vivons déjà dans une société récemment qualifiée de « cancérigène » [BARBIER, FARRACHI, 2004].

### **2.5.1 Catastrophe et technosciences : du risque à la vulnérabilité**

Le développement des technosciences a concouru à l'émergence et au succès de la notion de risque. Le terme était déjà répandu dans les années soixante<sup>150</sup>, mais les accidents technologiques des décennies suivantes contribuèrent à l'« inflation » du concept [DUCLOS, 1996]. S'il est sans doute exagéré d'en parler comme d'une « boîte vide », on doit reconnaître que le risque, tout au moins sa connaissance scientifique, a longtemps été considéré comme une « boîte noire ». Et ce qui, précisément, a fait la puissance du concept, en a peu à peu révélé la faiblesse, la volonté gestionnaire ne parvenant pas à venir à bout de l'incertitude croissante. Denis DUCLOS [*Ibid.*], retraçant l'histoire récente du risque, remarque d'ailleurs que la catastrophe de Tchernobyl a largement participé à l'« effritement » du concept, battu sur son terrain de prédilection – le nucléaire. L'approche socio-anthropologique invite quant à elle à privilégier davantage la notion de vulnérabilité plutôt que celle de risque, c'est-à-dire à considérer que la confrontation au risque est indissociable d'une expérience de la

---

<sup>150</sup> La revue *Esprit*, consacrant en 1965 un numéro au « risque », justifiait ainsi ce choix : « Le martèlement du mot, lancé par les ondes, répandu sur les feuilles imprimées, exploité par toutes les publicités, finissait par assourdir. Étions-nous intoxiqués par le tintement d'une boîte vide, ou au contraire le mot contenait-il quelque chose ? », n°334, janvier 1965, p. 1.

vulnérabilité [CHANIAL, DUPONT, LE GALL, 1996]. Partant, la multiplication des risques collectifs associée au « progrès » scientifique et technique, a conduit à faire de la vulnérabilité une épreuve partagée par le plus grand nombre. On pourrait envisager alors de considérer cette expérience généralisée de la vulnérabilité comme une conséquence et une caractéristique majeures du développement des sociétés que l'on qualifie ici de technoscientifiques. Pour autant, l'expression est ambiguë et peut suggérer une interprétation par rapport à laquelle une mise en garde s'impose. En effet, comme le remarque Dominique JANICAUD [1990], le danger, en parlant de sociétés technoscientifiques, est de laisser croire que l'on sacrifie à une sorte de « majoration ontologique » de la technoscience, c'est-à-dire que l'on parie sur sa capacité à fonder une culture, une civilisation et une humanité nouvelles. Il est vrai que Gilbert HOTTOIS, à qui l'on doit justement le concept de technoscience, se garde d'utiliser cette expression, bien que son itinéraire philosophique semble l'avoir mené d'une critique de la technique à un « optimisme technoscientifique militant », selon la formule de Jean-Claude GUILLEBAUD [2001 : 320]. Ainsi, écrit HOTTOIS,

« La société ne doit pas devenir technoscientifique – elle ne serait que technocratique. Elle doit seulement développer une symbolisation et des institutions universelles grâce auxquelles les technosciences pourront librement poursuivre leur dynamique émancipatrice sans être subordonnées à des symboles dogmatiques limitant a priori la recherche » [HOTTOIS, 1996 : 20].

La véritable menace est bien pour lui le danger technocratique – lequel est « intégralement anthropologique », précise-t-il – et non la production symbolique de l'humanité par la technoscience. Ce qui lui semble absolument nécessaire – et néanmoins suffisant, c'est un « accompagnement symbolique » des technosciences, plutôt que de chercher à maîtriser ou à contrôler leur développement, c'est-à-dire à penser le problème des limites.

« L'exploration créatrice de la question de l'homme, appropriée à notre civilisation, doit être à la fois symbolique (herméneutique, discursive) et opératoire, technophysique » [HOTTOIS, 2002 : 53].

Finalement, s'il se refuse à accoler les deux termes – « société » et « technoscientifique » –, c'est pour mieux plaider en faveur de la production d'une humanité nouvelle, par elle-même, dont les technosciences, ouvrant sur une « transcendance opératoire de l'espèce », apparaissent comme le principal vecteur.

S'intéressant essentiellement aux biotechnologies, Gilbert HOTTOIS ne s'est pas attardé sur les catastrophes technologiques *advenues*, dont on peut pourtant penser qu'elles pourraient mettre en question la « dynamique émancipatrice » des technosciences. On voit en tout cas difficilement comment elles pourraient y participer, sauf à considérer qu'elles favorisent la production d'une humanité plus résistante, pas que n'ont pas hésité à franchir certains scientifiques<sup>151</sup>. Sans doute les progrès de la biologie participent-ils à raviver la figure du monstre plutôt que celle de la catastrophe, toutes deux très prégnantes dans l'imaginaire contemporain<sup>152</sup>. Quelques-uns n'ont pas manqué de noter avec enthousiasme que certains physiciens, « grâce » à Tchernobyl, étaient devenus philosophes. Le biologiste Jacques TESTART [1997 : 30], par exemple, en était ainsi presque arrivé, il y a quelques années, à souhaiter une catastrophe, « pas trop grave, pas irréversible », dans le domaine de la biologie. Mais dès lors que la philosophie offre une telle caution aux pratiques technoscientifiques, miser sur la vertu pédagogique des catastrophes s'avère bien hasardeux, d'autant plus quand celle-là ne dit rien de ce que pourrait être un « accompagnement symbolique » des technosciences en situation post-catastrophique. Or, ce que montrent les plus graves catastrophes technologiques survenues au siècle dernier, c'est précisément l'incapacité à symboliser ce qui est advenu, à intégrer l'événement et à lui donner sens, dans

---

<sup>151</sup> Voulant montrer qu'aucune conséquence grave ne pouvait être observée après la catastrophe de Tchernobyl, des scientifiques soviétiques affirmaient, en 1991, de façon suggestive : « L'irradiation par les ions, dans la Zone, peut être considérée comme un nouveau facteur sélectif ; son action favorisera donc la sélection des animaux les plus résistants à la radiation pour une meilleure survie ». Cité par MONTAUBRIE [1996 : 134].

<sup>152</sup> Sur ce point, voir BALANDIER [2001].

laquelle se trouvent les populations affectées. Ce dépassement de la capacité de représentation ne concerne pas seulement les victimes, ni les seules situations post-accidentelles, mais constitue vraisemblablement une des caractéristiques majeures des sociétés technoscientifiques, comme l'ont notamment montré Günther ANDERS ou Hannah ARENDT. Et une catastrophe comme celle de Tchernobyl ne fait alors que renforcer et précipiter « l'a-synchronicité chaque jour croissante entre l'homme et le monde qu'il a produit », qu'ANDERS [2002 (1956) : 31] appelle encore le « décalage prométhéen ». C'est cet écart, entre l'homme et un monde qui excède absolument sa force de compréhension et sa responsabilité, qui est constitutif de la vulnérabilité essentielle dont chacun est dorénavant amené à faire l'expérience.

### ***2.5.2 D'Hiroshima à Tchernobyl : l'âge atomique et le temps rompu***

À l'encontre des discours qui visent à minimiser les conséquences de Tchernobyl et à ramener la catastrophe au rang d'un banal accident industriel, voire d'un simple incendie, il convient de souligner et de rappeler sans cesse le caractère proprement catastrophique de l'événement. Aussi peut-on affirmer qu'à quarante ans d'intervalle, le nucléaire a été à la source de deux ruptures fondamentales, l'utilisation militaire et pacifique de l'atome ayant fait basculer le monde en deux instants clés, précisément identifiables : le 6 août 1945 à 8h16 et le 26 avril 1986 à 1h23, même si les conditions de ces basculements étaient préparées depuis longtemps. Rares sont les intellectuels qui, au lendemain du désastre d'Hiroshima, ont pris la mesure du changement opéré et osé exprimer leur effroi, comme nous l'avons souligné dans notre introduction. Albert CAMUS a sans doute été le seul en France à avoir aussitôt évoqué « l'angoisse nouvelle et définitive » à laquelle était désormais confrontée l'humanité au sein d'une civilisation parvenue à « son dernier degré de sauvagerie », rompant ainsi avec le concert de propos exaltés tenus par la

plupart de ses contemporains<sup>153</sup>. Il faudra attendre plusieurs années pour que, dans le champ de la philosophie, s'élabore une réflexion à la hauteur de l'époque et de ses enjeux. Günther ANDERS [2001 (1979) : 64] raconte pour sa part, dans un entretien accordé en 1977, que la « monstruosité de l'événement » l'a d'abord et pendant des années rendu muet, incapable de « réagir en tant qu'écrivain », même s'il avait très vite saisi qu'une nouvelle ère s'ouvrait pour l'humanité et s'était rapidement attaché à être, alors que se développait l'industrie nucléaire civile, un « semeur de panique » et à lutter contre l'aveuglement face à l'apocalypse.

« La tâche morale la plus importante aujourd'hui consiste à faire comprendre aux hommes qu'ils doivent s'inquiéter et qu'ils doivent ouvertement proclamer leur peur légitime. Mettre en garde contre la panique que nous semons est criminel. La plupart des gens ne sont pas en mesure de faire naître d'eux-mêmes cette peur qu'il est nécessaire d'avoir aujourd'hui. Nous devons par conséquent les aider » [*Ibid.* : 93]<sup>154</sup>.

Dans un de ses ouvrages majeurs, Hannah ARENDT [1961] a développé des thèses similaires à celles soutenues par ANDERS dans *L'obsolescence de l'homme*, considérant que les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki ont marqué le passage de *l'époque moderne*, inaugurée avec les Lumières, au *monde moderne*, lequel

---

<sup>153</sup> Le 8 août 1945, jour de la publication de l'éditorial de CAMUS dans *Combat*, *Le Monde* titrait « Une révolution scientifique : les Américains lancent leur première bombe atomique sur le Japon », et la presse française était unanime pour saluer les perspectives ouvertes par la « libération » de la puissance de l'atome. Pour une revue de presse de l'époque, voir *Hiroshima, la bombe*, Paris, La Documentation française, 1986. Le 20 décembre 1945, le journal *Le Monde* publiait un article intitulé « L'ère atomique » dans lequel on pouvait lire : « Comme les grands spécialistes qui savent mieux que les autres apaiser les inquiétudes, il [Frédéric JOLIOT-CURIE] a montré, science à l'appui, que nous pouvons aborder l'ère atomique avec confiance. Elle s'est ouverte, sans doute, sur l'éclatement d'une bombe. Mais cet effroyable engin de guerre ne doit pas compromettre l'avenir de l'énergie nucléaire. Le plus sûr moyen de courir à la catastrophe serait d'arrêter le développement de la science. [...] Que le monde fasse confiance aux physiciens, l'ère atomique commence seulement ». Cité par H. AHRWEILER, « La responsabilité éthique du scientifique : le cas de l'atome », in : *Atome et société* [1997 : 34].

<sup>154</sup> Dans la même perspective, François PARTANT écrivait : « Le pire des "catastrophismes" n'est pas d'annoncer les catastrophes quand on pense qu'elles se préparent, mais bien de les laisser survenir par le seul fait qu'on ne les a pas prévues et, pire encore, qu'on s'est interdit de les prévoir. C'est pourquoi je classerais volontiers dans la catégorie des "catastrophistes" les innombrables auteurs qui s'emploient à rassurer l'opinion ».

révèle notre incapacité à nous représenter et à penser ce que nous sommes capables de faire.

De son côté, Karl JASPERS, dans son ouvrage intitulé *La bombe atomique et l'avenir de l'homme*, a écrit des lignes qui ne sont pas sans faire écho également à celles que, vingt ans plus tard, JONAS a consacrées à l'heuristique de la peur.

« Le premier objectif dans la situation actuelle, c'est d'intensifier l'angoisse [...] chez les peuples, pour qu'elle devienne une puissance dominante, non pas celle qui incite à céder aveuglément mais celle d'où procède l'éthique claire. [...] En tant qu'hommes nous n'avons pas à suivre une autre route que celle qui passe par le savoir et l'angoisse. [...] Si la terreur panique précipite dans la déraison, l'angoisse éclairée mène à la libération par la raison. Il faut oser savoir et trembler sans réserve, si nous voulons rester des hommes » [JASPERS, 1963 (1958) : 655-658].

On peut avancer l'hypothèse selon laquelle la catastrophe de Tchernobyl inaugure un monde nouveau, dont le *rétrécissement* pourrait constituer une des caractéristiques majeures. De moins en moins habitable, en régression<sup>155</sup>, celui-ci n'est cependant pas plus compréhensible et excède tout autant nos capacités de représentation. Il semble consacrer l'obsolescence de toutes les ressources culturelles mobilisables en pareille situation : impossible en effet de recourir à quelque système de représentation, d'analogie, d'expérience pour appréhender ce monde devenu étranger à l'homme, dénaturé et méconnaissable bien que familier. Même le vocabulaire fait défaut, remarque l'écrivain biélorusse Svetlana ALEXIEVITCH, pour rendre compte du « monde de Tchernobyl », ce monde négatif produit par la technoscience dont elle a tenté de favoriser la compréhension en parcourant pendant plusieurs années les territoires contaminés pour recueillir le témoignage de ceux dont elle dit qu'ils furent « parachutés dans le futur », notre futur.

---

<sup>155</sup> Pratiquement, dans les trois Républiques, plus de 4 300 km<sup>2</sup> ont été déclarés « zone d'exclusion », où les agglomérations ont été évacuées et toute activité agricole interdite.

Dans les territoires durablement transformés par l'explosion du réacteur ukrainien, les survivants – au sens de personnes devant survivre à une époque révolue – se sont trouvés confrontés à une forme inédite et violente de désappropriation du lieu, la notion de lieu devant être ici considérée dans son acception anthropologique, c'est-à-dire en tant qu'espace investi symboliquement<sup>156</sup>. « Il faut avoir peur de la forêt, comme au Moyen Âge, avec la possibilité de symboliser en moins », remarquait Svetlana ALEXIEVITCH lors d'un débat public, pointant là une des formes par lesquelles se manifeste cette désappropriation. Le risque de *désymbolisation*<sup>157</sup> pourrait bien constituer, pour sa part, un danger intégralement anthropologique et signifier *l'obsolescence de l'homme*. C'est en cela qu'Hiroshima et Tchernobyl sont bien plus que des catastrophes technologiques, davantage que des épiphénomènes révélateurs des caractéristiques de « l'âge atomique ». Et si Hiroshima a confronté l'humanité à la menace de destruction totale, à sa disparition en tant que communauté habitant la planète, « un danger beaucoup plus grand menace les débuts de l'âge atomique – et précisément au cas où le risque d'une troisième guerre mondiale pourrait être écarté », avait pour sa part relevé Martin HEIDEGGER [1959 : 179]. Ce danger, c'est pour lui l'indifférence à la *pensée méditante* au profit de la seule *pensée calculante*, ce qui signifierait une totale

---

<sup>156</sup> Sur la distinction lieu / espace, voir BALANDIER [2001 : 62 *sq.*].

<sup>157</sup> Jacques ELLUL, dans *Le système technicien*, avait pointé que la transformation du milieu naturel en un milieu artificiel entraînerait la difficulté ou l'impossibilité de la symbolisation. « L'une des plus grandes pertes de l'homme moderne concerne cette faculté de symbolisation. Or, celle-ci ne jouait et ne pouvait jouer que par rapport au milieu naturel. La symbolisation grâce à laquelle l'homme a survécu dans le monde hostile est devenue une opération inadéquate par rapport à ce milieu technique où elle n'a aucun emploi. L'homme moderne se trouve dans ce déchirement : la symbolisation reste une opération si profondément inscrite en lui par des millénaires qu'elle ne peut être annulée, mais elle est en somme rendue vaine, inefficace, elle est même refoulée parce que le milieu dans lequel l'homme se trouve est parfaitement non susceptible de la nécessité de cette opération » [ELLUL, 2004 (1977) : 51]. Un peu plus loin dans le texte, il prenait un exemple particulièrement approprié au contexte post-Tchernobyl : « Nos adaptations aux réalités naturelles, qui nous viennent du plus profond des âges sont devenues maintenant inutiles – à quoi bon savoir discerner si un champignon est vénéneux, ou approcher d'un gibier... » [*Ibid.* : 54]. Sur cette question, voir également l'article de Camille TAROT, « Un phénomène-clé des sociétés contemporaines : la désymbolisation », in : DUPONT (dir.) [2003 : 108-120].

absence de pensée. « Et alors ? poursuit-il. Alors, l'homme aurait nié et rejeté ce qu'il possède de plus propre, à savoir qu'il est un être pensant. Il s'agit donc de sauver cette essence de l'homme » [*Ibid.* : 180]. C'est le *déracinement*, dit-il encore, qui constitue la menace essentielle dont est porteuse l'époque contemporaine. Force est de reconnaître que la réalité post-catastrophique, telle qu'on peut par exemple l'observer en Biélorussie, confirme le diagnostic qu'il formulait à l'époque, à savoir que « ce que l'âge atomique menace particulièrement, [c'est] l'enracinement des œuvres humaines dans une terre natale » [*Ibid.* : 175]. Ce dont Tchernobyl, comme figure catastrophique de l'âge atomique, nous amène à prendre conscience, c'est bien que ce qui est dès lors menacé, ce n'est pas seulement la survie de l'humanité, mais c'est également, en chacun de nous, la persistance de l'humanité de l'homme, dans la mesure où l'on s'accorde sur l'idée que la durabilité – menacée dans le contexte post-accidentel – constitue l'un des fondements d'une vie authentiquement humaine [GIRARD, HÉRIARD DUBREUIL, 2000]<sup>158</sup>.

Alain BROSSAT a introduit quant à lui la notion de « temps rompu » pour qualifier l'irruption d'une nouvelle forme de la durée historique. Les événements désastreux qui ont fait brèche dans le cours du vingtième siècle entretiennent un lien qu'il s'agit précisément de penser, plutôt que de les saisir dans leur singularité, et ont concouru à faire de ce siècle un « monstre historique, réfractaire à tout rangement dans la succession des époques humaines », selon la formule d'un autre philosophe [FINKIELKRAUT, 2000 : 14]. S'attachant à rapprocher la Shoah et Hiroshima, Alain BROSSAT remarque que :

---

<sup>158</sup> Il n'est pas dans notre intention d'ouvrir le débat, nourri par les philosophes et les anthropologues, sur l'idée d'humanité, aussi nous éluderons la question avec Claude LEFORT : « L'idée de l'humanité de l'homme, comme celle de l'humanité qui englobe tous les hommes, se dérobe à toute définition. Ceux qui en font la critique ont raison sur ce seul point », « Hommage à Salman RUSHDIE », *Esprit*, janvier 1992, cité par J.-C. GUILLEBAUD [2001 : 375]. Sur cette question, on pourra se reporter aux travaux du philosophe Robert LEGROS, 1990, *L'idée d'humanité*, Paris, Grasset ; et « Qu'en est-il de l'humanité de l'homme ? », in : DUPONT (dir.) [2003 : 192-201].

« [leur] équivalence catastrophique repose sur [leur] égale propriété de *couper en deux* le temps historique de la modernité : il y a, du point de vue de la culture et de l'histoire des hommes, un avant et un après Hiroshima *comme il y a* un avant et un après Auschwitz » [BROSSAT, 1995 : 221].

Rompant la continuité historique, ces événements recèlent une dimension inaugurale, en ce sens que le cours antérieur des choses ne peut être rétabli. Ils constituent, selon l'expression d'ANDERS, des « blocs saillants de l'histoire ». Krzysztof POMIAN avait également noté cette capacité de la catastrophe de « briser le temps humain, ouvrir un gouffre entre le passé et le futur, menacer de rompre le lien entre les générations »<sup>159</sup>. Il en va sans aucun doute de même avec la catastrophe de Tchernobyl, événement qui, à l'instar des deux précédents, « ne s'achève ni ne s'interrompt jamais », et qui partage ainsi avec eux le statut de *catastrophes inépuisables*. Alla YAROCHINSKAYA fut sûrement l'une des premières à exprimer cette idée de rupture, du point de vue de l'histoire, qu'a constituée Tchernobyl, comme en témoigne ce passage :

« En ce jour du 25 avril 1986, [...] nous ne savions pas, et personne ne le savait sans doute encore, que quelques heures plus tard, il se passerait près de là une chose qui nous transformerait *à jamais*, qui transformerait cette terre ancienne et merveilleuse, cette forêt, ces champs, ces prairies, toute la vie. Et que désormais, la vie sur Terre ne se diviserait plus seulement en époques, en ères, en civilisations, en religions, en régimes politiques, mais aussi en “avant” et “après” Tchernobyl. La Terre ne serait plus jamais ce qu'elle était avant *le 26 avril à 1 heure 24 minutes...* » [YAROCHINSKAYA, 1993 (1991) : 8].

L'absence de limites temporelles aux effets engendrés par la contamination massive de vastes territoires depuis 1986, qui caractérise d'ailleurs la plupart des catastrophes technologiques contemporaines, interdit en l'occurrence d'envisager un quelconque retour à la normalité pour les populations concernées, c'est-à-dire à la situation telle qu'elle était avant l'accident, mais surtout elle ne permet pas à elle

---

<sup>159</sup> K. POMIAN, 1977, “Catastrofe”, *Enciclopedia Einaudi*, Turin, vol. 2, p. 789. Nous empruntons cette citation à Grégory QUENET, “Catastrophe naturelle”, in : DUPONT (dir.) [2003 : 62].

seule de rendre compte de ce dont il est ici question. Si la durabilité des conséquences objectivables constitue un problème fondamental de la vie à long terme dans ces territoires, la santé et l'avenir de millions de personnes se trouvant menacés par la contamination persistante de leur environnement, c'est vraisemblablement aussi dans ce que Tchernobyl a produit *du point de vue de la culture et de l'histoire des hommes* que réside la dimension proprement catastrophique de cet événement. Complètement négligée jusqu'à maintenant, cette question commence à susciter un intérêt croissant, lié à une prise de conscience – que le travail de Svetlana ALEXIEVITCH a contribué à susciter – du fait que nous ne connaissons presque rien de ce monde d'« après l'apocalypse ». Cette méconnaissance est en grande partie due à notre incapacité de concevoir la nouveauté de Tchernobyl, que l'auteur de *La société du risque*, publié en Allemagne alors que le « nuage » radioactif survolait l'Europe, qualifia alors de « choc anthropologique », car se trouvait là anéantie toute possibilité d'établir une distinction entre « Nous » et les « Autres » [BECK, 1987]. Cette nouveauté tend d'ailleurs à être masquée par la banalité apparente de la vie quotidienne dans ces territoires du futur.

Dans deux textes qu'elle a consacrés aux concepts de culture et d'histoire, Hannah ARENDT<sup>160</sup> nous fournit des éléments pour poursuivre notre réflexion :

« Le mot “culture” dérive de *colere* – cultiver, demeurer, prendre soin, entretenir, préserver – et renvoie primitivement au commerce de l'homme avec la nature, au sens de culture et d'entretien de la nature en vue de la rendre propre à l'habitation humaine. En tant que tel, il indique une attitude de tendre souci, et se tient en contraste marqué avec tous les efforts pour soumettre la nature à la domination de l'homme » [ARENDT, 1972 (1954) : 271].

---

<sup>160</sup> Voir “Le concept d'histoire” et “La crise de la culture”, in : ARENDT [1972 (1954) : 58-120 et 253-288].

Rappelant l'étymologie, elle montrait alors que l'époque moderne, en instaurant un rapport instrumental à la nature, avait ébranlé cette acception romaine de la notion de culture. Elle écrivait encore :

« Dès le moment où nous avons commencé à déclencher des processus naturels de notre cru – et la fission de l'atome est précisément un tel processus naturel engendré par l'homme – nous n'avons pas seulement accru notre pouvoir sur la nature, nous ne sommes pas seulement devenus plus agressifs dans nos rapports avec les forces existantes de la terre, mais pour la première fois nous avons capté la nature dans le monde humain en tant que tel et effacé les frontières défensives entre les éléments naturels et l'artifice humain qui limitaient toutes les civilisations antérieures » [*Ibid.* : 82].

Force est de constater que l'action de l'homme dans la nature, dès lors qu'elle a été conçue comme une entreprise de domination, a davantage concouru à rendre celle-ci de plus en plus *impropre à l'habitation humaine*<sup>161</sup>. Et il est vrai que Tchernobyl n'a fait, de ce point de vue, que précipiter le processus de transformation de la nature en technonature, en faisant subitement – mais aussi *intégralement* (au moins à l'échelle des territoires les plus contaminés, soit plus de 150 000 km<sup>2</sup>) – de l'environnement « naturel » un produit de l'activité technicienne. Dans ce contexte, il s'agirait alors pour l'homme de se protéger d'une nature que ses activités ont transformée en technonature menaçante, et c'est la question de la frontière entre le monde de la nature et celui de l'artifice à laquelle renverrait finalement la catastrophe technologique. Cette question des rapports entre l'homme, la technique et la nature, largement débattue dans le champ de la philosophie de la technique, nous l'évoquerons pour montrer que la catastrophe, une fois survenue, oblige à la considérer sous un jour nouveau.

---

<sup>161</sup> Commentant Ivan ILLICH, Jean-Pierre DUPUY [2002 : 58-59] écrit : « Si l'homme habite en poète, le malheur de vivre dans un endroit inhabitable ne pourra jamais être compensé par l'accroissement des possibilités de le fuir le plus souvent possible ».

### **2.5.3 Catastrophe et philosophie de l'environnement**

Catherine et Raphaël LARRÈRE, s'attachant à penser le dépassement de l'opposition entre naturalisme et humanisme qui a caractérisé la modernité, ont plaidé pour la constitution d'un nouveau naturalisme, pour une nouvelle conception de la nature dont l'homme ferait un usage écocentré, s'évertuant à la rendre propre à être sa demeure. À ceux qui soutiennent la thèse d'une fin de la nature par le triomphe de l'artifice, ces auteurs rétorquent que si la nature est morte, ce n'est qu'en tant qu'elle est conçue comme une « extériorité radicale », et ils ne voient quant à eux que la péremption d'une conception de la nature, celle propre à la modernité, où l'homme et la nature se définissent dans un rapport d'altérité et la technique comme un rapport à la nature.

« À la place de la séparation qui renvoyait à deux types d'intelligibilité hétérogènes, selon la nature et selon l'histoire, nous avons maintenant les moyens de saisir un parcours continu, celui de l'interaction du naturel et du social » [LARRÈRE, 1997 : 13].

Leur perspective n'est pas sans faire écho à la définition de la culture évoquée plus haut, à laquelle ils se rattachent d'ailleurs explicitement, en affirmant que « la culture n'est qu'une nature cultivée, dont ce produit de la nature qu'est l'homme prend soin : que la nature meure, alors la culture, et tous ses artefacts, mourront aussi » [*Ibid.* : 15]. La remise en cause du partage entre nature et culture oblige alors à « assumer le caractère hybride de la catastrophe et, pour s'en prémunir, [à] situer les hommes dans l'environnement qu'ils produisent » [*Ibid.* : 172], l'élaboration de normes éthiques n'étant dès lors plus suffisante.

Ce caractère hybride de la catastrophe, où se mêlent processus naturels et artificiels, les habitants des territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl doivent l'assumer eux aussi, contraints qu'ils sont d'inventer de nouvelles conditions de vie et d'envisager de nouveaux rapports au territoire et à la nature afin d'assurer

leur permanence au monde. Soulignons-le une fois encore, le retour à une situation normale, ante-accidentelle, est irréalisable, et les tentatives de « liquidation » des conséquences de la catastrophe, mises en œuvre dans le cadre des programmes publics de gestion post-accidentelle, se sont globalement soldées par un échec, notamment parce qu'elles visaient un objectif inaccessible. La durabilité de la contamination nécessite d'élaborer d'autres modalités d'intervention que les mesures centralisées et autoritaires qui ont pendant longtemps constitué la réponse privilégiée par le pouvoir pour faire face à la situation, à la fin de la période soviétique puis dans son héritage. Dix-huit ans après l'accident, les dispositifs publics (de protection radiologique, de relogement, de réhabilitation...) mis en place dans les différentes Républiques concernées n'ont en effet pas permis la résolution des multiples problèmes qui perdurent dans ces espaces profondément transformés par la catastrophe. Une approche renouvelée de la problématique post-accidentelle semble alors devoir articuler au moins deux exigences complémentaires : l'une qui invite à repenser les rapports de l'homme à son environnement (à la fois naturel et technique), l'autre qui impose de s'appuyer sur des processus démocratiques.

Apprendre à vivre, dans le long terme, dans un environnement contaminé nécessite de rompre avec la logique trop technicienne de la seule gestion du risque pour prendre en compte la complexité de la situation. Pour ce faire, ce qu'il convient de réhabiliter, on l'a vu, ce ne sont pas tant les territoires que les conditions de vie des populations qui y résident, et les problèmes à résoudre sont tout autant sociaux, politiques, symboliques, que strictement techniques. Même si la question de la protection radiologique demeure primordiale, elle ne peut plus être résolue par l'imposition de normes décidées par les experts et dont les autorités assureraient le respect par un système de prescriptions et d'interdictions, mais doit faire l'objet d'une prise en charge locale et commune par les collectivités concernées. Seule l'implication active des populations dans la gestion du risque et dans l'amélioration de leur qualité de vie (qui déborde largement cette dernière) semble alors susceptible

de permettre l'apprentissage collectif que requiert la situation et qui passe par la reconstruction de la confiance sociale. Ceci résulte, d'une part, de la remise en cause de la place et du rôle de la science et de la technique dans l'appréhension et la résolution des problèmes. En effet, celles-ci n'apparaissent plus légitimes dans leur prétention de détenir le monopole de l'interprétation et la manipulation du réel, sur laquelle ont reposé les interventions publiques dans le cadre de la politique de gestion des conséquences de l'accident. C'est que la situation produite par Tchernobyl reste, dans une certaine mesure, insaisissable par le prisme technoscientifique et contraint à abandonner l'illusion d'une objectivation totale de la réalité post-catastrophique, c'est-à-dire à envisager les limites d'une appréhension strictement rationnelle de l'événement et de ses avatars. Partant, la crise de confiance qui a affecté les experts a également touché les autorités administratives, leurs actions étant déterminées par le recours à l'expertise.

L'accès à l'autonomie, pour les populations des territoires contaminés, s'il passe alors par un refus du *biopouvoir*, lequel se caractérise notamment par la scission qu'il introduit entre les sujets supposés savoir et tous les autres, implique d'autre part la construction d'un nouveau rapport des habitants à la « nature ». Car celle-ci ne peut plus être la nature sur laquelle l'homme exerce son emprise technologique (les mesures de décontamination restent d'une efficacité limitée et la création de plantes génétiquement modifiées susceptibles d'absorber les isotopes radioactifs semble n'être rien de plus qu'un nouvel avatar de l'utopie technophile) ; pour autant, la représentation d'une technonature menaçante ne permet pas d'envisager une capacité d'action mais conduit le plus souvent à des formes diverses de dénégation du risque associé à la contamination et au développement de pratiques préjudiciables du point de vue de la protection radiologique. Il ne suffit pas d'avoir peur de la forêt, il faut en avoir une véritable *appréhension*, dans la triple acception du terme qu'on a déjà mentionnée (percevoir, craindre et se saisir de). Appréhender son environnement, c'est ainsi le percevoir de façon différenciée, et non plus seulement

comme un espace uniformément dangereux et délétère<sup>162</sup>, ou à l'inverse simplement « naturel » donc sans danger. En l'occurrence, le plus « naturel » n'est pas le moins dangereux (le milieu forestier concentre la radioactivité) et les produits issus du jardin familial, niche symbolique plus qu'écologique, ne sont pas plus « sûrs » pour autant, loin s'en faut. Ce qui est ici mis en cause, c'est, comme l'a noté Catherine LARRÈRE [2001 : 43], « le rapport entre l'espace vu (dont la beauté demeure intacte) et l'espace vécu (dangereux) », c'est-à-dire qu'il y a divorce entre une approche esthétique du paysage-catastrophe et une approche du territoire en tant que monde habitable, divorce qui ne va pas sans provoquer un certain malaise que la fréquentation des zones contaminées conduit inévitablement à éprouver. Appréhender son environnement, ça peut être également craindre de consommer certains produits sans les avoir préalablement soumis au contrôle radiologique, ou de fréquenter certains lieux particulièrement contaminés qu'une connaissance fine du territoire, par des campagnes de mesures réalisées par les habitants eux-mêmes, aura permis d'identifier. C'est enfin s'engager dans une démarche où chacun se saisit d'un problème qui concerne le bien commun, et devient par là même co-producteur d'un savoir qui permet « la progressive construction d'un patrimoine commun de sécurité » [GIRARD, HÉRIARD DUBREUIL, 2000 : 702]. Une telle démarche n'a pas vocation à être mise en œuvre sans avoir recours à la science et à la technique ; celles-ci, toutefois, n'apparaissent plus comme pourvoyeuses de normes, de prescriptions et d'interdictions mais sont mobilisées en tant qu'elles permettent la constitution d'un savoir en prise avec la réalité quotidienne et les pratiques des habitants des territoires contaminés et en lien avec les autres dimensions concernées par la réhabilitation des conditions de vie, dans le cadre d'une prise en compte de la

---

<sup>162</sup> Une fillette de onze ans, rencontrée dans un village lors d'une récente mission effectuée en Biélorussie en juillet 2003 dans le district de Braguin, à une trentaine de kilomètres de la centrale de Tchernobyl, nous racontait s'être enfermée dans sa maison toute une semaine après que le dosimétriste, suite à une anthropogammamétrie (mesure de la contamination corporelle) effectuée quelques temps plus tôt, lui ait dit qu'elle avait de la radioactivité dans le corps. Elle pensait ainsi se protéger du danger, qu'elle identifiait à l'extérieur de la maison.

complexité de la situation. Remettant en cause la logique de l'expertise comme celle de la gestion centralisée et autoritaire, cette perspective conduit inéluctablement au développement et à l'approfondissement de la modalité démocratique, entendue comme la capacité pour chacun d'avoir un avis, de faire valoir une opinion, dans un débat public concernant le bien commun, et de participer à la prise en charge collective de celui-ci.

#### **2.5.4 Vers une « culture de l'après-catastrophe » ?**

« Vivre dans l'après-catastrophe, c'est trouver une façon de vivre dans le temps long (celui de la persistance de la contamination) sans pour autant se régler sur la catastrophe anticipée. La culture de l'après-catastrophe met en question le catastrophisme » [LARRÈRE, 2001 : 43-44].

Sans doute, la posture catastrophiste, dont la rationalité a été sérieusement argumentée par Jean-Pierre DUPUY, doit-elle tenter de coupler une réflexion sur l'inéluctabilité de la catastrophe à venir et une pensée de la catastrophe du présent. Pour autant, l'expression « culture de l'après-catastrophe » ne va pas de soi. On serait davantage tenté de s'interroger sur ce qu'il advient de la culture *après* la catastrophe, même si l'on peut considérer, en poursuivant l'argument que propose Alain BROSSAT, que nous ne vivons pas *après* Tchernobyl mais *dans* Tchernobyl, de la même façon que nous ne vivons pas *après* Hiroshima mais *dans* Hiroshima, et *dans* Auschwitz. Il n'y a plus d'après, seulement une nouvelle situation produite par la catastrophe, une nouvelle modalité de l'Histoire. Brisant le temps historique, signifiant l'effondrement des modes de pensée et des repères existentiels, ces événements désastreux sont *aussi* des catastrophes mentales, « des lieux d'effondrement de la raison historique et scientifique ».

Paradoxalement, c'est peut-être le recours à la notion de mémoire qui peut permettre l'articulation nécessaire à l'approche dialectique sur laquelle devrait

reposer un *catastrophisme éclairé*. Car si la mémoire signifie notre coprésence à des événements non contemporains, nous voilà mis au défi d'agir dans le monde en assumant notre héritage catastrophé tout en gardant en mémoire notre avenir catastrophique. C'est en effet le paradoxe auquel nous confrontent désormais les sociétés technoscientifiques : la « mémoire de l'avenir » doit nous servir de guide pour fonder l'action présente et l'exercice de notre responsabilité [DUPUY, 2001]. « Il faut rendre [la catastrophe] inéluctable. C'est rigoureusement que l'on pourra dire alors que nous agissons pour la prévenir *dans le souvenir que nous avons d'elle* » [DUPUY, 2002 : 164]. Certes, remarque Catherine LARRÈRE dans le débat qui l'oppose à son collègue philosophe,

« Mais il faut aussi apprendre à vivre dès maintenant, dans un monde dont l'après-Tchernobyl nous donne l'image grossie. Le problème alors n'est pas seulement de savoir où nous allons (où nous emportent les techniques), car ce "où" indique seulement une dimension temporelle, mais de savoir où nous sommes déjà, de nous situer dans notre espace, dans l'environnement avec lequel nous sommes en constante interaction et transaction » [LARRÈRE, 2001 : 44].

Dès 1956, Günther ANDERS [2002 (1956) : 290] écrivait : « La contamination consécutive aux "expériences" est déjà générale : l'air, l'océan, les eaux de pluie, la terre, la flore, la faune, le monde humain et la nourriture sont déjà touchés et contaminés », voulant montrer par là que toute « expérience » est constitutive de notre *réalité historique*. Près de cinquante ans plus tard, l'anthropologue Georges BALANDIER [2001 : 156] constate que « la représentation d'un univers humain contaminant, contaminé, s'est imposée jusque dans le cadre de la vie quotidienne, jusque dans les conditions les plus ordinaires de l'existence individuelle »<sup>163</sup>.

Loin de nous être étrangère, l'expérience de Tchernobyl interroge, on l'a vu, notre propre rapport à l'environnement, aux technosciences et à la démocratie. Et si

---

<sup>163</sup> Pour une réflexion générale sur l'imaginaire contemporain de l'épidémie dans les sociétés technoscientifiques, voir également LEMARCHAND [2002].

le penseur du catastrophisme préconise des solutions autoritaires aux problèmes environnementaux,

« Cela tient plus à une incapacité à comprendre la politique qu'à une inclination pour la dictature. Que JONAS ait pu croire que les régimes communistes étaient plus capables que les démocraties occidentales d'imposer des mesures de protection de la nature le rend plus ridicule qu'effrayant, vu ce que nous savons maintenant de la catastrophe écologique qu'a été le socialisme soviétique » [LARRÈRE, 1997 : 246].

La catastrophe, qu'elle soit réalisée ou annoncée, nous invite au contraire à chercher une modalité démocratique de résolution des problèmes qu'elle soulève.

« Un paradigme postaccidentel interroge la démocratie, car il exige l'invention de nouveaux rapports entre les habitants et leur territoire ("demos"). La situation postaccidentelle constitue une menace, plus particulièrement pour les démocraties développées, dans la mesure où elle remet en cause leurs modalités de médiation techno-scientifique. Elle met la démocratie au défi de ne pas être infidèle à ses principes et de s'approfondir par la création de nouvelles formes d'expression et de participation » [GIRARD, HÉRIARD DUBREUIL, 2000 : 698].

Savoir où nous sommes déjà *et* savoir où nous allons, voilà ce à quoi nous devons alors nous attacher. Et refusant de nous laisser « emporter » par les techniques, c'est finalement le lien qui unit incertitude et démocratie que la catastrophe, en tant que figure et élément du vingt-et-unième siècle, nous oblige à approfondir, ainsi que le contenu que nous donnons à notre définition de l'humanité. Car les questions normatives soulevées ici, comme celles relatives aux problèmes écologiques d'une façon plus générale, sont nécessairement, en dernière analyse, des questions relatives à l'essence de la démocratie. « Elles aboutissent toutes à se demander ce que sont et ce que doivent être des personnes et des sociétés pleinement humaines. Et démocratiques en ceci que personne ne s'y voit *a priori* refuser le droit à l'humanité » [CAILLÉ, 1991].

### **2.5.5 Mémoires de la catastrophe : l'héritage de Tchernobyl**

L'équivalence catastrophique dont il a été question précédemment et qui invite à penser la catastrophe de Tchernobyl en l'inscrivant dans l'histoire – désastreuse – du vingtième siècle, n'a étonnamment pas donné lieu au travail de réflexion auquel on aurait pu s'attendre, notamment dans le champ de la philosophie et tout particulièrement de la part des philosophes de la technique, dont le silence sur cette question est assourdissant depuis une quinzaine d'années. Selon Svetlana ALEXIEVITCH, si les sciences « dures », principalement sollicitées dans le cadre des tentatives de compréhension de la catastrophe et de gestion de ses conséquences, n'ont rien pu expliquer, les philosophes, les écrivains et les sciences humaines en général ont également fait preuve de leur impuissance. « Il me semble que si nous avions compris Tchernobyl, nous aurions écrit davantage là-dessus. Nous sommes paralysés par la connaissance de notre ignorance », reconnaît-elle alors même qu'elle a largement contribué à favoriser la compréhension de cet événement en essayant d'élargir les frontières du récit documentaire. Vendu à des centaines de milliers d'exemplaires à travers le monde, adapté au théâtre par des dizaines de metteurs en scène, l'ouvrage qu'elle a consacré aux témoins de Tchernobyl – *La supplication* – constitue indéniablement et indépendamment de son succès une œuvre importante qui interroge les rapports qu'entretient la littérature à la parole des témoins et à l'historiographie<sup>164</sup>. Partageant le même souci et la même attention à la question du témoignage, nous avons suggéré que les sciences humaines, avec l'art, sont également susceptibles de produire du sens quant à cette catastrophe qui refuse de s'inscrire dans l'histoire, et de rendre compte de ce « nouveau Nouveau Monde », manifestation de la réversibilité négative du développement technoscientifique [GRANDAZZI, LEMARCHAND, SYMANIEC, 2003].

---

<sup>164</sup> Pour une discussion autour de ce livre de Svetlana ALEXIEVITCH, voir la partie intitulée « *La Supplication* : transmettre l'expérience de la catastrophe », in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.), [2004 : 157-191].

Un des rares à s'être interrogé dans la perspective que l'on essaie de développer ici est Paul VIRILIO, dans le cadre de l'exposition qu'il a conçue et proposée à la Fondation Cartier pour l'art contemporain en 2002, intitulée *Ce qui arrive* [VIRILIO, 2002]. Plus précisément, sa rencontre avec Svetlana ALEXIEVITCH, organisée pour l'occasion, a donné lieu à des échanges particulièrement riches<sup>165</sup> et à une réflexion dont les termes font écho à une hypothèse que nous formulons dans le cadre de ce travail. Alors que l'auteur de *La supplication*, dans son ouvrage comme lors de ses nombreuses interventions publiques, a tenté de rendre compte de l'altérité radicale qui caractérise ce « monde d'après l'apocalypse », dont la nouveauté dépasserait nos capacités de représentation, qu'elles soient ou non scientifiques, Paul VIRILIO, qui reconnaît également la dimension inaugurale de la catastrophe et partage la posture adoptée par son interlocutrice, n'a pas manqué d'évoquer le lien qu'entretiennent de ce point de vue Tchernobyl et ces deux autres événements qui ont rompu le cours de l'histoire au vingtième siècle et qu'il nous a également semblé pertinent de rapprocher :

« D'une certaine façon, Tchernobyl, comme Auschwitz, mais aussi comme Hiroshima, est un accident de la conscience. Donc, on a trois accidents en un, on a un triptyque accidentel : l'accident de la substance (la centrale explose), l'accident de la connaissance (c'est la connaissance même des physiciens atomiques qui quelque part est dépassée par l'événement) et enfin, l'accident de la conscience elle-même, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'intelligence de cet événement, cet événement dépasse la conscience » [VIRILIO, 2002 : 201-202].

Les raisons sont pourtant nombreuses qui vont à l'encontre de toute tentative d'un tel rapprochement. D'abord une certaine acception de la notion de singularité, d'unicité ou de spécificité de ce type d'événements, qui peut parfois mener aux écueils de la sacralisation, laquelle proscrit toute mise en relation. À l'inverse, et peut-être plus dangereux encore, le processus de banalisation de la catastrophe de

---

<sup>165</sup> Deux entretiens ont été réalisés entre Paul VIRILIO et Svetlana ALEXIEVITCH, l'un a été publié dans le catalogue de l'exposition [VIRILIO, 2002 : 200-204], l'autre dans GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 158-166].

Tchernobyl interdirait quant à lui d'envisager un lien quelconque avec ces « véritables » catastrophes du vingtième siècle que seraient le génocide et l'utilisation de l'arme nucléaire. On pourrait également mettre en avant la distinction entre nucléaire militaire et nucléaire civil et insister sur le fait qu'il s'agit de désastres résultant de décisions politiques réfléchies dans un contexte historique particulier d'un côté, et d'un accident lié à la défaillance des technologies mises en œuvre et à l'irresponsabilité des opérateurs de l'autre, pour justifier l'inanité de toute volonté visant à relier ces événements. Néanmoins, ce serait oublier que Tchernobyl n'était pas seulement une centrale destinée à produire de l'électricité mais qu'elle produisait aussi le plutonium nécessaire à la fabrication des armements nucléaires soviétiques ; et que, par ailleurs, la question des responsabilités politiques et scientifiques dans le cadre de la gestion accidentelle et post-accidentelle ne permet pas de renvoyer la catastrophe de Tchernobyl et ses conséquences dans le seul registre du hasard ou de la fatalité<sup>166</sup>. Bizarrement, le seul registre où l'on s'autorise à rapprocher Hiroshima et Tchernobyl est celui de l'étude des conséquences sanitaires de l'exposition à la radioactivité, les données recueillies auprès des survivants des bombardements atomiques servant de références pour prévoir les effets sur la santé liés à Tchernobyl chez les populations exposées. Pourtant, ce raccourci opéré par les scientifiques est véritablement abusif, les modes et les niveaux d'exposition étant extrêmement différents dans les deux cas, ce qui n'autorise absolument pas à transposer les modèles élaborés dans le cadre des études effectuées auprès des victimes japonaises irradiées en 1945.

---

<sup>166</sup> C'est parce que le « nuage » radioactif se dirigeait vers Kiev puis Moscou que les autorités ont décidé de « sacrifier » la Biélorussie en provoquant les précipitations au-dessus de cette République, ce qui était techniquement possible et qui a été attesté par les documents officiels qui sont aujourd'hui en la possession d'Alla YAROSHINSKAYA. Ainsi, aussi bien le « nuage » que la « pluie » qui a précipité la radioactivité sur le sud-est de la Biélorussie furent les œuvres de l'homme et non de la « malchance » liée aux aléas naturels. Forts de cette expérience, les responsables politiques russes, et particulièrement les autorités moscovites, avaient sérieusement envisagé, en 2000, d'utiliser cette technique pour qu'il ne neige plus à Moscou, son utilisation s'avérant moins coûteuse que le déneigement de la ville.

Tchernobyl est le lieu de deux désastres, avait remarqué l'écrivain allemand Lothar BAIER. En effet, c'était le nom d'un village juif d'Ukraine qui fut anéanti, avec ses habitants, pendant la Seconde Guerre mondiale par l'armée allemande. Finalement, quelque quarante ans plus tard, même son nom lui aura été enlevé, qui n'évoque plus désormais que la catastrophe survenue en 1986. « C'est ainsi que Tchernobyl symbolise à sa manière cet *âge des extrêmes* que représente, pour l'historien Éric HOBBSAWM, le XX<sup>e</sup> siècle, siècle du génocide et de l'allumage du feu atomique »<sup>167</sup>.

En Biélorussie, les troupes hitlériennes ont incendié 619 villages et exterminé leur population ; plus de quatre cents d'entre eux furent reconstruits après la guerre, mais 186 ont définitivement disparu. À une cinquantaine de kilomètres de Minsk, la capitale, sur le site de la petite localité de Khatyn, dont les 161 habitants furent brûlés vifs avec leur village un jour de mars 1943, un mémorial a été aménagé afin de perpétuer le souvenir de ce massacre dont un unique survivant put témoigner. Au-delà de cette tragédie emblématique, c'est en mémoire des centaines de villages détruits par le feu, des milliers d'autres rasés par les bombes, et des 2 200 000 victimes biélorusses du nazisme – soit un quart de la population de la République – qu'ont été érigés les monuments qui composent le mémorial de Khatyn.

Suite à la catastrophe de Tchernobyl, dans cette seule République, ce sont plus de 3 600 villes et villages qui se sont retrouvés situés en « zone contaminée »<sup>168</sup> où vivaient alors, ironie des chiffres, 2 200 000 personnes, soit un Biélorusse sur cinq. Près de 500 localités des territoires les plus contaminés ont fait l'objet de mesures d'évacuation ou de relogement obligatoire et sont promises à la destruction.

---

<sup>167</sup> Lothar BAIER, « L'après-Tchernobyl. Approche d'un état des lieux », in : *Agone* [1996 : 155-160]. Éric HOBBSAWM est l'auteur de *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Complexe, 1999.

<sup>168</sup> Il s'agit des territoires officiellement considérés comme étant contaminés, c'est-à-dire où la contamination par le Césium 137 est supérieure à 37 000 becquerels par mètre carré, soit un curie par kilomètre carré selon l'ancienne unité de mesure.

L'entreprise d'État *Radon*, créée en 1991 suite à l'adoption des lois post-accidentelles et qui est chargée de les faire disparaître, en a déjà démoli et enterré environ un tiers et poursuivra, pendant des années encore, son travail de démolition programmée de ces villages perdus, ruines de la première catastrophe majeure de l'industrie nucléaire civile, dont les noms sont effacés des cartes au fur et à mesure de leur disparition<sup>169</sup>.

Ainsi, bon nombre de villages de Biélorussie sont également le lieu de deux désastres. Deux fois anéantis, par le feu et par l'atome. Mais cette seconde fois, seul leur « enterrement » est envisagé, aucune perspective de reconstruction, sauf à un horizon – qui dépasse la temporalité propre aux générations humaines – déterminé par la lente décroissance de la radioactivité ambiante qui rend ces lieux irrémédiablement inhabitables<sup>170</sup>. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, tous les 26 avril, certains des habitants qui furent contraints d'abandonner leurs maisons trop contaminées se rendent à Khatyn où ils peuvent retrouver, parmi les noms des 433 localités incendiées et reconstruites après la guerre qui figurent sur un des monuments, une des rares traces qui subsistent de leur village disparu, dont les nouvelles cartes ne mentionnent plus l'existence. La coïncidence désastreuse qui soutient cette pratique faisant aussi et contre toute attente de ce mémorial, haut lieu

---

<sup>169</sup> Une association alsacienne, « Les enfants de Tchernobyl », qui accueille chaque année en France des enfants vivant dans les territoires contaminés, s'est récemment émue, suite à une mission effectuée par une délégation, de ce que des villages étaient aujourd'hui encore détruits et enterrés en Biélorussie. Si cette réalité est largement méconnue en France, et plus largement en Europe, elle n'en constitue pas pour autant une nouveauté mais s'inscrit dans la continuité d'un programme prévu pour durer de nombreuses années. Interrogés en 1998, des salariés de l'entreprise *Radon* nous confiaient en avoir encore pour au moins dix ans de travail. Il n'en demeure pas moins que cette contre-mesure, fortement chargée symboliquement, ne peut laisser indifférents ceux qui voient les engins de destruction en action. Et dans le même temps où elle donne à voir la durabilité du danger radioactif, elle participe de l'effacement des traces de la catastrophe. À l'instar de la reconstruction après une guerre qui est aussi, comme l'avait noté Günther ANDERS, une *destruction de la destruction*, la politique de réhabilitation conduit à faire disparaître ces ruines d'un genre nouveau que la radioactivité, tout en les laissant intactes, a rendues inhabitables. Voir *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, « Des villages radioactifs sont enterrés », 17 juin 2004.

<sup>170</sup> Un représentant des autorités locales nous a confié : « *C'est plus difficile qu'après la Seconde Guerre mondiale de reconstruire le pays. Après la guerre, c'était un problème général et évident. Aujourd'hui, on ne connaît pas le problème* ».

de martyrologie de la terreur nazie en Biélorussie, un lieu de mémoire – non officiel – de la catastrophe de Tchernobyl.

Il existe des monuments, dans les districts contaminés de la République, spécialement érigés en mémoire de ces villages perdus. D'autres sont dédiés aux victimes de la catastrophe, essentiellement aux « liquidateurs », ces « héros » de Tchernobyl sacrifiés pour juguler l'incendie du réacteur après l'explosion et limiter l'ampleur du désastre. Svetlana ALEXIEVITCH, souvent invitée lors de leur inauguration, a fait part du sentiment de malaise que suscitent chez elle ces monuments, conçus sur le modèle de ceux destinés à entretenir le souvenir des victimes de guerre et qui nous sont si familiers tant ils s'inscrivent dans notre culture, à l'Ouest comme à l'Est, et renvoient à des pratiques mémorielles communément partagées et intériorisées. Elle y voit l'un des signes de l'inadaptation de la culture à la nouveauté radicale à laquelle nous expose et nous confronte la catastrophe, et l'inadéquation de nos références passées pour appréhender ce monde nouveau. Ce même sentiment de malaise face à cette forme de mise en scène de la mémoire de la catastrophe, le journaliste et écrivain Robert JUNGK l'avait ressenti lors de son voyage à Hiroshima, une dizaine d'années après l'explosion de *Little Boy*, événement qui devait marquer notre entrée dans « l'âge atomique ». Ainsi, écrivait-il, « les monuments commémoratifs d'Hiroshima, ce ne sont pas les constructions officielles, mais bien les survivants qui portent gravé dans leur chair et dans leur sang le souvenir brûlant de “ce jour-là” » [JUNGK, 1960 : 305-306]. Et si, après ce premier désastre de l'ère nucléaire, il fut rapidement possible d'envisager la reconstruction de la ville, les survivants furent peu à peu, quant à eux, « réduits à l'état de ruines humaines, de ruines dont le délabrement empirait de jour en jour » [*Ibid.* : 236-237]. L'agonie silencieuse des liquidateurs depuis 1986, dont beaucoup sont morts aujourd'hui, rend de fait dérisoire toute tentative de rendre compte de leur « sacrifice » selon une logique commémorative. En laissant aux monuments commémoratifs le soin de porter la mémoire, ces derniers libèrent, comme l'ont

montré de nombreux travaux sur la question dans des contextes variés, de l'obligation du souvenir et du travail de mémoire et, paradoxalement, favorisent l'oubli<sup>171</sup>.

Si Tchernobyl a amené la Biélorussie à engager des actions de patrimonialisation, c'est essentiellement dans l'objectif d'identifier, recueillir et préserver des éléments du patrimoine historique et culturel national menacés du fait de la contamination massive de vastes territoires et du relogement d'une partie de la population. À l'instar d'autres événements désastreux, comme les guerres ou les catastrophes naturelles, Tchernobyl est également apparu de ce point de vue comme une catastrophe de la mémoire, qui aura conduit les autorités à mettre en œuvre, à partir de 1991, un programme de recension et de sauvegarde de l'héritage archéologique, architectural et ethnographique, dans un contexte où l'effondrement du système soviétique et l'accès de la République à l'indépendance posait à nouveaux frais la question de l'identité nationale, jusqu'alors peu investie.

Le sociologue Henri-Pierre JEUDY s'est attaché, dans plusieurs de ses ouvrages, à saisir les liens qu'entretiennent catastrophe et conservation patrimoniale. Une fois survenu, l'événement catastrophique est perçu comme une injonction à sauver ce qui peut l'être encore ; et en tant qu'éventualité redoutée, il semble constituer le moteur de la frénésie patrimoniale qui agite nos sociétés, de plus en plus vulnérables aux maux qu'elles produisent et où la catastrophe apparaît comme une figure du destin. À tel point qu'on pourrait se demander si la conservation patrimoniale n'a pas pour « finalité secrète de nous préparer à des situations post-catastrophiques », ce qui inviterait à proposer une nouvelle définition du patrimoine, lequel serait alors « un gigantesque potentiel de moyens de survivre après le désastre » [JEUDY, 2001 :

---

<sup>171</sup> Dans le cadre d'une analyse du processus commémoratif post-accidentel en France, Gaëlle CLAVANDIER a montré que lors des commémorations, ce n'est pas tant la mémoire de l'événement qui prédomine que l'oubli du drame. Elle considère ainsi que les rituels commémoratifs « peuvent être considérés comme des anxiolytiques » [CLAVANDIER, 2001 : 43].

14-15]. Il est également critique quant au processus commémoratif dans la mesure où ce dernier constitue selon lui une négation de « l'effondrement du sens que le désastre engendre » [*Ibid.* : 96].

L'attention portée à la question du patrimoine, dans le contexte post-accidentel notamment, soulève également d'autres interrogations. On peut y voir en effet une tentative, vraisemblablement désespérée, visant à réintroduire de la continuité là où, précisément, c'est la notion de rupture qui semble s'imposer. Car la catastrophe de Tchernobyl ne s'inscrit pas dans la continuité historique mais constitue bel et bien une rupture dans la temporalité. Ainsi, le souci du patrimoine qu'ont manifesté les autorités biélorusses depuis 1991 peut apparaître comme une forme de dénégation ou de conjuration de ce gouffre ouvert par la catastrophe, de cette temporalité brisée, comme s'il s'agissait finalement de faire communiquer le *temps d'avant* et le *temps d'après*, de réaffirmer le lien qui unit les générations alors même que, dix-huit ans après l'accident, ceux qui n'auront connu que la vie après Tchernobyl commencent à atteindre l'âge adulte et que se pose avec force la question de la transmission – biologique et culturelle – de cet héritage négatif à leur descendance. Mais en cherchant à favoriser la transmission d'un héritage pré-catastrophique, l'enjeu semble être de contribuer, ce faisant, à la continuité de la vie – ou à en donner l'illusion – et à l'édification des générations futures. En somme de faire *comme si* le lien entre le passé et le futur n'avait pas été rompu par ce « triptyque accidentel » que constitue Tchernobyl, qui est tout à la fois, comme le souligne VIRILIO, accident de la substance, de la connaissance et de la conscience, mais aussi une rupture historique sans référence à la succession. Les travaux d'anthropologie de la mémoire ont montré pour leur part que dès lors qu'il est question de transmission, on peut s'interroger sur ce qui prévaut, à savoir si c'est le contenu transmis ou plutôt le lien social que noue la transmission. En l'occurrence, les diverses modalités par lesquelles est assurée la transmission visent peut-être moins, finalement, « à transmettre *une* mémoire qu'à faire entrer dans *les* mémoires la

croissance du corps social en sa propre perpétuation, la foi dans des racines communes et un destin partagé» [CANDAU, 1996 : 110]. Toutefois, malgré les efforts déployés dans cette perspective et desquels participent les différentes mises en scène de la mémoire de la catastrophe, il est probable, comme l'a suggéré Svetlana ALEXIEVITCH, que Tchernobyl supplante toute l'histoire de la Biélorussie pour rester dans la mémoire collective de l'humanité comme son unique événement...

En tant qu'événement passé dont les conséquences se déploient dans une temporalité indéterminée, Tchernobyl demeure un événement inachevé, impossible à circonscrire – « on ne peut l'embrasser, on peut seulement le suivre », remarquait encore l'auteur de *La supplication* – et les tentatives d'en dresser le bilan ne pourront jamais être que provisoires. Impossible de tourner la page, de passer à autre chose, d'en voir le bout. Tout au plus pourra-t-on tenter de minimiser ses conséquences à long terme, améliorer la connaissance des effets des faibles doses sur la santé et s'attacher à les prévenir. Car la présence invisible, obsédante et irrémédiable de la contamination ne laisse en définitive d'autre choix, à des millions de personnes, que celui de vivre avec Tchernobyl, dans Tchernobyl, même si, pour beaucoup d'entre elles, le sentiment d'impuissance ressenti les amène surtout à essayer d'oublier Tchernobyl, à tenter de le confiner dans un passé qu'elles souhaiteraient révolu. Mais la catastrophe, en ce qu'elle appartient davantage au futur qu'au passé, proscribit résolument l'oubli, lequel ne peut être que délétère, même s'il peut permettre aux collectivités concernées la construction ou la restauration d'une image d'elles-mêmes globalement satisfaisante. D'ailleurs, il ne s'agit pas tant de se remémorer l'événement lui-même et ses conséquences passées que de garder en mémoire l'avenir que produit Tchernobyl et le présent qu'il conditionne ; tel est en effet l'un des nombreux paradoxes auxquels se trouvent confrontés les habitants des territoires contaminés. Cette colonisation de l'avenir par la catastrophe est la raison majeure pour laquelle il est si difficile de commémorer Tchernobyl, car ne se

commémorent « bien », au fond, que les événements *achevés*, sans grands enjeux dans le présent. Or, en tant que *catastrophe inépuisable*, Tchernobyl bouscule la logique sur laquelle repose le processus commémoratif, lequel est généralement construit autour de l'idée d'un souvenir à préserver. Pour la très grande majorité des victimes de la catastrophe en effet, hormis les travailleurs de la centrale, les pompiers et les riverains qui ont été les témoins directs de l'accident, il n'y a pas eu d'événement inaugural ; l'événement, c'est la vie quotidienne elle-même, entièrement conditionnée par la présence et l'actualité de la catastrophe.

Cette posture, dans une certaine mesure, fait écho à celle que préconise Jean-Pierre DUPUY au terme de sa réflexion sur la notion de catastrophisme qui l'a amené à proposer cette expression *a priori* contradictoire : « mémoire de l'avenir », précédemment mentionnée. Cependant, en Biélorussie comme dans les autres Républiques les plus touchées par les retombées radioactives, si le futur est davantage porteur de menaces que de promesses, la catastrophe reste, pour une part au moins, inscrite dans le passé, et ce ne sont que les conséquences de l'exposition des populations à la radioactivité qu'il convient de considérer comme inéluctables. Dans cette perspective, l'incertitude relative qui entoure les effets des faibles doses sur la santé devrait conduire à privilégier les hypothèses les plus pessimistes, afin de limiter, autant que faire se peut, l'ampleur du désastre sanitaire dans les années et les décennies à venir, que les travaux de nombreux scientifiques laissent augurer, de même que la dégradation d'ores et déjà préoccupante de la santé des populations – notamment des enfants – qui vivent en territoire contaminé. De la même façon, dans la situation post-accidentelle, l'anticipation des conséquences potentielles de l'action présente ne permet pas à elle seule de prévenir les menaces redoutées, en raison du caractère stochastique des effets prévisibles de l'exposition aux rayonnements ionisants, qui sont de fait prévisibles globalement, mais pas pour les individus. On sait en effet que parmi les populations exposées suite à l'accident, qu'elles aient été plus ou moins fortement irradiées lors du passage du « nuage » ou

qu'elles subissent une contamination chronique liée à la consommation de produits contaminés, un certain nombre d'entre elles développeront des cancers ou d'autres pathologies. Au-delà des incertitudes et des controverses concernant les estimations proposées par les experts quant au nombre et aux types de maladies attendues, les victimes potentielles sont pour leur part confrontées à une incertitude bien plus radicale et véritablement existentielle, rien ne permettant de déterminer précisément qui sera atteint, de quelle pathologie il s'agira exactement ni quand cela se produira. La catastrophe engendre ainsi ce qu'on pourrait appeler une *terreur stochastique*. Après Tchernobyl, nul ne peut prévoir qui sera le prochain, au sein d'une famille, d'une école, d'une usine, d'un kolkhoze ou d'un village, qui sera atteint par un cancer ou une autre pathologie radio-induite. Par ailleurs, l'incertitude concernant les doses reçues depuis 1986 par les populations ne permet pas de considérer que l'adoption, à titre individuel ou familial, de mesures fondées sur le principe de précaution et visant à limiter la confrontation au danger constitue à coup sûr une parade efficace à la détérioration de la situation sanitaire.

Pour les habitants des territoires contaminés, l'appréhension des risques liés à la vie au sein d'un environnement contaminé semble demeurer inqualifiable et, assurément, sans équivalent. Ainsi, une femme interviewée par Svetlana ALEXIEVITCH déclare-t-elle : « On nous demande si nous avons peur. Mais nous ne connaissons pas cette peur dont on nous parle, elle n'est pas inscrite dans notre mémoire. Je sais ce qu'est la peste, le choléra, la guerre. Mais qui sait ce qu'est Tchernobyl ? »<sup>172</sup>. L'absence de repères, d'expériences, de références culturelles mobilisables face à cette situation inédite, si elle ne permet pas aux personnes concernées d'envisager de capacités d'action pour améliorer leur situation et être en prise sur leur environnement quotidien, ne semble pas même autoriser l'expression de sentiments qui restent alors confinés dans le registre de l'indicible. Et ce d'autant

---

<sup>172</sup> Svetlana ALEXIEVITCH, "Inspiration du Mal", in : VIRILIO [2002 : 210].

plus que toute manifestation d'angoisse ou d'anxiété relative aux conséquences de la radioactivité et à la présence de contamination a longtemps été considérée comme un signe de « radiophobie », cette peur soi-disant irraisonnée des radiations nécessitant la mise en œuvre de mesures de « réhabilitation psychologique ». Face à cette forme pernicieuse de culpabilisation de la souffrance psychique et de psychiatrisation des problèmes sanitaires, les victimes n'ont eu d'autre alternative que celle consistant à refouler leurs peurs et leurs inquiétudes, considérées comme illégitimes voire pathologiques, l'oubli et la dénégaration apparaissant alors comme les modalités essentielles de « l'adaptation » à la vie après la catastrophe.

Inscrire la peur dans les mémoires, tel pourrait être l'enjeu majeur de la constitution de la catastrophe de Tchernobyl en tant qu'objet patrimonial. Transformer ce qui se donne à voir comme une angoisse diffuse et refoulée en peur qu'on pourrait qualifier d'heuristique, c'est-à-dire qui suscite l'action plutôt qu'elle ne paralyse ; favoriser un travail de mémoire afin de redonner du sens à l'enracinement dans ces territoires dévastés par l'atome ; engager une réflexion sur la notion de transmission et ses enjeux dans le contexte post-catastrophique : voilà quelques-unes des pistes qui semblent aujourd'hui devoir être explorées, alors que l'oubli de la catastrophe se conjugue avec la multiplication des signes de sa présence dans le présent. Et si l'enterrement des villages abandonnés vise aussi à faire disparaître les traces les plus visibles d'une perte irrémédiable – celle d'une époque et d'un monde révolus<sup>173</sup>, ce n'est rien moins que la mémoire de ces territoires et des populations qui y vivent ou y ont vécu qui est ensevelie lorsque sont enterrées les maisons désaffectées. Au terme de ce processus, il ne sera plus possible d'affirmer, comme a pu le faire Alla YAROCHINSKAYA [1993 (1991) : 34] : « Ce village, c'est un

---

<sup>173</sup> « Pendant des millénaires, les gens de ce village avaient labouré, semé, récolté. Il n'y avait là pratiquement aucune industrie, l'air était pur et transparent. Les forêts avaient conservé leur beauté originelle et elles regorgeaient de champignons, de fruits sauvages, de gibier. Et tout cela avait été anéanti de façon si brutale, si irresponsable, si définitive. Pourrions-nous accepter un jour cette idée ? » [YAROCHINSKAYA, 1993 (1991) : 35].

monument. Un monument à Tchernobyl. Un monument au crime ». Et de moins en moins nombreux seront les habitants qui pourront transmettre, aux générations futures en Biélorussie mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale, la mémoire de ces territoires sinistrés, quand bien même la construction de l'avenir n'exige pas tant la transmission d'un contenu que celle d'une manière d'être au monde, une façon de vivre dans la temporalité propre à la persistance de la contamination.

## 3 LA HAGUE : L'ÉPREUVE DE L'INCERTITUDE

« Un contrôle rigoureux est effectué dans le Centre pour s'assurer que le personnel y travaille dans des conditions exemptes de risques, autour du Centre pour qu'aucune pollution des environs ne soit possible. Les exigences sont si strictes que si on les appliquait aux industries classiques très peu d'entre elles pourraient fonctionner, aucun moteur de voiture ne serait autorisé à tourner, pas une cheminée domestique ne devrait rejeter sa fumée à l'air libre.

Enfin, profitant du voisinage de la mer, un laboratoire de biologie marine expérimente sur les animaux et les plantes qui vivent dans les océans les effets des radiations ».

M. BOUSSARD, *La Hague vous accueille...*, Cherbourg, Imprimerie commerciale, 1960, pp. 13-14.

### 3.1 Introduction

L'accident de Tchernobyl a confronté le reste du monde, et tout particulièrement les pays nucléarisés, à la réalité de la catastrophe nucléaire, qui restait jusque là une éventualité redoutée. Or, « on ne croit à l'éventualité de la catastrophe qu'une fois celle-ci advenue, telle est la donnée de base », écrit Jean-Pierre DUPUY [2002 : 163]. L'impossible, une fois devenu certain, oblige alors à reconsidérer les modalités de la prémunition collective en même temps qu'à envisager autrement que sous la forme d'une projection fantasmatique le devenir catastrophique des sociétés technoscientifiques. Mais, « que l'on montre combien l'humanité se bat contre les désastres, en les prévenant et en traitant leurs conséquences, ne change en rien le fait que, pour une bonne part, elle les produise. Or c'est ce "cercle vicieux" que symbolise au plus haut point le nom de "Tchernobyl" »<sup>174</sup>. Et si le « retour d'expérience », notion chère aux spécialistes en

---

<sup>174</sup> Henri-Pierre JEUDY, "Au miroir des catastrophes", in : GRANDAZZI, LEMARCHAND (dir.) [2004 : 134].

sûreté nucléaire et désormais mise en pratique dans les autres secteurs industriels à risques, a permis d'améliorer les dispositifs de protection, il n'en demeure pas moins que l'accident majeur apparaît désormais comme une figure de destin et un horizon d'attente que la gestion probabiliste des risques ne permet plus de conjurer<sup>175</sup>.

Cette notion de « retour d'expérience » est largement mise en avant par ceux qui travaillent à l'optimisation de la gestion des risques. Elle leur permet, d'une part, de pallier l'impossibilité de mettre en œuvre, dans le domaine nucléaire, la démarche scientifique usuelle qui procède par essai-erreur ; elle les conduit d'autre part à entretenir un rapport ambivalent à la catastrophe. De fait, celle-ci n'apparaît plus uniquement comme ce qui n'aurait jamais dû advenir, démonstration terrifiante et inopinée de la malignité du projet prométhéen – d'autant plus qu'on se rend compte *après coup* qu'elle aurait pu être évitée, mais elle acquiert de la sorte une vertu d'ordre pédagogique puisqu'elle devient, au travers de son incarnation sociale et territoriale douloureuse, une source de connaissances et d'apprentissages – forcément inédits – pendant une durée indéterminée. Des premières contre-mesures décidées dans l'urgence de la phase accidentelle, aux conséquences à long terme de l'accident, les dimensions plurielles de cette réalité singulière font l'objet de multiples investigations afin que soient tirés les enseignements du désastre accompli, qu'il ne suffit pas simplement de déplorer. De cette façon, l'expérience tragique, due à un défaut de maîtrise de la technologie par les hommes qui l'ont mise en œuvre, se

---

<sup>175</sup> « Le rapport Rasmussen sur les centrales nucléaires nous prédisait, par exemple, qu'entre mourir par irradiation nucléaire à la suite d'un accident ou être occis par la chute d'un astéroïde, c'est la deuxième "chance" qui était plus probable (mais infime malgré tout) ! En réalité, à partir du moment où un événement n'a de chances de se produire qu'une fois sur un milliard, et qu'il se produit malgré tout, la raison ne pourra alors s'en emparer car précisément elle l'avait exclu dès l'origine : cet événement n'est plus perçu comme un risque véritable » [GRAS, 1993 : 239]. L'auteur écrit plus loin : « La quantification de l'improbable doit être considérée comme une extension de la rationalisation du monde à des espaces-temps inconnus puisqu'il s'agit, en réalité, de traduire en données numériques le fait qualitatif qu'est la possibilité de l'événement catastrophe. [...] La manière actuelle de comptabiliser les risques permet de les minimiser par une apparente opération savante. Cette dernière s'adapte parfaitement à la nouveauté du risque : au gigantesque des effets possibles répond le gigantesque inverse de la rareté de l'événement » [*Ibid.* : 245-246].

transforme en expérimentation collective et leur donne paradoxalement en retour l'occasion de chercher à montrer leur capacité à relever le défi d'une gestion toujours plus rationnelle des risques et des activités qui les produisent, à se ressaisir de ce qui leur a, un instant, échappé. D'un événement qui, procédant de la déraison technoscientifique, marque l'échec de la rationalité, les hommes parviennent pourtant à tirer la légitimité de leur prétention et leur détermination à envisager et construire rationnellement leur devenir, sans que se trouve pour autant remis en cause l'imaginaire productiviste dont la catastrophe technologique est un pur produit. Se trouve ainsi reformulé, d'une manière savante et euphémisée, le proverbe « À quelque chose malheur est bon », sauf que la pédagogie du malheur inscrite dans le bon sens populaire se présente dorénavant sous la forme d'une obligation, obligation d'agir pour conjurer les menaces. L'ampleur des catastrophes contemporaines a en effet contraint les sociétés modernes à engager une action, qui découle de cette proposition devenue postulat : l'humanité n'a pas droit au suicide. Alors, la catastrophe au ralenti, en devenir<sup>176</sup>, que constitue Tchernobyl doit permettre aux sociétés de mieux se prémunir contre les catastrophes à venir.

On pourrait donc dire que loin de remettre en cause le processus gestionnaire en montrant les limites de la volonté de prévention et de maîtrise des risques, l'irruption de la catastrophe dans le réel contribue au contraire à asseoir sa légitimité, à imposer sa nécessité, d'autant plus lorsqu'elle est d'origine technologique et que la question de la responsabilité humaine – indépendamment des notions de faute ou d'erreur humaine – n'est pas soumise à discussion<sup>177</sup>. Se reconnaissant responsable

---

<sup>176</sup> Le sociologue allemand Ulrich BECK [1993] préfère au terme d'accident celui d'incident, ce dernier exprimant mieux, selon lui, l'absence de limites spatiales, mais surtout temporelles, aux effets engendrés par les catastrophes technologiques contemporaines. Une expression, plus imagée et tout aussi explicite, est souvent utilisée par les populations biélorusses et ukrainiennes qui parlent de la catastrophe comme d'« un arbre qui pousse ».

<sup>177</sup> On peut en effet considérer que cette question a été « réglée » suite au tremblement de terre de Lisbonne de 1755 qui a suscité un débat philosophique et une polémique véhémente entre VOLTAIRE et ROUSSEAU quant aux places respectives de l'homme et de la nature. Dès lors qu'il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle mais technologique, le débat ne porte plus sur la

de certains dangers, risques et phénomènes catastrophiques, l'homme n'aurait plus d'autre choix que d'essayer de les maîtriser, ce nouvel impératif s'imposant comme la figure essentielle de ce qui se donne à voir comme une éthique conforme aux exigences des sociétés technoscientifiques. Il n'est pourtant pas question là, comme l'expression pourrait le laisser supposer, de l'éthique de la responsabilité telle qu'elle a été explicitée par le philosophe Hans JONAS [1990 (1979)] et dont la proposition fondamentale consiste à décider librement d'entraver la puissance de notre agir technologique pour préserver la possibilité d'une vie future sur la Terre, mais bien plutôt d'une éthique qu'on pourrait qualifier de « cindynique », en référence à ces nouvelles « sciences du danger »<sup>178</sup> apparues peu après l'accident de Tchernobyl et qui constituent un des derniers avatars du scientisme et du progressisme. Loin d'envisager une limitation de la volonté de puissance et de maîtrise, c'est dans la fuite en avant et la mobilisation de moyens technoscientifiques que les promoteurs de cette nouvelle discipline pensent résoudre les problèmes que pose précisément le développement des technosciences<sup>179</sup>, participant du même coup au devenir catastrophique des sociétés contemporaines, dont l'explosion des cancers d'origine environnementale constitue un des signes d'ores et déjà tangibles, comme l'a récemment montré le cancérologue Dominique BELPOMME [2004].

Ainsi, toutes les recherches menées depuis 1986 en Ukraine, Russie et Biélorussie, dans la mesure où elles permettent d'améliorer les dispositifs destinés à prévenir et gérer les risques et s'inscrivent dans le projet d'une construction de l'avenir sur la base d'une expérience partagée, paraissent éthiquement irréprochables. La conjuration des menaces qui mettent en péril la survie de l'humanité et la

---

reconnaissance de la responsabilité de l'homme, avérée, mais sur les implications de ce constat sur la conduite des affaires humaines.

<sup>178</sup> À propos des « cindyniques », voir KERVERN, RUBISE [1991] et KERVERN [1995].

<sup>179</sup> « L'avenir de l'homme n'est pas garanti par moins de technologie mais, bien au contraire, par plus de technologie », écrivent les « cindyniciens » technophiles dont l'ambition est de débarrasser l'homme de sa « névrose d'ambivalence vis-à-vis de la technique » et qui n'hésitent pas à penser qu'ils s'inscrivent « dans cette noble tradition de sauvetage de l'espèce » [KERVERN, RUBISE, 1991].

conservation des sociétés impose effectivement que tous les moyens soient mis en œuvre pour tirer tous les enseignements possibles des catastrophes survenues. « Qui pourrait contester la nécessité de développer la connaissance et les moyens d'éviter ou de limiter un accident ou un désastre ? » Cette question, posée par l'auteur du *Désir de catastrophe* [JEUDY, 1990 : 13], n'en est d'ailleurs pas vraiment une, ou du moins contient-elle déjà sa réponse ; mais cette formulation lui permet de relever une des caractéristiques essentielles de l'époque contemporaine, dont la « monstruosité » ne résiderait pas tant, selon lui, dans la catastrophe elle-même que dans le rapport au monde qu'elle institue et pérennise. Devenue le paradigme central de la modernité, bouc émissaire aussi bien des écologistes que des gestionnaires du risque, elle acculerait ainsi les uns et les autres à s'accorder quant à l'impérieuse nécessité de promouvoir un apprentissage par les catastrophes et une appréhension rationnelle des rapports entre les hommes et leur environnement, dans l'optique d'une optimisation et d'une universalisation de la gestion des risques. Si l'on peut s'accorder avec H.-P. JEUDY sur les limites d'une réponse technicienne et gestionnaire aux menaces que fait peser sur l'humanité le développement des technosciences, on ne saurait le suivre lorsqu'il va jusqu'à s'interroger sur la légitimité de la sauvegarde de l'humanité.

Face à la multiplication, à la prolifération des menaces et des dangers qui amènent beaucoup d'auteurs à penser l'époque, à l'instar d'Edgar MORIN, en terme d'ère damocléenne, la clef de la sauvegarde de l'humanité semblerait donc résider dans sa capacité à intégrer la catastrophe dans l'histoire et à préparer, à construire l'avenir sur les bases des leçons tirées du passé. Ainsi, le tour de force des sociétés technoscientifiques consisterait à faire de chaque nouvelle manifestation délétère des développements technologiques une ressource permettant d'améliorer les dispositifs sécuritaires. Chaque nouveau désastre, nucléaire ou autre, loin de mettre en péril les fondements de la légitimité des sociétés modernes, contribuerait au contraire à renforcer le processus de sécurisation et de prémunition collectives en montrant

l'aptitude des hommes à maîtriser toujours davantage les risques engendrés par la technologie. Pour prendre l'exemple du droit, quelques chercheurs se sont attachés à montrer quelles formes prennent les retours d'expérience sur le plan juridique, certains évoquant l'« affolement », en droit nucléaire, qui a suivi Tchernobyl<sup>180</sup>, d'autres mettant l'accent sur la nouvelle logique juridique de gestion de l'incertitude qu'a initiée la jurisprudence suite à certaines affaires récentes (sang contaminé, amiante, vache folle)<sup>181</sup>. Si l'ampleur des conséquences de Tchernobyl a exigé un véritable bouleversement et justifie que les juristes se soient « affolés », l'élaboration d'une jurisprudence de l'incertitude adaptée à la diversité et à la complexité des phénomènes contemporains, dont on peut dire avec Isabelle RIEUSSET-LEMARIÉ [1992] qu'ils sont pour la plupart caractérisés par la logique épidémique de leur propagation, prendra vraisemblablement plusieurs dizaines d'années qui verront sans doute quelques-uns de ces phénomènes épidémiques contribuer peu ou prou à l'édification de ce droit du futur. Toutefois, la limite à la cumulativité des enseignements issus des accidents, catastrophes et autres crises sanitaires et environnementales ne saurait être ignorée, en premier lieu dans le domaine nucléaire à propos duquel les experts s'accordent à reconnaître que le seul fait qui soit l'objet de certitudes, c'est que la prochaine catastrophe sera différente, l'accident de Tchernobyl ne devant pas être considéré à leurs yeux comme l'accident de référence. Mais ce dernier leur aura quand même permis à la fois d'expérimenter l'exercice de la solidarité internationale et, concernant les territoires contaminés, de justifier toutes les démarches qui participent à faire de ces lieux témoins des lieux de mémoire, afin que ce qui s'est produit là ne se reproduise pas. Néanmoins, le « plus jamais ça » énoncé après la Seconde Guerre mondiale ne peut être repris après une telle catastrophe nucléaire, dont on doit au contraire considérer la répétition comme

---

<sup>180</sup> Voir RAINAUD [1994], COURTEIX, HÉBERT [1987].

<sup>181</sup> Voir “Le rôle du droit dans les phénomènes de crise. L'exemple de la transfusion sanguine. Point de vue de Marie-Angèle Hermitte”, Actes du *Séminaire du Programme Risques Collectifs et Situations de Crise du CNRS*, Grenoble, CNRS, septembre 1996.

inéluclable pour pouvoir s'en prémunir. Et si Hiroshima a pu devenir la ville symbole de la paix, les territoires contaminés par Tchernobyl ne semblent pouvoir symboliser que le devenir catastrophique qui constitue désormais notre horizon d'attente, alors que les menaces qui pèsent sur l'humanité se font plus précises et qu'augmente dans le même temps le déni de réalité.

« C'est parce que la catastrophe constitue un destin détestable dont nous devons dire que nous n'en voulons pas qu'il faut garder les yeux fixés sur elle, sans jamais la perdre de vue. Je crains que ce point fasse peu sens pour les gestionnaires du risque. Ce qu'ils voient, quant à eux, c'est que pour *chacun* des risques dont ils s'occupent il est peu vraisemblable que l'avenir nous réserve une tragédie majeure. [...] La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne *croit* pas qu'elle va se produire alors même qu'on a toutes les raisons de *savoir* qu'elle va se produire, mais qu'une fois qu'elle s'est produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses. Sa réalité même la rend banale. Elle n'était pas jugée possible avant qu'elle se réalise : la voici intégrée sans autre forme de procès dans le "meubler ontologique" du monde, pour parler le jargon des philosophes. [...] Le vingtième siècle est là pour nous montrer que les pires abominations peuvent être digérées par la conscience commune sans embarras particulier. La sérénité raisonnable et comptable des gestionnaires du risque participe de cette étonnante capacité de l'humanité de se résigner à l'intolérable. Elle est le symptôme le plus manifeste de cet irréalisme qui consiste à traiter des "risques" en les coupant du contexte général dans lequel ils se situent » [DUPUY, 2002 : 84-85].

### **3.2 Territorialisation du risque et dynamique de crise : les leucémies de La Hague**

L'histoire du développement de l'industrie nucléaire française a été jalonnée de nombreuses crises. Le Nord-Cotentin, et plus précisément la région de La Hague – cette *presqu'île au nucléaire* selon la formule de Françoise ZONABEND [1989] – a été, du fait de la densité importante et de la diversité des installations nucléaires qui y sont présentes, à de nombreuses reprises le théâtre de conflits liés à l'omniprésence

de cette industrie à risques sur son territoire. On y trouve en effet dans un périmètre restreint, présentés ici selon l'ordre chronologique de leur implantation : l'Arsenal de Cherbourg (la Direction des constructions navales y assure depuis les années soixante la fabrication de sous-marins à propulsion et à armement nucléaires), l'usine de retraitement des combustibles irradiés de COGEMA<sup>182</sup>-La Hague, le Centre de stockage Manche (CSM) géré par l'ANDRA<sup>183</sup> où sont stockés quelque 530 000 m<sup>3</sup> de déchets faiblement et moyennement radioactifs, et la centrale électrique de Flamanville dotée de deux réacteurs nucléaires de 1 300 mégawatts avec réfrigération par eau de mer<sup>184</sup>. Outre ces installations terrestres, qui suffisent à faire de ce territoire le plus nucléarisé au monde, on peut mentionner le site d'immersion de déchets radioactifs de la fosse des Casquets, situé au large de Cherbourg, où ont été déversés 17 000 tonnes de fûts radioactifs par les Britanniques entre 1950 et 1963 et qui participe des risques possibles de contamination de l'environnement, notamment des eaux littorales. Signalons également que de nombreux convois de combustibles nucléaires destinés au retraitement où qui en sont issus parcourent ce territoire par la route<sup>185</sup>, le rail et la mer, tandis que des milliers de tonnes de combustibles irradiés, des dizaines de tonnes de plutonium séparé et des centaines de mètres cubes de déchets hautement radioactifs sont entreposés dans les installations de retraitement du Nord-Cotentin.

On peut comprendre alors que la lutte antinucléaire particulièrement virulente des années soixante-dix ait trouvé largement, dans ce bout de presqu'île, matière à s'exprimer même si, comme l'avait noté Françoise ZONABEND dans son travail précurseur, à La Hague, la contestation antinucléaire ne prit jamais une grande

---

<sup>182</sup> Compagnie générale des matières nucléaires.

<sup>183</sup> Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

<sup>184</sup> Voir carte en annexe.

<sup>185</sup> Sur ce point, voir une étude récente publiée par Greenpeace et réalisée par le cabinet d'expertise John LARGE & Associates, *Impacts potentiels et conséquences d'incidents impliquant un transport de dioxyde de plutonium entre COGEMA-La Hague et Marcoule/Cadarache*, février 2004.

ampleur. Toutefois, les manifestants d'alors dénonçaient tout autant le caractère antidémocratique de la politique gouvernementale de nucléarisation du pays que l'implantation des installations elles-mêmes. Le référendum, organisé à Flamanville en 1975 pour décider de l'implantation de la centrale nucléaire, fut une illustration de ce simulacre de démocratie sur le plan local<sup>186</sup>. Aussi s'insurgeaient-ils à la fois contre les risques directement associés à cette industrie – risque d'accident nucléaire et risques sanitaires liés à la diffusion de radioéléments dans l'environnement – et contre les risques d'ordre politique, signifiés à l'époque par le concept d'« électro-fascisme » [GORZ, 1978].

C'est encore pendant cette décennie que les sociétés technoscientifiques firent l'expérience des premiers grands accidents d'origine technologique (Seveso en 1976, *Amoco-Cadiz* en 1978, etc.), lesquels donnèrent naissance à la notion de « risque technologique majeur » [LAGADEC, 1981]. La fusion partielle du cœur du réacteur de la centrale de Three Mile Island aux États-Unis en 1979, fut la contribution de l'industrie nucléaire à cette série d'épisodes, plus ou moins tragiques, qui participèrent à l'avènement de ce qui fut alors nommé *la civilisation du risque* [*Ibid.*]<sup>187</sup>. Les accidents ultérieurs, et en particulier la catastrophe de Tchernobyl, de par l'ampleur et la gravité de leurs conséquences, furent autant d'occasions, données aux hommes et aux sociétés, de prendre acte de la vulnérabilité des systèmes techniques, et plus encore de leur propre vulnérabilité à la réversibilité négative du développement des technosciences. Car outre les dommages dont les populations et l'environnement portent encore dans de nombreux cas les stigmates – l'ère des accidents localisés (dans le temps et dans l'espace) ayant cédé la place à l'ère des

---

<sup>186</sup> Sur la lutte antinucléaire dans cette région, on peut se reporter aux écrits du militant antinucléaire de longue date qu'est Didier ANGER [1977 et 2002]. Voir aussi Françoise ZONABEND [1989 : 27-46].

<sup>187</sup> L'accident de Three Mile Island n'est pourtant pas le premier accident nucléaire grave. On peut citer par exemple l'explosion d'un dépôt de déchets radioactifs à Tcheliabinsk (URSS) à la fin des années cinquante, accident très grave qui ne fut révélé qu'en 1976 par le biochimiste soviétique dissident Jaurès MEDVEDEV.

catastrophes en devenir<sup>188</sup>, les crises post-accidentelles ont constitué, chaque fois, un témoignage accablant de l'incapacité des responsables politiques à faire face à ce type d'événements. La gestion des risques, devenue une préoccupation primordiale au sein de ce que le sociologue allemand Ulrich BECK [2001 (1986)] qualifiait à son tour, dans le cadre d'une réflexion beaucoup plus générale que celle proposée par LAGADEC, de *société du risque*, n'allait plus alors constituer qu'un volet de l'entreprise gestionnaire<sup>189</sup>, la gestion des crises ainsi que la localisation et la gestion des vulnérabilités s'imposant dorénavant aussi, notamment en raison de l'essor de l'analyse systémique, à une société considérée avant tout comme vulnérable [FABIANI, THEYS : 1988].

Mais, si les notions de risque et de crise ont pu être un temps dissociées – le risque renvoyant à l'accident en tant que possibilité (ou probabilité), la crise à l'accident réalisé – force est de constater que cette dissociation pose de plus en plus problème : une crise peut désormais survenir sans que se produise de phénomène accidentel. Ainsi en est-il d'un certain nombre de crises sanitaires et environnementales survenues depuis une dizaine d'années, dont la dynamique ne résulte pas nécessairement d'un accident ou d'une défaillance des technologies mises en œuvre, mais de l'identification, par quelques chercheurs, d'un risque, en l'occurrence sanitaire, dans des conditions « normales » d'organisation de la production (exemple de la crise de la « vache folle ») ou de fonctionnement des installations.

---

<sup>188</sup> L'écrivain Susan SONTAG a exprimé cette situation de catastrophe imminente et multiforme spécifique à l'époque contemporaine dans l'essai qu'elle a consacré au sida : « Scénario moderne permanent : l'apocalypse nous guette, mais elle ne se produit pas. Et pourtant elle nous guette... L'apocalypse est désormais une série à multiples épisodes. Ce n'est pas "Apocalypse now" (l'apocalypse maintenant), mais "Apocalypse from now on" (à partir de maintenant) », in : *Le sida et ses métaphores*, Paris, Christian Bourgois, 1989.

<sup>189</sup> Selon le philosophe Dominique JANICAUD, la gestion, « qui n'a d'autre *objet* que le fonctionnement optimal des institutions et des programmes », est devenue « la technoscience par excellence ». Cité par Serge LATOUCHE [1995 : 63].

La crise, déconnectée de l'accident, n'apparaît alors plus envisageable en terme de rupture avec un temps ordinaire ou routinier, mais semble plus que jamais devoir être appréhendée comme une manifestation symptomatique, la face visible en quelque sorte, de processus sociaux et historiques contemporains. Au sein de la société du risque, la situation d'alerte permanente et d'incertitude généralisée invite à ne pas voir dans les crises contemporaines des épiphénomènes révélateurs d'une vulnérabilité croissante des sociétés technoscientifiques. Aussi convient-il, plutôt que de rechercher des solutions par trop techniques – ce à quoi s'apparente souvent la gestion des risques et des crises – ou de chercher à construire la crise comme un objet de recherche isolé des processus qui l'ont produite ou encore extraite de l'époque dans laquelle elle surgit, de s'interroger sur les conditions socio-historiques qui expliquent l'émergence de ces situations problématiques.

### **3.2.1 Autopsie d'une situation de crise**

#### **3.2.1.1 Une crise exemplaire**

La question de l'impact sanitaire des rejets radioactifs des installations nucléaires a donné lieu, depuis quelques années en France, à d'intenses débats scientifiques, politiques et médiatiques. Certains sociologues ont pu qualifier La Hague d'« inépuisable foyer d'alertes et de conflits » et se sont attachés à inscrire ceux de la dernière décennie dans une perspective historique, rappelant qu'ils ont concerné diverses sources de dangers présentes sur ce territoire, qu'il s'agisse de l'usine de retraitement, de la fosse des Casquets ou du Centre de stockage des déchets radioactifs [CHATEAURAYNAUD, TORNY, 1999 : 231 *sq.*]. Pourtant, force est de reconnaître que la question de l'impact sanitaire des installations nucléaires n'a jamais suscité de polémique aussi virulente que celle dont La Hague fut le théâtre à partir de 1997. L'usine de retraitement a été plus particulièrement l'objet de cette attention nouvelle aux questions de santé publique posées par le développement

industriel, et ce pour deux raisons au moins : la première tient au fait que les rejets de radionucléides dans l'environnement y sont beaucoup plus importants que ceux produits par les autres types d'installations, notamment les centrales nucléaires ; la seconde est liée à ce que des excès de survenue de cas de leucémies n'ont été mis en évidence qu'au voisinage d'usines de retraitement (à l'exception d'une centrale en Allemagne). Plus précisément, c'est la publication en janvier 1997 d'un article suggérant dans la région de La Hague « un excès significatif du nombre de cas de leucémies par rapport aux régions non “nucléarisées” et, d'autre part, une corrélation significative entre l'occurrence de la maladie d'une part, la fréquentation des plages situées près des établissements nucléaires du Nord-Cotentin et l'ingestion de fruits de mer de la région d'autre part »<sup>190</sup>, qui a déclenché une dynamique de crise. De nombreux événements sont, depuis lors, survenus dans un contexte où controverses, conflits et polémiques se sont succédé et/ou superposés : plusieurs commissions d'experts ont été créées, des mouvements associatifs se sont constitués, des plaintes ont été déposées, etc.

Celle que nous appellerons la crise de La Hague s'inscrit ainsi dans un contexte socio-historique dont nous livrerons ici quelques-unes des principales caractéristiques : tout d'abord, l'implication importante de l'État dans l'industrie nucléaire n'est vraisemblablement pas sans conséquences quant à la façon dont se cristallise, sur cette industrie, la double crise de confiance à l'égard des technosciences et des institutions démocratiques et qui conduit à la multiplication des situations de crise depuis quelques années ; ensuite, la radioprotection française apparaît comme un secteur faible, disposant de peu de moyens et ayant été longtemps délaissé<sup>191</sup> ; enfin, on peut noter que la surveillance épidémiologique est

---

<sup>190</sup> Dominique POBEL, Jean-François VIEL, “ Case-control study of leukaemia among young people near La Hague reprocessing plant : the environmental hypothesis revisited ”, *British Medical Journal*, 314, 1997, pp. 101-106.

<sup>191</sup> Le regroupement, décidé en 2001, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) au sein d'une nouvelle structure,

d'une manière générale quasi-inexistante aux alentours des sites industriels à risques et qu'il n'existe pas de « culture épidémiologique » en France, carence relevée par de nombreux spécialistes<sup>192</sup>. Aussi les efforts importants déployés depuis 1997 pour tenter de réduire l'incertitude quant à l'impact des radionucléides sur la santé des riverains de l'usine de La Hague sont à la mesure des insuffisances observées en matière de dispositifs de sécurité sanitaire, l'étude de Jean-François VIEL constituant alors la seule source d'informations sur les facteurs explicatifs des leucémies dans le Nord-Cotentin. Mais, plutôt que d'insister sur la spécificité du nucléaire, il convient au contraire de considérer que « le problème posé par les rayonnements ionisants est exemplaire pour l'ensemble des sources de pollution environnementale » [SPIRA, BOUTOU, 1999]. Cette exemplarité tient pour une large part à l'impossibilité d'appliquer aux rayonnements ionisants, comme à nombre d'autres sources de pollution, ce qui correspond pour les épidémiologistes au « schéma idéal » de la caractérisation du risque (identification / probabilité de survenue / estimation des expositions) en raison des grandes incertitudes scientifiques qui jalonnent les différentes étapes de ce processus.

Une caractéristique de la crise de La Hague la distingue peut-être cependant des autres crises environnementales ou de santé publique. C'est qu'il y est question du nucléaire, sujet éminemment sensible dont les enjeux et l'histoire conflictuelle contribuent à susciter le caractère singulièrement passionnel des débats. Spencer WEART [1996], dans un article très discuté, va même jusqu'à affirmer que :

« L'énergie nucléaire traîne un boulet, celui des images associées aux radiations bizarres et aux savants fous, aux destructions provoquées par l'arsenal de guerre moderne, à tout ce que les gens détestent dans la technologie, à une autorité impersonnelle et manipulatrice et, bien au-delà, à des forces cosmiques de vie et

---

l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) visait notamment à remédier à cette situation.

<sup>192</sup> GOLDBERG, HÉMON [1997], VIEL [1998], SPIRA, BOUTOU [1999].

de mort. Ces associations négatives sont omniprésentes dans toutes discussions, même les plus raisonnables ».

Selon cet anthropologue, notre difficulté à envisager rationnellement les problèmes liés à l'énergie nucléaire serait due à sa forte symbolique, à « sa capacité de concentrer en elle une multitude de mythes et d'associer ces anciens archétypes aux préoccupations politiques modernes » [*Ibid.*]<sup>193</sup>.

Mais ce qui fait la particularité de la crise de La Hague pourrait bien aussi en faire, là encore, l'exemplarité. Comme l'a relevé celui qui a été considéré comme un prophète de malheur, dans l'ouvrage où il a voulu tirer les leçons des événements survenus en 1997 en se livrant à un travail d'objectivation, « les déterminants en jeu dans la controverse emblématique de La Hague sont en majorité structurels et ne demandent qu'à se réactiver sur un autre objet » [VIEL, 1998 : 10]<sup>194</sup>. On peut en effet supposer que de la réponse apportée peut dépendre notre aptitude à faire face aux crises environnementales, peut-être moins empreintes de symboles et de « fantasmes culturels », qui ne manqueront pas de survenir. Et si depuis les années soixante-dix l'énergie nucléaire symbolise, peut-être plus que tout autre « macro-système technique » [GRAS, 1993], la science et la technologie modernes et leurs potentialités destructrices, elle peut effectivement être considérée comme une crise emblématique, dont le déroulement et la résolution pourraient bien révéler notre incapacité à inventer ce que certains ont appelé de leurs vœux, à savoir « une culture sociale, adulte, démocratique, ouverte et pas seulement technique de l'insécurité et de la catastrophe » [THEYS, 1988 : 35].

---

<sup>193</sup> De nombreux auteurs se sont attachés à essayer de montrer le caractère plus ou moins irrationnel des peurs liées au nucléaire. On peut citer par exemple GUÉDENEY, MENDEL [1973], THOMAS [1988], LABBÉ [2000]. Pour une approche qui prend le contre-pied de ces analyses, voir DUPONT [1998a].

<sup>194</sup> Ayant travaillé par la suite sur les conséquences sanitaires liées à la présence de dioxines dans l'environnement au voisinage de l'usine d'incinération des déchets ménagers de Besançon, Jean-François VIEL a pu constater à ses dépens la pertinence de son analyse.

### 3.2.1.2 De « l'affaire Tchernobyl » à « l'affaire Viel » : homologues structurelles

Alors que l'imputabilité des accidents d'origine technologique conduit à en rechercher frénétiquement les responsables, la peur qu'ils engendrent favorise la désignation de boucs émissaires. La localisation du danger dans la figure du bouc émissaire apparaît effectivement comme une propension, sinon inéluctable, du moins récurrente en situation de crise. Celle de La Hague ne constitue pas à ce titre une exception, comme on pourra s'en rendre compte. Mais avant de l'aborder, peut-être est-il opportun de revenir sur deux exemples de crises nucléaires importantes riches d'enseignements, à plusieurs titres. Tout d'abord, ils apportent un éclairage intéressant sur les enjeux afférents aux tentatives d'appréhension sociologique des situations de crise. Ensuite, ils permettent de mieux comprendre comment – et pourquoi – l'information du public est devenue une préoccupation fondamentale des responsables politiques dans de telles circonstances. Enfin, ils fournissent une illustration de cette propension à déplacer la scène de la confrontation au risque sur le registre de la confrontation idéologique, ainsi que de l'opiniâtreté avec laquelle est parfois niée la réalité du risque, ce qui contribue à rendre particulièrement difficile son objectivation.

L'accident de Three Mile Island, évoqué plus haut, provoqua à l'époque la plus grave crise jamais vécue jusque-là par l'industrie nucléaire. Bien que la radioactivité dégagée n'ait pas entraîné, d'après les experts, de dommages sanitaires et environnementaux très inquiétants<sup>195</sup>, les conséquences sociales et économiques de cet accident furent quant à elles assurément considérables. C'est que le caractère inédit de cet événement prit les exploitants comme les autorités au dépourvu, d'où une gestion de crise qui fut *a posteriori* jugée désastreuse et responsable pour une

---

<sup>195</sup> Jean-François VIEL [1998 : 132] mentionne cependant l'existence d'une recherche dont les résultats ont été publiés en 1997 et qui a montré une augmentation des cas de leucémies après l'accident dans les zones avoisinantes à la centrale.

large part de la gravité des conséquences de ce qui aurait pu rester, selon certains, un incident mineur. Deux facteurs contribuèrent en effet à aggraver la situation : d'une part, l'absence de « maîtrise » de l'information ; d'autre part, la difficulté à gérer l'incertitude alimentée par les contradictions des discours émanant des nombreux experts sollicités. Toutefois, la responsabilité des journalistes fut estimée nettement supérieure à celle des exploitants et des autorités dont l'incompétence fut, quant à elle, justifiée par leur inexpérience de ce genre de situation. Aussi cette crise a-t-elle pu apparaître essentiellement comme une crise médiatique, interprétation accréditée par les analyses de sociologues qui se sont attachés à montrer le rôle joué par les médias dans cette affaire, la « construction » de l'événement et la manipulation de l'opinion à laquelle ces derniers se seraient livrés<sup>196</sup>.

Ces analyses en terme de montage ou d'affaire médiatique ne firent que motiver la défiance des industriels et des politiques vis-à-vis des médias, l'information étant apparue comme un problème crucial de la gestion de crise. Quelques années plus tard, la catastrophe de Tchernobyl allait, comme nous l'avons montré, provoquer une crise véritablement internationale et donner à ce processus de désignation de bouc émissaire, « mécanisme d'hallucination collective du danger » selon Denis DUCLOS, une tout autre ampleur. Elle allait aussi permettre en France aux *nucléocrates* [SIMONNOT, 1978] de montrer qu'ils avaient su tirer les leçons de l'impéritie de leurs homologues d'outre-Atlantique, quoique la *nucléocratie* puisse être tenue, semble-t-il, pour une spécificité hexagonale.

Une information soigneusement filtrée, des experts triés sur le volet et qui exerçaient un monopole sur la radioprotection, tous les ingrédients étaient réunis pour donner l'illusion d'une information parfaitement maîtrisée. Mais si la crise consécutive à l'accident américain de 1979 fut en partie due à la confusion engendrée par les expertises contradictoires et à une information non maîtrisée, celle

---

<sup>196</sup> Voir par exemple VÉRON [1981].

qui suivit en France l'explosion du réacteur ukrainien révéla pour sa part une insuffisante « maîtrise » de la désinformation, officiellement organisée par des responsables principalement soucieux de gérer la peur, d'empêcher la panique et de préserver l'acceptation de l'industrie nucléaire par la population. Et l'on peut dire avec Anne LALO [1999 : 67] que « les dissimulations de l'État français n'avaient guère d'égales que celles de l'URSS et des régimes communistes ». Cette peur de la peur, en conduisant paradoxalement les gestionnaires à s'enfermer dans une logique de dénégation, sous le prétexte fallacieux d'éviter des comportements susceptibles de menacer la « gouvernabilité » de la situation, n'a contribué en fait qu'à aggraver la crise dans le court terme, et dans le long terme à laminer la confiance du public à l'égard des informations délivrées par les organismes officiels.

« Pierre de touche de la bonne foi des pouvoirs publics à l'égard des citoyens, la communication publique dans les situations de crise est une épreuve décisive, particulièrement symptomatique de la vitalité d'une démocratie. Or, celle-ci fut révélatrice de la vulnérabilité du consensus public et de la confiance établis entre les citoyens et les autorités. Elle créa un doute sur la légitimité d'une autorité publique qui non seulement avait failli dans sa mission de prévention et de protection, mais qui n'avait pas non plus respecté le contrat de franchise qui impose à toute puissance publique de dire la vérité aux citoyens sur les dangers qui les menacent » [*Ibid.* : 66].

Il ne s'agit pas ici de reprendre dans le détail la stratégie mise en œuvre par les autorités en 1986 pour maintenir le précaire consensus nucléaire et justifier l'absence de mesures de précaution alors que le « nuage » radioactif survolait la France. L'analyse de la gestion française des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, qui suscitent aujourd'hui encore d'âpres polémiques, aurait pu constituer un volet à part entière de ce travail de recherche qui nous a cependant conduit à privilégier d'autres objets d'investigation. Le point sur lequel nous voudrions insister a trait à l'apparition, quelques jours après la catastrophe, d'un argumentaire paranoïaque dont on ne se doutait pas encore à ce moment qu'il deviendrait le leitmotiv des

thuriféraires du nucléaire, mais aussi plus généralement celui de nombre d'experts ne souffrant pas de voir leurs positions contestées.

Les premiers à avoir développé cet argumentaire semblent bien avoir été les journalistes de quelques-uns des quotidiens français qui, voulant se justifier d'avoir publié des informations erronées, ont alors soutenu la thèse d'une machination politique, d'un complot international orchestré par la CIA<sup>197</sup>. Mais alors que les journaux n'ont pu qu'évoquer en quelques lignes l'existence d'un tel complot dans leurs colonnes, c'est à une véritable « démonstration » que se sont livrés deux anciens ingénieurs du CEA<sup>198</sup> reconvertis à l'ethnométhodologie, dans un livre publié un an après l'explosion du réacteur ukrainien. Qu'un « aussi mauvais bouquin », comme le note Yves LENOIR [1996], retienne ici l'attention mérite une explication. C'est qu'au travers d'une argumentation captieuse, les deux auteurs de *L'affaire Tchernobyl* [LECERF, PARKER, 1987] ont fourni aux partisans de la théorie du complot une assise « scientifique » à leurs conjectures. Leur analyse illustre de façon exemplaire la collusion entre sciences et pouvoirs dont Tchernobyl a donné une illustration particulièrement remarquable, et qui n'a pas plus épargné la sociologie que d'autres disciplines. Bien au contraire, on sait quelles attentes nourrissaient, dès la fin des années cinquante, l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO à l'égard des sciences sociales pour mener à bien le « processus de conditionnement » des populations à l'ère nucléaire. De la psychiatrie à l'anthropologie, les spécialistes furent alors invités à « apporter à l'humanité une aide utile et concrète dans son adaptation à l'âge atomique, en rendant les ajustements aussi peu pénibles et aussi peu douloureux que possible »<sup>199</sup>. Ainsi, LECERF et PARKER ne furent-ils pas les

---

<sup>197</sup> Sur ce point, voir STRAZZULLA, ZERBIB [1991 : 30].

<sup>198</sup> Commissariat à l'énergie atomique.

<sup>199</sup> OMS, *Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques*, *op. cit.*

premiers à collaborer, au nom des sciences humaines, au projet « éducatif » fomenté trente ans plus tôt<sup>200</sup>.

Loin de s'en tenir à la dénonciation d'un complot incriminant la CIA, c'est à un déluge d'assertions délirantes qu'on assiste à la lecture de cet ouvrage. On en rapportera simplement ici la thèse principale, laquelle ramène la catastrophe de Tchernobyl à « un immense délire médiatique », à une rumeur orchestrée par « le cartel des associations écologistes antinucléaires », à un « super-complot » visant à saper la confiance du public envers le nucléaire et à compromettre l'avenir des démocraties européennes par une « propagande hystérique », etc.<sup>201</sup>.

Que l'industrie nucléaire ait été menacée suite à l'accident de Tchernobyl ne prête pas à discussion. Plusieurs pays ont effectivement aussitôt abandonné cette énergie, jugée trop dangereuse. En revanche, que cette menace provienne, non pas d'un risque estimé inacceptable, mais du pouvoir démesuré de groupes antinucléaires fanatiques, relève d'une interprétation pour le moins discutable. Il n'est, par ailleurs, pas tellement étonnant que ce type de discours ait été formulé, pour l'essentiel, en France. La nucléarisation importante du pays, d'une part, a fait de la filière nucléaire un enjeu colossal et de sa défense une priorité justifiant, pour certains, le recours à tous les arguments susceptibles de concourir à cette fin, fussent-ils extravagants<sup>202</sup>. D'autre part, les auteurs de *L'équivoque écologique*, dont les

---

<sup>200</sup> Dans le contexte de la contestation antinucléaire du début des années soixante-dix en France, la psychanalyse n'a pas manqué de montrer ce qu'avait de refus du père et de complexe oedipien le rejet des centrales nucléaires par les opposants ! Voir GUÉDENEY, MENDEL [1973].

<sup>201</sup> Deux extraits particulièrement explicites du parti pris des auteurs : « C'est dans cette mouvance de rumeur que l'on peut situer la cabale ourdie en mai 1986 contre le très honnête et très consciencieux Professeur Pellerin », et son pendant, « On a édicté, après la Seconde Guerre mondiale, des lois qui répriment assez efficacement l'antisémitisme. Ne conviendrait-il pas de songer à en édicter d'autres pour réprimer l'antinuclearisme ? » [LECERF, PARKER, 1987 : 127 et 150].

<sup>202</sup> Selon Denis DUCLOS [1991a : 261], « la localisation quasi paranoïaque du péril dans le bouc émissaire est une tendance au travail dans les grandes organisations techniciennes et leurs corps

analyses ont mis en évidence l'existence d'une « nébuleuse écologique » aux composantes très diversifiées, ont aussi montré qu'il y avait une sorte de spécificité française à critiquer l'écologie sur la base de son antimodernisme et du caractère trouble de sa volonté de préserver la nature [ALPHANDÉRY, BITOUN, DUPONT, 1991].

Il ne s'agit pas ici, bien évidemment, de suggérer que la situation radiologique du Nord-Cotentin puisse être comparable à celle des territoires contaminés de Biélorussie, d'Ukraine ou de Russie. Mais deux raisons, au moins, semblent légitimer la comparaison proposée. La première est l'importance et la véhémence de la polémique qui s'est engagée alors et qui laisse penser, qu'une fois de plus, c'est tout l'édifice du nucléaire français qui s'est trouvé menacé. Par ailleurs, l'évocation de « l'affaire Tchernobyl » ne serait pas ici particulièrement pertinente si certains n'avaient pas été tentés de voir dans la crise de La Hague, là encore, une « affaire ». Car on retrouve en effet, dans cette crise, les tenants de la théorie du complot. Et, d'une décennie à l'autre, les accusés sont les mêmes, à quelques variantes près. Difficile dans ce cas d'incriminer la CIA, qu'à cela ne tienne ! Les Anglo-saxons ne s'en tireront pas à si bon compte, puisque c'est le *British Medical Journal* qui, ayant publié l'étude épidémiologique du Professeur Jean-François VIEL, va alors donner l'occasion de dénoncer le « lobby de la presse anglophone » dont le chercheur français aurait été le jouet. Affirmation d'autant plus étrange que ce (même ?) lobby qui contrôle les publications scientifiques se voit le plus souvent reprocher de ne pas publier les articles des chercheurs dissidents sur les questions liées au nucléaire. Mais ce sont bien sûr les écologistes qui restent la cible privilégiée des critiques les plus vives, taxés de fondamentalisme, d'intégrisme, de sectarisme ; accusés ensuite de menacer l'indépendance du pays acquise par « cinquante ans de science, de technologie, de sueurs, de volontés » et, pour finir, de nous préparer « un

---

d'ingénieurs de formation militaire dès lors que leurs options à risque (tel le nucléaire) se trouvent contestées de l'extérieur (par exemple par les écologistes) ».

gigantesque suicide collectif»<sup>203</sup>. L'originalité de l'argumentation, on le voit, est toute relative. Ce qui peut déconcerter davantage, en revanche, c'est que l'auteur de ces déclarations – publiques – soit l'un des acteurs principaux de la gestion de la crise de La Hague, à savoir le Professeur SOULEAU, alors président du collège d'experts mis en place par le ministre de l'environnement et le secrétaire d'État à la santé dans les premiers jours de la crise.

Peut-être cette interprétation peut-elle séduire, par son manichéisme, ceux pour lesquels « écologie » signifie « retour à la bougie ». Quant aux autres, ils seront pour le moins perplexes face au fait qu'un scientifique apparemment indépendant du milieu nucléariste et mandaté en tant qu'expert puisse tenir de tels propos. D'autant plus que la localisation paranoïaque du danger dans le bouc émissaire semble être une tendance affectant *aussi* les milieux de l'expertise. Ainsi, Axel KAHN, président démissionnaire de la Commission du génie biomoléculaire, avait-il également, dans un article publié à la même époque, expliqué l'échec du maïs transgénique par la théorie du complot, orchestré – faut-il s'en étonner ? – par « les tenants de l'écologie profonde », adoreurs de Gaïa...<sup>204</sup>

Il n'est pas question pour nous, on l'aura compris, de nous en tenir à cette analyse partielle et réductrice de la réalité. Il convient au contraire de s'interroger sur les raisons qui ont pu mener à de telles prises de positions, ce qui nécessite de poser les questions qu'éclaire précisément la théorie du complot, et de réfléchir sur la place et le rôle de l'expert en situation de crise. Il apparaît pour cela nécessaire de revenir succinctement sur le contexte, l'origine et le déroulement de la crise de La Hague.

---

<sup>203</sup> Charles SOULEAU, «Nord-Cotentin : un vrai faux problème de santé publique. Vers une république écologique verte ?», *La Presse de la Manche*, 24 juillet 1997.

<sup>204</sup> Voir Axel KAHN, «Le vivant nouveau que produit le génie génétique est, au départ, beaucoup plus prévisible», *Annales des Mines, série Responsabilité et Environnement*, n°7, juillet 1997, p.59.

### **3.2.1.3 Le soupçon comme moteur de la crise**

Si l'alerte lancée par le Professeur VIEL a trouvé autant d'écho et a donné lieu à une situation de crise, c'est en partie parce qu'elle a pu servir de support à des préoccupations anciennes de la population, tant au niveau local que national. Et si, comme on peut le penser, le terreau de cette crise est constitué d'une histoire qui s'écrit depuis les débuts de la nucléarisation du Cotentin, il l'est aussi d'une autre histoire, plus courte celle-là, qu'on peut faire commencer avec la catastrophe de Tchernobyl et que de nombreux épisodes sont venus, depuis, enrichir.

Les multiples enquêtes d'opinion portant sur l'environnement et réalisées en France, pays où la production et la consommation de sondages d'opinion sont parmi les plus élevées du monde selon Michelle DOBRÉ [1995], ont témoigné de l'impact de l'accident de Tchernobyl sur la perception des risques environnementaux par les Français. Depuis lors, on constate une sensibilité accrue du public au nucléaire, mais aussi plus généralement aux accidents d'origine technologique. Et les problèmes de santé publique importants de ces dernières années ont contribué à ébranler la confiance de l'opinion envers les administrations, les responsables politiques, les industriels et les experts, ce que montrent tous les sondages réalisés sur ces questions depuis des années. On sait que la perte de confiance engendrée par les mensonges de 1986 a conduit à la création en France, dans les mois qui suivirent, de deux laboratoires indépendants de contrôle de la radioactivité, la crédibilité des mesures effectuées par les exploitants et les organismes officiels étant sérieusement mise en doute. L'un d'eux fut précisément créé par des habitants et des scientifiques du Nord-Cotentin sous la forme d'une structure associative, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO), qui s'est constituée dans un premier temps sous la forme d'un « Comité Tchernobyl-Flamanville »<sup>205</sup>. Depuis

---

<sup>205</sup> « L'ACRO a été créée juste dans la suite de Tchernobyl, sous le nom "Comité Tchernobyl-Flamanville", en visant les installations locales. Nous voulions faire de l'information, des réunions-débats et c'est à travers ça qu'a émergé la nécessité d'un laboratoire indépendant. L'ACRO a été créée avec 250 000 francs dont la moitié a été

près d'une vingtaine d'années maintenant, cette association contrôle la présence de radionucléides dans l'environnement, notamment dans la région de La Hague, et s'évertue à faire exister une expertise citoyenne. Des pollutions ont été à maintes reprises identifiées, mais la publication régulière des résultats auprès des habitants et des élus locaux n'a jamais déclenché de mobilisation importante de la population. Par ailleurs, la présence à Cherbourg de la première antenne délocalisée de Greenpeace-France, ainsi que les actions menées par les autres associations militantes (Robin des bois, CRILAN<sup>206</sup>, etc.) ont contribué à ce que la « question nucléaire » occupe à de nombreuses reprises le devant des scènes médiatique et judiciaire. Recours auprès du tribunal administratif et actions médiatiques ont été les deux voies les plus empruntées des acteurs de la contestation, même si les juges, d'une part, n'ont jamais véritablement constitué un contre-pouvoir à celui du lobby nucléaire, et si les populations, d'autre part, se sont peu mobilisées<sup>207</sup>.

Pour autant, malgré son impact modéré, le travail effectué par ces différentes structures n'est pas négligeable et a permis aux habitants de disposer d'informations souvent contradictoires avec celles fournies par les acteurs institutionnels. Ainsi, les militants antinucléaires et les scientifiques indépendants, peu nombreux, qui s'investissent localement depuis des années dans des activités, souvent évoquées par la métaphore guerrière, contre une industrie et un appareil bureaucratique tout-puissants, « représentent pour ceux que leurs enfants accusent parfois “d'avoir

---

*collectée lors de ces réunions. Il y avait plus d'un millier d'adhérents. Nous avons emprunté le reste ; aucune aide publique, il y avait un blocage total des institutions. Ce n'était pas du tout accepté à l'époque. Les contacts “normaux” que nous avons avec les institutions, la “collaboration” avec l'IRSN, l'OPRI, etc., étaient impensables. Il n'était pas question de discuter avec nous. On a essayé de suivre la démarche de la CRIIRAD [Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, basée à Valence dans la Drôme] qui avait obtenu un gros financement du Conseil régional, de l'ordre du million de francs. Pour nous, ça a été au départ le bénévolat et le financement de nos adhérents. Un pur produit de la société » [membre fondateur de l'ACRO].*

<sup>206</sup> Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire.

<sup>207</sup> Par exemple, les transports de déchets radioactifs retraités à La Hague n'ont jamais entraîné de mobilisation importante au niveau local, alors que les Japonais, et surtout les Allemands, ont été nombreux à manifester leur opposition.

venu La Hague” les seules bouches par lesquelles s’exprime la méfiance que ces hommes et ces femmes ne veulent ou ne peuvent pas dire ouvertement » [ZONABEND, 1989 : 43]<sup>208</sup>. Cette impossibilité de dire la peur, ce refoulement de l’anxiété et de l’inquiétude, repérés et analysés par Françoise ZONABEND lors de son enquête monographique, ont conduit une partie des habitants de La Hague à voir dans ces quelques contestataires les garants de leur sécurité. Mais quand bien même les habitants de La Hague s’en remettent à eux pour exprimer publiquement leurs préoccupations, leurs discours, leurs attitudes et leurs pratiques les laissent transparents, pour peu qu’on y prête attention.

Quelles sont alors les raisons qui, cette fois, permettent d’expliquer qu’une information à caractère scientifique ait pu cristalliser autant d’enjeux ? Sans doute est-ce pour une part en raison de ce que le « lanceur d’alerte »<sup>209</sup> a, dans ce cas, occupé une position d’extériorité par rapport au système d’acteurs qui s’affrontent habituellement autour de cette question. Le fait que Jean-François VIEL, professeur de santé publique, directeur de l’unité de bio-statistique et d’épidémiologie de la faculté de médecine de Besançon, chercheur bénéficiant d’une légitimité scientifique *a priori* incontestable, ait publié dans une revue (qui fait autorité au niveau international quant aux questions d’ordre médical) les résultats d’une étude indépendante financée par des fonds publics, explique en partie que son alerte ait été si bien « entendue ». Pourtant, la publication en décembre 1995 dans la revue britannique *Statistics in Medicine* des premiers résultats de l’enquête épidémiologique qui montraient l’augmentation du risque de leucémie pour les jeunes de moins de

---

<sup>208</sup> Sur le sentiment de culpabilité ressenti par certains habitants de la région, voir le témoignage de Xavière GAUTHIER [1981].

<sup>209</sup> Pour une approche sociologique de la notion d’alerte, voir CHATEAURAYNAUD, TORNAY [1999] ainsi que BERNSTEIN, JASPER [1998]. Ces derniers notent qu’en France, « durant les années 1970-1980, les syndicats, en particulier la CFDT, ont joué un rôle fonctionnellement similaire à celui des tireurs d’alerte aux États-Unis : ils ont permis de mettre sur la place publique des informations internes sur les risques et les incidents dans les centrales et les autres installations nucléaires. C’est sans doute pourquoi les tireurs d’alarme isolés se sont longtemps avérés inutiles dans ce pays ».

vingt-cinq ans à proximité de l'usine de La Hague, corroborant en cela les résultats d'autres études réalisées en Grande-Bretagne autour des usines de retraitement de Sellafield et de Dounreay, n'avait pas entraîné de telles conséquences, même si la presse française s'en était faite l'écho<sup>210</sup>. Contrairement à ses collègues britanniques, le Pr. VIEL s'était alors bien gardé, dans cette publication, de mettre en cause la pollution radioactive. Mais l'observation d'un excès de leucémies l'a amené à essayer d'identifier des facteurs de risque, travail qui a donné lieu à la parution de l'article dans le *British Medical Journal* en janvier 1997.

Il semble que c'est parce qu'a pu être établie une relation plus précise entre des facteurs de risque et la santé des personnes que ces nouveaux résultats ont particulièrement attiré l'attention. Bien que l'usine de La Hague n'ait pas été, cette fois encore, explicitement mise en cause, l'identification de la fréquentation des plages locales et de la consommation de poissons et de coquillages comme facteurs de risque a évidemment orienté les soupçons sur les éléments radioactifs qu'elle rejette dans les eaux maritimes. Les pollutions dénoncées depuis des années par les laboratoires indépendants, les autorisations de rejets contestées de longue date par les militants écologistes et syndicalistes<sup>211</sup>, ont alors constitué autant d'éléments sur lesquels sont venues se greffer les interrogations soulevées par l'étude de Jean-François VIEL. De la contamination de l'environnement aux leucémies des enfants, des relations nouvelles sont apparues à des personnes dont la vulnérabilité a pris dès lors de nouveaux contours. On peut penser premièrement que c'est en partie en raison du lien qu'il a établi entre des problèmes sanitaires et des pratiques profondément enracinées dans la culture locale (baignade, pêche à pied, consommation des produits de la mer...) que ses travaux ont eu un tel retentissement auprès de populations se sentant menacées – dans leur santé, leur

---

<sup>210</sup> Voir *Science & Vie*, "Nucléaire et cancer. L'enquête qui dérange", n°939, déc. 1995, pp. 86-94.

<sup>211</sup> L'usine de La Hague a des autorisations de rejets plusieurs centaines de fois supérieures à celles dont bénéficient les centrales nucléaires, par exemple celle de Flamanville. Dès 1976, le CRILAN et la CFDT revendiquaient des rejets zéro.

liberté, leur autonomie et le rapport qu'elles entretiennent avec leur environnement – par une usine portant atteinte à leur identité. Sûrement est-ce aussi dans l'accessibilité du discours épidémiologique, tout au moins dans ses conclusions, que réside la puissance de mobilisation de cette discipline qui, parce qu'elle s'incarne dans la chair, rend possible le passage du physique au biologique, en dévoilant ces nouvelles relations. Ensuite, Philippe ROQUEPLO [1988] a souligné « la corrélation qui existe entre d'une part l'absence de fiabilité de l'information et d'autre part la capacité mobilisatrice de la confrontation à un risque perçu comme grave ainsi que la puissance politisante de cette mobilisation dans un contexte de soupçon généralisé ». Enfin, les conséquences économiques redoutées, dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme pour l'essentiel, ainsi que les répercussions possibles quant à l'acceptabilité du nucléaire, aux niveaux local et national, ont contribué à ce que le pouvoir politique se saisisse rapidement du problème.

#### **3.2.1.4 Science, politique et responsabilité**

Comme on l'a déjà noté, la crise de La Hague, comme d'autres, a résulté de l'identification d'un risque par quelques chercheurs qui ont alors introduit une discontinuité importante dans son évaluation. Concernant les effets des faibles doses de radiations ionisantes, Denis DUCLOS faisait déjà remarquer, dans *La peur et le savoir* [1989 : 72], l'existence et le « maintien d'une zone d'ombre étrangement récalcitrante à toute réduction, à l'intérieur d'une vigoureuse croissance de connaissances systématisées sur le nucléaire ». La tentative d'éclaircissement de cette zone d'ombre, à laquelle invite Jean-François VIEL, nécessite donc que soit remis en question *l'a priori* scientifique de l'innocuité des faibles doses, ou tout au moins le compromis établi par nombre d'experts internationaux de la radioprotection, qui « admettent l'absence de sécurité absolue [face] aux faibles doses, mais qui n'en concluent pas pour autant à la réalité des effets stochastiques » [*Ibid.* : 74]. L'efficacité de la dissémination des effluents radioactifs de l'usine par les courants

maritimes, censée protéger les populations locales, se trouve elle-même mise en doute. Il apparaît donc que l'acceptation des conclusions de Jean-François VIEL impose un renouvellement du questionnement – sur la base de ces nouveaux résultats – qui peut s'avérer fort préjudiciable à l'industrie nucléaire.

Comme souvent lorsque est identifié un risque jusque-là ignoré ou tenu pour négligeable, le chercheur ayant rendu publics ses travaux est accusé d'avoir pris la parole sans fournir suffisamment de preuves venant étayer ses affirmations. Il n'a cependant pas vraiment d'alternative, son silence pouvant lui être reproché et engager sa responsabilité dans une mesure plus grande encore, comme l'a montré notamment l'affaire du sang contaminé. Il doit alors choisir entre les conséquences éventuellement désastreuses à long terme de son silence, et celles immédiates et différées, qui peuvent se révéler considérables elles aussi, de sa prise de parole. Mais en fait, sa responsabilité, ici en tant que chercheur en épidémiologie, se trouve engagée avant même qu'il soit confronté à ce dilemme puisque « le tout premier problème qui relève de la responsabilité scientifique concerne tout simplement *le fait d'étudier ou non l'existence d'un risque* pour la santé associé à l'exposition à des facteurs potentiellement dangereux » [GOLDBERG, HÉMON, 1997 : 36].

Ainsi, le procès fait à Jean-François VIEL quant à ses résultats jugés non significatifs masque en fait un problème beaucoup plus important, celui de « l'absence en France de toute organisation systématique de la surveillance, de l'alerte et de la veille scientifique dans le domaine des risques d'origine environnementale » [*Ibid.*] que la mise en chantier récente d'un Plan national santé-environnement<sup>212</sup> vise précisément à combler. Ce qu'on a cherché à faire apparaître comme un problème essentiellement d'ordre scientifique, d'interprétation des données, se révèle avant tout comme une question d'ordre politique qui engage,

---

<sup>212</sup> Voir le rapport de la Commission d'orientation du Plan national santé-environnement rendu public en février 2004.

certes, la responsabilité des milieux scientifiques et médicaux, mais surtout celle des instances qui décident de l'orientation et du financement de la recherche. Car plus encore que de signaler l'existence d'un risque, l'étude réalisée par le chercheur de Besançon a montré la quasi-inexistence d'autres études épidémiologiques menées à proximité des installations nucléaires françaises, notamment à La Hague, signifiant par là même l'incurie des industriels et des responsables politiques, tant à l'échelon local que national, ce qui a largement contribué à mettre les « Mères en colère »<sup>213</sup>, et avec elles nombre d'habitants du Nord-Cotentin. Certains n'ont d'ailleurs pas manqué de remarquer que l'établissement d'un registre des cancers dans le département de la Manche, initié en 1981 suite aux pressions exercées par des militants, aurait pu fournir des renseignements précieux... s'il avait été poursuivi. Or, faute de financement, l'entreprise a avorté au bout de deux ans, pour ne reprendre qu'en 1994. Seize années d'études épidémiologiques auraient sans doute permis de réduire l'incertitude, d'autant plus mal acceptée par les populations locales qu'elles y ont vu alors une illustration supplémentaire de la collusion entre le pouvoir politique et l'industrie nucléaire.

Dans un article sur le principe de précaution, Christian BRODHAG, alors président de la Commission française du développement durable, a insisté sur l'importance de l'accès des citoyens à l'information sur « les risques qu'ils courent et les conditions dans lesquelles le choix de ces risques se fait, les motifs des décisions qui les concernent ». Toutefois, rappelait-il, « pour diffuser des informations encore faut-il en disposer. L'absence de collecte de certaines informations, qui empêche la traçabilité de certains événements, devrait être assimilée à la destruction de preuve » [BRODHAG, 1997 : 50]. Bien que sa remarque concernait essentiellement les produits destinés à la consommation, en particulier alimentaire, on peut considérer dans une

---

<sup>213</sup> Nom d'un collectif créé au mois de janvier 1997 par des mères de famille « inquiètes des conclusions de l'étude VIEL, irritées par l'absence de données complètes et objectives quant à l'influence du rejet des particules radioactives ». Voir *Ouest-France* du 29 janvier 1997.

certaine mesure que l'absence ou le très petit nombre d'études épidémiologiques réalisées en France concernant les risques associés à l'exposition aux faibles doses de radiations ionisantes, comme à d'autres polluants, pourrait être assimilable, elle aussi, à une destruction de preuve. Cet état de fait n'est en effet pas spécifique au nucléaire, les risques liés à l'exposition à l'amiante, par exemple, n'ayant pas donné lieu non plus aux études qui auraient été nécessaires, alors même que tous les critères de priorité imaginables ne pouvaient que désigner ce facteur comme un problème de santé majeur et qu'on en connaissait la dangerosité depuis le début du vingtième siècle.

### **3.2.1.5 La crise au risque de l'expertise**

Ces quelques considérations permettent de mieux comprendre la mission qui a été confiée aux membres du collège d'experts mis en place quelques jours après la parution de l'article qui a servi de détonateur à la crise de La Hague, afin de répondre aux questions soulevées par cette étude et aux préoccupations des habitants. Celui-ci, dont le Pr. SOULEAU – déjà cité – a été pendant six mois, avant de démissionner, le président, a en effet été chargé de définir les bases d'une nouvelle étude épidémiologique des leucémies dans le Nord-Cotentin. Les experts réunis en commission font souvent part aux responsables politiques, dans de telles situations, de la nécessité de lancer de nouvelles recherches, le stock des connaissances dont ils disposent pour formuler leur expertise s'avérant en règle générale insuffisant. Mais en l'occurrence, les politiques, déjà au courant de la carence dont ils n'allaient pas manquer d'être à nouveau informés, ont préféré prendre les devants en créant un « Comité scientifique pour une nouvelle étude épidémiologique dans le Nord-Cotentin », qui a disposé de six mois pour rendre ses premières conclusions. Ce comité, dont faisait partie Jean-François VIEL, n'était pas chargé d'expertiser son travail, raison pour laquelle il a accepté d'être associé à ses

travaux, lui qui avait dans un premier temps été la cible de critiques d'une rare virulence et débordant très largement le cadre de la controverse scientifique.

Alors que cette mission visait, sur la base de cette première étude, à approfondir la question pour disposer dans l'avenir d'éléments complémentaires, nombreux étaient ceux qui attendaient plutôt de ce comité une évaluation de cette étude. Dans la mesure où elle a déclenché une controverse virulente, comment ou plutôt pourquoi proposer une nouvelle étude épidémiologique sans se livrer au préalable à l'évaluation de la qualité scientifique de l'étude existante, se demandaient-ils ? Toutefois, solliciter officiellement une telle évaluation aurait conduit à considérer, d'une part, que le premier « barrage » constitué par le comité scientifique de la revue britannique n'était pas considéré comme un garant suffisant de la validité de la démarche et des conclusions du chercheur français. D'autre part, s'en serait trouvée sous-tendue l'idée que la controverse déclenchée par la publication de son article aurait pu être liée à un manque d'objectivité ou à une argumentation défailante. Or, les travaux d'Isabelle STENGERS en philosophie des sciences ont montré les dangers et les dérives liés à une telle conception de la science qui, selon un certain idéal, devrait être exempte de controverse. Celle-ci apparaît au contraire comme le gage de la fiabilité du savoir scientifique et la discussion autour d'une proposition scientifique doit être vue, bien au contraire, comme un signe encourageant :

« Il n'est pire destin pour une proposition innovante que d'être jugée indigne même de la mise à l'épreuve que constitue une controverse effective. Avant même cette mise à l'épreuve, elle a été condamnée comme "non scientifique", n'offrant aucune chance de résister à la controverse » [STENGERS, 1997 : 56-57].

Les premières réactions des détracteurs véhéments du Pr. VIEL, dont la COGEMA, le Pr. CHARPAK et l'OPRI entre autres, s'inscrivaient bien dans cette

logique visant à mettre au ban de la science une recherche jugée sans appel « absurde », « dérisoire » ou « non plausible et non scientifiquement fondée »<sup>214</sup>.

Néanmoins, la mise en place de la commission SOULEAU par les autorités ne témoigne pas forcément d'une « rationalité du pouvoir », qui lui serait consubstantielle, mais a essentiellement tenu à l'apparition de contre-pouvoirs, à la constitution de minorités défendant des intérêts et contraignant les pouvoirs (scientifique, économique et politique) à les prendre en compte. Et les premiers à s'être mobilisés, ou plutôt les premières puisqu'il s'agissait des « Mères en colère », ne l'ont pas fait pour défendre des intérêts d'ordre économique, ou l'« image » de la région, mais pour revendiquer davantage d'information et la mise en œuvre de nouvelles études susceptibles de répondre à leurs interrogations concernant la santé et l'avenir de leurs enfants, en se faisant en quelque sorte les porte-parole des générations futures, leur action étant motivée par l'éthique de la responsabilité telle qu'elle a été définie et explicitée par le philosophe Hans JONAS.

Les experts réunis sous l'égide du Pr. SOULEAU ont donc eu six mois pour fournir une réponse aux élus afin qu'ils puissent décider « en connaissance de cause ». Car il y avait bien une question implicite qui était présente dans tous les esprits : oui ou non, les populations courent-elles un danger à vivre à proximité de l'usine de La Hague, à se baigner ou à consommer des produits de la mer dans cette partie du département ? Et même si elle n'a pas été officiellement posée aux experts et n'a donc pas fait l'objet de discussions au sein de la commission, cette interrogation était si prégnante qu'elle a finalement conduit son président à prendre position sur ce point. On peut rapidement s'aventurer dans la fiction en s'interrogeant sur les décisions qui auraient pu résulter d'une réponse affirmative à cette question. Dans sa version radicale, la décision découlant de la reconnaissance de nouveaux risques liés au nucléaire pourrait consister à en finir avec cette filière

---

<sup>214</sup> Voir *La Presse de la Manche* des 10 et 24 janvier, *Ouest-France* du 24 janvier 1997.

énergétique, jugée trop dangereuse. Les problèmes multiples (techniques, économiques, sociaux, politiques) posés par l'arrêt du surgénérateur Superphénix ont permis d'entrevoir ceux qu'induirait une telle option, d'ailleurs plus qu'improbable dans un contexte de « verdissement » du nucléaire [SMOUTS, 2002] où ce mode de production énergétique est présenté comme l'alternative majeure face au risque global de l'effet de serre lié à l'utilisation des énergies fossiles. Des autorisations de rejets réduites à zéro, si tant est que cela soit possible, relèveraient d'une décision plus « facilement » envisageable. Le ministère de l'Environnement avait d'ailleurs jugé préférable à l'époque de répondre aux sollicitations réitérées des écologistes et de revoir à la baisse les autorisations de rejet pour les centrales existantes et l'usine de La Hague. Enfin, une troisième option pourrait être d'interdire l'accès à certaines zones, la consommation de certains produits... C'est une tentative de cet ordre qui a, quelques mois plus tard, émané de ce même ministère qui, par un arrêté, a créé une « zone d'exclusion » temporaire aux abords de la conduite de rejets de l'usine, comme si l'établissement de nouvelles frontières était susceptible de protéger les habitants de la radioactivité, alors même que c'est sa dissémination dans l'environnement qui est censée les prémunir. Et si l'on admet que le nucléaire présente certaines caractéristiques fondamentales des manifestations épidémiques, force est de constater que cette décision ministérielle résulte de la mobilisation d'une « culture de l'épidémie » qui constitue l'un de nos patrimoines culturels les plus anciens [RIEUSSET-LEMARIÉ, 1992].

Mais il s'agissait bien là de fiction car la réponse qu'ont donnée les experts à la question posée a été négative. Pour autant, les travaux de Jean-François VIEL n'ont pas été désavoués. Ce dernier s'est vu « réhabilité », l'excès de leucémies reconnu, mais la relation qu'il établissait entre certaines pratiques et les leucémies infantiles a été contestée. Des messages rassurants ont alors été délivrés à la population par le président du comité scientifique et les responsables politiques, en « connaissance de cause ». Que le Pr. SOULEAU ait, un mois plus tard, démissionné, après qu'il lui ait

été reproché d'avoir présenté lors d'une réunion publique des données fournies par l'exploitant de l'usine de La Hague en les faisant passer pour le résultat du travail de la commission, a bien sûr contribué à raviver l'inquiétude et la défiance de ceux qu'on a peut-être un peu trop vite voulu rassurer<sup>215</sup>. Mais là n'est pas l'essentiel, car ce qui peut être en tout état de cause considéré comme la compromission d'un expert, ici le Pr. SOULEAU, doit avant tout être appréhendé comme une manifestation symptomatique des dérives susceptibles d'advenir du fait de la « transgression » qui, comme l'a montré Philippe ROQUEPLO, est propre et inhérente à l'expertise scientifique.

Les réflexions menées par ce sociologue depuis de nombreuses années sur la question de l'expertise fournissent des éléments intéressants pour comprendre le déroulement et les rebondissements de la crise de La Hague. Le problème principal, en effet, vient de ce que les responsables politiques n'ont pas seulement demandé aux scientifiques de valider – ou non – l'étude VIEL, mais leur ont bel et bien commandé une expertise, soit une réponse à la question citée plus haut, réponse devant permettre aux politiques de fonder scientifiquement leurs décisions. Même si, dans la lettre de mission officielle, rien de tout cela n'était explicité, c'est bien à une réponse à ces deux interrogations qu'ont pourtant abouti les travaux de la commission SOULEAU. S'il ne s'était agi que de mettre à l'épreuve de la controverse la proposition et les résultats de Jean-François VIEL, les experts auraient conclu, ce qu'ils ont fait d'ailleurs, à sa recevabilité sur le plan scientifique et l'affaire aurait été réglée, charge après aux politiques de prendre leurs décisions en situation d'incertitude. Les difficultés n'ont véritablement surgi qu'à partir du moment où la controverse scientifique s'est transformée en un conflit entre experts. Ce conflit entre experts n'est pas pour autant, en soi, problématique, le conflit étant à l'expertise ce que la controverse est à la science, c'est-à-dire intrinsèque. Il importe

---

<sup>215</sup> « L'expert rassurant est le nouveau soldat du pouvoir », écrivait la même année Jacques TESTART [1997].

toutefois de ne pas confondre ces deux modes de confrontation qui sont de nature radicalement différente. Cette différence tient en grande partie au fait que les scientifiques, sollicités en tant qu'experts, n'ont pas de réponse à la question qui leur est posée, « du moins pas de réponse qui puisse être considérée – et là est le point essentiel – comme l'expression directe de leur savoir » [ROQUEPLO, 1997 : 18].

Deux raisons fondamentales permettent d'expliquer que les scientifiques n'aient pas la réponse qu'attendent les décideurs. La première, c'est que la question posée n'a pas été choisie par les scientifiques, pas plus d'ailleurs que par les politiques qui la leur ont soumise. Or ceux-là ont d'ordinaire l'habitude de ne se poser que les questions auxquelles leurs dispositifs leur permettent d'apporter des réponses. La seconde est liée à la « pulvérisation du réel » concomitante au morcellement croissant des disciplines et à la spécialisation des chercheurs. Max WEBER notait dès 1917, dans sa conférence sur *Le métier et la vocation de savant*, le « royaume irréel d'abstractions artificielles » constitué par les constructions intellectuelles de la science, ainsi que la nécessité de se libérer de « l'intellectualisme de la science » [WEBER, 1959 : 72-74]. ROQUEPLO évoque quant à lui « un processus de reconcrétisation synthétique à partir d'une pluralité de points de vue disciplinaires », processus rendu nécessaire par la question à laquelle les scientifiques sont sommés de répondre qui les confronte à la complexité de la situation concrète, laquelle dépasse largement les limites de leur compétence personnelle et nécessite une approche interdisciplinaire à laquelle ils ne sont en général pas préparés.

Ne pouvant donc fournir une réponse qui soit une émanation directe de leur savoir, les scientifiques vont donc transgresser les limites de ce savoir et dire, sur la base de celui-ci, ce dont ils sont convaincus. Et c'est dans cette transgression que réside la différence entre le scientifique et l'expert. En effet, exprimant une

conviction, l'expert, qu'il le veuille ou non, laisse transparaître sa subjectivité et est amené à défendre une option parmi d'autres<sup>216</sup>.

« Intervenant comme expert dans un domaine complexe, un scientifique fonctionne toujours, consciemment ou non, comme l'avocat d'une certaine cause, et cela d'autant plus qu'il considère comme importants les enjeux de la décision à prendre et par conséquent ceux de sa propre expertise » [ROQUEPLO, 1997 : 46].

Une fois admis le principe et la réalité de la transgression, on est mieux à même de comprendre pourquoi les positions des experts sont, dans une certaine mesure, prévisibles, leur opinion dépendant très largement, par exemple, de leur appartenance institutionnelle. Les querelles entre experts, considérées comme des querelles entre des scientifiques faisant part de leurs convictions, n'apparaissent alors plus comme quelque chose d'anormal. Peut-être vaudrait-il mieux parler alors de « l'expertise de scientifiques » que de « l'expertise scientifique », comme le suggère Jacques TESTART [2000]. Deux risques subsistent néanmoins. D'une part, celui que l'opinion, la conviction personnelle de l'expert soit présentée aux responsables politiques et au public comme un savoir « véritablement » scientifique, établissant de la sorte une confusion entre les deux registres, ce qui est souvent le cas. Celui, d'autre part, que les conflits entre experts soient évacués et/ou dépassés sous le prétexte d'un nécessaire consensus à l'issue de la procédure d'expertise, en raison du « chantage au consensus » pratiqué par les décideurs. Ce fut le cas au sein du collège d'experts de La Hague, le Pr. SOULEAU délivrant un message rassurant soi-disant « décidé collectivement »<sup>217</sup>, alors même que de profonds désaccords entre les membres du comité étaient rendus publics peu après, qui l'ont conduit à présenter sa démission.

---

<sup>216</sup> Les experts eux-mêmes ne sont pas forcément conscients d'exprimer une opinion lorsqu'ils formulent une expertise. Ainsi, un membre de la commission SOULEAU confiait à un journaliste, à propos de Charles SOULEAU : « Tout s'est passé comme si, au fil des mois, il ne parvenait plus à masquer ses convictions personnelles vis-à-vis du nucléaire et de l'écologie », *Le Monde* du 7 août 1997.

<sup>217</sup> *La Presse de la Manche* du 27 juin 1997.

Les problèmes inhérents à l'expertise consultative telle qu'elle est généralement pratiquée ont amené P. ROQUEPLO à faire deux propositions. La première est la mise en œuvre, en situation de crise, d'une procédure d'expertise publique sur le modèle judiciaire de la plaidoirie. La confrontation des experts, en présence des responsables politiques, lui semble en effet le meilleur moyen de mettre en lumière leurs présupposés et le biais inéluctablement subjectif qui caractérise la procédure d'expertise, et de renvoyer les élus à leur propre responsabilité, laquelle reste de décider malgré les incertitudes et les zones d'ombre qui subsistent. Plutôt que de rechercher à tout prix un compromis entre les experts, il convient bien au contraire de radicaliser les divergences, de rendre publiques les oppositions, car l'expertise ne réside pas tant dans les discours des uns ou des autres, ni même dans celui du président de la commission, que dans l'espace public où doivent s'affronter les experts. La pluridisciplinarité apparaît donc comme une condition nécessaire mais non suffisante, les différentes « écoles de pensée », au sein de chaque discipline, devant être représentées. Catherine et Raphaël LARRÈRE ont toutefois relevé les limites d'une telle proposition, qui constitue une des manifestations de ce qu'ils ont appelé « la dérive sociocentriste » :

« À réduire l'activité scientifique à ses finalités sociopolitiques, à ne voir dans la communauté des savants qu'un groupe social, sans caractéristique propre, on se rend incapable de parer aux dangers. On arbitre un conflit d'experts comme une crise politique entre factions rivales, niant qu'il puisse y avoir des repères objectifs. En ne faisant des scientifiques convoqués pour expertise auprès des différents pouvoirs que les représentants de telle tendance ou de tel intérêt, on rend impossible un véritable débat public sur ces questions » [LARRÈRE, 1997 : 227].

Par ailleurs, afin d'éviter l'état d'urgence, le peu de temps dont disposent les experts étant lui-même générateur d'incertitudes, la seconde proposition de ROQUEPLO est que soient mis en place des « collectifs experts » pluridisciplinaires et permanents afin que l'expertise, au moment où elle est sollicitée, soit déjà quasiment formulée. Cette proposition implique que les problèmes soient anticipés, ce qui, on

l'a vu, n'a pas été le cas dans le domaine des risques encourus par les populations à proximité des installations nucléaires, comme dans bien d'autres domaines où l'on a affaire à des risques *potentiels* et non *avérés*. Cependant, l'exemple des risques liés à l'exposition à l'amiante montre suffisamment que la question n'est pas réductible à un problème de connaissance du danger. Par ailleurs, dans bien des cas, les risques liés au développement de nouvelles technologies sont tout simplement insoupçonnés et on voit mal alors comment ils pourraient faire l'objet d'évaluations *a priori*. Enfin, le recours à toujours plus d'expertise, loin d'éviter la survenue de situations de crise, contribuera plus vraisemblablement à focaliser les esprits sur le calcul des risques et à les détourner dans le même temps des questions normatives qui sont au cœur de toute démarche d'évaluation des technologies et sur lesquelles doit précisément porter le débat public.

### **3.2.2 La gestion du risque aux prises avec le territoire**

#### **3.2.2.1 De l'industrie au territoire « à risques »**

La crise du nucléaire dans le Nord-Cotentin aura donc contribué à démontrer à quel point la construction du risque est liée à la notion de territoire, lequel ne doit bien entendu pas être réduit à sa dimension géographique mais considéré avant tout comme un espace structuré par des rapports sociaux, des pratiques et des représentations. Aborder le risque nucléaire dans une perspective socio-anthropologique conduit alors à s'intéresser aux manifestations, géographiquement et historiquement circonscrites, de la vulnérabilité liée à la reconnaissance des dangers qui menacent les collectivités concernées. L'analyse doit donc porter sur un double plan : celui, anthropologique, des représentations et de la symbolisation du danger dans la diversité des formes produites ; celui, sociologique, des logiques d'acteurs sur la « scène locale de risque » [DECROP, VIDAL-NAQUET, 1998] qui contribuent à produire telle ou telle situation (crise, blocage, consensus...). Par

ailleurs, développer une approche territorialisée du risque nécessite que soit prise en compte l'intrication des problèmes, lesquels doivent être resitués dans une histoire locale et rapportés aux évolutions économiques, sociales et politiques qui participent de la construction sociale de la territorialité, cette dernière ne constituant pas une donnée de départ mais faisant l'objet d'une production permanente.

Ainsi, c'est bien dans sa capacité à établir une relation entre risque et territoire, et à révéler des inégalités – géographiques, mais aussi liées aux pratiques sociales – dans l'exposition aux risques qu'a résidé la puissance de mobilisation de l'épidémiologie. L'émergence d'un nouvel acteur, revendiquant son indépendance contre ceux qui tentaient de l'enfermer dans la catégorie des militants anti-nucléaires, aura permis de fournir à une partie de la société civile restée jusqu'alors silencieuse, une prise et un support lui permettant d'inscrire dans l'espace public, c'est-à-dire dans le champ du politique, une parole sur ses doutes et ses inquiétudes, et de reposer à nouveaux frais la question : existe-t-il, et dans quelle mesure, un risque sanitaire à habiter – ou à fréquenter – un territoire donné ? Comme le note Yankel FIJALKOW [2000 : 65] :

« Les territoires constituent la matière à partir de laquelle le risque est rendu perceptible, visible et évident à un grand nombre d'individus. La qualification de territoires "à risques" leur fait acquérir une certaine visibilité et leurs habitants une certaine "réputation" »<sup>218</sup>.

Partant, le processus de territorialisation du risque, auquel l'épidémiologie participe pleinement, a largement favorisé un déplacement des enjeux de santé

---

<sup>218</sup> « Réputation » dont témoigne un entretien dans lequel une mère et sa fille habitant à proximité de l'usine de retraitement évoquent ce problème. La mère : « *Même quand on part en vacances, quand on dit qu'on vient de Normandie, de Cherbourg, "ah les irradiés", alors ça on l'entend, c'est affolant. On a même entendu dire "et vous mangez des coquillages, des crustacés ?"* » La fille : « *Quand je vais à Paris, je dis que je viens de La Hague, c'est tout un... Eux ils sont pollués c'est pas mieux hein... Même au lycée à Cherbourg, c'est pas mieux, pour eux j'habite à La Hague je suis irradiée, c'est bizarre mais c'est comme ça...* »

publique vers la question identitaire<sup>219</sup>. Françoise ZONABEND [1989] avait pointé la menace que constituait l'« usine » pour nombre de riverains, du fait de l'assimilation de leur territoire, de leur « pays », à l'installation industrielle<sup>220</sup>. Il est vrai que ce territoire du Nord-Cotentin doit sa notoriété, bien au-delà des frontières nationales, à sa pointe nord-ouest, cette « presqu'île au nucléaire » largement identifiée à l'activité à risques qui constitue le poumon économique du département de la Manche. Et force est de constater que c'est l'usine de retraitement de La Hague qui focalise l'attention. Sa présence, tant physique que symbolique, a fini par faire oublier qu'à La Hague, il n'y a pas qu'une usine, et qu'il s'agit d'un lieu, au sens anthropologique du terme, qui n'est pas réductible à un espace industriel.

« Les lieux nous viennent du passé, et, pour cette raison, ils ont tous une valeur patrimoniale. Les espaces, eux, sont issus de la conjugaison des techniques nouvelles, des organisations rationalisées et de la recomposition des établissements humains imposée par les mutations économiques. [...] La substitution des espaces aux lieux révèle, à l'évidence, bien davantage qu'une variation lexicale ou une mode langagière ; elle manifeste le bouleversement du rapport existentiel à l'espace, des façons de se le représenter, de le construire, de le pratiquer. Elle suggère aussi une perte de qualité, par comparaison avec cette qualité qui résulte, pour le lieu, de son histoire et de ses configurations propres » [BALANDIER, 2001 : 63-65].

---

<sup>219</sup> Phénomène que nous avons également pu observer dans le cadre d'une étude consacrée au suicide dans certains cantons ruraux de Basse-Normandie. Voir G. GRANDAZZI, « Du risque territorialisé au fait social total : le suicide dans le Sud-Manche », in : JUAN S. et D. LE GALL [2002 : 241-252].

<sup>220</sup> Pour une illustration du refus de l'assimilation, voir l'ouvrage intitulé *La Hague, ma terre violentée* de Xavière GAUTHIER [1981], écrivain féministe originaire de la région. Concernant « l'usine atomique » de La Hague, elle écrit : « Cette horreur, je la sens incrustée en moi, car elle est construite sur ma terre d'enfance, dans le ventre même de mon enfance, qui devient un gigantesque cimetière de déchets dont rien, ni personne, ne peut arrêter la radioactivité. Alors, je dis la violente colère qui m'envahit, contre ce qui défigure et empoisonne la terre qui m'a nourrie, contre ce qui menace son avenir, contre ce qui blesse et souille ma chair de femme. Alors, j'en appelle à la révolte de tous pour sauver un territoire de vie, une région, qu'on veut sacrifier au mythe du progrès ». On peut noter ici que les discours antinucléaire et féministe ont entretenu des liens qui ont été analysés à la même époque par la sociologue américaine Dorothy NELKIN [1981]. En France, les travaux de la féministe Andrée MICHEL [1991] s'inscrivent dans cette perspective.

Quand bien même les habitants récusent l'assimilation de leur « pays » à « l'usine » et la réputation qui en découle, on peut remarquer qu'il n'est besoin que de citer « La Hague » pour que l'installation soit présente à tous les esprits, et avec elle tous les signifiants qui lui sont associés. Il n'est ainsi pas nécessaire de s'embarrasser de l'appellation officielle de cet établissement industriel<sup>221</sup> pour que tout le monde sache de quoi il est question : ainsi, par exemple, le journal *Le Monde* a-t-il pu titrer « La Hague est-elle mortelle ? »<sup>222</sup>, participant de la sorte au processus d'assimilation dont les conséquences sont depuis des années et encore aujourd'hui redoutées.

Ainsi, les événements survenus à partir de 1997 et leur couverture médiatique ont réactivé ce processus d'assimilation, entraînant des réactions dont la virulence fut proportionnelle à l'intensité de l'attachement psycho-affectif à une terre personnifiée. Faire abstraction de cette dimension du problème revient à s'interdire de comprendre de nombreuses prises de position consécutives à la parution de l'article de Jean-François VIEL. Le déplacement de la question vers des enjeux identitaires a pu ainsi contribuer à un processus de radicalisation des positions,

---

<sup>221</sup> Appellation officielle qui concourt à l'euphémisation des risques associés aux activités de l'usine et à en évacuer la dimension symbolique. Ainsi, les industriels ne parlent pas du retraitement des déchets nucléaires mais du retraitement des combustibles irradiés. Un entretien réalisé auprès d'un jeune homme sous-traitant pour COGEMA révèle l'attention portée par l'exploitant au vocabulaire utilisé par les salariés pour évoquer l'activité de l'usine, vocabulaire qui participe de la « culture d'entreprise » : « J'ai eu un entretien pour un autre boulot à la COGEMA, on m'a demandé ce que je pensais de la COGEMA et ce qui se passait à la COGEMA, et à force d'entendre les choses qu'on dit à la télé et tout ça, ça m'est sorti comme ça, pour moi la COGEMA c'était le retraitement des déchets nucléaires, et en fait c'est pas du tout ça ! Il n'y a aucun déchet, il me semble qu'il y a 3 % de déchets qui ressortent du travail de COGEMA, donc ce ne sont pas des déchets ce sont des combustibles nucléaires, alors que tout le monde a l'image du déchet nucléaire... Ici, tout le monde dit "c'est du déchet nucléaire, de la saloperie qu'on envoie ailleurs", et en fait je ne sais pas s'il faut en parler comme ça, de toute façon je pense qu'on est un peu obligés d'en passer par là, le fait qu'on garde tout ce ne serait pas normal non plus. Quand j'ai dit déchet, on m'a regardé avec des yeux écarquillés en disant "vous travaillez sur COGEMA depuis combien de temps pour parler comme ça ?" Ils m'ont dit qu'il n'y a que 3 % de déchets, le reste ce n'est pas du déchet, c'est du combustible nucléaire qu'on retraite... et voilà quoi, c'est mis des dizaines d'années dans des piscines à refroidir... quelque part, quand ça ressort, il y a beaucoup moins de risques que quand c'est entré quoi... »

<sup>222</sup> *Le Monde* du 17 avril 1997. Notons que la COGEMA a également été très critiquée pour la campagne de communication qu'elle a initiée en 1999, déclinée autour du thème : « Y a-t-il une vie autre que nucléaire à La Hague ? »

donnant lieu dans un premier temps à une vague de cris d'alarme visant à construire le « pays » de La Hague comme victime d'un complot<sup>223</sup>, ensuite à des ripostes destinées à restaurer l'« image » dégradée de la région. Certains élus ont alors commandé aux écrivains et Prix Goncourt Didier DECOIN et Érik ORSENNA une « Déclaration d'amour au Cotentin »<sup>224</sup>, tandis que d'autres souhaitaient faire du Nord-Cotentin un « nucléairodrome » en jouant plus avant encore la carte du nucléaire dans l'objectif d'allier tourisme industriel et tourisme de nature et de reconstruire l'identité locale autour du « patrimoine » nucléaire du site<sup>225</sup>. Il ne faut cependant pas se méprendre et considérer que le refus de l'assimilation procède de la même logique pour chacune des catégories d'acteurs concernés. Si des élus et responsables locaux du développement économique peuvent parler d'image au sens strict du terme au sujet de leur « pays », il semble évident que le même terme utilisé par un habitant n'aura pas nécessairement la même signification. L'image du pays renvoie pour les premiers, au sens actuel du vocabulaire du marketing territorial, à une représentation abstraite du pays vu de l'extérieur, alors qu'elle relève pour les seconds de la construction symbolique et pratique d'un espace vécu. Si ce sont les conséquences économiques de la territorialisation du risque qui préoccupent au premier chef certains acteurs politiques et économiques<sup>226</sup>, pour nombre de riverains

---

<sup>223</sup> Comme en témoignent de nombreux titres d'articles parus dans la presse locale au début de l'année 1997, dont voici quelques exemples : « Le piège anti-nucléaire », « La région est sacrifiée alors que tout le pays profite des avantages », « La Hague prisonnière des statistiques », « On nous assassine »...

<sup>224</sup> Publiée dans *La Presse de la Manche* du 23 juillet 1997.

<sup>225</sup> Parallèlement, des commerçants et professionnels du tourisme, pour l'essentiel, ont créé une association au mois de juillet 1997, baptisée « Savoir » en demandant notamment que le département soit classé « zone sinistrée » (*Ouest-France* du 7 août 1997). Quelques mois plus tard, quatre élus du département, défenseurs du nucléaire, ont créé l'association « Bien vivre en Cotentin » destinée à « prendre le contre-pied de Greenpeace qui veut la peau du Cotentin » (*La Presse de la Manche* du 25 novembre 1997).

<sup>226</sup> Le Président du Conseil général de la Manche de l'époque a envisagé des poursuites judiciaires à l'encontre de Jean-François VIEL en raison du préjudice causé à l'image du département. De nombreuses crises environnementales ou de santé publique récentes ont confronté les responsables politiques à la difficile mise en œuvre du principe de précaution, et surtout aux conséquences sociales et économiques susceptibles de résulter, pour autant qu'elles soient prises en compte, des

en revanche, il s'agit avant tout de préserver, pratiquement et symboliquement, la pureté, et donc l'habitabilité du territoire. Il semble là encore qu'on ait affaire à une des formes par lesquelles se manifeste « la dérive sociocentriste » qui, selon Catherine et Raphaël LARRÈRE [1997 : 224-225], conduit à ce que « l'on oublie de traiter la menace pour ne se préoccuper que des enjeux économiques, politiques ou sociaux », ou encore « à conjurer les craintes avant même d'écarter le danger ».

On peut donc considérer que ce sont la prudence et le doute dont Jean-François VIEL a fait preuve dans sa publication qui lui ont été paradoxalement préjudiciables. De fait, le lien causal qu'il s'était refusé à établir entre l'installation industrielle et la santé<sup>227</sup>, au profit d'une approche en termes de facteurs de risque mettant en cause des pratiques sociales, a conduit à qualifier non plus seulement l'installation, mais aussi le territoire comme étant « à risques ». Tout s'est alors passé comme si l'assimilation du territoire à l'usine, jusqu'alors contenue dans le registre du symbolique, trouvait tout à coup une assise objective et devenait réalité, rendant par là même impossible et dérisoire le travail de mise à distance du danger, les multiples protections symboliques et les mécanismes de dénégation à l'œuvre chez les riverains qu'avait bien mis en évidence Françoise ZONABEND et dont nous avons également pu mesurer la prégnance lors des entretiens que nous avons réalisés. Le travail d'enquête nous a alors conduit à mettre à l'épreuve de ce territoire « à risques » les hypothèses élaborées à partir des résultats issus de la recherche menée dans les zones contaminées par la catastrophe de Tchernobyl en Biélorussie, et la pertinence de la problématique de la distanciation par rapport au risque qui vise à interroger la nature du lien entre construction du risque et proximité

---

alertes lancées par les scientifiques. Alors que les premières sont certaines et immédiates, la confirmation des secondes est très incertaine et procède du temps long.

<sup>227</sup> « Je n'ai *jamais*, ni dans mes écrits ni dans mes propos, impliqué directement l'établissement de la Cogema », a écrit Jean-François VIEL [1998 : 84] analysant les réactions à la publication de son étude.

géographique<sup>228</sup>, mais également économique, sociale et culturelle aux dangers réels ou supposés.

De ce fait, les réflexions qui précèdent ne nous paraissent pas étrangères à une interrogation sur les représentations et les logiques symboliques à l'œuvre dans l'appréhension des dangers par les riverains des installations nucléaires. Bien au contraire, dans la mesure où la radioactivité demeure insaisissable dès lors qu'on ne dispose pas d'appareillage technique, celle-ci est à un tel niveau d'abstraction que la question du savoir – de sa production comme de son partage – occupe une place déterminante en matière de risque radiologique, et plus largement en ce qui concerne les risques technologiques, sanitaires et environnementaux. Si l'on admet que les développements précédents conduisent à considérer aussi la connaissance scientifique comme une culture et à reconnaître la nécessité de porter un regard sociologique sur le savoir scientifique, les modalités des processus d'expertise et la structuration des enjeux liés à la technologie et au risque environnemental, on conviendra que l'analyse des effets sur la santé de l'exposition aux rayonnements ionisants ne peut faire l'économie d'une réflexion plus générale sur la façon dont les sociétés modernes font face aux défis posés par la technoscience contemporaine.

### **3.2.2.2 Le Groupe radioécologie Nord-Cotentin : l'expertise au risque du pluralisme**

On peut penser que la mise en œuvre, par les pouvoirs publics, de dispositifs d'expertise disposant de moyens considérables ne constitue pas une réponse

---

<sup>228</sup> Dans le cadre d'une recherche réalisée pour le compte du ministère de l'Environnement, nous avons réalisé une enquête quantitative sur la base de 545 questionnaires auprès de la population de quatre cantons nucléarisés du Nord-Cotentin et d'un canton « témoin » situé dans un autre département non nucléarisé. Cette enquête visait notamment à analyser l'importance de la proximité géographique dans la perception de la dangerosité et l'acceptabilité des installations industrielles et dans la crédibilité et la légitimité accordées aux acteurs chargés d'informer le public. Les résultats de cette enquête ne sont pas exposés dans le cadre de ce travail où nous avons préféré privilégier une approche qualitative.

suffisante et susceptible à elle seule de répondre aux attentes et aux inquiétudes manifestées par les riverains des installations incriminées. Deux types de raisons permettent d'étayer cette hypothèse. D'une part, un surcroît de connaissance scientifique ne permettra vraisemblablement pas de résoudre les multiples problèmes soulevés par ce type de crise qui ne se réduisent pas tous à la logique technico-scientifique mais la débordent largement ; d'autre part, le recours massif à l'expertise entretient le mythe que le déploiement de toujours plus de science permettra de réduire les incertitudes et de résoudre la controverse, comme si celle-ci n'était due qu'à un déficit de connaissances et celles-là toujours exogènes à la démarche scientifique.

« Le fantasme d'une éradication du risque par une connaissance absolue s'effrite dans la course au savoir qu'il mobilise. Chaque avancée dans cette quête de mise en transparence débouche sur l'émergence de nouvelles zones d'incertitude qui appellent à de nouvelles investigations. L'impossible renoncement à ce fantasme conduit à disqualifier ceux qui signalent les limites de la connaissance et en particulier, une fois encore, cette "population" toujours qualifiée d'irrationnelle » [LHUILIER, COCHIN, 1999 : 34].

On peut au contraire considérer que le savoir scientifique est imprégné d'hypothèses et d'engagements de nature sociale, et qu'il est des indéterminations et des contingences inhérentes à la connaissance scientifique. L'exemple du Royaume-Uni est éclairant à cet égard. En effet, c'est à proximité de l'usine de retraitement de Dounreay que fut identifié, en 1986, un excès de leucémies par des chercheurs écossais. De nombreuses études épidémiologiques ont été depuis réalisées, sans que des facteurs de risque aient pu être clairement identifiés, et « après treize ans d'efforts ininterrompus, impliquant les plus vives intelligences épidémiologiques et mobilisant d'importantes ressources financières, le mystère s'est à peine éclairci et l'énigme demeure presque entière » [VIEL, 1998 : 36]. L'incertitude, malgré les efforts déployés pour la quantifier – sinon la réduire – apparaît comme un élément structurel qui oblige à repenser les modalités selon lesquelles sont appréhendés ces

risques résiduels, tant du point de vue de la connaissance que de la décision politique. Comme l'a relevé le philosophe des sciences Jérôme RAVETZ<sup>229</sup>, nous avons désormais à apprendre à nous servir de l'ignorance – « qui est l'incertitude la plus grande » – comme nous savons déjà nous servir de la connaissance. C'est un nouveau type de science qu'appelle cette prise en compte de l'incertitude. Ayant pris acte de l'impact destructeur de notre système technologique fondé sur une conception positiviste de la science, c'est « une science à finalité politique dont les préoccupations sont la protection de l'environnement et la survie de l'espèce » que nécessite la situation actuelle. Cette transition doit s'opérer alors qu'on a affaire à un double mouvement de « scientification de la politique et de politisation de la science » et que l'incertitude fait partie des facteurs qui contribuent « à faire basculer la science du côté du débat social, à brouiller les frontières entre culture et nature, à effacer les limites soigneusement tracées entre peur et savoir » [THEYS, KALAORA, 1998 (1992)], frontières et limites qui structurent, selon Denis DUCLOS, la relation que les sociétés modernes entretiennent aux dangers liés au développement des technosciences.

Dans un contexte de « manipulation et débauche de l'expertise », la mise en place, quelques mois après l'émotion suscitée par la publication des travaux épidémiologiques concernant les leucémies dans la région de La Hague et l'échec de la Commission SOULEAU, du Groupe radioécologie Nord-Cotentin, présidé par Annie SUGIER de l'IPSN et dont les travaux se sont poursuivis pendant cinq années, a néanmoins constitué, à n'en pas douter, un événement notable. Il s'agissait en effet de la première expertise pluraliste réalisée en France en matière d'évaluation des conséquences sanitaires de la radioactivité. Regroupant une cinquantaine d'experts (exploitants, institutionnels, associatifs, experts étrangers), la composition originale de ce groupe et la façon dont il a travaillé ont notamment permis de mettre en

---

<sup>229</sup> Jérôme RAVETZ, « Connaissance utile, ignorance utile ? », in : THEYS, KALAORA [1998 (1992) : 89-108].

évidence les engagements normatifs qui sont au cœur de la connaissance scientifique et ont considérablement renouvelé la pratique de l'expertise sur ces questions, traditionnellement menée de façon disjointe par les institutions publiques et les associations. La participation d'experts issus du milieu associatif a en effet conduit à l'ouverture des « boîtes noires », en obligeant les exploitants et les pouvoirs publics à dévoiler les modèles de dispersion et d'exposition utilisés pour déterminer les normes concernant les rejets radioactifs des installations nucléaires. Si la conception de la connaissance scientifique du risque comme une « boîte noire » caractérise l'approche britannique, selon Brian WYNNE [1997], les travaux de Bruno LATOUR [1989] ont montré qu'il en va de même en France où la légitimation des savoirs scientifiques repose sur leur acceptation en tant que « types purs », quand bien même il a mis en évidence les processus d'« hybridation » qui interdisent de les considérer comme tels et rendent caduque l'opposition entre science et politique. Cette conception positiviste de la science amène, en règle générale, à concevoir des hypothèses qui sont autant de présupposés, souvent rassurants, parfois travesties en véritables dogmes. Ainsi en a-t-il été de l'hypothèse de chercheurs britanniques quant au confinement des rejets liquides de l'usine de retraitement de Windscale-Sellafield au fond de la mer [WYNNE, 1997], ou bien de l'*a priori* scientifique de l'innocuité des faibles doses de rayonnements ionisants, ou encore de celui d'une maîtrise totale des conséquences négatives des installations nucléaires sur la santé et l'environnement. Et lorsque de nouveaux travaux viennent invalider ces hypothèses, on a souvent affaire à des réactions de rejet, comme ce fut le cas en Grande-Bretagne [*Ibid.*], en Allemagne [SPIRA, BOUTOU, 1999], et en France où les réactions à l'étude VIEL furent, pour certaines, très violentes.

L'ouverture des « boîtes noires » a donc permis aux experts associatifs de développer une approche critique des modèles utilisés, et de mettre en lumière les choix plus ou moins implicites réalisés dans une situation où subsistent de nombreuses incertitudes et d'importantes lacunes de connaissances, le débat

contradictoire révélant les valeurs et les convictions engagées dans le processus d'expertise par chacun des participants. Certains ont ainsi témoigné des difficultés et des résistances rencontrées pour que soient prises en compte des hypothèses « hétérodoxes », ou encore pour qu'une relation non prouvée ne soit pas considérée comme impensable. Enfin, leur connaissance des habitudes locales – modes de vie, pratiques alimentaires, professionnelles – et l'attention portée aux interrogations de la population se sont révélées déterminantes et ont montré l'importance d'une prise en compte des savoirs locaux dans l'évaluation du risque, ainsi que de l'inscription de l'expertise collective dans le cadre d'une approche territorialisée du risque. L'enjeu du pluralisme a alors consisté à pousser aussi loin que possible le travail d'objectivation, en quittant par là même le terrain de la stricte objectivité des faits [ROQUEPLO, 1993 ; 1997], et visait par ailleurs à ce que les conclusions et recommandations soient largement acceptées par les différents types d'acteurs concernés (politiques, institutionnels, mais aussi ceux émanant de la « société civile »), la participation d'acteurs associatifs constituant un gage de crédibilité de l'expertise produite. Toutefois, en raison du déficit de moyens de l'expertise associative face à ceux dont disposent les experts institutionnels ou l'exploitant, les associations ayant participé aux travaux du GRNC ont refusé de cautionner le résultat de l'expertise ainsi produite, résultat dont une interprétation simplificatrice pouvait conduire à mettre hors de cause les installations nucléaires dans la survenue de leucémies, en dépit des incertitudes subsistantes.

Il semble qu'on assiste à une évolution, sans doute irréversible, qui signe le début d'une appropriation politique de la problématique du risque nucléaire et l'élaboration d'une approche collective de celui-ci, caractérisée notamment par l'émergence de nouveaux acteurs, à l'exemple du collectif des « Mères en colère ». Sans doute ce processus d'appropriation est-il également conditionné par la capacité d'une collectivité à « négocier » ce risque territorialisé, c'est-à-dire à le considérer non pas uniquement comme une donnée objective, mais aussi comme un construit

social qui fait l'objet d'une définition d'autant mieux acceptée que les intérêts les plus opposés y ont été associés. En effet :

« On ne peut étudier la manière dont un risque se matérialise dans un territoire sans se demander si le territoire n'est pas *in fine* une des modalités d'accord ou de congruence possible qui conduit différentes catégories d'acteurs, en l'occurrence des producteurs de données et des politiques, à adopter un langage commun autour du risque » [FIJALKOW, 2000 : 66].

Les diverses expériences menées depuis plusieurs années sur le territoire du Nord-Cotentin doivent être appréhendées comme des tentatives d'adoption d'un langage commun et ne visent pas en premier lieu à clore la controverse et le débat, même si les résultats successifs des expertises produites ont pu être instrumentalisés par certains acteurs ou rapportés de façon parfois tendancieuse par les médias, ces derniers s'accommodant mal de l'incertitude qui oblige à la prudence des énoncés.

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux protagonistes, d'une tierce partie alternative au schéma classique de l'affrontement entre « pro » et « anti », témoigne d'aspirations et de revendications nouvelles portées par des groupes qui fondent leur légitimité dans l'appel au débat démocratique, au sens de la préservation de la possibilité d'affronter différents points de vue dans un monde commun politique, en inscrivant leur action dans la durée et en la projetant dans l'avenir. Le collectif des « Mères en colère » a joué un rôle important dans la mise en place des comités d'experts et est rapidement apparu non seulement comme un interlocuteur incontournable, mais également comme un acteur participant de la définition des problèmes et de la production de l'information, dans un domaine où celles-ci ont longtemps été l'affaire de spécialistes ou d'une « magistrature technique » [LASCOUMES, 1994]. Bien que l'accident de Tchernobyl ait conduit à la constitution d'associations indépendantes en matière d'expertise et d'information sur les risques nucléaires et la contamination de l'environnement, dont l'ACRO implantée localement depuis plus de quinze ans, la mobilisation d'acteurs non scientifiques,

inquiets et soucieux d'obtenir une information indépendante, crédible et compréhensible aura contraint les pouvoirs publics à engager, localement, un processus par lequel se trouvent reconnus et légitimés tant les experts associatifs jusqu'alors tenus à l'écart, que les revendications émanant de la société civile « profane ». Sans doute s'agit-il d'une nouvelle étape dans le long processus de prise en main de leur destin par les habitants du Nord-Cotentin dont la naissance de l'ACRO a constitué un moment particulièrement important. Françoise ZONABEND écrivait en 1989 qu'après les « années-silence » correspondant aux débuts de la nucléarisation du Nord-Cotentin, ont suivi les « années-affrontement ». Les années quatre-vingt-dix, gageait-elle alors, seraient peut-être les « années-concertation ». Avec le recul dont on dispose désormais, on serait plutôt tenté de dire qu'elles ont été des « années-crise/passion-crispation ». Peut-être fallait-il en passer par là pour qu'advienne la « concertation », ou en tout cas la volonté de faire converger rationalité et démocratie vers la même exigence, à savoir « l'invention de dispositifs qui suscitent, favorisent et nourrissent la possibilité pour les citoyens de s'intéresser aux savoirs qui prétendent contribuer à guider et à construire leur avenir, et qui obligent ces savoirs à s'exposer et à se mettre en risque dans leurs choix, leur pertinence, les questions qu'ils privilégient, celles qu'ils négligent » [STENGERS, 1997 : 108]. Les citoyens seront d'autant plus en mesure de s'intéresser à ces savoirs que les scientifiques accepteront de rendre leur discours vulnérable et qu'ils se départiront de cette représentation selon laquelle la science doit triompher de l'opinion. En ce qu'elles permettent justement de mettre à jour les dysfonctionnements de la démocratie et les collusions entre savoirs et pouvoirs, les crises n'apparaissent alors pas uniquement comme des situations devant être à tout prix évitées, mais sont peut-être aussi l'occasion d'un approfondissement de la démocratie.

### **3.3 Les gestionnaires et l'information sur les risques : un problème de « communication » ?**

Dans un contexte où les risques liés au développement de l'industrie et des technosciences suscitent une inquiétude croissante et où se multiplient les situations de crise, la question de l'impact sanitaire et environnemental des installations nucléaires fait donc l'objet d'une attention soutenue. Le potentiel délétère des rejets radioactifs, aériens et maritimes, de ces dernières est au cœur des interrogations concernant les interactions et les liens qui se tissent entre l'environnement et la santé, question particulièrement sensible dans un contexte territorial marqué, comme on l'a vu, par l'omniprésence des activités liées à la manipulation de l'atome. L'existence de nombreuses sources de pollution fait donc du risque radiologique l'essentiel des préoccupations en matière de préservation de la qualité de l'environnement et de la qualité de vie dans cette partie du département. Et la dynamique de crise liée à la mise en évidence d'une possible relation entre le développement de leucémies parmi les enfants et l'exposition due aux rejets radioactifs des installations nucléaires de la région a contribué à faire du Nord-Cotentin, dans les années qui ont suivi, un territoire d'expérimentation où ont été mises en œuvre des expériences originales et innovantes en matière d'implication des populations dans la production de l'information sur les risques et de l'expertise, en dépit des limites évidentes de ce type d'expériences.

La « corrélation significative » mise à jour par Jean-François VIEL entre la survenue de cas de leucémies et la fréquentation des plages locales ainsi que la consommation de fruits de mer de la région a fait de l'eau, en tant que vecteur potentiel de la contamination et du danger, un élément particulièrement suspect. Or, La Hague, précisément, est entourée par la mer, et le soupçon porté sur la qualité des eaux littorales sème le doute sur les risques associés à de nombreuses pratiques de la vie quotidienne. Ce qui est essentiel ici, ce n'est pas seulement la réalité du

dommage sanitaire ou de la contamination de l'environnement, mais c'est également que ce dernier puisse être perçu comme une menace pour la santé, et le danger impossible à circonscrire dans les limites de l'installation industrielle mais au contraire diffus sur l'ensemble du territoire. Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de ces propos : il s'agit simplement de préciser que notre objectif ne saurait consister à évaluer la réalité des rejets de l'industrie nucléaire et leurs conséquences réelles ou supposées sur la santé. Quelques dizaines de scientifiques ont planché sur ces questions pendant des années et la question reste ouverte en raison des nombreuses incertitudes qui subsistent. Ne nous inscrivant pas dans la perspective de la sociologie des controverses ou de l'expertise<sup>230</sup>, nous nous sommes davantage attaché à saisir ce que produit, socialement, le processus de territorialisation du risque. *Mutatis mutandis*, on n'est finalement pas très loin des questions qui se posent dans le cadre de la problématique post-accidentelle dans les territoires durablement contaminés par l'accident de Tchernobyl, exposées dans la partie précédente. Car le processus de territorialisation du risque conduit à ce que la nature environnante puisse être soudain perçue comme menaçante et délétère, quand bien même l'accident n'a pas eu lieu mais que des liens, aussi ténus soient-ils, sont établis entre des modes de vie et des problèmes sanitaires. On conçoit facilement alors que toute information relative à ces liens entre l'environnement et la santé soulève des enjeux considérables au sein d'un territoire considéré dans toutes ses dimensions (humaine, sociale, économique...) dès lors que celui-ci devient un territoire « à risques ».

### **3.3.1 L'information sur les risques : entre « transparence » et « secret défense »**

On assiste, depuis quelques années, à une profusion d'initiatives de la part des pouvoirs publics et des exploitants qui laisse penser que l'information constitue un enjeu majeur, dans un contexte plus général où les activités à risques sont à l'origine

---

<sup>230</sup> Pour une approche qui s'inscrit dans cette perspective, voir ESTADES, RÉMY [2003].

de nombreuses dynamiques de crise et où la « transparence » est la réponse apportée à la revendication récurrente d'un « droit à l'information ». C'est que beaucoup pensent pouvoir résorber l'émergence de réactions individuelles ou collectives face au sentiment de montée des périls en apportant une connaissance « objective » de la situation, sous la forme « prête à saisir » de l'information. Les raisons des inquiétudes exprimées sont bien souvent rapportées à un déficit d'information ou à des stratégies de désinformation que les discours officiels s'évertuent à combler ou à contrecarrer. Mais on peut penser que les difficultés rencontrées par les acteurs de la gestion des risques tiennent, pour une part, au dilemme auquel ils ont à faire face, la volonté d'informer s'avérant souvent contradictoire avec l'objectif de ne pas affoler la population et d'éviter la « psychose » ; pour une autre, au fait qu'ils n'ont peut-être pas pris toute la mesure de cette double crise de confiance qui affecte à la fois les technosciences et les institutions démocratiques et qui participe du soupçon à l'égard des discours émanant des industriels et des structures en charge du contrôle, de la gestion des risques et de l'information des populations.

Anne LALO [1999], dans le cadre de la réflexion qu'elle a consacrée aux risques industriels non nucléaires depuis une quinzaine d'années, s'est attachée à montrer comment la mise en œuvre d'une politique publique d'information des citoyens sur les risques technologiques majeurs a favorisé la construction d'un processus démocratique et l'émergence d'un espace public de concertation entre les autorités et les populations. Replaçant cette évolution dans une perspective historique, elle retient trois étapes principales – liées à trois catastrophes industrielles – qui ont ébranlé à la fois « l'idéal techniciste » sur lequel reposait le projet moderne industriel et productiviste, et la confiance des citoyens à l'égard des autorités administratives et politiques. La première est l'explosion d'une sphère de gaz à Feyzin, près de Lyon, en 1966 ; la seconde, dix ans plus tard, est l'explosion d'un réacteur chimique fabriquant des herbicides à Seveso en Italie ; la troisième, enfin, est la catastrophe de Tchernobyl en 1986. Bien entendu, les autres accidents industriels majeurs survenus

pendant cette période (Three Mile Island, Bhopal, Amoco-Cadiz, etc.) ont également contribué à la remise en cause du dispositif gestionnaire et à la perte de légitimité des acteurs publics en charge de la sécurité publique, alors que se développaient dans le même temps les préoccupations environnementales et la volonté d'exercer un contrôle démocratique sur les choix scientifiques et techniques et, plus spécifiquement, sur les industries dangereuses.

La reconnaissance d'un droit à l'information a été tardive en France, la tendance de l'administration étant plutôt de cultiver le secret. Ce n'est qu'en 1978 que le législateur a consacré le droit et la liberté d'accès aux documents administratifs, ouvrant ainsi une brèche dans le mur du silence derrière lequel se retranchaient les administrations. Quatre ans après la catastrophe industrielle de Seveso, soit en 1982, une directive européenne dite Directive Seveso<sup>231</sup> faisait de l'information des riverains des sites industriels dangereux (hors nucléaire) une obligation réglementaire, tandis qu'en 1983 était votée une loi portant notamment sur la démocratisation des enquêtes publiques. Par la suite, comme le note Anne LALO, le principe de l'information du public a été réaffirmé avec vigueur dans presque tous les domaines de l'environnement, de la loi sur la prévention des risques majeurs (1987) à celles adoptées dans les années quatre-vingt-dix et relatives à la gestion des déchets, la qualité de l'eau, la pollution de l'air, ou encore les organismes génétiquement modifiés. La loi BARNIER du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement visait quant à elle, au-delà de l'information, à promouvoir la participation du public aux décisions en matière d'environnement et d'aménagement du territoire. Ainsi, le domaine des risques majeurs est l'un des premiers où fut engagée une politique publique d'information des citoyens, même si la bonne volonté affichée dans les textes n'a pas toujours trouvé sa traduction sur le terrain et si l'affichage des risques lié à ces diverses dispositions législatives et réglementaires

---

<sup>231</sup> Directive du Conseil du 24 juin 1982, JOCE L230, 5 août 1982.

n'a pas donné lieu à un débat démocratique sur la justification des activités qui les produisent.

Dans le même temps, plusieurs instances ont été créées afin de répondre aux revendications émanant de la société civile en matière d'information et de contrôle social du développement scientifique et technique. On retiendra la création, en 1983, de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) qui s'est largement préoccupé des questions liées au nucléaire, et celle, en 1989, du Collège de la prévention des risques technologiques, lequel sera supprimé par décret, sans que les motifs en soient explicités, en 1996<sup>232</sup>. On peut penser néanmoins que les avis publiés par ce Collège et les positions soutenues par ses membres, et notamment par Jean-Jacques SALOMON, qui en fut le président à partir de 1991 et qui a plaidé, comme il l'a fait par ailleurs dans ses ouvrages, pour une véritable redistribution du pouvoir permettant aux individus et aux associations de peser réellement sur les décisions, ont quelque peu heurté les « représentants du peuple » qui, déjà dépossédés en partie de leurs prérogatives par la technocratie, ne voyaient pas d'un bon œil l'idée d'avoir à partager avec les citoyens le résidu décisionnel dont ils pouvaient encore se prévaloir<sup>233</sup>.

Malgré les évolutions législatives engagées depuis une vingtaine d'années pour encadrer les activités industrielles à risques et favoriser l'information des populations, il faut noter que l'engagement de l'État français dans une politique énergétique dite du « tout nucléaire » a permis à ce secteur industriel de se développer pendant plusieurs décennies sans qu'une loi spécifique ne soit adoptée en dépit des enjeux et des risques associés aux activités nucléaires. La catastrophe de

---

<sup>232</sup> Cinq ans après sa création, ce Collège a publié un rapport faisant le bilan de ses activités et proposant une série de réflexions sur son rôle, son statut et les conditions dans lesquelles il a mené ses activités, intitulé *Le risque technologique et la démocratie* et publié à La Documentation française.

<sup>233</sup> « Suivant la définition commune, la technocratie est l'exercice du pouvoir qui dépossède de leur les représentants du peuple » [SALOMON, 1999 : 314].

Tchernobyl a cependant révélé l'incapacité des autorités politiques à assumer le devoir d'information qu'elles avaient promu par ailleurs et qui incombait jusqu'alors, pour le nucléaire, à l'Autorité de sûreté nucléaire créée en 1973, montrant par là même ce que les opposants dénonçaient de longue date, à savoir que l'industrie nucléaire ne présentait pas seulement des risques pour la santé et la sécurité, mais constituait également une menace pour la démocratie elle-même. La négation, par les autorités françaises, de Tchernobyl en tant que problème de santé publique et leur refus d'informer sur la réalité de la contamination et ses dangers, ont montré que l'information représentait, en situation de crise, un enjeu considérable dont les responsables politiques n'avaient plus forcément la maîtrise.

« La France est le seul pays en Europe où ce sont des experts, et non des politiques, qui se sont engagés dans le débat public. Or, ce silence du pouvoir politique ne traduit pas simplement la lâcheté d'un gouvernement anxieux à l'idée de devoir rendre des comptes sur ses choix énergétiques en matière nucléaire, il révèle aussi l'embarras pour ne pas dire le profond désarroi d'instances politiques ayant abandonné toutes leurs prérogatives sur les enjeux technologiques au profit de la technocratie des ingénieurs » [LALO, 1999 : 65].

C'est ainsi qu'en 1987, le Conseil supérieur de la sûreté nucléaire est devenu le Conseil supérieur de la sûreté *et de l'information* nucléaires, l'information étant apparue comme un enjeu crucial de la gestion de crise après Tchernobyl. L'équivalent de la Directive Seveso sur l'information du public dans le domaine nucléaire date de 1989<sup>234</sup> mais ne porte que sur les situations dites « d'urgence radiologique ». La nécessité de légiférer en ce domaine a finalement, il y a quelques années seulement, été reconnue par les pouvoirs publics, de même que l'écueil que constituait la poursuite d'une politique technocratique, puisqu'un projet de loi a été déposé en 2001 par le gouvernement, ce qui a constitué un événement dans la mesure où il s'agissait alors du « premier texte soumis au Parlement en vue de donner un cadre

---

<sup>234</sup> Directive Euratom 89/618.

général aux activités nucléaires, depuis la naissance de ces dernières »<sup>235</sup>. Ce texte vise à appliquer, dans le domaine nucléaire, des principes fondamentaux reconnus dans d'autres domaines d'activités, et le droit à l'information des citoyens, que les directives Seveso I et II avaient introduit dans le domaine de la pétrochimie par exemple et que l'explosion de l'usine AZF de Toulouse a contraint à reconsidérer<sup>236</sup>, y occupe une place importante. Si la notion de « transparence » n'est pas si récente et a surtout été mise en avant après la gestion désastreuse de l'après-Tchernobyl en France, la volonté du législateur d'en faire une obligation a pour objectif affiché de distinguer le nucléaire des autres activités industrielles par l'instauration d'une exigence d'information, alors que le nucléaire est « dans cette situation paradoxale d'avoir servi de matrice conceptuelle en matière de sûreté industrielle d'un côté et d'être un peu la "lanterne rouge" sur le plan de son inscription dans la démocratie, d'un autre côté » [DECROP, 1994 : 65]. Jean-Jacques SALOMON note de son côté qu'il existe incontestablement un lien entre l'émergence des préoccupations écologistes et celle de la notion de transparence, dont il rappelle au passage qu'elle a été importée des États-Unis et qu'elle n'est certainement pas étrangère aux travaux précurseurs de sociologues américains critiques comme Charles Wright MILLS ou Vance PACKARD qui s'étaient attachés, chacun à leur manière, à dénoncer certaines pratiques institutionnelles dans la société américaine après la Seconde Guerre mondiale.

« Cette revendication de transparence a sa source dans deux phénomènes contradictoires, caractéristiques des sociétés postindustrielles : la gestion de systèmes techniques de plus en plus complexes repose entre les mains de spécialistes, alors que les individus ont le sentiment d'être de plus en plus exclus de la compréhension et du contrôle démocratique de cette gestion. D'où le paradoxe : ces sociétés disposent de moyens de connaissance, de traitement et de diffusion de l'information qui tendent à accroître, dans des proportions inégales,

---

<sup>235</sup> Projet de loi relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire présenté par Dominique Voynet le 4 juillet 2001, Assemblée nationale, document n° 3217.

<sup>236</sup> Voir la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.

le savoir des individus sur l'environnement qui est le leur, mais la prolifération de l'information ne se traduit pas par une transparence plus grande de la société vis-à-vis d'elle-même. [...] Le recours aux experts, transformés en technocrates, docteurs ès stratégies, prêtres, prophètes ou gourous, est parfois la meilleure façon de contourner les conflits et d'obscurcir le débat. Et si la volonté de savoir est plus répandue dans le public, compte tenu du niveau de formation et de l'extension des classes moyennes, la suspicion à l'égard des institutions détentrices d'un savoir spécialisé (on le voit bien dans le cas du nucléaire) diminue d'autant moins que toute campagne de publicité de leur part apparaît comme une forme de manipulation – ce qui est, effectivement, le cas » [SALOMON, 1999 : 316-317].

L'exemplarité du nucléaire que la loi en préparation vise à édifier en créant « les conditions effectives et démocratiques de l'exercice du droit à l'information » devra se concrétiser dans les limites importantes que constituent à la fois « la protection du secret de la vie privée et des secrets en matière commerciale et industrielle » et le risque d'« atteinte à la sûreté nucléaire ou à la radioprotection à laquelle elle se réfère ». Laissé en suspens pendant plusieurs années, ce projet de loi a été repris par Roselyne BACHELOT, ministre de l'Écologie et du Développement Durable, et devait être voté dans le cadre de la loi d'orientation sur les énergies, en préparation. Entre-temps, un arrêté publié le 9 août 2003 au Journal officiel par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, « relatif à la protection du secret de la défense nationale dans le domaine de la protection et du contrôle des matières nucléaires », a été perçu par nombre d'associations comme une atteinte directe au droit à l'information que la loi sur la « transparence nucléaire » vise de son côté à garantir, ce décret attestant de leur point de vue, une fois de plus, de la difficulté à soumettre les activités nucléaires à l'exigence démocratique. C'est la mise en avant des risques liés au terrorisme, depuis l'événement du 11 septembre 2001, qui justifie selon les pouvoirs publics les limites du « droit à l'information », lequel apparaît dans ce nouveau contexte comme un facteur supplémentaire d'insécurité<sup>237</sup>. Par ailleurs,

---

<sup>237</sup> Le problème avait été soulevé dès le début des années quatre-vingt par un groupe de travail sur la prévention des risques industriels : « La question du terrorisme technologique pourrait devenir prochainement la grande menace. Jusqu'à présent, les terroristes n'ont pas encore compris

l'attentat de New York, « irruption du possible dans l'impossible », a ramené la question du risque majeur sur le devant de la scène en obligeant les responsables à reconnaître que les installations nucléaires n'étaient pas conçues pour résister à la chute, accidentelle ou intentionnelle, d'un avion de ligne, s'agissant là d'un risque considéré dans le jargon des ingénieurs comme « hors dimensionnement ». Une étude réalisée en 2001 annonçait alors que la chute d'un avion commercial sur l'usine de La Hague pourrait avoir jusqu'à 67 fois l'impact dû au relâchement de césium lors de l'accident de Tchernobyl !<sup>238</sup>.

S'il n'est pas inutile de resituer la question dans un contexte plus général qui pourrait laisser penser que se trouve engagé un processus de démocratisation de la gestion des risques technologiques et des choix scientifiques et techniques, il ne s'agit pas pour autant d'attribuer à la seule rationalité du pouvoir l'évolution à laquelle on assiste. Sans doute est-ce plus sûrement l'existence de contre-pouvoirs qui contraint les autorités à être à l'écoute de leurs revendications et à les prendre en compte. Il est de ce point de vue évident que les événements survenus dans le Nord-Cotentin ces dernières années ont largement contribué à la réflexion engagée et aux transformations envisagées, et pour une part déjà advenues, quant aux rapports entre nucléaire et société. L'approche territoriale que nous privilégions nous incite néanmoins à être particulièrement attentif aux conséquences locales de ces événements, tant du point de vue des pratiques institutionnelles que des actions engagées par les riverains des installations. Quoi qu'il en soit, on peut faire l'hypothèse, malgré les limites liées à la réponse apportée par le pouvoir aux nouvelles menaces terroristes, que le nucléaire est en train d'évoluer en direction de sa normalisation civile, ouvrant par ce fait la possibilité de construction d'une scène

---

l'extraordinaire fragilité de notre société technicienne. Le jour où les terroristes auront compris [...] leur action gagnera en efficacité spectaculaire. Menacée par le chaos, notre société ne pourra alors survivre que dans une fuite en avant vers un contrôle policier toujours plus étendu ». Cité par CHARBONNEAU [1992 : 43].

<sup>238</sup> WISE-Paris, *Les installations nucléaires exposées au risque de chute d'avion*, septembre 2001.

politique du risque, dont la territorialisation semble être un passage obligé et dont il est ainsi possible d'observer l'émergence sur le plan local.

### **3.3.2 Information et débat public local : les Commissions d'information et leurs limites**

L'alerte lancée par Jean-François VIEL a constitué de ce point de vue une rupture importante. D'abord parce qu'elle a contribué à recomposer durablement le système d'acteurs qui s'affrontaient habituellement sur ces questions. Ensuite, parce que l'importance et la véhémence de la polémique qu'elle a suscitée a engendré une profusion d'informations jamais égalée auparavant, comme en témoigne une habitante de Beaumont-Hague qui réside depuis toujours à quelques kilomètres de l'usine de retraitement :

*« Ça n'a jamais bougé autant qu'en 1997, c'est parti de l'affaire VIEL... C'est le Dr. VIEL qui a mis ces choses-là à plat, c'est parti de là, dans le temps on n'en entendait pas parler comme ça, les gens ne voyaient que le boulot... Il n'y a jamais eu autant de médias que depuis un certain temps, jamais, et pourtant je vous dis que j'ai toujours vécu ici ».*

Cette prolifération est évidemment liée à l'importante mobilisation des médias, locaux mais aussi nationaux et étrangers ; elle est aussi due, pour partie, aux initiatives d'acteurs déjà existants et à l'irruption de nouveaux acteurs dans le champ de la production d'informations.

Parmi les lieux où est susceptible de s'élaborer un langage commun autour du risque sur un territoire donné, les structures locales en charge de l'information de la population concernant le fonctionnement et les risques afférents aux installations industrielles apparaissent comme des espaces institutionnels qui peuvent y concourir, quand bien même elles ne sont pas le seul lieu participant de la construction sociale du risque. La plupart des nombreux dispositifs d'information et

de concertation initiés par les pouvoirs publics en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de risques collectifs, a été mise en place au cours des deux dernières décennies. L'expérimentation récente de nouvelles formes de consultation et de participation du « public » (de la Commission nationale du débat public aux multiples commissions locales, des « conférences de citoyens » aux « Groupes de travail sur les OGM » organisés dans certains départements, etc.) a ainsi pu amener certains à se demander si la scène publique n'était pas devenue le « nouveau passage obligé des décisions » [LASCOUMES, 1998]. Si les dix dernières années ont vu se multiplier différents types de « forums hybrides » et se développer la dimension de participation dans la démocratie représentative, cette évolution, qui s'inscrit dans un processus – international – de mise en question des technosciences, renvoie aussi à la contestation d'un mode technocratique de prise de décision basé sur l'absence de concertation et la pratique du secret. La multiplication récente des situations de crise et des procédures visant leur régulation, ne doit pas masquer qu'à partir des années soixante des controverses et des mobilisations importantes ont amorcé cette évolution et témoigné de l'émergence d'un nouveau type d'imaginaire démocratique. On peut en effet distinguer, ainsi que le fait Pierre BITOUN [2000], trois types d'imaginaires démocratiques : la démocratie représentative classique, la démocratie représentative modernisée ou démocratie de l'expertise et de l'opinion publique, et la démocratie participative. À chacun de ces imaginaires démocratiques correspondent des institutions spécifiques qui peuvent le cas échéant constituer des ressources pour contrôler le développement des technosciences. Si le Parlement et la Justice constituent par exemple les institutions traditionnelles de la démocratie représentative, BITOUN cite notamment l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, les comités d'éthique et les médias pour illustrer quelles institutions correspondent à l'ère de la démocratie représentative modernisée ; enfin, les institutions qui se rattachent à l'idéal d'une démocratie plus participative sont quant à elles les pratiques référendaires, les « conférences de citoyens » et autres « forums hybrides », ainsi que les associations et laboratoires

d'expertise indépendants qui émanent de la société civile et entendent jouer un rôle de contre-pouvoir.

La mise en avant de l'intérêt général a longtemps permis aux responsables politiques de se dispenser de l'avis et de l'implication des citoyens quant aux grands projets d'aménagement du territoire, de développement économique ou d'équipements énergétiques. Le programme nucléaire français constitue sans doute de ce point de vue le meilleur exemple du modèle décisionnel qui a prévalu dans les dernières décennies. Simon CHARBONNEAU [1992 : 117] remarquait que dans le domaine nucléaire, « la protection des droits du citoyen est beaucoup moins bien assurée que dans les autres branches de l'industrie », en raison d'un cadre institutionnel permettant une gestion marquée par « l'autoritarisme technocratique ». Les procédures d'enquêtes d'utilité publique, mises en place afin de recueillir les avis des membres de la société civile, ne débouchent par ailleurs que très rarement sur des avis défavorables et sont perçues et organisées comme une modalité d'exécution des projets plutôt que comme une interrogation sur leurs finalités, leurs enjeux et leurs alternatives possibles. La multiplication récente de procédures visant à accroître l'implication et la participation citoyennes témoigne vraisemblablement d'une volonté politique de favoriser l'émergence d'un modèle de démocratie plus participatif. Toutefois, on peut aussi analyser cette évolution comme l'expression d'une crise de la démocratie représentative et de la nécessité pour les représentants élus d'asseoir la légitimité de leurs décisions sur l'avis des profanes, au-delà du recours aux experts. Ces dispositifs doivent donc pour une large part leur existence à celle de mouvements sociaux revendiquant, outre un « droit à l'information », un véritable débat public et contestant certains modes de fonctionnement de la démocratie représentative.

Aussi n'est-ce pas un hasard si, suite à la mobilisation anti-nucléaire des années soixante-dix, parmi les premières structures de concertation mises en place furent les

Commissions locales d'information (CLI) auprès des « grands équipements énergétiques », la première ayant été créée auprès de la centrale nucléaire de Fessenheim en 1977 sous la pression des élus et de la population, quatre ans avant la circulaire du 15 décembre 1981 qui allait les promouvoir au niveau national. Bien que fonctionnant depuis une vingtaine d'années pour certaines d'entre elles, comme c'est le cas pour la Commission spéciale et permanente d'information (CSPI) de La Hague, le développement, par la suite, de ce type de structures dans d'autres secteurs que le nucléaire a conduit les pouvoirs publics à dresser le bilan des CLI existantes, bilan qui a abouti à deux propositions de loi en 1993 visant à réformer et à harmoniser la structuration et le fonctionnement de ces dispositifs. Restée lettre morte, la question de la réforme s'est posée à nouveau à l'occasion de la loi sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire. Par ailleurs, une recherche comparative menée auprès de plusieurs dispositifs d'information et de concertation, dont l'un des objectifs était d'évaluer différentes formes d'institutionnalisation de la concertation (CLI, SPPPI, CLIS<sup>239</sup>, etc.), a montré que les CLI du nucléaire étudiées (6 sur 13 dispositifs) ne figuraient pas parmi les structures remplissant le mieux les diverses missions qu'elles sont censées assumer [BLANCHET, VALLET, 1998]. Tant dans le domaine du nucléaire que dans d'autres secteurs d'activité où existent de tels dispositifs (notamment les sites de stockage de déchets ultimes ou industriels spéciaux), la récurrence de situations de crise témoigne des limites de ce type de procédures et d'organisation destinées à concilier et réguler des intérêts divergents.

Parmi les critiques formulées à l'égard des CLI fonctionnant auprès des installations nucléaires, les plus vives émanent du secteur associatif. En effet, bien que les associations aient été à l'origine de la création de nombreuses CLI, nombre de celles qui y participent ne sont pas satisfaites de leur fonctionnement et des conditions dans lesquelles elles sont amenées à y prendre part. Porteuses d'un projet

---

<sup>239</sup> SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des problèmes (ou pollutions) industriel(le)s ; CLIS : Commission locale d'information et de surveillance.

démocratique et représentant des intérêts collectifs structurés, elles considèrent que ces dispositifs ne répondent pas à leurs attentes et à leurs revendications, dans la mesure où ils semblent renvoyer davantage à la mise en œuvre d'une ingénierie de la gouvernabilité qu'à une réelle prise en compte des intérêts qu'elles représentent et des préoccupations qu'elles portent. Perçues à l'origine comme une compensation du gouvernement socialiste accordée à ceux qui contestaient la poursuite, par la gauche, du programme électronucléaire initié en 1974, les CLI ont depuis, pour la plupart, plus relevé du simulacre de démocratie que de la mise en œuvre volontariste d'un nouvel imaginaire démocratique<sup>240</sup>. Ces collectifs, écrit Pierre LASCOUMES [1998], « fonctionnent en pratique comme un accompagnement d'une gestion technocratique. Le pluralisme de leur composition a peu contribué au renouvellement des formes de production et de diffusion de l'information ». La clôture du débat au sein de ces dispositifs souvent sclérosants n'a toutefois pas empêché la « participation » de la société civile mais a contribué à ce que celle-ci se manifeste essentiellement à l'extérieur de cet espace public constitué par les CLI et prenne le plus souvent la forme de conflits favorisant une radicalisation des oppositions, lesquels témoignent cependant d'une vitalité de la démocratie.

On peut donc faire le constat que ces structures d'information et de concertation se sont avérées, pour la plupart, incapables de contenir le débat et les controverses au sein d'espaces institutionnels, ce qui pose la question de leur légitimité et de leur pérennité. Il est ainsi révélateur et symptomatique que se soit constituée, au début de l'année 2000, une « Coordination des membres associatifs de CLI des installations nucléaires », regroupant des associations qui ne se satisfont plus de la situation actuelle et qui tentent de la faire évoluer en se constituant en

---

<sup>240</sup> « Les CLI ont été créées pour ça, pour canaliser la contestation. La plupart des associations boycottent les CLI. La CSPI est différente, elle est née d'un conflit, d'une démarche qu'on avait faite pour rencontrer Mitterrand. Les CLI sont nées après, après Tchernobyl. Pour l'exploitant, c'était la possibilité de faire passer une information plus neutre, alors qu'eux-mêmes n'étaient pas crédibles. C'est pour cela qu'ils ont joué le jeu, ils financent les CLI » [entretien ACRO].

réseau<sup>241</sup>. Ce travail de coordination a également pour objectif une transmission d'informations entre ces associations, largement favorisée par la standardisation technique qui caractérise le secteur nucléaire et qui permet d'articuler les niveaux local et national des problèmes. Si le risque nucléaire a longtemps donné lieu à un discours très homogène et centralisé, contenu dans les limites d'actions de communication à destination d'un « public » tenu à l'écart et souvent taxé d'irrationalité, et si la gestion de l'industrie nucléaire est, pour des raisons liées principalement à la question de la sûreté des installations et au risque potentiel qu'elles recèlent, considérée comme incompatible avec l'idée d'une gestion localisée et participative du risque, tant les recherches comparatives que les expériences croisées de participants à ces dispositifs institutionnels locaux témoignent de leur extrême hétérogénéité, en raison même des configurations territoriales spécifiques dans lesquelles ils s'inscrivent et dont ils participent. Toutefois, force est de constater qu'à l'échelon local, des disparités importantes existent entre les diverses structures d'information et de concertation. Ainsi en va-t-il dans le Nord-Cotentin où la composition et les modalités de fonctionnement, entre autres choses, des trois commissions locales existantes sont très différentes. Dans le cadre de ce travail de recherche, une attention particulière a été portée à la CSPI, au sein de laquelle nous avons pu occuper une position d'observateur et assister à l'ensemble des réunions plénières qui se sont tenues entre 1999 et 2003.

Reprenant l'expression de Pierre BITOUN, on peut dire que l'ouverture de la « boîte de Pandore de la participation » par les pouvoirs publics ne va pas sans risque, tant pour ces derniers – qui ne pourront plus revenir en arrière – que pour l'ensemble des acteurs amenés à prendre part à ces « nouvelles technologies de la régulation » qui, selon Alain BROSSAT [1996], se multiplient en « temps de crise »,

---

<sup>241</sup> De leur côté, les présidents de CLI ont constitué en septembre 2000 l'ANCLI, Association Nationale des Commissions Locales d'Information, qui s'est donnée lors de son assemblée générale constituante « deux maîtres mots : action et communication » (cf. *Délic, le magazine de l'ANCLI*, n°1, décembre 2000).

quand il ne s'agit pas de nouveaux dispositifs de domination dont la crise fournit un formidable laboratoire et un terrain d'expérimentation. Si l'on peut voir, positivement, dans les dispositifs de concertation ou d'expertise pluraliste, un renouvellement de l'idée et des pratiques démocratiques, ce n'est que pour autant qu'ils ne procèdent pas simplement du simulacre et qu'ils s'accompagnent d'une modification des mécanismes de délégation de pouvoir et d'une clarification de leur impact sur le processus décisionnel<sup>242</sup>. Toutefois, l'intégration d'acteurs du milieu associatif à ces dispositifs, apparaissant désormais comme une condition essentielle à la légitimité et la crédibilité de ceux-ci, n'en pose pas moins pour ceux-là la question de la difficile conciliation entre participation (qu'ils revendiquent pour certains de longue date) et volonté de préserver une autonomie et une capacité de protestation, le risque étant pour eux d'apparaître, aux yeux des militants et adhérents qu'ils représentent, comme des co-gestionnaires d'une activité industrielle qu'ils récusent parfois de manière catégorique.

L'exemple de la mobilisation des « Mères en colère » dans le Nord-Cotentin est riche d'enseignements et leur implication dans l'organisation, à l'automne 2000, d'un exercice d'intercomparaison entre plusieurs laboratoires radiologiques européens, sur laquelle nous reviendrons, participe de leur démarche visant à impliquer la population dans la production de l'information, à refuser l'« expropriation » des profanes des débats, principal écueil du travail d'expertise, et à déplacer le débat et ses enjeux vers des horizons moins scientifiques, plus sociaux et civiques. La notion d'intérêt général cède alors la place à celle de bien commun, dont ces nouveaux acteurs entendent être, également et légitimement, les porteurs, et à la préservation duquel ils revendiquent de participer pleinement, ce qui pose la question de leur légitimation dans un champ décisionnel en voie de recomposition.

---

<sup>242</sup> Les difficultés rencontrées par la « Mission Granite », chargée de la concertation dans le cadre de l'implantation de laboratoires de recherche sur le stockage en profondeur des déchets radioactifs, proviennent en partie de ce que les opposants ont vu dans la concertation annoncée une modalité d'exécution du projet et non la possibilité de sa remise en cause.

### **3.3.3 L'information institutionnelle ou la norme comme outil de régulation**

Du côté des acteurs institutionnels, l'« affaire » VIEL a suscité de nombreuses réactions et les a amenés à s'impliquer dans le débat engagé, que ce soit par des déclarations dans les médias ou par un renouvellement de leur stratégie d'information. Dans un premier temps, de nombreuses voix se sont élevées, pour beaucoup extrêmement défavorables au professeur de Besançon. Des acteurs, dont certains étaient jusque-là totalement absents du débat, ont pris position, d'abord dans le cadre de la forte mobilisation médiatique des premières semaines qui ont suivi la publication de l'article du *British Medical Journal*. La liste, aussi longue qu'impressionnante, des principaux acteurs ayant pris part à la polémique est un élément qui témoigne de l'ampleur de cette dernière : le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, la COGEMA, le Registre des cancers de la Manche, des élus locaux, le Préfet de la Manche, plusieurs syndicats, l'Office du tourisme de la Hague, la CSPI, l'INSERM<sup>243</sup>, les Verts, l'OPRI, le GSIEN<sup>244</sup>, le physicien nucléaire et Prix Nobel Georges CHARPAK, des médecins, ainsi que des habitants de la région qui se sont exprimés dans les tribunes offertes par la presse locale.

Notons ici l'apparition d'un nouvel acteur sur la « scène locale du risque », deux semaines après le début de la crise : le « Collectif des Mères en colère », déjà mentionné. Dans une lettre ouverte adressée à Corinne LEPAGE, ministre de l'Environnement de l'époque, elles précisaient les raisons de cette initiative et exposaient leurs revendications : « Des mères de famille inquiètes des conclusions de l'étude VIEL, irritées par l'absence de données complètes et objectives quant à l'influence du rejet des particules radioactives ont décidé de se réunir dans un

---

<sup>243</sup> Institut national de la santé et de la recherche médicale.

<sup>244</sup> Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire.

collectif des mères en colère. [...] Il est inconcevable et irresponsable que depuis trente ans aucune étude épidémiologique n'ait été effectuée ». Elles demandaient notamment, « afin de répondre à une inquiétude légitime, latente et de bon sens », que des études complémentaires et indépendantes soient menées, tant du point de vue radioécologique qu'épidémiologique, ainsi que la publication et l'interprétation des campagnes d'analyses réalisées sur le littoral, afin de disposer « d'informations claires et objectives ». On voit donc que l'étude VIEL, outre le fait qu'elle a légitimé le doute et l'inquiétude, a permis à la société civile de relever les carences et les zones d'ombre en matière d'information. Car s'il s'agissait bien de revendiquer un droit à l'information, et la mise à disposition d'informations potentiellement déjà disponibles mais non divulguées ou difficilement interprétables, c'est également la responsabilité des pouvoirs publics qui était pointée là par rapport à un problème qui dépasse comme on l'a vu largement la question nucléaire, à savoir l'absence de veille scientifique dans le domaine des risques d'origine environnementale. La création, depuis lors, d'agences de sécurité sanitaire<sup>245</sup> chargées d'organiser la surveillance, l'alerte et la veille scientifique dans différents domaines, témoignent du bien-fondé des propositions que les Mères en colère ont faites à l'époque et qui ont d'ailleurs pour l'essentiel été prises en compte.

Au-delà de la controverse médiatique, que de nombreux événements ultérieurs ont depuis régulièrement ravivée, et des prises de position qui l'ont nourrie, la crise de La Hague semble avoir amené un certain nombre d'acteurs à considérer que l'information représentait un enjeu central, en tant qu'elle participe du processus de construction sociale des risques et dès lors que l'importance de la polémique leur a fait prendre conscience des conséquences sociales et économiques qui pouvaient en résulter. Des acteurs « centraux » ou des services « compétents » ont donc été

---

<sup>245</sup> Pour une analyse récente des caractéristiques des différentes agences et des logiques qui ont présidé à leur développement, voir Julien BESANÇON, "Les agences de sécurité sanitaire en France. Revue de littérature commentée", *Cahiers du GIS Risques Collectifs et Situations de Crise*, n°2, CNRS – MSH-Alpes, août 2004.

conduits à revoir leur politique d'information et les modalités de leur participation au processus d'évaluation et de gestion des risques.

### **3.3.3.1 La CSPI : le pluralisme comme garantie de l'objectivité**

La CSPI, commission chargée d'informer la population sur les activités de l'usine de retraitement de La Hague et son impact sur l'environnement, a connu des évolutions liées à la fois à l'arrivée de son nouveau président en 1997 et à la dynamique créée par la publication de l'étude VIEL, lesquelles ont coïncidé. Fondée en 1981, cette structure est restée longtemps relativement discrète, éditant des rapports d'activités annuels destinés essentiellement aux autorités locales et nationales et assurant depuis le début des années quatre-vingt-dix la mise à jour d'une base de données accessibles par minitel sur les incidents survenus à l'usine de La Hague et les résultats de mesures de radioactivité dans l'environnement. Un premier changement réside dans l'ouverture des séances plénières de la commission aux observateurs<sup>246</sup> et aux journalistes, qui auparavant devaient se contenter d'une conférence de presse organisée à l'issue des réunions. Lors de la réunion du 28 avril 1997, la décision d'autoriser l'accès des médias a été prise à l'issue d'un vote très légèrement majoritaire (11 voix pour, 10 contre, 3 abstentions). Un an plus tard, en juin 1998, paraissait le premier *Bulletin d'information* distribué par la CSPI à près de 75 000 foyers dans une dizaine de cantons, dans lequel un dossier était consacré aux leucémies chez les moins de 25 ans dans le Nord-Cotentin. « Dans ce domaine encore peu vulgarisé du nucléaire, le langage des techniciens doit être rendu compréhensible par tout un chacun. C'est le défi que la CSPI a décidé de relever », annonçait alors son président, le député de la circonscription de Cherbourg, Bernard CAZENEUVE. Dans le numéro suivant, la vice-présidente de la commission Monique SENÉ, militante anti-nucléaire de la première heure et membre du GSIEN, insistait pour sa part sur les difficultés rencontrées par la CSPI pour remplir sa mission

---

<sup>246</sup> Dont nous avons fait partie de 1999 à fin 2002.

d'information des citoyens à l'occasion d'un des nombreux épisodes qui ont défrayé la chronique ces dernières années : la révélation de la contamination radioactive des convois de combustibles irradiés destinés au retraitement et acheminés jusqu'au terminal ferroviaire de Valognes. Rappelant que la commission avait été officiellement informée neuf jours après que les médias aient révélé le problème aux habitants du Nord-Cotentin, Mme SENÉ dénonçait alors de « sérieux manquements de la part de l'industriel et des autorités de tutelle » et faisait part de son indignation quant à « cette farce invraisemblable ».

Par la suite, la CSPI a consacré, dans chacun de ses bulletins semestriels, un court dossier destiné à « faire le point » sur un certain nombre de questions : rejets atmosphériques, rejets en mer, mesures de radioactivité dans l'environnement de La Hague, résultats des expertises engagées par les pouvoirs publics, enquêtes publiques, etc. Elle s'est également dotée d'un site Internet, d'une plaquette de présentation et organise, depuis la fin de l'année 2000, un cycle de conférences-débats<sup>247</sup>. Malgré la diffusion de plusieurs centaines d'invitations, ces réunions n'attirent en règle générale pas plus d'une centaine de personnes, plus souvent quelques dizaines, ce qui n'est pas sans susciter l'incompréhension du conseiller scientifique de la commission. Lors de l'une de ces conférences portant sur « Nucléaire et santé dans le Nord-Cotentin »<sup>248</sup>, à laquelle assistaient environ soixante-dix personnes, ce dernier nous faisait part de son étonnement, interprétant la désaffection du public comme un désintérêt par rapport au sujet dont il était question ce soir-là. Depuis quelques années, la CSPI s'est donc attachée à affirmer son rôle et sa place incontournables en tant que médiateur entre les différents acteurs produisant de l'information (industriels, organismes publics, laboratoires, associations) et les habitants, mais aussi en tant que lieu permettant et favorisant le

---

<sup>247</sup> Parmi les thèmes abordés lors de ces conférences : « Nucléaire : le risque zéro existe-t-il ? », « Nucléaire : qu'est-ce que la transparence ? », « Les médias et l'industrie nucléaire ».

<sup>248</sup> Organisée le 30 novembre 2001.

débat entre les différentes parties prenantes ou porteurs d'enjeux (*stakeholders*) dans un cadre institutionnel, c'est-à-dire à se positionner comme une structure particulièrement légitime et crédible. Elle a par ailleurs organisé la mise en œuvre d'études complémentaires, de sa propre initiative ou à la demande de collectivités locales. Dressant ainsi le bilan d'une campagne de mesures de la radioactivité sur le territoire du District de La Hague qui l'avait sollicitée, la CSPI présentait en 1999 des analyses rassurantes concernant l'impact des installations nucléaires, notamment sur l'eau et l'alimentation, et la santé. Relevons ici les résultats et les principales conclusions mis en avant par la commission, deux ans et demi après le début de la polémique :

« Les sources d'alimentation en eau potable exploitées par le District de La Hague sont conformes aux recommandations de l'OMS et propres à la consommation humaine » ;

« Aucune radioactivité artificielle significative n'a été décelée dans le lait<sup>249</sup> et les légumes de jardin » ;

À propos des poissons, mollusques et crustacés : « toutes les radioactivités mesurées restent très largement inférieures aux normes sanitaires » ;

« Compte tenu des connaissances scientifiques actuelles, il ressort que la station prolongée sur les plages du Nord-Cotentin, à proximité du site de COGEMA, ne présente pas plus de danger que la fréquentation de plages éloignées de tout site nucléaire » ;

« Au vu des résultats, la radioactivité artificielle mesurée dans l'environnement du District de La Hague ne dépasse pas les limites sanitaires recommandées au niveau européen »<sup>250</sup>.

---

<sup>249</sup> Le lait représente, pratiquement et symboliquement, un aliment très important. Des rumeurs anciennes et tenaces concernent les produits laitiers issus de la région de La Hague, dont témoigne un représentant du Laboratoire départemental d'analyses (LDA 50) que nous avons interrogé : « Je connais un fonctionnaire très cultivé. Nous discutons régulièrement. Il me dit : "je sais que les laïteries du Nord-Cotentin détruisent toujours le lait". Un habitant sur deux là-haut vous dira que le lait est jeté ».

<sup>250</sup> *Bulletin d'information de la CSPI*, n° 4, juin 1999.

Pour réaliser cette campagne de mesures, la CSPI a fait appel à plusieurs laboratoires, afin de pouvoir comparer les données et assurer ainsi la crédibilité des résultats obtenus. L'ACRO, en tant que laboratoire indépendant, a ainsi été sollicitée pour participer à ce qui s'est révélé être, selon un de ses représentants, « un piège » dans la mesure où le sentiment d'avoir été instrumentalisé pour cautionner un discours rassurant sur la base des résultats obtenus, a largement pris le pas sur les enjeux en termes de reconnaissance de la compétence du laboratoire ou de l'existence d'une expertise indépendante.

*« Les batailles qu'on a vues apparaître dans la CSPI à ce moment touchaient à la question du contrôle indépendant et à la contre-expertise. Dans un premier temps, il y a eu des tentatives du District d'écarter l'ACRO alors que les communes étaient majoritairement pour nous. Ensuite, ça a évolué, il y a eu une tentative de récupération, ils disaient "essayons de les faire travailler". Ils ont proposé un travail de mesure dans l'environnement, dans une perspective comparative... sachant pertinemment que les mesures ne posaient pas de problème. Le problème, c'est leur interprétation, ça prend autant de temps que de faire des mesures et on s'est aperçus que c'était un peu un piège dans lequel on se retrouvait pris, à travers les conclusions. Le District a su en tirer profit en disant "vous voyez, même le laboratoire des antinucléaires a participé à ça" ».*

La référence à la norme, et notamment à la Limite annuelle d'incorporation (LAI), est omniprésente dans le document de la CSPI présentant les conclusions de ce travail, ce qui permet de déplacer le questionnement qui ne porte pas tant sur le respect des normes réglementaires que sur l'impact sanitaire des rejets radioactifs dans le cadre du fonctionnement normal de l'installation industrielle. De la même façon, les dossiers consacrés aux rejets aériens et maritimes dans les publications précédentes rapportaient systématiquement les données aux valeurs ou quantités annuelles autorisées. Le respect des limites réglementaires est ici assimilé à l'absence

de risque et d'impact sanitaire<sup>251</sup>, question sur laquelle porte précisément le doute et qui renvoie aux débats qui divisent les scientifiques depuis longtemps sur les effets des faibles doses et l'existence d'un seuil de dangerosité. L'hypothèse retenue au niveau international par la CIPR d'une « relation linéaire sans seuil » entre l'exposition à la radioactivité et les conséquences sur la santé, en l'absence de preuves scientifiques mais dans un souci de précaution, devrait être comprise comme une incitation au doute et n'autorise vraisemblablement pas à considérer le respect des normes sanitaires et des limites annuelles comme une garantie certaine de l'absence de danger. En situation d'incertitude scientifique, la régulation par la norme apparaît de plus en plus problématique tant que ne sont pas explicités et discutés les choix ayant présidé à leur définition, et le rapport à la norme s'inscrit alors principalement dans le registre de la croyance, comme en convient notre interlocuteur du Laboratoire départemental d'analyses : « *soit on croit aux normes, soit on n'y croit pas* ». En effet, la définition de seuils, de limites de dose, d'autorisations de rejets, de limites annuelles d'incorporation, etc., a un effet performatif et tend à induire une représentation de ces valeurs limites en tant que seuils de dangerosité. Cette interprétation, officiellement qualifiée d'abusives par les instances internationales de radioprotection, est largement répandue, notamment au sein du monde des gestionnaires. Pourtant, une application stricte du principe de précaution impliquerait l'interdiction de rejets de substances radioactives dans l'environnement. Mais l'assimilation du respect des normes à l'absence d'impact sanitaire permet de considérer comme acceptable un certain niveau de rejets et de soustraire à la discussion les considérations économiques sur lesquelles repose l'acceptabilité en question.

---

<sup>251</sup> Le président de la CSPI, M. CAZENEUVE, a soutenu publiquement cette position lors d'une réunion plénière de la commission en 2002.

### **3.3.3.2 Le Conseil général : la transparence, prétexte à la défense des intérêts économiques ?**

En 1998, devant l'ampleur prise par la crise de La Hague dont les conséquences dépassent largement le cadre de la presqu'île et même de l'Hexagone, le Conseil général de la Manche, dont les ressources proviennent pour l'essentiel de l'industrie nucléaire, décide d'intervenir et d'engager une « opération de grande envergure », c'est-à-dire une démarche d'information à destination de l'ensemble des habitants du département. Dans le texte de présentation de cette initiative, le ton est donné :

« Les passions se déchainent autour de La Hague. Information et désinformation se succèdent et, dans le doute, l'inquiétude s'installe dans les esprits. Le Conseil général de la Manche a décidé de contribuer à mettre un terme à cette confusion. Dès le printemps prochain, toute la population du département recevra un document-vérité clair et précis, sur les mesures de radioactivité effectuées par le Laboratoire départemental d'analyses, mondialement accrédité en la matière. De quoi se faire une véritable idée sur la question. Et, sans doute, de calmer bien des alarmes ».<sup>252</sup>

Les objectifs sont peu ou prou explicitement affichés : lutter contre la « désinformation », les « attaques [contre l'usine de retraitement] – souvent non dénuées d'arrière-pensées politiques ou économiques », les « aberrations » proférées par « ceux qui crient au loup » et sèment ainsi la « confusion », le « doute », « l'inquiétude » et « la peur » dans les esprits, nuisant en cela au département et à « son image, son économie et son tourisme ». Mais comme le note un responsable de la DDASS<sup>253</sup>, la défense des intérêts économiques a vraisemblablement primé sur le souci affiché de délivrer une « information citoyenne » :

*« Je dirais que le département, son image a été véritablement atteinte par ces informations et toute cette polémique qui a été engagée, plus derrière tout ce qui a été lié à la COGEMA c'est-à-dire... le département a voulu réagir par rapport à*

---

<sup>252</sup> *Manche Informations*, n°29, décembre 1998, p. 10.

<sup>253</sup> Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

*ça, informer, non pas obligatoirement les gens du département mais au niveau national et international, montrer que le département s'impliquait dans le suivi de la radioactivité sur son territoire ».*

Pour mettre au point ce « document-vérité » censé devenir une référence en la matière et donner du « sens » aux résultats des mesures effectuées, le Conseil général s'appuie sur un de ses services, le Laboratoire départemental d'analyses (LDA 50), et précise au passage qu'il se préoccupe de la radioactivité depuis plus de vingt-cinq ans, sans avoir « attendu le débat sur la place publique ». La volonté d'information mise en avant rejoint effectivement le souci de signifier aux habitants du département et plus largement en France et à l'étranger que les pouvoirs publics agissent depuis longtemps et ont accompagné le développement industriel par la mise en place d'une surveillance environnementale. Mais ce dont a fait prendre conscience la controverse sur l'impact des installations nucléaires, c'est encore une fois des limites de la norme comme outil de régulation du risque et de l'insuffisance des données disponibles, recueillies davantage dans une perspective de contrôle du respect de la réglementation que dans l'optique de répondre à des interrogations spécifiques des riverains des installations.

Interrogé à propos de cette plaquette, notre interlocuteur du LDA 50 invite à relativiser les ambitions du commanditaire :

*« Croyez-vous qu'on la lit ? J'ai mon opinion... Je connais une seule personne qui l'ait lue, un conseiller général. Et il semblait l'avoir comprise ! [...] La plaquette, c'est moi qui l'ai faite. Ce n'est pas mon métier. J'ai demandé autant que j'ai pu que les gens me retournent des informations en disant, "ça je n'ai pas compris". Aucun retour, aucun. Même pas... C'est financé par le Conseil général et j'ai demandé à trois cents personnes qu'elles me retournent l'information. Zéro commentaire ! Les seuls commentaires que j'ai eus, ce sont des gens qui étaient contre, qui n'entendaient raison de rien. Et à 99 %, ils ne la lisent pas. Même*

*dans ma famille j'ai essayé... On pourrait penser que ce sont des gens cultivés, qui ont du temps... rien, le vide absolu. Absolu ».*

L'affichage et la valorisation du travail réalisé par le Conseil général et le dessein de faciliter la compréhension des résultats de mesure visent en définitive à convaincre de la légitimité des normes sanitaires et à évacuer toute discussion éventuelle sur les considérations sociales et économiques qui entrent en compte dans leur élaboration au même titre que des considérations strictement scientifiques. La volonté de circonscrire le débat à sa seule dimension technique et scientifique a pour conséquence de légitimer la perspective pédagogique adoptée et la coupure entre savants et profanes, témoignant d'une conception de l'information qui appauvrit considérablement le questionnement en ce qu'elle ne donne aucune prise aux doutes et aux interrogations exprimées par les habitants mais vise au contraire à restaurer de la certitude, à combler la brèche ouverte par les études épidémiologiques. Questionnée sur le message qu'elle souhaitait faire passer au travers de cette brochure, la même personne poursuit :

*« Moi, rien. C'est le président [du Conseil général] qui me l'a demandé. On faisait des analyses depuis vingt ans, pour vingt personnes, dont dix-huit élus. Il a dit : maintenant je donne ça à tout le monde. Effectivement, il disait : "l'objectif est de donner un outil pour que les gens comprennent". C'est ça l'idée. Le maximum de la réussite, ça aurait été de ne pas donner nos chiffres. On vous donne l'outil, si vous voulez les chiffres, vous nous les demanderez. Donner un outil pour que les gens comprennent. Greenpeace fait des analyses de krypton, on trouve 300 Bq/m<sup>3</sup>. Ça veut dire quoi ? Rien. Si les gens vont chercher dans un petit bouquin... ou mieux un site Internet... Je voulais le faire mais c'était trop compliqué. On aurait tapé "x becquerels de plutonium" et ça aurait dit : "vous pouvez en manger trois grammes par jour". Rentrer les normes, et avoir la réponse. Ça permettrait de vérifier. Quand on parle de becquerels, ça ne dit pas si le produit est métabolisable, si... C'est très compliqué et les gens ne comprennent rien. Sur Internet, on sélectionne aussi 5% de la population ! Il n'y a pas Internet partout ».*

Consciente qu'il est « *difficile d'être scientifiquement juste en étant simple et explicite* », elle reconnaît par ailleurs que cette initiative est sans doute tout aussi vaine qu'ambitieuse, notamment parce qu'elle se fonde sur une conception du « public » qui ignore les divisions et les rapports sociaux qui structurent l'espace social et le territoire, et qui postule l'amnésie des habitants, censés souscrire sans réserve à un discours rassurant après de nombreuses années de silence et de passivité des élus sur la question nucléaire.

*« Ça tombe peut-être trop tard. On l'aurait fait il y a vingt ans... Il faut mâcher le travail aux gens. Peu de gens prennent une calculatrice. Le problème du nucléaire, c'est qu'on a des avis déjà établis. Si on a plus de quinze ans, c'est cuit, on est sur le rail... Celui qui est pour ne va pas s'informer parce qu'il sait. Celui qui est contre, idem. La grande majorité ne cherche pas à savoir. Et enfin, la très faible partie qui comprend, qui cherche à comprendre ».*

D'où la nécessité, pour cet interlocuteur, d'informer en priorité les adolescents et de leur procurer une éducation aux risques, conçue comme un apprentissage des normes et de la hiérarchisation des dangers dans une société à risques. La norme est présentée comme un horizon régulateur, mais c'est alors le processus de construction sociale des risques et l'irrationalité des perceptions du danger qui apparaissent comme les obstacles principaux à l'émergence d'une culture et d'une appréhension rationnelles du risque.

*« Il faut apprendre aux enfants, l'écocitoyenneté. Pas en mauvais professeur, la récitation de La Fontaine... Il faut qu'ils apprennent par eux-mêmes, donner des outils pour que les gens comprennent, leur faire des petits calculs. Quand tel laboratoire donne ses résultats il faut qu'ils puissent savoir si c'est dangereux, ou du moins si c'est conforme aux normes. Je pars du principe qu'on vit en société, c'est ma philosophie du risque. L'objectif de chacun, c'est de mourir le plus tard possible, en face la société nous protège, essaie de nous protéger. On fait donc des choix. La difficulté tient aujourd'hui en ce que la société nous protégeait d'une*

*manière collective. Avec l'individualisme, c'est moi qui compte, plus la statistique globale. La société ne veut plus défendre la globalité, mais X ou Y... Il y a 8 000 morts sur la route, on n'en tient pas compte, et on a un truc de rien du tout, et c'est un problème majeur. Une listéria, vingt morts par an, c'est un problème majeur. On est en prise sur le camembert, par sur le comportement routier. Si l'on regarde le nucléaire, il n'y a pas de mortalité excessive ».*

Faute d'avoir pu mettre en œuvre une démarche d'éducation aux risques dans les établissements scolaires, un film vidéo de sept minutes a été réalisé à destination des collèges et lycées du département. Au contraire de la CSPI qui met l'accent sur le pluralisme de ses sources d'informations et de sa composition pour garantir l'objectivité des informations qu'elle diffuse, le Conseil général s'appuie sur ses ressources propres et entend délivrer « uniquement de l'information. Et de l'information fiable, parfaitement crédible »<sup>254</sup>. Les propos quelque peu désabusés de celui qui a réalisé cette plaquette tranchent singulièrement avec le discours tenu par le Conseil général dans son magazine qui présente cette opération comme « une première mondiale dans le genre ». En revanche, ils laissent transparaître la même condescendance vis-à-vis des habitants, considérés comme ignorants, voire limités intellectuellement, et qu'il s'agit de prendre en main, ainsi que l'illustre l'extrait suivant :

« Vous constaterez que dans le département, l'air, l'eau, le lait, les algues ou les coquillages sont toujours aussi éloignés des seuils de dangerosité radioactive. Vous avez donc l'information, lisez-la avec attention, reportez-vous au classeur pour bien tout comprendre, et conservez la fiche »<sup>255</sup>.

Après trois années de polémiques autour du nucléaire qui ont participé du rayonnement du département de la Manche, le discours du Conseil général devient de plus en plus explicite : face à « l'hostilité orchestrée » dont seraient la cible les

---

<sup>254</sup> *Manche Informations*, n° 30, mai 1999, p. 52.

<sup>255</sup> *Manche Informations*, n° 32, décembre 1999, p. 24.

installations nucléaires, il s'agit de mener un combat contre « les “anti” de toute nature » dont l'information est l'enjeu central, même s'il se défend dans le même temps de vouloir prendre parti pour ou contre le nucléaire et si cette « riposte n'a rien à voir avec quelque polémique que ce soit » et « ne vise à influencer personne ».

### 3.3.3.3 Des normes aux prescriptions : le débat sur les valeurs escamoté

Les services déconcentrés de l'État assurent des missions importantes liées notamment aux différents usages de l'eau. Ainsi, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales a en charge, dans le cadre des actions de prévention générale de santé publique, le contrôle de l'alimentation en eau potable de la population, le suivi de la qualité des eaux de baignade et le contrôle des gisements naturels de coquillages, missions assurées par son service santé-environnement qui sollicite pour ce faire le LDA 50 et édite régulièrement des rapports à destination des collectivités locales ainsi que des brochures diffusées à un plus large public. Là encore, l'étude VIEL n'a pas été sans conséquences sur les actions menées par ce service de l'État dans le département de la Manche. En effet, à partir de 1997, les réseaux de mesure « baignade en mer et coquillages » ont été complétés d'un suivi de la radioactivité au niveau de l'eau de mer, des sables, des algues et des coquillages en relation avec les usages touristiques (baignades et pêche de loisirs), et ce « eu égard à la pression qu'exercent les activités nucléaires sur le département », précise de façon laconique un rapport de 1998<sup>256</sup>. Interviewé en 1999, un représentant du service santé-environnement nous a donné plus de précisions :

*« Depuis 1997 on a renforcé, pendant la période d'usage estival, les contrôles de la radioactivité avec l'OPRI, sur demande du Directeur général de la Santé – KOUCHNER – suite à toute la polémique sur l'étude VIEL. [...] Suite à cette polémique, le service a été énormément sollicité notamment par des tour-opérateurs*

---

<sup>256</sup> Département de la Manche - Surveillance sanitaire du littoral, DDASS/Agence de l'eau Seine-Normandie, mai 1998.

*au niveau européen pour savoir quels étaient les risques liés au problème du nucléaire par rapport à un certain nombre d'usages et est-ce que les usagers de ces pays pouvaient venir en France sans problème. On s'est aperçu qu'on disposait d'un certain nombre de contrôles mis en œuvre par l'OPRI sur le département mais qui étaient relativement limités en fréquence, et qui répondaient plus à une surveillance environnementale – santé publique de façon globale sur un territoire qu'adaptés à un usage et à une demande de proximité ».*

L'objectif principal, là encore, était de donner « *une information objective* » sur la radioactivité aux collectivités en rapport avec des pratiques et des usages de l'eau dans le département, « *il y a eu des analyses mises en place au niveau des sédiments parce que c'est le sable, c'est le contact avec l'utilisateur* ». Les conclusions de la DDASS rejoignent celles des autres structures publiques dont les positions ont été présentées précédemment, à savoir l'absence totale d'impact sanitaire des installations nucléaires.

« Puissent les résultats de ce suivi [radiologique] apporter au public l'assurance que l'accès aux plages et la consommation de produits de la mer ne présentent aucun risque en terme de santé publique vis-à-vis de la contamination radioactive dans le département de la Manche »<sup>257</sup>.

Position confirmée par notre interlocuteur :

*« Le niveau de radioactivité observé dans les différents milieux observés est un niveau très très bas, donc je dirais sans aucune signification sanitaire. [...] Si on fait certaines analogies, en sachant que ça n'a pas beaucoup de représentativité, on arrivait à des chiffres où il fallait consommer plusieurs tonnes d'huîtres etc. pour pouvoir atteindre la Limite annuelle d'incorporation [...] Par rapport aux normes, ça ne pouvait avoir aucune incidence en terme de santé publique, donc il n'y a pas eu de limitation d'usage, aucune restriction n'a été demandée par rapport à cet aspect de radioactivité ».*

---

<sup>257</sup> Ibid.

L'argumentation, également fondée sur le respect des normes sanitaires, légitime des propos extrêmement rassurants par rapport aux pratiques incriminées par l'étude VIEL, auquel il est reproché de ne pas avoir été « très clair » et d'avoir prêté le flanc à la critique en surinterprétant ses résultats : « *il ne pouvait pas dire ce qu'il a dit* ». Toutefois, la certitude péremptoire illustrée par les écrits et les propos cités peut être considérée comme une forme de transgression des limites de ce que les connaissances disponibles permettraient raisonnablement d'affirmer, transgression dont on a vu qu'elle est constitutive de l'expertise scientifique. Car après avoir clairement signifié l'absence de danger, la même personne développe dans la suite de l'entretien un discours beaucoup plus mesuré qui inviterait plutôt à une interprétation prudente des résultats et du recours à la norme :

*« Maintenant, en terme de santé publique, est-ce qu'il y a véritablement un impact de santé publique, la question est toujours posée. C'est-à-dire qu'aujourd'hui on n'a pas apporté la preuve ni dans un sens ni dans un autre, on est quand même dans l'incertitude dans les deux sens. Mais je dirais que le recul des données qu'on a aujourd'hui, la connaissance du milieu par rapport à ce qu'on souhaite mettre en évidence ne permettent pas de mieux conclure. Après c'est un constat, c'est honnête de dire "aujourd'hui je ne suis pas capable de conclure et dire qu'il y a risque ou pas" ; ce qu'on peut dire c'est que le risque est très faible, mais on ne peut pas dire que le risque est zéro ».*

La transgression réside ici précisément dans le fait de passer de l'affirmation prudente et vraisemblable selon laquelle le risque est très faible à celle, moins légitime mais publiquement exprimée, qu'il n'y a « aucun risque » à fréquenter les plages et consommer des fruits de mer, alors même que l'important processus d'expertise engagé depuis 1997 sur l'impact de l'industrie nucléaire sur la santé des riverains et des travailleurs du Nord-Cotentin ne permet d'apporter aucune réponse tranchée après plus de cinq années de travail.

Le ton globalement très rassurant adopté par l'ensemble des acteurs publics, qui n'est pas très éloigné en cela du discours tenu par les industriels – tant sur la forme que sur le fond – s'accommode mal de la résistance du doute et de l'incertitude au niveau scientifique. Dans un contexte marqué par l'existence de forts enjeux – scientifiques, sociaux, économiques, politiques – la volonté de produire une information à la fois objective et simple, facilement compréhensible aboutit à délégitimer les inquiétudes et à consacrer l'irrationalité des comportements et des pratiques inspirées par une prise en compte plus grande de l'incertitude. Pourtant, dans une brochure largement diffusée auprès du « grand public », intitulée *La pêche à pied en Normandie, en toute sécurité...*, il est conseillé de « choisir les milieux sains et éviter ceux qui présentent des risques de contamination : la proximité des rejets et de tout écoulement suspect, les ports, et de manière générale toute zone sensible à la pollution ». L'attitude précautionneuse préconisée ici ne semble pas, il est vrai, devoir s'appliquer à la pollution d'origine nucléaire, la radioactivité ne figurant aucunement parmi les contaminants cités dans ce document. Le long extrait d'entretien suivant montre bien au demeurant les difficultés rencontrées par les acteurs en charge de l'information sur les risques, mais aussi les contradictions inhérentes à l'élaboration d'un message de prévention sur la base de la seule métrologie et en l'absence de toute discussion démocratique sur les choix technologiques et les risques qui en découlent :

*« Toute activité industrielle a un impact, aussi faible soit-il, ou peut avoir un impact sur l'environnement et la santé, dans la mesure où vous libérez un certain nombre de résidus et on n'est jamais certain que ce qui a été libéré n'aura pas d'impact à un moment donné dans son évolution, sur l'environnement et la santé. Aucun scientifique ne peut dire qu'il n'y a pas d'impact, ça je suis incapable de le dire et je crois qu'aucun scientifique... il pourra dire qu'aujourd'hui, on n'observe pas d'impact sur la population. [...] La mesure en tant que telle ne suffit pas, la mesure est un élément de contribution à la prise de décision, mais derrière... il y a la mesure, il y a l'observation, et il y a tout ce qu'on ne mesure pas, qu'aujourd'hui*

*on n'a pas la capacité de mesurer. [...] Aujourd'hui, dans ce domaine de la radioactivité, autant on a des informations extrêmement claires sur les fortes doses et sur leurs conséquences, autant sur les faibles doses il y a une forte incertitude, la connaissance est encore insuffisante à l'heure actuelle, on n'a pas tous les éléments pour bien évaluer... alors à quel niveau on peut aller, est-ce qu'on accepte ou pas, c'est aussi l'acceptation d'un risque, entre le risque accepté et le risque non accepté, il y a toute cette problématique. Les gens acceptent aujourd'hui 8 000 morts par accidents de la route tous les ans, on accepte je crois 26 000 suicides en France tous les ans, on accepte x victimes du tabac... ça ce sont les risques acceptés, et puis il y a le risque non accepté, c'est-à-dire imposé, donc c'est l'activité industrielle... [...] Tout le problème il est basé là-dessus, sur l'acceptation ou non, donc aujourd'hui les gens n'acceptent plus aucun risque, mais bon le risque zéro n'existe pas, donc où on met la barre ? Et quand on met une barre, après il faut pouvoir bien communiquer sur cette barre-là, en disant soit on supprime, c'est-à-dire qu'on supprime l'activité, on limite le risque lié à cette activité... mais est-ce que les gens vont accepter de dire "je consomme moins, je fais ceci", etc. C'est donc toute cette formation, cette information, cette communication qui vont permettre aux populations de dire à un moment donné j'accepte ou je n'accepte pas. Encore faut-il que les gens dans ce domaine-là puissent avoir cette possibilité de faire le choix, parce qu'on a imposé en France le tout nucléaire, si on avait dit il y a le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien, le solaire, etc., et si on avait développé avec la même énergie l'ensemble de ces énergies, peut-être qu'on ne serait pas aujourd'hui dans cette incompréhension... » [Responsable DDASS].*

C'est, en définitive, à la tenue d'un débat sur l'acceptabilité sociale des risques et la légitimité des normes – les deux étant liées – que devrait aboutir l'information, ainsi « idéalement » conçue comme un élément permettant aux citoyens de peser sur les décisions et d'exercer leur capacité de choix. Mais force est de constater que le fossé est grand entre une telle conception, et l'information telle qu'elle est pratiquée, dont la métrologie constitue le support principal. Reposant pour l'essentiel sur la mesure physique, nous faisons l'hypothèse que ce modèle se heurte à de nombreux obstacles, notamment d'ordre anthropologique et sur lesquels nous reviendrons, qui

expliquent l'inefficacité des campagnes d'information au regard des objectifs qu'elles sont supposées remplir. Son échec tient notamment au fait qu'il ne prend pas en compte au moins deux éléments essentiels : d'une part, la diversité des systèmes de représentation, d'interprétation, d'appréhension des dangers (parmi lesquels il faut compter l'approche gestionnaire) ; de l'autre, la question de la défiance – raisonnée – envers les institutions.

#### **3.3.3.4 Restaurer la confiance : un dialogue soumis à conditions**

La multiplication des initiatives en matière d'information n'engendrerait pas une représentation cohérente de l'action des pouvoirs publics, aux dires d'un de ses représentants, circonspect quant à la démarche initiée par le Conseil général :

*« À un moment donné je crois qu'il ne faut pas non plus trop arroser, il faut hiérarchiser les informations, il faut cibler le message qu'il faut faire passer, quel type de population, etc. [...] Si vous me demandez mon sentiment, moi à un moment donné j'avais souhaité qu'au niveau du département, il y ait une coordination de l'information sur ce domaine de la radioactivité, au lieu que ce soit x services qui communiquent, qu'il n'y ait qu'une seule voie de communication, ou du moins qu'il y ait une coordination qui n'amène pas le consommateur à se dire "je suis arrosé, qui croire ?" Ça n'a jamais été fait... » [Idem]*

Ce dessein d'harmonisation de la communication publique sur les questions relatives au nucléaire, formulé ici, s'est révélé en pratique incompatible avec les stratégies des différentes institutions et « la volonté de chaque groupe d'avoir son positionnement par rapport à la communication ». Il est vrai qu'elles n'interviennent pas toutes selon la même échelle territoriale et que leurs missions respectives ne sont pas strictement équivalentes. Le message qu'elles diffusent à plusieurs voix est au demeurant univoque et consiste à opposer un discours rassurant présenté comme crédible, fiable et légitime, aux informations qui instillent le doute et l'inquiétude, et à les disqualifier en leur prêtant des intentions intéressées et des buts inavoués. Et

puisque la peur est rapportée à un déficit d'information « objective », c'est par une profusion de données qu'elles tentent d'apaiser les craintes et de dissiper le soupçon. Ce faisant, sans doute ne prennent-elles pas la mesure que la défiance manifestée à l'égard de l'industrie nucléaire porte tout autant sur les institutions en charge de la prévention des risques et de la protection des populations qui, bien que demeurant légitimes, doivent désormais compter avec le peu de crédibilité qui leur est accordée. Les acteurs interrogés ont d'ailleurs bien conscience que les erreurs et les manquements passés, dont la gestion des conséquences de Tchernobyl constitue l'exemple le plus marquant, obligent à un long travail de reconstruction de la confiance sociale. La difficulté tient aussi à la dissociation entre radioprotection et sûreté qui a longtemps prévalu et qui n'a pas été sans répercussions au niveau local :

*« Au niveau de la radioprotection la mainmise était faite par le SCPRI, le Pr. PELLERIN qui avait une mainmise totale sur toute l'information sur la radioprotection. Depuis son départ, on commence à travailler, mieux travailler avec l'OPRI. [...] Dans le contexte du SCPRI, personne ne s'aventurait à mettre en place un contrôle parallèle d'autant qu'il y avait peu de laboratoires qui étaient à même de mettre en place ces analyses, c'était vraiment... l'environnement n'était pas simple... dans les années 85-86, j'ai fait des recherches de radioactivité dans les ressources en eau, j'ai été obligé de passer par le CEA-Saclay pour pouvoir faire les analyses vous voyez, alors que pour notre ministère il y avait le SCPRI, mais le contexte était tellement difficile que le SCPRI, s'il ne l'avait pas décidé, ne prenait pas en compte les échantillons sur lesquels localement on souhaitait faire des analyses de radioactivité. Il fallait se débrouiller par des voies détournées de façon à obtenir des moyens financiers pour pouvoir suivre avec une vision différente de la vision au niveau national le problème de l'impact des activités nucléaires sur un département comme la Manche. [...] Je crois que c'était en 83, j'avais fait une note au préfet de la Manche en disant que sur le domaine de la radioactivité et pour démystifier un petit peu ce problème, il fallait communiquer, s'ouvrir sur l'extérieur et informer le public, voilà je l'ai écrit en 83... il a fallu attendre Tchernobyl pour qu'il y ait un début de frémissement, il a fallu attendre le départ*

*de PELLERIN et qu'on ait d'autres interlocuteurs au niveau de ce service-là pour qu'on commence à ouvrir les choses, qu'on commence à pouvoir travailler et commencer à communiquer... » [Idem]*

Si le Pr. PELLERIN est ici particulièrement mis en cause, il n'est en définitive qu'une figure emblématique de la technocratie, d'un système caractérisé par « *la volonté de ne pas partager la connaissance* » qui a fait que « *dans le domaine de la radioactivité, les gens ont subi* ». Après plusieurs décennies qui ont rompu les experts au discours scientifique et pendant lesquelles leur rôle a davantage consisté à exercer une « police socio-culturelle »<sup>258</sup> qu'à favoriser et éclairer le débat – en particulier dans le domaine du nucléaire, la question est de savoir dans quelle mesure ils pourront se départir de conceptions surannées de la science et du « public », préalable indispensable à toute démarche visant la restauration de la confiance sociale. Il n'est pour autant pas certain que la communication sur les normes ne se révèle pas, à terme, politiquement plus coûteuse qu'opportune, dès lors que leur légitimité scientifique n'est pas soumise à discussion et que leur utilisation en tant qu'outil de régulation du risque est de plus en plus sujette à caution. Reposant sur l'idée que la connaissance du risque est une « boîte noire », cette conception s'oppose à la démarche qui voudrait intéresser le « public », non à la « science faite », mais à la science « telle qu'elle se fait » [STENGERS, 1997].

Même animé des meilleures intentions, le discours des gestionnaires révèle une conception du public selon laquelle celui-ci ne constitue pas, *a priori*, un interlocuteur légitime. Malgré les critiques formulées à l'égard des experts et de leur propension à cultiver le secret et le mépris des populations, le changement préconisé dans les pratiques institutionnelles tend à reproduire une forme de division sociale qui fait de l'échange et du partage des connaissances un processus à sens unique. Le souci de ne pas laisser la population dans l'ignorance et d'engager un dialogue

---

<sup>258</sup> L'expression est empruntée à Jean-Jacques SALOMON [1992 : 244].

conduit alors à envisager un travail de « formation », condition jugée nécessaire « *pour qu'on puisse ensuite discuter à niveau égal, dans le respect mutuel* ».

### **3.3.4 De l'information à l'éducation aux risques**

Face aux menaces d'origine technologique susceptibles d'entraîner des conséquences environnementales et sanitaires, l'éducation aux risques apparaît, dans cette perspective, comme une modalité et une condition essentielles de la prémunition, tant individuelle que collective. Si les moyens, les contenus et les méthodes de la pédagogie du risque peuvent susciter le débat, son principe et sa nécessité sont rarement discutés tant elle semble irréprochable d'un point de vue éthique. Les problèmes rencontrés sur la voie de l'acculturation au risque sont alors des obstacles qu'on doit se donner les moyens de surmonter, et ce d'autant plus que la volonté de favoriser l'émergence d'une culture du risque, prenant appui sur une rationalité scientifique et technique, semble rejoindre et constituer une réponse aux préoccupations et aux revendications exprimées en termes d'information et de participation aux processus décisionnels.

La culture rationnelle du risque que l'on cherche à faire émerger et à promouvoir par l'information, la communication et l'éducation, c'est-à-dire par une approche pédagogique de l'opinion publique, repose ainsi sur un savoir scientifique qu'il s'agit de transmettre et qui s'oppose à des savoirs profanes, ou sociaux, à éradiquer en ce qu'ils relèvent de croyances, de superstitions ou bien qu'ils se révèlent inopérants ou obsolètes. La volonté d'éducation du public renvoie donc le plus souvent à une série d'oppositions (objectivité/subjectivité, rationalité/irrationalité, risque réel/risque perçu, discours expert/parole profane, compétence/ignorance, etc.), toutes issues de la séparation moderne opérée par les Lumières entre connaissance scientifique et savoirs sociaux. Cette différenciation fondamentale, qui hiérarchise en même temps qu'elle oppose, a amorcé un

processus de délégitimation et de déqualification du regard profane sur le monde à la mesure de la légitimité accordée au regard scientifique porté sur le réel. Inscrite dans le registre cognitif, cette opposition, historiquement constituée, n'est pas pour autant exempte d'effets sociaux et politiques puisque la hiérarchie introduite au niveau du savoir engendre aussi et surtout de la division sociale, de l'inégalité, des relations de pouvoir et de domination, entre ceux qui, d'un côté, se présentent comme les tenants de la Raison – dont la rationalité instrumentale constitue pour eux la figure indépassable – et ceux qui, de l'autre, sont alors réduits à l'irrationalité et dont les peurs, sans fondement, relèvent de la croyance et de l'obscurantisme. Selon cette conception, les craintes manifestées par la population à l'égard du risque radiologique ont ainsi pu être considérées par le passé comme des « réactions affectives pathologiques », ce à quoi renvoyait la notion de « radiophobie » dans le contexte de Tchernobyl et qui a justifié la mise en place de programmes de « réhabilitation psychologique », et sont aujourd'hui le plus souvent rapportées à un déficit d'information auquel sont censées faire face les actions de communication, d'information et d'éducation du public.

Quand elle n'est pas détournée à des fins de manipulation – ce qui arrive le plus souvent, l'éducation aux risques se donne en règle générale pour objectif de transformer le risque « perçu » et « subjectif », en risque « réel » et « objectif », et ce par la transmission ou l'imposition d'un savoir expert. Face à l'irréalité postulée des représentations, il s'agit de favoriser un regard objectif sur la réalité. Concernant les risques technologiques, la technicisation du vocabulaire et la focalisation du discours institutionnel sur les aspects techniques et scientifiques des risques sont parmi les moyens utilisés pour signifier et consolider les rapports de pouvoir, qui visent en quelque sorte à exproprier les savoirs non scientifiques. Malgré quelques rares exemples de « co-construction » du savoir [CALLON, 1998] ou d'ouverture du processus d'expertise comme dans le cas du GRNC, l'expérience de la vulnérabilité faite par les habitants de zones à risques est le plus souvent négligée et la notion

d'éducation, plus encore que celle d'information, laisse entendre la logique unilatérale dans laquelle elle s'inscrit : tous les savoirs sur les risques ne se valent pas, et les détenteurs du savoir légitime tentent alors de lutter contre l'irrationalité prétendue des populations par l'information et la persuasion. « L'objectif n'est pas de chercher à comprendre une société locale, mais de faire passer un message comme ailleurs on promeut un produit de consommation » [COANUS, DUCHÊNE, MARTINAIS, 1999b : 14].

Pour autant, ce modèle n'a cessé de montrer ses limites et se heurte à de nombreux obstacles, notamment d'ordre anthropologique. Destinées à engendrer des comportements rationnels face aux risques, les tentatives d'information et d'éducation se soldent régulièrement par des échecs du fait du postulat simpliste sur lequel elles reposent : une conception de l'homme univoque et rationnel, malléable et susceptible de faire l'objet de procédés d'acculturation. Une telle conception relève de la fiction et ne résiste pas à l'épreuve du terrain. Il n'y a en effet pas de relation directe et causale entre les messages diffusés et les comportements adoptés ; bien au contraire, notre recherche nous a conduit à mettre en évidence de nombreuses résistances anthropologiques, dont la connaissance et la prise en compte constituent un préalable pour le moins indispensable à la mise en œuvre de tout projet à visée pédagogique. L'ambivalence manifestée à l'égard de l'information constitue l'une des multiples formes d'expression de ces résistances et la plupart des personnes, qui n'ont en fait pour l'essentiel d'autre choix que de vivre avec le risque, oscillent entre envie et crainte de savoir. Du refus total (dénier) à la manifestation d'un désir d'information (vigilance, volonté d'appropriation du risque), le spectre des attitudes possibles est très large, chacun pouvant se trouver pris dans des contradictions l'amenant à passer d'un registre à l'autre. Aussi l'information scientifique et technique, quand bien même elle est reçue et assimilée, est-elle passée

au filtre des représentations préexistantes et réinscrite dans un contexte dans lequel elle fait sens, ou pas<sup>259</sup>.

« La méconnaissance n'est pas absence ou défaut de connaissance qu'une information bien conçue suffirait à combler. Elle manifeste plutôt une intention active de n'en rien savoir, un refus de connaissance. Le déni est une des figures de la méconnaissance ; il est le refus d'une évidence perceptive qui ne cadre pas avec la théorie que le sujet a de la réalité extérieure » [LHUILIER, COCHIN, 1999 : 90].

Assignés à une situation de dépendance, les riverains des installations peuvent en outre avoir des raisons d'être sceptiques par rapport aux institutions soucieuses de rationaliser leurs comportements et de les rassurer. Si l'ignorance, ou la méconnaissance, peut être considérée comme le signe d'un refus, d'une résistance à la colonisation du monde vécu par la rationalité instrumentale (dont les tenants répugnent par ailleurs à rendre compte des incertitudes qui pèsent sur l'évaluation des risques), l'échec de bon nombre de tentatives d'éducation aux risques tient aussi à l'incertitude, voire la défiance, quant aux intentions des acteurs de l'information et de la prévention. De quelque « émetteur » qu'elle provienne, l'information sur les risques fait l'objet d'une appréciation dans laquelle sa dimension politique prend le pas sur la dimension strictement scientifique. D'où la nécessité d'être au moins aussi attentif aux rapports sociaux, à l'histoire, aux contextes locaux dans lesquels prennent place les projets éducatifs, qu'aux formes à travers lesquelles se manifeste, à hauteur d'homme, la vulnérabilité dans les sociétés technoscientifiques.

---

<sup>259</sup> « L'ignorance du non-spécialiste renvoie les savoirs à leur ignorance propre, elle leur signifie leur incompetence à éclairer la vie qui se vit et se cherche au quotidien. [...] La vie banale et routinière se distingue, premièrement, en ce qu'elle est et se déroule en retrait des savoirs objectifs de la science et de la technique, et deuxièmement, en ce qu'elle entretient un rapport au monde qu'on peut qualifier de symbolique » [CHALAS, 1990 : 329-333].

### **3.4 Habiter en territoire à risques : le quotidien à l'épreuve de l'incertitude**

Les analyses qui suivent reposent sur les discours recueillis auprès de personnes résidant à proximité des installations nucléaires du Nord-Cotentin, par le biais d'entretiens semi-directifs réalisés entre 2000 et 2002. Attaché à saisir la signification que revêt pour les habitants interrogés le voisinage d'installations dangereuses, mais aussi la désignation de leur environnement en tant que source potentielle de danger, nous avons privilégié, pour le recueil des données, une approche qualitative. En effet, si la passation de questionnaires aurait pu permettre d'accéder aux opinions des riverains sur ces questions ou aux pratiques de la vie quotidienne concernant notamment les usages de l'eau et le rapport au territoire, notre expérience à la fois préalable et parallèle de recherche dans les zones contaminées en Biélorussie nous a conduit à être particulièrement attentif à la dimension dynamique du travail d'interprétation auquel se livrent les personnes confrontées à un risque. Aussi l'essentiel ne réside-t-il pas dans l'opinion exprimée à un moment donné, à laquelle l'approche quantitative accorde nécessairement une grande importance en tant qu'elle constitue l'essentiel du matériau disponible pour l'analyse, mais plutôt dans les processus à l'œuvre dans l'appréhension des dangers par les habitants et que seule leur parole permet de saisir dans toute leur complexité, la durée de l'entretien constituant une opportunité pour accéder à la dynamique présidant à la construction des représentations. Afin de ne pas trop alourdir la lecture en multipliant les citations d'entretiens déjà nombreuses, une petite partie seulement de l'abondant matériau recueilli<sup>260</sup> a été utilisée ici. Par ailleurs, nous n'avons pas développé de nombreux éléments qui auraient pu faire l'objet d'une présentation plus détaillée et

---

<sup>260</sup> La retranscription intégrale des entretiens réalisés représente plusieurs centaines de pages.

avons délibérément préféré laisser dans l'ombre un certain nombre de résultats auxquels l'exploitation des enquêtes nous a permis d'aboutir<sup>261</sup>.

### **3.4.1 L'information institutionnelle et son appropriation : les raisons de l'indifférence**

Force est de constater, d'après les entretiens réalisés, que les efforts déployés par les institutions pour informer les habitants sur les activités industrielles et les risques qui leur sont associés ne suscitent pas un grand intérêt auprès de ces derniers. On remarque en effet qu'aucune des personnes interrogées n'a déclaré lire avec attention les plaquettes d'information qui sont diffusées par les différents organismes, qu'il s'agisse de salariés de la COGEMA ou d'entreprises sous-traitantes, de membres d'associations écologistes, ou de « simples » riverains. Pour autant, les raisons pour lesquelles l'indifférence prédomine ne sont pas les mêmes selon les interlocuteurs. Ainsi, si le message délivré est le même pour tous, les motifs donnés par les interviewés pour rendre compte de la faible appropriation dont fait l'objet l'information institutionnelle illustrent le fait que les représentations préexistantes agissent comme des filtres au travers desquels toute information passe nécessairement.

« Constamment nous révisons nos croyances sur le monde en fonction des informations nouvelles qui nous en parviennent. Cependant, cette réorganisation ne se fait pas de façon passive, car le sujet connaissant cherche en permanence à maintenir une cohérence d'ensemble entre ses diverses croyances. S'il devait transformer en croyance chaque information qu'il reçoit, il risquerait d'avoir à remettre en cause des croyances anciennes qui, parce qu'elles en sont venues à constituer sa vision du monde et son identité, sont enracinées dans son esprit, inexpugnables » [DUPUY, 2002 : 144].

---

<sup>261</sup> Ces résultats ont toutefois fait l'objet d'une présentation plus détaillée dans un rapport à l'issue d'une recherche à laquelle nous avons participé dans le cadre du programme « Évaluation et prise en compte des risques naturels et technologiques » du ministère de l'Environnement.

Notons au passage que les « émetteurs » des plaquettes reçues ne sont pas toujours clairement identifiés, ou en tout cas qu'ils tendent à être assimilés les uns aux autres et considérés comme une catégorie indifférenciée, de la même façon qu'ils considèrent pour leur part la population comme une masse homogène et elle aussi indifférenciée.

L'information délivrée par les entreprises et les institutions publiques peut être perçue comme une simple formalité, une obligation formelle à laquelle sont notamment soumis les exploitants et dont il n'y a rien à attendre d'autre que des données, pas forcément compréhensibles, dont la valeur informative est considérée comme très limitée :

*« Tous les mois, on reçoit de l'information, un fascicule avec les projets, les réalisations, les relevés, tous les mois on est au courant. Je les lisais au début mais après c'est une répétition, maintenant je ne regarde même plus, ils donnent les taux de ceci, de cela, au début on regarde et après il n'y a rien de changé alors on ne regarde plus, enfin on est informés. Ça intéresse toujours les gens de toute façon, moi je regarde vite fait, là je n'en ai pas à vous montrer, tout est parti à la déchetterie. Je suppose qu'ils sont obligés de le faire » [Homme, 65 ans, retraité du textile].*

La dépendance économique à l'égard de l'activité industrielle peut être explicitement avancée comme une raison au peu d'intérêt accordé à l'information sur les risques, le travail « en zone » amenant en outre à relativiser le risque encouru en tant que riverain :

*« On reçoit régulièrement des brochures dans les boîtes aux lettres, mais franchement je les survole, s'il y a un gros titre tape-à-l'œil on approfondit un peu plus, mais pour ma part je ne les lis pas forcément, c'est souvent la même chose... Nous ça ne nous change pas grand-chose, même s'il y avait un petit peu plus de risque, bon nous on prend quand même le risque d'aller travailler en zone, donc je*

*pense qu'il faut que tout le monde arrive à travailler, à gagner son pain tous les mois...* » [Homme, 25 ans, sous-traitant COGEMA].

Ce sont souvent plusieurs raisons qui s'entremêlent pour justifier l'indifférence avec laquelle est évoquée l'information institutionnelle. La focalisation de l'information sur des problèmes scientifiques et techniques est fréquemment présentée comme rebutante, soit parce qu'elle n'est pas jugée compréhensible, soit parce qu'elle ne répond pas aux attentes des individus dont les interrogations ne se limitent pas à ces seules considérations. Comme le remarque une adolescente, « *il y a des prélèvements tous les mois, mais ça ne nous donne pas grand-chose, les taux et tout ça, ils nous diraient quelque chose concrètement d'accord mais nous donner des chiffres...* » Il serait probablement erroné de considérer que l'intérêt des habitants augmentera proportionnellement à l'effort de vulgarisation entrepris par les institutions. Plus probablement, comme on l'a déjà évoqué, s'agit-il d'un refus plus ou moins conscient et délibéré, d'une forme de résistance à l'imposition d'un savoir expert et à la colonisation du monde vécu par la rationalité instrumentale, par rapport auxquels les approches pédagogiques et les stratégies communicationnelles risquent de se révéler inefficaces. Par ailleurs, l'absence de perspective et de choix, le sentiment d'impuissance, l'obligation de faire confiance (quand bien même on n'a pas forcément confiance) et de s'en remettre à « ceux qui savent » ou qui décident sont autant d'éléments qui participent de ce que ce type d'information fasse l'objet d'une faible appropriation.

*« On reçoit ce fameux bout de carton avec leurs tableaux, leurs chiffres... mais les gens ne s'y intéressent pas, moi la première, je n'y comprends rien, pour nous les résultats ça ne donne pas grand-chose... et puis on n'a pas le choix, partir d'ici pour aller où?... enfin on est quand même assez sensés pour savoir que c'est pas fait à la légère tous ces machins-là, ce n'est pas Tchernobyl... »* [Femme, 42 ans, assistante maternelle, mari sous-traitant COGEMA].

*« L'information que je reçois, je lis un petit peu, je m'y intéresse un peu mais en diagonale quoi, bon comme il y a des courbes et tout... pour pouvoir analyser un chiffre il faut avoir une base, tout à l'heure je vous parlais de Greenpeace, ils s'affolent en disant que ça fait tant de sieverts et tout ça mais comme ils n'informent pas les gens sur la dose annuelle admissible, ça ne veut rien dire, on peut balancer des chiffres et leur faire dire n'importe quoi en fait... »* [Femme, 35 ans, sans emploi].

*« On reçoit tous les trimestres un relevé de la COGEMA, enfin des associations qui s'occupent de vérifier le taux de pollution etc., on va le regarder, on n'y comprend pas forcément grand-chose mais bon, je pense que c'est faire part à la population de ce qui se passe réellement dans La Hague. Enfin je ne pense pas que ce soit réellement très informatif, c'est sûr qu'il doit arriver parfois des petits accidents sur La Hague et on n'est pas forcément au courant »* [Femme, 28 ans, employée].

Interrogée sur l'intérêt qu'elle porte à l'information qu'elle reçoit, la femme d'un salarié de la COGEMA justifie sa relative indifférence par le sentiment de confiance qu'elle éprouve à l'égard de l'industrie nucléaire, relativisant au passage les risques associés à cette activité :

*« Le nucléaire ne me fait pas peur... ce n'est pas non plus mon sujet de priorité, le nucléaire fait partie du paysage ici et donc effectivement je regarde, ça me concerne parce que j'ai mes enfants ici, on habite ici, c'est pour ça que je vais regarder ce type d'informations mais je ne vais pas non plus l'éplucher comme pourrait le faire un militant pour savoir vraiment vraiment qu'est-ce qui se passe, non non, je ne suis pas non plus... je ne vis pas dans la crainte, j'aurais beaucoup plus peur de la vache folle ».*

À l'inverse, un homme dont la femme est membre du collectif des Mères en colère, *a priori* méfiant par rapport aux institutions, fait part de son scepticisme par rapport au discours rassurant qu'il est certain de trouver dans le bulletin de la CSPI :

*« Quand on voit les bulletins d'information, bon c'est difficile à analyser, moi je les lis je les trouve plus ou moins intéressants mais c'est un petit peu du délayage. Bon maintenant qu'il y ait une pluralité d'individus qui siègent pour produire un feuillet comme celui qu'on reçoit, je ne trouve pas ça très intéressant, très pertinent, c'est comme si on voulait faire passer une pilule, ça ne retient pas l'attention, l'information je ne la trouve pas à l'intérieur de ce document quoi... »*

On peut ainsi voir à partir de ces quelques extraits d'entretiens que des raisons en apparence absolument antagoniques peuvent aboutir au même résultat, c'est-à-dire que les riverains peuvent refuser de s'approprier, en l'occurrence ne pas lire ou regarder d'un œil distrait l'information institutionnelle, soit parce qu'ils pensent y trouver des éléments susceptibles d'accroître et de légitimer leur inquiétude latente alors même qu'ils ne voient pas quelles ressources mobiliser pour l'atténuer, soit au contraire parce qu'ils sont assurés d'y trouver une information partielle visant à délégitimer leur inquiétude. La diffusion massive et récurrente de plaquettes dont la vertu informative est loin de faire l'unanimité ne constitue en rien une garantie de l'efficacité des messages que souhaitent faire passer les producteurs d'informations. Ces messages, pour être entendus, doivent être reconfigurés pour trouver, le cas échéant, leur place dans un système préexistant de croyances et de représentations qui structurent la vision du monde, le rapport au territoire et aux industries dangereuses. Et même lorsque les messages diffusés sont rassurants et ne remettent pas *a priori* en cause les protections symboliques qui permettent aux habitants de se sentir en sécurité, toute information sur les risques ou les rejets des installations nucléaires vient nécessairement réactiver l'angoisse de l'accident, de la catastrophe, de la maladie ou de la mort que la vie quotidienne à proximité de ces installations conduit nécessairement à refouler. Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse qu'une des raisons des réticences qu'on a pu observer chez les riverains des installations tient à ce que les campagnes d'information, focalisées sur le traitement technique et scientifique de la question du risque, ne répondent pas, comme certains l'ont clairement exprimé, à leurs préoccupations quotidiennes. Surtout, elles leur

apparaissent complètement déconnectées de la façon dont eux-mêmes appréhendent, de façon globale et sans la réduire à ses seuls aspects techniques, la situation d'incertitude et de vulnérabilité dans laquelle ils se trouvent, où s'entremêlent des aspects sociaux, médicaux, économiques, politiques, etc., la dimension du risque ne constituant pas forcément la dimension essentielle à partir de laquelle est structurée la relation à leur environnement quotidien. Enfin, la volonté affichée par les pouvoirs publics d'extraire l'information sur les risques des enjeux afférents à la présence de l'activité industrielle (et notamment la question de sa justification) au nom d'une conception discutable de l'objectivité et de la rationalité, compromet sans doute sa capacité à concourir à la pédagogie d'une culture du risque vers laquelle tendent les actions engagées. Or, comme le note Jean-Jacques SALOMON [1999 : 317], « loin de refouler le conflictuel, cette pédagogie doit reconnaître et assumer la part de passions, d'intérêts, et donc de conflits qui est au cœur de toute entreprise industrielle ». La stratégie de communication et de marketing territorial qui parasite bon nombre des campagnes d'information exacerbe alors la contradiction entre, d'un côté, la logique d'affichage du risque associée au souci de « transparence » et, de l'autre, la promotion d'une image « aseptisée » du territoire et de l'industrie qui s'accommode mal du doute quant à l'impact sanitaire des rejets radioactifs et de la contamination de l'environnement.

### **3.4.2 Faire confiance : disposition ou choix contraint ?**

La question de la confiance que les personnes accordent aux différents acteurs et sources d'information est particulièrement révélatrice du caractère dynamique des processus interprétatifs, ce que le recueil d'une opinion statique ne permet pas de déceler. Ainsi, les enquêtes d'opinion qui portent sur cette dimension et qui cherchent à mesurer la crédibilité accordée à tel ou tel type d'acteurs ne permettent-elles pas de saisir les oscillations des discours qui amènent les enquêtés à expliciter les raisons pour lesquelles ils sont disposés à accorder leur confiance aux industriels

ou aux gestionnaires du risque, et ce alors même qu'ils les tiennent en profonde suspicion. La confiance peut alors apparaître comme une disposition extrêmement ambivalente, parfois davantage contrainte que délibérément choisie, et destinée à juguler les inquiétudes plutôt qu'à donner un blanc-seing aux acteurs industriels ou institutionnels. Comme le note Anthony GIDDENS [1994 (1990) : 96], « la confiance consiste beaucoup moins à “s'engager sans arrière-pensée” qu'à accepter tacitement les circonstances dans lesquelles on n'a pas le choix ». L'analyse longitudinale des entretiens permet alors de repérer les logiques symboliques à l'œuvre et de ne pas considérer rapidement comme irrationnelles les contradictions qu'on peut facilement mettre à jour dans les propos des habitants interrogés.

Pour une part, le sentiment d'incompétence, d'illégitimité et d'incapacité à intervenir dans le débat, conduit vraisemblablement un certain nombre de personnes à accorder leur confiance, en méconnaissance de cause, aux acteurs industriels, à l'instar de cet homme interrogé à Beaumont-Hague :

*« Il y a des gens qui critiquent en disant qu'ils [les industriels] nous mentent, eux de leur côté ils disent que non, lequel dit vrai ? On ne sait pas. Dans le doute, on se dit qu'ils font le nécessaire et puis c'est tout. De toute façon, lutter contre, dire qu'ils nous racontent des histoires... eux ils vont prouver avec leurs paroles, leurs ingénieurs, leurs schémas, etc., qu'ils ont raison. Comment vous, vous allez prouver qu'ils racontent des histoires ? De toute façon, vous n'êtes pas dedans... oh moi je fais confiance... »*

Pour d'autres, l'impossible appropriation de l'information disponible engendre une attitude ambivalente, entre désir et crainte de savoir, ce dont rend particulièrement bien compte l'extrait d'entretien suivant :

*« Il y a eu des réunions à la mairie, mais pour nous c'est un peu de l'hébreu, tout ce qui est irradiation et tout ça, on ne connaît pas les taux on ne connaît rien du tout, pour nous c'est de l'hébreu... Je ne sais pas si ça donnerait vraiment grand-*

*chose qu'ils nous disent beaucoup plus de choses, on aurait peut-être peur au contraire, et puis il y a tellement de choses qu'on ne comprendrait pas... Tout ce qui est irradiation ils nous donnent des bases, et tous les prélèvements qu'ils font, on n'est pas au courant de tout... Et moi je pars du principe qu'ils disent ce qu'ils veulent de toute façon... Même les réunions à la mairie je n'y vais pas, moi ça ne m'apporterait rien... Les Verts et Greenpeace, ils nous disent bien ce qu'ils veulent aussi, des fois ils font des rapports à la télé, ils se contredisent, si bien que je n'écoute même plus... les Verts disent d'un sens, la COGEMA dit de l'autre, il y a des fois on ne sait plus trop, on est comme les poissons on nage entre deux eaux. Moi je dis heureusement qu'ils s'en occupent parce que ça les empêche de faire certaines choses, mais nous particulièrement ça ne nous amène pas grand-chose, qui vraiment a raison ?*

- Vous trouvez qu'on en parle trop dans les médias ?

*Trop non parce qu'il y a certaines choses qui doivent se savoir, mais c'est vrai que par moment quand ils en parlent énormément, ça nous énerve parce qu'on ne sait plus, ils nous embrouillent. [...] C'est bien qu'il y ait des débats, mais ça aurait dû être comme ça depuis le départ, et pas après l'intervention du Dr. VIEL. Moi je trouve qu'il n'est pas trop tard maintenant, mais qu'est-ce que vous voulez faire de cet usine-là ? Il est trop tard, on ne peut pas fermer l'usine comme ça, tout le monde le dit bien, tout le monde en est conscient... c'est pour ça qu'il faut qu'on vive avec maintenant, on n'a pas le choix. Mais qu'il y ait certaines personnes qui s'en occupent d'un peu plus près pour les empêcher de faire n'importe quoi, parce qu'il y a certainement des fois où ils ont fait des choses... Moi je trouve que VIEL a bien fait, il y a trop de choses qui sont non dites. L'étude de VIEL, on en a entendu parler pendant un bon moment, et après ça a été terminé, c'est ça qui nous énerve aussi, il y a certaines personnes qui commencent à faire quelque chose et après on n'en entend plus parler » [Femme, 42 ans, assistante maternelle, mari soustraitant COGEMA].*

La nécessité de vivre avec le risque et le sentiment de ne pas avoir le choix sont ici déterminants et permettent de comprendre pourquoi une même personne peut,

en quelques instants, refuser ou revendiquer de l'information, passer du déni à la vigilance, selon qu'elle refoule ou au contraire laisse poindre ses angoisses et ses inquiétudes. Domine alors l'impression d'être pris entre deux feux, entre les discours inquiétants des organisations écologistes d'un côté et les propos rassurants des industriels et des institutions de l'autre, le doute et l'incertitude résistant la plupart du temps aux tentatives de réassurance et aux mécanismes de dénégaration permettant de « faire avec » un danger potentiel et de vivre avec, en toile de fond, un processus d'interrogation permanent quant aux risques encourus. On retrouve ici les processus qu'on a pu mettre en évidence dans le contexte des territoires contaminés de Biélorussie, dans la mesure où le discours sur le risque, s'il ne s'accompagne pas d'une indication relative aux moyens permettant de lutter contre le danger, place les habitants dans une position de victime impuissante qui n'autorise que le recours au déni. Ceci explique le rapport ambigu que beaucoup de riverains entretiennent avec les écologistes, qui sont à la fois considérés comme indispensables et parfois jugés insupportables en ce qu'ils apparaissent comme une menace pour l'économie et l'identité, en même temps qu'ils sont considérés comme les garants de la sécurité des installations et des habitants.

Même ceux qui sont *a priori* les plus confiants peuvent finir par douter, la récurrence d'informations inquiétantes les incitant à réviser « leurs croyances sur le monde », pour reprendre l'expression de Jean-Pierre DUPUY. « *À force d'avoir les médias qui balancent, on finit par se poser des questions... il y a eu il y a quelques années un reportage sur Canal Plus avec des petits bonshommes en tenue nucléaire qui se promenaient dans les villages et tout, mais c'était une abomination de mensonges quoi ; et ça, ça a posé des questions, même aux gens locaux, parce qu'on ne comprenait plus...* »<sup>262</sup> Pour garder la cohérence

---

<sup>262</sup> La personne interrogée parle ici du film documentaire co-réalisé par Françoise ZONABEND et produit par Canal Plus, intitulé *La Hague, le nucléaire au quotidien* et diffusé à la télévision en 1993. Lors d'un colloque récent, Françoise ZONABEND [2001] a évoqué « les risques de la restitution sur un territoire à risque » et les réactions de rejet dont son livre et ce film ont fait l'objet : « Quant au film qui, il faut le souligner, n'est pas un *reportage* visant à la restitution du réel, mais un *documentaire* d'auteur mêlant réalité et fiction afin de révéler la réalité d'une situation, il n'a satisfait personne. Ni

d'ensemble de son système de croyances et pour préserver sa vision du monde et son identité, cette personne s'est donc engagée dans une action destinée à restaurer la confiance que certaines informations avaient quelque peu ébranlée : « *C'est vrai que par curiosité et pour me rassurer moi-même il fallait que j'aille visiter l'usine. J'ai presque plus confiance qu'avant...* »

Ainsi, la confiance peut résulter d'une démarche active mise en œuvre par les habitants eux-mêmes, visant à la construire ou à la réalimenter si besoin est. La visite de l'usine peut alors très bien remplir cette fonction de rituel de réassurance, de protection symbolique, qui peut être renouvelée autant de fois qu'il est nécessaire, c'est-à-dire à chaque fois que les multiples ruses destinées à refouler l'angoisse peinent à atteindre leurs objectifs. Ces ruses apparaissent au cours des entretiens sous leur forme rhétorique, par les multiples façons qu'ont les personnes interrogées de mettre le danger à distance, de le relativiser ou de le nier. De ce point de vue, la confiance peut aussi être considérée comme une des formes que peut prendre la dénégation, en ce qu'elle s'oppose à une logique d'appropriation. Faire confiance consiste alors également à ne pas prêter attention aux informations susceptibles de créer ou d'entretenir le doute ou l'inquiétude, à dénier toute réalité aux dangers associés aux installations ainsi qu'à certaines pratiques. La notion d'habitude est très fréquemment mobilisée pour signifier, là encore, la nécessité de « faire avec » qui conduit à reléguer à l'arrière-plan les préoccupations liées à la qualité de l'environnement.

---

les dirigeants de l'usine, ni les téléspectateurs locaux, ni même les commanditaires. Ces derniers le trouvaient trop "intellectuel" et pas assez accessible à tous. Pour les autres, il s'agissait manifestement d'une œuvre militante pensée pour faire inutilement peur. Ils ont réagi par une vaste campagne de communiqués auprès des personnels du groupe, de l'ensemble de la presse française, de la direction de Canal Plus, faisant savoir leur totale désapprobation vis-à-vis de sa diffusion. Quant à la presse locale, elle a fait appel à ses lecteurs pour qu'ils livrent leur sentiment sur le film. Treize lettres, toutes négatives, voire insultantes, ont été publiées. Les commentaires positifs sont venus de journalistes ou de téléspectateurs "éloignés" politiquement et géographiquement du lieu du conflit. Une fois encore se vérifiait le principe de l'effet d'impact territorial du risque ». Notons que, quelques années plus tard, un reportage cette fois, réalisé dans le cadre de l'émission *Thalassa* et diffusé sur France 3, a suscité des réactions similaires.

Le fait de ne pas changer ses habitudes, de ne pas modifier ses pratiques alimentaires, est une conséquence du travail de déni actif et résulte de cette volonté de ne pas prendre en compte tout élément venant altérer ou mettre en cause la représentation de l'environnement préexistante. La confiance est alors une disposition productrice de pratiques spécifiques qui la renforcent en retour, mais renvoie aussi au sentiment d'une dépendance inévitable liée à la délégation de responsabilité liée à l'obligation de confier sa protection à l'exploitant et aux organismes de contrôle. « La vulnérabilité de la relation autorités-population reposerait sur ce contrat de confiance obligé, mais toujours susceptible d'être rompu » [LHUILIER, COCHIN, 1999 : 135].

*« À la rigueur il faut faire confiance, il y a des professionnels, des spécialistes qui sont là, il n'y a pas eu de problèmes énormes, il y a eu beaucoup de choses médiatisées mais ce n'est peut-être pas forcément dangereux au point... moi je suis dans le tourisme et ce n'est pas bon du tout. L'histoire du tuyau de l'anse des Moulinets, ça a amené du monde par curiosité pour voir ce qu'était la COGEMA, pas pour voir La Hague, je ne pense pas que ce soit très positif pour la région. Ici, les gens n'y prêtent pas attention, ça ne nous empêche pas de nous baigner juste à côté de l'anse des Moulinets, on n'est pas pour autant ni cancéreux ni quoi que ce soit... » [Femme, 32 ans, hôteesse d'accueil].*

*« Je veux dire elle fait partie de notre environnement cette usine... moi je n'ai jamais entendu quelqu'un qui avait des enfants se poser des questions par rapport à ça, on chasse, on pêche, on ne va pas se poser la question de savoir si le poisson qui est dans l'assiette il va être radioactif ou pas... » [Femme, 35 ans, sans emploi].*

Pour beaucoup, l'absence de visibilité des conséquences supposées de la contamination de l'environnement est largement mise en avant pour légitimer leur position confiante. L'expérience personnelle joue alors un rôle important et permet de renforcer des convictions fortement ancrées.

« Mon fils qui est en plein dans le milieu, ça ne le touche pas non plus, pas du tout... lui ça fait déjà douze ans qu'il habite à Querqueville, le village qui est juste en face de la COGEMA, il n'y a jamais eu de problème, il a des enfants, il n'y a jamais eu de problème » [Homme, 56 ans, artisan].

« Non je vous dis je pense qu'on est vraiment trop dedans pour en parler vraiment, même ici au niveau des habitants de Beaumont, on est vraiment près pour... nous on ne s'en aperçoit pas... On en parle mais on ne voit pas de cas vraiment... Il y aurait vraiment des naissances anormales, des choses comme ça, on en parlerait peut-être beaucoup plus, on aurait peut-être peur, là ce n'est pas le cas, on a peut-être un petit peu plus de leucémies, enfin nous on ne s'en aperçoit pas. Il y a peut-être eu des études là-dessus mais pas vraiment négatives au point de nous en faire parler tous les jours quoi » [Homme, 28 ans, employé].

« Il y a un truc qui est vrai, c'est qu'on pêche de plus gros coquillages ou homards auprès de la conduite de rejets, mais c'est un peu normal parce que l'eau est plus chaude vu que la conduite de rejets renvoie de l'eau chaude... on dit aussi que les homards qu'on pêche là-bas sont contaminés, alors qu'aucune étude sérieuse ne l'a démontré, sinon les gens ne pêcheraient plus là, alors qu'il y a encore plein de gens qui pêchent dans le coin... » [Homme, 44 ans, restaurateur].

« Mon père a toujours travaillé dans le nucléaire, il a 50 ans, il n'a toujours pas de cancer, tout va bien, j'espère que ça durera... » [Femme, 33 ans, sans emploi].

« J'ai fait plusieurs visites de la COGEMA, j'y ai travaillé donc si j'étais anti-nucléaire j'irais pas travailler là-bas, et par mon père j'ai eu parfois vent de certains accidents, mais à ma connaissance il n'y a jamais eu de gros gros gros incidents... à part peut-être au début, enfin là on ne peut pas parler d'incident parce que les gens qui travaillaient au tout début, connaissant mal le problème ils étaient mal protégés, peut-être que plus tard ils ont développé des cancers, d'ailleurs mon père est mort d'un cancer je ne sais pas si c'est à cause de ça qu'il est mort

*parce que je sais qu'il a été exposé plusieurs fois...* » [Femme, 26 ans, secrétaire].

### **3.4.3 De l'espace esthétisé à l'espace vécu : risque et perception de l'environnement**

Le Nord-Cotentin, et plus particulièrement La Hague, font l'objet de descriptions très positives d'un point de vue esthétique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les atteintes à l'image de la région et l'assimilation de l'usine au territoire ont été parfois très mal vécues et ont donné lieu à des initiatives destinées à restaurer la perception dégradée de la région, à lutter contre la stigmatisation dont peuvent faire l'objet ce territoire et ses habitants et à prendre le contre-pied de ceux, écologistes et médias, qui sont accusés de ternir l'image de La Hague et de porter dans le même temps préjudice à l'économie locale, industrielle et touristique. De nombreuses personnes interrogées mettent ainsi l'accent sur la beauté du paysage, et la notion d'habitude est là encore mobilisée pour rendre compte de ce que Françoise ZONABEND avait appelé la « cécité paysagère », qui amène les riverains à ne plus voir l'usine, à ne plus prêter attention à sa présence et qui participe des stratégies de dénégation mises en œuvre par les habitants :

*« L'installation vous savez quand on habite là on ne fait pas attention, on passe devant tous les jours on n'y fait pas forcément attention, elle fait partie du paysage et puis c'est pas grand-chose c'est 300 hectares, il y a autre chose à voir que l'usine de la COGEMA dans le coin »* [Homme, 38 ans, cadre].

Le doute quant à la réalité de la contamination de l'environnement et l'association de la notion de risque à celle de territoire conduit à distinguer la notion d'espace vu de celle d'espace vécu. Car rien ne distingue en effet un territoire « propre » d'un territoire contaminé, en tout cas aux yeux des habitants qui ne sont pas en prise sur cette réalité, comme le note une personne vivant à proximité de la

centrale de Flamanville : « *S'il y a pollution, je vais le voir pour une usine qui rejette ses teintures, par la flore qui va mourir à côté, et je ne vais pas le voir pour le nucléaire, je peux être au milieu d'un jardin fleuri et totalement contaminé...* » [Femme, 56 ans, enseignante].

L'opposition entre un espace vu comme « joli », « magnifique », mais pouvant aussi être perçu comme menaçant donne lieu, en l'absence d'éléments pouvant servir de support à des pratiques de précaution, à la mise en œuvre de rites de protection symboliques et à un remaniement des représentations concernant l'environnement et le territoire en tant qu'espace habité et investi symboliquement. Les pouvoirs publics ont, à certains moments, tenté d'instaurer des frontières et de baliser le territoire de façon à « garantir » la sécurité des personnes. Balisage de la conduite de rejets liquides de l'usine de retraitement, arrêté interdisant la circulation maritime à proximité de celle-ci, ces mesures ne sont pas apparues très cohérentes, notamment parce que c'est la diffusion des effluents radioactifs dans l'environnement qui est censée constituer une garantie de leur innocuité. Si quelques rares personnes déclarent aller se baigner « à côté du tuyau » ou préfèrent « *manger du poisson pêché à Diélette que pêché je ne sais où avec je ne sais quels moyens* », la plupart font état de pratiques qui témoignent d'une prise en compte du risque et d'une perception différenciée de l'environnement. « *Ce serait bien qu'on sache où ne pas aller, parce qu'on va un peu partout... on évite d'aller du côté du tuyau* ». Le souci affiché de pouvoir circonscrire le danger, en désignant des zones à risque, permet de se sentir à l'abri en les évitant, seule mesure de protection que les habitants peuvent pratiquement mettre en œuvre et par rapport à laquelle ils ont la possibilité d'être acteurs, même s'ils ont tout à fait conscience de l'inanité des mesures qu'ils mettent en œuvre pour se protéger.

« *Mon mari ne pêche pas de ce côté [anse des Moulinets], il pêche de l'autre côté... On y allait mais on n'y va plus. On essaie de ne plus trop traîner par là, parce qu'à un moment ils ont trouvé pas mal de cochonneries quand même...* » [Femme, 40 ans, sans emploi].

*« Aujourd'hui non je vais me baigner n'importe où, enfin je n'irais peut-être pas me baigner sur la plage là où il y a le tuyau qui passe où je ne sais trop quoi, de toute façon elle est fermée au public je crois maintenant, mais... mais... non non... de toute façon objectivement il y a des courants importants donc je ne vois pas pourquoi on dirait telle plage plus qu'une autre, s'il y a effectivement un problème ça peut être un peu n'importe où vu les courants marins » [Homme, 30 ans, artisan].*

*« Moi qui marche beaucoup, quand je vois l'anse des Moulinets ou des endroits comme ça où il ne fait pas bon aller, ça me gêne parce que ce sont quand même des endroits extraordinaires.*

- Ce sont des endroits que vous évitez ?

*Ah oui, c'est clair. L'anse des Moulinets, j'évite sérieusement, ce qui ne veut pas dire qu'ici, je suis plus protégée de quoi que ce soit, mais je ne veux pas aller mettre les pieds dedans, même marcher là, c'est sûr... Bien entendu, je vais me promener dans La Hague parce que par ici c'est quand même ce qu'on a de plus beau, mais là aussi c'est plus une question d'éthique que scientifique, mais je reste en hauteur, je reste sur les petites routes, il m'arrive de descendre aussi mais je ne vais pas dans des endroits plus ou moins réputés dangereux, mais la pollution est partout de toute façon... Je ne me baigne pas trop, mais du côté Hague, non, ça je n'irai pas. Il y a un truc aussi, mais ça je l'ai appris au fur et à mesure des discussions, mon fils a trois enfants, il n'a jamais voulu aussi aller se baigner dans tous ces coins, bon il s'est occupé du chantier des Moulinets aussi, il est sur la conduite... il n'est pas sceptique, il est certain, c'est contaminé, de toute façon c'est clair, c'est certain » [Femme, 58 ans, enseignante].*

La réalité de la contamination radioactive ne prête pas à discussion. Les rejets existent, sont soumis à autorisation, et personne ne conteste l'existence d'une pollution générée par les installations nucléaires, que celle-ci soit liée à leur fonctionnement normal, c'est-à-dire « légale », ou due à des incidents. Le doute ne concerne que l'impact de cette radioactivité artificielle sur la santé. Si les industriels

comme les gestionnaires insistent sur l'absence d'impact des installations du Nord-Cotentin, ou en tout cas sur le fait que des conséquences sanitaires n'ont pu être mises en évidence avec certitude, l'extrait d'entretien ci-dessus montre bien qu'il est difficile pour les riverains de ne pas établir de lien entre l'existence objective d'une contamination de l'environnement, ou de certains « points chauds », et la survenue potentielle de maladies.

*« Nos pratiques alimentaires, quand je dis nos, c'est sur une génération, celle de mes parents, la mienne, a évolué déjà par rapport au nucléaire. La consommation de certains coquillages... on a arrêté la consommation de certains coquillages... les patelles... c'est assez irrationnel d'ailleurs. Cette pratique d'aller en ramasser régulièrement, d'en manger régulièrement, petit à petit c'est devenu ce qu'il ne fallait pas manger ; c'est complètement irrationnel parce qu'on continue à manger le restant mais voilà, ça s'est traduit par ça. Je ne sais pas si c'est parce que la pratique s'est perdue et qu'après on a mis ces mots-là là-dessus, là je fais référence à quelque chose quand j'étais gamine, on ramassait ça, et puis la tradition, la pratique s'est perdue, et maintenant on dit ça, mes parents en particulier disent ça. Ça doit être une façon de se rassurer aussi, le danger il est là, alors on le circonscrit là et comme ça ça permet de bien vivre à côté, il y a quelque chose comme ça. Je n'irais pas me baigner à l'anse des Moulinets par exemple... Il y a plein de choses qu'on fait, mais on le fait avec un petit sentiment de... qu'on ne devrait pas... c'est pareil ce n'est pas forcément rationnel tout ça, on compose avec tout ça, quand on vit ici on compose avec tout ça, autrement si on ne sait pas composer avec tout ça, si on n'est que dans la peur... on s'en va, on ne peut pas vivre avec ça, donc tout le monde s'aménage... tout le monde se réaménage son environnement, se réapproprie ses endroits » [Femme, 38 ans, éducatrice].*

Au-delà de ces quelques tentatives visant à se rassurer plutôt qu'à se protéger, qui rendent compte de la façon dont les riverains composent avec cette réalité, nombreux sont les enquêtés qui signifient la résistance avec laquelle ils envisagent une éventuelle modification de leurs pratiques liées à la reconnaissance du danger, dès lors qu'ils ont fait le choix de rester vivre dans ce lieu.

*« Quels que soient les résultats, de toute façon, est-ce qu'on va changer notre mode de vie pour une question comme celle-là ?... Il faudrait vraiment que les résultats soient confirmés par plusieurs... »* [Homme, 43 ans, commerçant].

*« Non, le risque est là, mais je ne vis pas avec. Je me plais bien dans le coin où je suis, je n'en partirai pas pour tout l'or du monde, bon ben c'est tout... ailleurs c'est d'autres dangers... »* [Femme, 36 ans, employée].

*« Mon mari, maintenant qu'il a la maison de ses rêves et qu'il y est, à mon avis il faudrait quelque chose d'extrêmement grave pour qu'il en parte, bien qu'il soit très anti-COGEMA. Je crois qu'il faudrait vraiment... enfin toujours est-il que je crois qu'il faudrait vraiment qu'il y ait une forte dose de cochonneries prouvées dans le port pour qu'il se décide, oh je crois que de toute façon non, il dirait aux enfants de ne plus se baigner... »* [Femme, 41 ans, institutrice].

L'attachement au lieu constitue donc un élément constitutif des rapports que les habitants entretiennent au risque et aux informations qui s'y rapportent. Là encore, la résistance qu'ils peuvent manifester à l'égard de l'information est susceptible de résulter de raisons très différentes. L'absence de choix et de possibilité d'action en matière de prévention produit diverses modalités de dénégarion du danger (fatalisme, résignation, confiance, etc.). Mais dès lors que le départ n'est pas envisagé, la vie au voisinage d'installations dangereuses peut également résulter d'un choix, ou être construit comme tel, ce qui peut produire les mêmes effets et engendrer des formes similaires d'appréhension du danger. L'impossibilité d'envisager ce qui pourrait être considéré comme une forme d'expropriation écologique et les rapports symboliques qui lient les individus au territoire apparaissent comme des facteurs déterminants quant à la façon dont est perçue l'information relative à la qualité de l'environnement. Les pratiques, loin d'être directement déterminées par les messages diffusés et les données disponibles, résultent davantage du travail permanent d'interprétation auquel se livrent les riverains des installations, lequel fait intervenir des considérations qui débordent

largement la seule dimension scientifique des questions posées et des formes de rationalité irréductibles à la rationalité scientifico-technique sur laquelle reposent les approches gestionnaires et institutionnelles.

### **3.5 Les Mères en colère et l'expérience « Nord-Cotentin 2000 »**

L'exemple de la mobilisation des Mères en colère dans le Nord-Cotentin est riche d'enseignements et leur implication dans l'organisation, à l'automne 2000, d'un exercice d'intercomparaison entre plusieurs laboratoires, s'inscrit dans la continuité des actions qu'elles ont engagées depuis la création du collectif. Refusant l'expropriation des profanes des débats, revendiquant leur participation aux instances de concertation et un droit de regard sur les expertises produites, elles se sont engagées, après avoir sollicité de l'information dans un premier temps, dans une démarche d'information active, en participant de sa production. Ainsi, un exercice européen d'intercomparaison entre des laboratoires mobiles de mesures de la radioactivité dans l'environnement a été organisé, à leur initiative et en collaboration avec la CSPI, l'IPSN, l'OPRI et l'OFSP<sup>263</sup>. Treizième du genre, cet exercice s'est déroulé sur le territoire du Nord-Cotentin où, pendant une semaine, cinquante-quatre scientifiques, soit onze équipes de dix pays européens, se sont livrés à une expérience dont l'originalité tient surtout à deux types de raisons. La première au lieu et au contexte dans lesquels s'est déroulée cette opération, la seconde aux modalités de son organisation, raisons qui ont conduit ses organisateurs à la qualifier « d'expérience technique et socioculturelle ».

---

<sup>263</sup> Office fédéral de la santé publique suisse.

En effet, les douze premiers exercices de ce genre ont été réalisés sur d'anciens sites miniers ou dans les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl. Ce dernier a d'ailleurs largement contribué au développement des laboratoires radiologiques mobiles, institutionnels ou non, et à la constitution du réseau scientifique « MORAL » (MOBILE RADIological Laboratories), ainsi qu'à l'amélioration des techniques de mesure *in situ*. L'ACRO, un des participants de cet exercice, fait d'ailleurs partie de ces laboratoires dont l'existence est directement liée à la façon dont les conséquences de cette catastrophe furent gérées en France en 1986. Notons que les membres de l'ACRO ont constitué une équipe « mixte », à la fois associative et institutionnelle, avec l'IPSN, ce qui témoigne au demeurant du chemin parcouru depuis Tchernobyl et notamment depuis la mise en place du GRNC. S'il s'agissait essentiellement, lors des exercices d'intercomparaison précédents, de tester les capacités des laboratoires mobiles à intervenir en situation post-accidentelle, l'objectif principal de cette treizième campagne internationale de mesures fut de tester les équipements et les méthodes utilisés par chacun des participants pour mesurer de faibles niveaux de radioactivité dans un environnement caractérisé par la présence de plusieurs installations nucléaires rejetant des effluents radioactifs liquides et gazeux. Cette campagne s'inscrivait par ailleurs dans un contexte où l'impact sanitaire de ces rejets industriels suscitait des inquiétudes et des interrogations du côté des riverains des installations concernées. Au-delà de la comparaison entre matériels et méthodes, il s'agissait également de dresser un état des lieux de l'état radiologique et de la contamination de l'environnement à un moment précis, soit en octobre 2000.

C'est dans le cadre des travaux effectués au sein du Groupe radioécologie Nord-Cotentin (GRNC), en 1998, que l'opportunité d'organiser cet exercice d'intercomparaison des laboratoires mobiles dans le Nord-Cotentin s'est présentée, suite à une première campagne de mesures réalisée à l'époque. « Nord-Cotentin 2000 est né d'une rencontre, sur une plage du Cotentin, là où il fait beau cinquante

fois par jour, entre un scientifique suisse un peu poète et une maman normande parfois en colère. La réussite dans le déroulement de cette aventure humaine et scientifique a reposé en permanence sur la confiance mutuelle et le respect entre tous les acteurs. La caravane insolite a sillonné notre région grâce à un formidable esprit de solidarité, de fidélité et d'amitié », relevaient les organisateurs dans le premier rapport publié, non technique, dans lequel était présenté un bilan « moral » de cette expérience. Bien qu'il s'agisse d'une action mise en œuvre indépendamment de celles engagées par le GRNC pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées, il n'en demeure pas moins que cette initiative renvoie aux questions de santé publique auxquelles tentent de répondre les experts mobilisés par le gouvernement pour répondre aux interrogations des populations locales. L'implication du collectif des Mères en colère dans son organisation constitue certainement une de ses particularités notables. Car si le GRNC présidé par Annie SUGIER a montré son souci de tenir informées les parties prenantes de l'état d'avancement de ses travaux et de ses résultats, les représentants de la « société civile » ne sont dans ce cadre que destinataires des informations produites lors du processus d'expertise, dès lors qu'ils n'ont pas la compétence nécessaire, à l'instar d'acteurs comme l'ACRO, pour participer au processus lui-même, quand bien même les interrogations exprimées par les associations ont permis d'enrichir le travail réalisé par les experts. Le collectif, en s'appropriant l'organisation de cette manifestation, a permis de dépasser l'aspect strictement technique de l'exercice, en favorisant autant que possible les échanges entre les scientifiques impliqués et les habitants de la région, notamment par l'instauration d'une situation de don et de contre-don entre les uns et les autres, et en introduisant une dimension pédagogique par les mesures effectuées en rapprochement avec deux collèges de la région. Cette volonté de favoriser les liens et les échanges entre scientifiques et riverains des installations, d'intégrer les différentes parties prenantes pour promouvoir un apprentissage mutuel, s'inscrit dans la continuité du processus engagé par le GRNC. Rappelons qu'il aura fallu en effet attendre la fin des années quatre-vingt-dix pour

qu'une première expertise pluraliste voie le jour en matière d'évaluation des conséquences sanitaires des rejets radioactifs des installations nucléaires, marquant ainsi une rupture avec la confiscation de l'expertise qui a longtemps prévalu en France dans ce domaine. L'expertise du GRNC a ainsi ouvert de nouvelles voies concernant les modalités d'évaluation, de gestion et de contrôle des risques pour la santé et l'environnement associés aux activités industrielles.

Malgré les efforts déployés au sein du GRNC pour favoriser la confiance entre les acteurs et rendre crédible aux yeux de tous l'expertise ainsi produite, les résultats diffusés ne font pas forcément sens pour les habitants, tout au moins au regard des leurs pratiques et de leurs préoccupations quotidiennes, même si un effort a été fait pour asseoir les calculs des doses et des risques sur des scénarios et des hypothèses réalistes et dans un souci d'exhaustivité concernant les radionucléides pris en considération (39 radionucléides, sur les 75 pris en compte, ont été ajoutés à la liste préalablement fournie par COGEMA au GRNC). Ce qui vaut pour un « individu moyen », ou même pour les individus potentiellement les plus exposés aux rejets de l'usine de retraitement du fait de leurs habitudes ou de leurs lieux de vie et pour lesquels le GRNC a établi des scénarios particuliers, ne constitue pas forcément une réponse satisfaisante pour les personnes préoccupées par leur propre exposition et celle de leurs enfants, qui leur apparaissent forcément spécifiques et irréductibles aux scénarios élaborés par les experts, fussent-ils « de référence » ou « particuliers ».

C'est précisément une des raisons pour lesquelles les Mères en colère se sont engagées dans l'organisation de ce rassemblement de laboratoires radiologiques mobiles, lequel visait à apporter un complément aux informations disponibles sur les rejets des installations du Nord-Cotentin et enrichir ainsi, en les prolongeant et sans s'y substituer, les travaux du GRNC. Il s'agissait également, et c'est là un point important, d'impliquer directement les habitants intéressés dans le choix des lieux où allaient être effectuées des mesures de la radioactivité ambiante, et d'amener de la

sorte les scientifiques à répondre aux questions posées par les riverains à propos de leur environnement direct et quotidien. Et afin d'encourager le dialogue, réduire la distance et favoriser des relations de confiance entre scientifiques et citoyens, l'hébergement des équipes de mesures dans des familles volontaires a été organisé, ce qui constituait une des nouveautés par rapport aux exercices d'intercomparaison précédents. D'une façon plus générale, rares sont les occasions qu'ont, tant les « savants » que les « profanes », de pouvoir échanger dans un cadre informel et non institutionnel. C'est en ce sens que cette expérience novatrice fut à la fois « technique » et « socioculturelle », aux dires des organisateurs, et qu'elle mérite qu'on s'y attarde et que l'on tente de saisir ce qu'elle a produit socialement, au-delà ou plutôt dans le même temps qu'elle a contribué à enrichir la base de données quant à l'état radiologique, à un moment donné et dans des lieux précis, de l'environnement du Nord-Cotentin.

Il aurait été particulièrement intéressant d'interroger chacune des « parties » en présence et voir ainsi quels enseignements chacun des protagonistes a pu tirer de cette expérience, inhabituelle pour les uns comme pour les autres. À défaut d'avoir pu rencontrer les équipes européennes pour recueillir leur point de vue en tant que scientifiques à l'issue de cette semaine passée sur le terrain à mesurer l'environnement des personnes dont elles ont par ailleurs partagé le quotidien, des entretiens ont été réalisés auprès de familles qui les ont accueillis.

S'il nous a semblé opportun d'ajouter à notre corpus d'entretiens quelques personnes engagées dans cette expérience et d'adapter notre programme d'enquête à l'actualité des actions engagées par les acteurs locaux, il ne s'agit pas pour autant d'intégrer, sans les différencier, les propos recueillis auprès de cette population spécifique au reste du corpus utilisé par ailleurs. C'est parce qu'elles ont participé à l'exercice Nord-Cotentin 2000 que ces personnes ont été interrogées, indépendamment de toute autre considération. Qu'elles puissent partager une

sensibilité antinucléaire, ainsi que l'ont supputé certains, est évidemment un élément à prendre en compte, ce qui n'est pour autant pas le cas de toutes les personnes que nous avons rencontrées. Une femme, dont le mari est salarié à l'usine de La Hague, ou encore un employé de l'Arsenal de Cherbourg, par exemple, qui ont accueilli chacun des scientifiques chez eux, ne sauraient être considérés comme des antinucléaires et ne se revendiquent pas du tout comme tels. Ils partagent en revanche le même souci du pluralisme et de l'indépendance de l'information, raison pour laquelle ils se sont portés volontaires et ont adhéré à cette démarche. Si le recrutement des familles d'accueil s'est fait essentiellement *via* un réseau informel de connaissances, il y a également eu un appel lancé par voie de presse qui a permis à des personnes intéressées de la région de participer à l'expérience tout en étant complètement extérieures aux réseaux des différentes parties prenantes à l'organisation.

La Commission d'information de La Hague a été co-organisatrice de cette expérimentation innovante en matière d'information. Dans un des bulletins qu'elle diffuse régulièrement depuis 1998, la CSPI rappelait l'intérêt de sa participation à cette opération : « Cet événement est l'occasion de participer à une action d'information indépendante majeure qui ne peut que contribuer à sa volonté de transparence et d'expertise plurielle, l'ancrage dans la population du collectif des Mères en colère facilitant par ailleurs la participation active des citoyens »<sup>264</sup>. La distance avec laquelle certains membres de la Commission ont pu considérer cet événement, ce que notre participation aux réunions nous a permis de constater, semble renvoyer à l'implication réduite de la CSPI dans son organisation effective. Selon une des organisatrices, l'implication n'aurait même été que symbolique et la coopération extrêmement limitée, voire inexistante :

---

<sup>264</sup> *Bulletin d'information de la CSPI*, n°6, mars 2000.

*« Il y avait a priori la CSPI. Ils n'ont rien fait, c'est clair. Mais ils n'ont pas empêché de faire... De toute façon ils n'ont pas cherché, même au niveau médias et tout ça, ils sont apparus très peu, et nous on n'est pas allées les chercher non plus sans arrêt... parce que bon, ça ne nous intéressait pas spécialement non plus d'être collées à la CSPI. [...] Avec la CSPI c'est vrai qu'on n'a pas eu de rapports vraiment très intéressants ».*

Le bilan mitigé de cette coopération dressé ici n'empêche pas notre interlocutrice des Mères en colère de reconnaître que la CSPI ne les a pas « desservies », et notamment que sa participation a largement facilité l'accès aux établissements scolaires, permettant ainsi un échange entre les scientifiques, les enseignants et les élèves. La caution institutionnelle de la CSPI semble avoir été déterminante de ce point de vue, alors que les approches plus informelles réalisées dans un premier temps avaient suscité des réactions de peur et un certain malaise du côté des enseignants sollicités, certains pensant que *« c'était une action antinucléaire, que c'était du militantisme, qu'on faisait rentrer les Verts dans l'établissement etc. »*.

### **3.5.1 Enjeux et motivations des acteurs**

Expérience technique et socioculturelle pour les uns, l'exercice Nord-Cotentin 2000 a aussi pu être vécu comme une expérience plus politique pour d'autres, ou tout au moins dont les enjeux n'étaient pas négligeables, notamment pour le collectif des Mères en colère :

*« C'était quand même pour nous s'engager aussi dans un combat de vouloir s'affirmer et participer à un truc comme ça, c'était quand même accepter d'être au grand jour et... donc il y a des gens qui vont savoir comment on fonctionne, comment ça se passe... mais c'est vrai que c'était un peu dangereux pour nous, il faut le dire... »*

La prise en charge de l'organisation et de l'accueil des scientifiques a pu être vécue comme un « challenge », mais ce qui n'allait surtout pas de soi, c'était la collaboration avec certaines institutions, dont l'IPSN, « *ce qui n'était pas quelque chose d'évident au départ* » pour un collectif constitué à l'origine en réaction par rapport à l'information institutionnelle. Habitues à être cataloguées « antinucléaires », les Mères en colère, qui souhaitent également, « *par rapport aux locaux, tous les gens qui militent dans le nucléaire... voir un petit peu en fait quelle place nous on pouvait trouver à côté d'eux* », ont fait l'expérience de la réversibilité des positions, étant soudain taxées de « pronucléaires ». Ceci montre la difficulté d'occuper une position alternative à l'opposition pro / anti qui structure pour une part les rapports sociaux dans le territoire du Nord-Cotentin, position explicitement revendiquée par les Mères en colère.

*« Moi c'était vraiment par rapport au collectif, par rapport à l'assise un peu dans la région, et puis c'était une manière aussi de voir comment on était perçues puisqu'en fait là, ce n'était pas un truc qui s'annonçait antinucléaire, ni pronucléaire même si certains ont bien voulu dire que du coup nous, les Mères en colère, nous étions pronucléaires ; bien sûr, les autres de l'autre côté se sont déchaînés en disant "quoi, les scientifiques vont être accueillis chez les antinucléaires !", donc vous allez bien voir en circulant dans les familles qui l'est, qui ne l'est pas, parce qu'il n'y a pas que des antinucléaires contrairement à ce qui a été dit, et ce n'était pas le propos, et c'est ça qui était sympa en fait, c'est que les gens se sont réunis autour de ce truc, des gens qui étaient sensibilisés, bon... qui ont des tendances forcément, mais en même temps ce n'était pas ça le truc, c'était des gens qui, comme moi, comme nous, avaient envie d'avoir à leur table des personnes à qui ils allaient proposer des trucs locaux, avec qui ils allaient avoir un échange ».*

La question s'est également posée pour les personnes ayant accepté d'héberger des scientifiques, quand bien même elles ne faisaient pas partie du collectif, comme

s'il était impossible d'échapper à cette division de l'espace social, déterminante dans cette région.

*« J'ai accepté de participer à cette expérimentation-là, je ne sais pas comment on dit, cette expérience... avec le risque qu'il y a ici toujours quand on s'engage sur des choses comme ça, où on est toujours... on prend un risque par rapport à son positionnement sur pro, anti, récupération, pas récupération... c'est ce qui se passe en ce moment, durant cette manifestation et après je suis sûre qu'on va encore... les uns et les autres tirent toujours la couverture pour récupérer ce qui a été fait là, pour servir les intérêts nucléaires ou à l'opposé pour servir les intérêts antinucléaires... donc à participer à ça, j'ai le sentiment qu'il y a un risque de récupération de cette manifestation-là... »*

*« Et puis ce que j'ai aimé dans ce qu'ont fait les Mères en colère, c'est qu'en fait même si elles sont très marquées hostiles au nucléaire, le mouvement qu'elles ont fait ne l'était pas, et à ce niveau-là je ne vois pas pourquoi j'aurais refusé ce truc-là, je trouve ça très bien, franchement. Si ça avait été trop marqué, je ne pense pas que j'aurais reçu carrément une semaine... parce que je ne veux pas non plus avoir cette étiquette, je ne suis pas anti-nucléaire, je veux savoir c'est tout, c'est de la connaissance uniquement, ne pas prendre les informations qu'on nous parachute quand on veut nous les donner... »*

Si la plupart ont accepté de prendre ce risque, c'est qu'ils avaient de fortes motivations pour s'engager dans cette « expérience humaine », et aussi des attentes importantes quant aux résultats des mesures, liées à une inquiétude bien réelle quant à la contamination de l'environnement et aux risques encourus dans leur vie quotidienne, même si la peur est souvent refoulée, comme l'illustrent nombre de propos tenus lors des entretiens.

Force est de constater que la démarche des Mères en colère a séduit les participants. Le souci porté aux enfants, constitutif de la création du collectif, est vraisemblablement l'élément fédérateur dans lequel se reconnaissent l'ensemble des

interviewés. L'attention portée aux générations futures, au long terme, à l'héritage transmis, à la qualité de l'environnement, sont des points sur lesquels tous nos interlocuteurs ont insisté. C'est à une approche, à une façon de poser les problèmes et d'y répondre, qu'ont adhéré les familles, les unes se reconnaissant davantage dans une philosophie de l'environnement, les autres étant soucieuses d'obtenir une information complètement extérieure aux sources habituelles et en rapport avec leurs pratiques quotidiennes.

*« Moi j'adhère plus à des philosophies qu'à des données. Par exemple, le collectif des Mères en colère, je n'en fais pas partie, mais cette philosophie de voir l'avenir pour les enfants qui sont déjà impliqués là-dedans de toute façon, plus ou moins, par la maladie, encore que les liens restent à prouver, apparemment ça se préciserait... là philosophiquement on ne peut qu'adhérer à ça, à mon sens, parce qu'il y a encore des tas de déchets qui traînent dont on ne sait pas quoi faire, qu'on met un peu n'importe où et dont on ne sait toujours pas quoi faire, et on sait par contre qu'il faudra des millénaires pour qu'ils soient inoffensifs, ça ça me... et c'est dans cette optique-là que j'étais contente d'aider les Mères en colère, je n'ai pas d'engagement vraiment politique sur la question, plus philosophique oui... »*

*« Si je l'ai fait, c'est surtout par souci d'avoir une information... d'une part, c'est par souci d'avoir une information, une source extérieure à toutes les sources qu'on peut avoir, donc déjà je trouvais ça bien. Parce que je trouvais que ce que faisaient les Mères en colère était très bien à ce niveau-là, elles se sont vraiment décarcassées pour essayer de faire venir plein de scientifiques, c'était un énorme boulot pour elles, là-dessus je voulais être partante avec elles ; pour un côté connaissance aussi : on veut avec mon mari être ouverts là-dessus et savoir ; et puis aussi rencontrer des personnes étrangères et les accueillir à la maison, il y avait plein de raisons pour dire oui à ça et pas grand-chose pour dire non par rapport à la proposition. Disons que je l'aurais lu dans la presse, c'est vrai que je n'aurais pas pris mon téléphone pour dire je veux accueillir quelqu'un, mais là où on me le proposait, il n'y avait pas de raison pour dire non ».*

*« J'espérais pouvoir discuter un peu plus en profondeur sur le sujet, parce que j'ai un fils qui travaille dans le nucléaire, dans la radioprotection par contre... il était ici, maintenant il est parti, il n'est pas COGEMA il est pour une entreprise privée, bon ça m'intéressait d'avoir plusieurs versions du même sujet, parce que c'est quand même un sujet auquel je suis très sensible... »*

*« J'ai été sollicitée par des amies qui sont membres du collectif des Mères en colère, donc j'ai été amenée à participer d'abord parce que les Mères en colère fonctionnent en réseau et je fais partie du réseau. Après ça, l'idée me paraissait intéressante, l'idée de la proximité avec des gens de l'étranger, des scientifiques, et des scientifiques de l'étranger, ça m'intéressait... d'avoir une relation plus proche qu'au travers d'un débat, avoir des gens à demeure, c'est avoir des gens proches de soi, c'est donc avoir une possibilité de relation plus privilégiée, ça, ça m'intéressait ».*

*« C'était l'occasion d'échanger sur des questions qui me préoccupent, autour du nucléaire donc, l'occasion d'échanger avec des gens qui venaient d'autres horizons, que je supposais avoir d'autres approches, d'autres analyses... la confrontation d'idées, j'attendais ça, d'avoir à me confronter, à débattre, à échanger autour du problème du nucléaire ».*

*« Ce qu'il y avait de bien c'est que c'était là, j'avais quelqu'un qui faisait des mesures en direct et j'avais les réponses en direct le soir, c'est intéressant ».*

Un des objectifs de l'échange organisé entre scientifiques et riverains était de permettre aux habitants de faire réaliser des mesures dans des lieux de leur choix, dans le Nord-Cotentin, ainsi que dans leur environnement quotidien, leur maison, leur jardin, etc. Une journée de la semaine était ainsi consacrée à ces mesures « personnalisées », pendant laquelle les scientifiques étaient à la « disposition » des familles. C'était là une des originalités de l'exercice et un des temps forts de la semaine, auquel étaient attachés autant les scientifiques que les personnes qui les accueillaient, malgré l'ambivalence avec laquelle ces dernières ont évoqué cette partie du programme de travail, symptomatique de leur désir en même temps que de leur

crainte de « savoir » et de connaître les résultats. Plusieurs personnes interrogées ont évoqué le fait qu'elles avaient, pour une fois, « droit à des mesures ».

L'important travail d'expertise mené depuis 1997 sur les volets radioécologique et épidémiologique, malgré les réponses qu'il a permis d'apporter, reste entaché de nombreuses incertitudes et n'a pas jusqu'à présent réussi à lever tous les doutes concernant l'impact sanitaire des installations nucléaires de la région. L'exercice Nord-Cotentin 2000 n'avait bien sûr pas pour objectif de fournir en une semaine d'investigations des réponses que plusieurs années de travail n'ont pas permis d'apporter. De ce point de vue, les organisateurs étaient clairs et prudents quant aux conclusions qu'il était possible de tirer à l'issue de cette opération, même si, d'un point de vue plus personnel, les choses se sont avérées beaucoup plus compliquées et les attentes bien réelles. Comme l'explique un membre du collectif :

*« On avait quand même bien compris, on a essayé de bien faire comprendre aux gens que de ces mesures on ne pouvait pas directement dire “vous pouvez vous installer là, vous pouvez manger le poisson, etc.”, c'était pas le but de la manœuvre, donc moi j'ai fait aussi un gros effort sur moi-même pour me dire, à la fin de cette semaine-là, on ne va pas pouvoir dire “ma maison il faut que je la vende parce que c'est invivable et la région est pourrie, etc.”, ce n'était pas ça, même si quand même c'est vrai que le truc des mesures, ça reste toujours une interrogation quoi, c'est quelque chose quand même qui m'inquiète, qui est toujours là ».*

La mesure en elle-même est loin d'être suffisante dès lors qu'elle n'est pas explicitée et rendue compréhensible. Un des enjeux de l'exercice était donc de permettre aux habitants de disposer non seulement de résultats, mais également de pouvoir les interpréter et de recevoir des informations sur les notions de base en matière de radioprotection, ce que devaient précisément permettre les échanges quotidiens avec les scientifiques et leur présence au sein des familles. Comme le montrent les propos rapportés ci-dessous, une information livrée sans précaution

dans un contexte d'inquiétude latente peut produire des effets que ne soupçonnent pas les scientifiques.

*« Au départ c'est déjà ce qui avait motivé la création du collectif des Mères en colère, c'était l'inquiétude par rapport aux enfants suite au rapport concernant les leucémies, vous aviez entendu parler de ça... Et quand on avait rencontré Mme SUGIER, il y avait un de ses collaborateurs qui nous avait exposé les relevés qu'ils avaient pu faire, et bon dans un premier temps il nous disait que... - lui il ne savait pas qui on était Nathalie et moi, on était toutes les deux présentes à son compte-rendu, on représentait les Mères en colère – et donc avec Mme SUGIER il disait “de toute façon on n'a pas relevé quoi que ce soit d'important où que ce soit si ce n'est peut-être la pointe de Cap Lévi à Fermanville”, donc on s'est vues blêmir toutes les deux parce qu'on était directement concernées quoi, et puis bon il ne s'est pas tellement étendu là-dessus, c'est resté comme ça en suspens... parce qu'après dès qu'on essaie de creuser un petit peu, c'est assez difficile de savoir même s'ils sont très honnêtes... parce que eux je les pensais assez scientifiques plus que politiques donc on pouvait avoir une certaine confiance... mais c'est tellement aléatoire les chiffres, quand on n'y connaît rien en plus, on ne sait pas dans quelle mesure c'est alarmant ou pas les chiffres annoncés, même si on nous donne des seuils ça ne représente vraiment rien quoi... et puis eux-mêmes ne savent pas dans quelle mesure ça a des conséquences sur la santé, donc à partir de là on reste toujours avec les mêmes points d'interrogation. Donc là ça aurait été une opportunité peut-être d'avoir quelque chose, parce qu'ils étaient vraiment sympas, prêts à expliquer leur travail dans la mesure où on pouvait comprendre quoi, sans que ce soit trop pointu non plus ; donc j'avais bon espoir avec eux... »*

Si certaines personnes avaient bien compris les limites de l'opération et ne formulaient pas véritablement d'attentes par rapport aux mesures effectuées, tant dans la région que dans leur environnement proche, d'autres attendaient des réponses très précises à certaines questions qu'elles se posaient depuis les résultats de l'étude épidémiologique de Jean-François VIEL. Ainsi, les deux extraits suivants montrent la diversité des points de vue et des espoirs placés dans les résultats

obtenus. Il est intéressant de remarquer que la première personne a revendiqué sa sensibilité antinucléaire lors de l'entretien, tandis que la seconde, femme d'un salarié du nucléaire, refusait explicitement de prendre position sur la question.

*« Pour moi les mesures qui ont été faites, c'étaient des mesures qui sont inter-laboratoires, ce ne sont pas des mesures qui vont me parler beaucoup sur les risques liés aux installations qui sont ici, moi je l'ai vraiment pris comme ça, c'est-à-dire c'est des scientifiques qui ont besoin de travailler ensemble pour étalonner leur matériel, et on sert de terrain d'expérimentation et à ce titre là c'est très bien ; au-delà de ça pour moi ce sera de la récupération. Ils n'ont pas eu les moyens, le temps pour que ça serve à autre chose que ça, c'est comme ça que moi je... donc je n'avais pas d'attente particulière sur les mesures qu'ils ont faites ici, ils ont aussi pris des mesures ici puisque une journée il y a eu des mesures chez l'habitant, ils ont pris des mesures à droite à gauche... voilà je n'avais pas d'attente particulière, si ce n'est pour le radon, parce que ça ils pouvaient le mesurer... ma maison est en hauteur, et dans les seuils acceptables... »*

*« Je voulais, par rapport à mes enfants, savoir si je pouvais les emmener tranquillement sur la plage, si je pouvais manger du poisson si j'en avais envie, pour moi c'était une autre information, un autre type d'information et il y aurait encore un autre type d'information je dirais oui à cette information-là ».*

### **3.5.2 Mesurer « chez soi » : entre désir et crainte de savoir**

Considérées comme du « donnant donnant », ou une « carotte » par certaines familles, les mesures chez l'habitant ont donné lieu à de nombreuses réactions et soulevé des enjeux considérables. « Je ne pensais pas que ça prendrait une dimension pareille », nous a rapporté une organisatrice. Pour la plupart des personnes interrogées, il n'était pas essentiel à leurs yeux, selon leurs dires, que des mesures à leur domicile soient effectuées. Beaucoup racontent que ce sont les scientifiques qui y tenaient véritablement. C'était ce qu'ils pouvaient apporter dans le cadre de

l'échange envisagé et ils ne comptaient pas s'y dérober pour la plupart, même si dans certains cas cela n'a pas été possible. Il semble qu'ils aient également tenu à rassurer leurs hôtes et à calmer leurs inquiétudes, c'est en tout cas ce qu'ont ressenti nos interlocuteurs qui avaient clairement conscience d'avoir affaire à des scientifiques globalement favorables au nucléaire, ce qui ne les a pas empêchés au demeurant d'entretenir d'excellentes relations et d'avoir des échanges fructueux. *« Les Tchèques, c'étaient des défenseurs du nucléaire, ils s'affichaient comme tels, avec leurs références... une fois que ça on le sait, c'est posé, ce n'est pas un problème de discuter du moment qu'on sait qui est qui et d'où est-ce qu'il parle. Ils avaient une attitude très rassurante, je pense qu'ils avaient bien le sentiment d'être chez des gens inquiets qui avaient besoin d'être rassurés »*. L'extrait suivant montre bien la façon dont la mesure peut cristalliser l'inquiétude et engendrer l'angoisse, en provoquant la confrontation à l'objet de la peur.

*« Disons que je m'étais dit si il n'y a pas le temps, on ne le fera pas chez moi, et puis en fait il était hors de question pour l'équipe qu'ils ne fassent pas les mesures chez nous, c'était un truc... Bon ils n'avaient pas eu le temps de finir leur programme la veille parce qu'il avait fait un temps pourri, bon pour tout le monde mais... donc ils devaient retourner finir un truc le matin, je dis "bon, c'est pas grave si vous n'avez pas le temps à la maison", "ah non non non, pas question", et donc en fait, quand on est revenus – ils avaient la clé, ils se débrouillaient un peu – ils avaient installé le matériel à l'intérieur, ils avaient fait des mesures à l'extérieur et apparemment ils n'étaient pas très satisfaits de ce qu'ils avaient trouvé, ils trouvaient que c'était énorme, que ce n'était pas possible, donc ils sont retournés chercher du matériel en bas enfin bon ça a été... et c'est vrai que moi, ça m'a un peu prise aux tripes quand je suis rentrée, à un moment donné j'ai vu tout le bazar dans la maison pour mesurer ; du coup je me suis sentie un peu... bah oui j'attendais quand même le résultat quoi, parce que c'est vrai que par rapport aux gamins notamment... et puis bon ils ont trouvé des mesures tout à fait correctes et vraiment minimales donc c'est vrai que c'est bien quoi... »*

Les conditions météorologiques difficiles dans lesquelles les équipes ont été amenées à travailler durant toute la semaine de leur présence sur le terrain ont parfois rendu impossibles les mesures au domicile des familles. Matériel cassé, retard pris sur le programme, plusieurs raisons ont pu conduire à remettre en cause cette partie du travail, ce qui n'a pas été sans provoquer quelques déceptions et un peu d'amertume chez certains qui auraient souhaité disposer d'éléments leur permettant de lever leurs doutes.

*« On pouvait aussi, c'est ce qui nous tenait le plus à cœur et puis ça n'a pas été fait, faute de temps... ils devaient pouvoir faire quelques mesures aux endroits où les gens qui les logeaient le souhaitaient, et nous ce qui nous intéressait particulièrement c'était le port, parce que les enfants s'y baignent tout l'été. Et comme on est la première anse après la pointe de La Hague, les courants et tout ça vous savez, et puis là on a des vases sédimentaires et c'est ce qui capte le mieux tout ce qui est cochonneries de tout ordre, que ce soit radioactif ou chimique... et donc pendant des années on a vu régulièrement les militaires venir faire des prélèvements mais c'est toujours resté top secret, on n'avait pas droit aux mesures... Là ça aurait été intéressant aussi, c'est ce qui était prévu, mais ces petits messieurs de Suisse ils ne pensent pas aux marées ! Donc ils se sont faits avoir, on leur avait dit pourtant la veille "il faut absolument que vous soyez là entre telle et telle heure, sinon vous ne pourrez pas prendre de...", ils disaient "oh mais si de toute façon il reste toujours bien un petit peu de port comme on dit", oui mais c'est de l'eau et des galets donc ça n'a plus aucun intérêt quoi. Donc ils n'ont pas pu parce qu'il y avait deux mètres d'eau quand ils sont arrivés... Donc c'est dommage quoi, c'était la chose qui pour moi importait quoi... c'était connaître... c'était connaître la nature du risque éventuellement ».*

### **3.5.3 A l'heure du bilan : apprendre à vivre avec le doute**

Invités à dresser le bilan de cette expérience, nos interlocuteurs nous ont livré des propos nuancés, qui dépendent largement des espoirs qu'ils avaient placé dans cette opération, de leurs attentes et des questions qu'ils se posaient au préalable.

Encore une fois, l'absence d'explications accompagnant les résultats, parfois liée au manque de temps ou à d'autres facteurs, peut être extrêmement préjudiciable à la restauration de la confiance envers les scientifiques qui était un des objectifs sous-jacents de cette campagne de mesures.

*« Moi qu'on me dise que tout va bien, je ne l'ai pas relevé, c'était le matin avant de partir au travail, elles me disaient qu'il n'y avait pas de mesures importantes, enfin graves sur le sable, dans la maison, le terrain, la plage etc. D'accord, mais qu'on me dise qu'il y en a quand même dans les algues et que tout va bien quand même, je trouve ça un peu gros, maintenant je sais aussi qu'il y a un degré de radioactivité naturelle qui compte, dans quelle part il intervient dans les algues, ça je ne sais pas.*

- D'avoir accueilli des scientifiques, ça vous a apporté des réponses aux questions que vous pouviez vous poser ?

*Pas vraiment vu le peu de temps qu'on avait pour en discuter, et vu le fait qu'elles venaient pour montrer que ce n'était pas dangereux.*

- Vous l'avez perçu comme ça ?

*Oui tout à fait, tout à fait, oui oui. Elles travaillent pour l'État chez elles... elles ont pris des mesures ici, sur la plage de Surtainville où je vais souvent me promener avec le chien, et elles sont revenues toutes gaies justement parce qu'elles pouvaient me confirmer qu'il n'y avait aucune trace nulle part... voilà la version moi je ne peux pas en dire plus là-dessus... ».*

Le fait d'avoir pu parfois recevoir une réponse par rapport aux interrogations concernant le risque encouru par les enfants a contribué à l'apaisement de certaines inquiétudes. Si les résultats des mesures n'ont pas fondamentalement changé l'appréhension des dangers qui prévalait auparavant pour les participants, ils auront dans certains cas permis de conforter des dispositions préalables, ou pour le moins de les objectiver. Ainsi, les mesures peuvent très bien avoir légitimé la suspicion et le

doute, comme elles ont pu également favoriser une réassurance et diminuer le sentiment de vulnérabilité éprouvé par certains riverains. Elles auront vraisemblablement permis à beaucoup de circonscrire le danger (à l'usine elle-même, au « tuyau », etc.), ou tout au moins de retrouver une quiétude, tout en restant vigilants, quant à leur environnement proche.

*« Disons que mes préoccupations à moi, après il faut voir... c'est affreux mais... moi mes préoccupations personnelles c'est de savoir qu'aujourd'hui l'usine de COGEMA fonctionne bien et qu'il n'y a pas de risques liés au fonctionnement, donc ça je le sais par mon mari et les collègues de mon mari, à ce niveau-là je pense que jusqu'à maintenant, je dis bien jusqu'à maintenant parce qu'il n'y avait pas de questions financières chez COGEMA importantes, alors que maintenant il va y avoir un virage où les questions financières vont entrer en jeu et là ça va devenir plus dangereux à mon avis, mais jusqu'à maintenant, moi sur le mode de fonctionnement j'ai confiance, après je voulais avoir confiance aussi sur tout ce qui était fait avant, au début de l'implantation de COGEMA par rapport aux déchets... Il y a plein de bruits on a dit on a enterré certains trucs c'était fait n'importe comment, maintenant ils sont obligés de les ressortir de les retraiter etc. etc. Donc je pense que ça, ça fait un peu peur, et puis par rapport aux évacuations, à ce qu'ils rejettent avec leur tuyau savoir si il n'y avait pas de retour sur les plages etc., parce qu'effectivement il y a des rejets importants, enfin il y a des rejets... ils existent les rejets... Voilà mes deux préoccupations. En terme d'information, d'avoir reçu les scientifiques, ça m'a permis de répondre à ça, par rapport aux plages, enfin il me semble. Par contre par rapport aux trucs qu'ils ont fait, le fait d'avoir enterré des trucs, ça j'en sais rien du tout, enfin ça ils n'en parlent nulle part. Aujourd'hui, sur le fait d'emmener mes enfants sur la plage je suis plus rassurée oui, moi je trouve que ça m'a servi à quelque chose de recevoir cette personne ».*

*« Donc voilà, pour cette aventure-là, moi ça m'a vraiment intéressée, le côté scientifique, je m'étais vraiment préparée à ce que ça ne m'apporte pas énormément en résultats... autant l'étude radioécologie m'avait apporté un peu plus de réponses*

*à certaines questions, même si j'ai toujours les mêmes interrogations et puis je reste quand même toujours un peu sceptique. Bon là par rapport à mes enfants, par rapport à ma maison c'est du concret, je sais les choses, par rapport à l'extérieur là autour, c'est pareil ».*

*« Les résultats n'ont pas foncièrement fait que bon on laissait tomber en disant c'est bon on est rassurées, on bouffe du poisson on emmène les gamins sur les plages, si un petit peu quand même mais pas... ça veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à être super vigilant parce que c'est évident que COGEMA, y compris les gens qui y bossent nous le disent, "restez-là, il faut du contre-pouvoir, sinon c'est la fin", même eux ont peur les travailleurs du nucléaire alors bon... donc les mesures là, je vous dis moi c'est un truc oui... mais moi je n'en attends pas... ça va m'obliger à faire un gros effort intellectuel mais je n'en attends pas un changement d'attitude... ça reste un exercice en plus ».*

Finalement, cette expérience originale de rapprochement de la science et de la société et d'implication des citoyens dans le contrôle de la qualité de leur environnement amène à s'interroger sur les limites d'une réponse technicienne aux inquiétudes exprimées par les populations riveraines des installations, même si celle-ci peut apparaître pour une part nécessaire et légitime. L'expression des peurs, et la volonté de les objectiver dont témoigne la participation des personnes interrogées à l'exercice Nord-Cotentin 2000, n'empêche pas d'envisager très difficilement un changement de pratiques. Toutefois, la vigilance collective à laquelle elles ont ainsi contribué aura vraisemblablement permis, au-delà du caractère ponctuel de cet exercice, de montrer la nécessité d'inscrire les préoccupations des riverains au cœur de la pratique scientifique et de poursuivre l'effort engagé en ce qui concerne la surveillance de l'environnement. Dans ses conclusions, le rapport technique note que « le bilan des examens effectués lors de l'exercice Nord-Cotentin 2000 s'avère plutôt rassurant du point de vue radioprotection. Il n'en demeure pas moins que la

poursuite d'une surveillance vigilante et ciblée sur les points d'impact et les radionucléides clés reste justifiée »<sup>265</sup>.

---

<sup>265</sup> *Nord-Cotentin, Résultats et conclusions*, 2001, p. 25.

## 4 CONCLUSION

« Le jugement le plus *pessimiste* sur l'homme, et les choses, et la vie et sa valeur, s'accorde merveilleusement avec l'*action* et l'*optimisme* qu'elle exige ».

P. VALÉRY [1931 : 102].

L'entrée dans l'âge atomique, écrivions-nous pour introduire notre réflexion, a d'abord suscité l'exaltation et la jubilation de ceux qui ont pensé cet avènement dans la rhétorique du progrès et dans la continuité du projet moderne de maîtrise de la nature ; qui y ont vu un triomphe de la rationalité plutôt qu'un effondrement de la raison. Il aura fallu que survienne la catastrophe de Tchernobyl pour que les hommes commencent à prendre conscience des menaces dont était porteur ce désir de maîtrise ainsi que de la réversibilité négative du progrès technologique. La crise de confiance qui en a résulté, tant au sein des économies libérales que dans les pays socialistes, a participé du renversement de perspective qui a conduit à porter sur le développement des technosciences un regard plus circonspect et à modérer l'enthousiasme et l'optimisme avec lesquels l'humanité pouvait encore jusque-là envisager son devenir. La *réalisation* de la catastrophe nucléaire majeure, auparavant annoncée par quelques « prophètes de malheur », a-t-elle pour autant constitué une leçon ? Rien n'est moins sûr.

« Tchernobyl, avril 1986, une catastrophe ? Personne ne le nie, mais quelle est la signification de ce terme ? La catastrophe est devenue un élément quotidien des médias. Tout incident est présenté comme un accident. Tout accident, quelle que soit son ampleur, est devenu une catastrophe, enlevant toute possibilité de hiérarchisation des dégâts. S'agit-il avec Tchernobyl d'une catastrophe d'un type nouveau, moderne ? Mais une véritable catastrophe, à l'ancienne, laisse

généralement quelques traces, des souvenirs. Tchernobyl, qu'en reste-t-il ? » Tels sont les propos liminaires d'un ouvrage publié il y a quelques années par le physicien Roger BELBÉOCH [2001 : 6-7], qui fut parmi les premiers en France à informer et alerter l'opinion publique quant à l'ampleur du désastre de Tchernobyl<sup>266</sup>. Il fut, comme nous, convaincu que la catastrophe était et serait désormais *devant nous*, alors même que la fermeture – symbolique – de la centrale en décembre 2000 nous inciterait à croire qu'il s'agit d'un événement appartenant au passé. Ces propos ne sont pas sans faire écho à ceux du philosophe allemand Peter SLOTERDIJK, qui a titré un des chapitres de *La mobilisation infinie* par une question provocante – « De quelle dose de catastrophe l'homme a-t-il besoin ? » – et dans lequel il a interrogé le rapport ambivalent que nos sociétés entretiennent à la catastrophe, ce *désir de catastrophe* analysé à peu près simultanément de l'autre côté du Rhin par Henri-Pierre JEUDY [1990].

De la même façon que les « avertisseurs d'incendie » se heurtent en règle générale à l'incrédulité de leurs contemporains, et quand bien même l'avenir leur donne raison, l'événement catastrophique, lorsqu'il survient, ne semble pas davantage être une source d'apprentissage. Les faits, pas plus que les discours, ne produisent le changement des mentalités qui serait susceptible d'enrayer la dynamique dévastatrice du *progrès*, ce « tapis roulant qui nous conduit vers l'imprévisible », selon la formule de Peter SLOTERDIJK [2000 (1989) : 270]. C'est que, remarquait-il, « les groupes les plus puissants des sociétés modernes ont investi politiquement, idéologiquement, économiquement et vitalement dans les techniques les plus dangereuses de la mobilisation au point que même les accidents les plus énormes ne provoqueront probablement pas de doutes fondamentaux sur la direction et le rythme du processus civilisateur. [...] En fin de compte les consciences sont plus dures que les faits, et celui qui, naguère, ne voulait pas écouter

---

<sup>266</sup> Voir BELBÉOCH [1993].

les conseils (quand il était encore possible de les écouter) celui-là, désormais, refusera aussi de s'instruire à ses dépens » [*Ibid.* : 97-98]. Ainsi, la pensée de la pédagogie par la catastrophe, qui « comporte la promesse qu'il est possible de rapporter même le désastre le plus grand à une mesure humaine par un apprentissage consécutif », serait vouée à l'échec, notamment parce qu'elle repose sur le postulat discutable d'une relation nécessaire entre la catastrophe et sa compréhension, entre sa « gravité » et les enseignements qui en sont tirés. L'inflation des dispositifs gestionnaires et communicationnels ne ferait finalement que dissimuler l'impuissance et l'incapacité des hommes à comprendre et tirer les leçons de la catastrophe advenue, tout en participant de leur « aveuglement face à l'apocalypse » qui constitue, ainsi que l'a montré Günther ANDERS, une caractéristique essentielle de l'âge atomique. C'est pourquoi, poursuivait SLOTERDIJK, « pendant longtemps encore les victimes de Tchernobyl souffriront une agonie terrible et la didactique zélée se manifesterà de nouveau pour dire : même Tchernobyl n'était pas assez grave, parce que l'Internationale de ceux qui sont d'accord pour continuer est plus résolue que jamais. La conséquence inexorable n'en peut être que dans la surenchère du pire. Mais jusqu'où ? » [*Ibid.*].

Si nous avons choisi de circonscrire notre réflexion à l'un des champs de production des risques dans les sociétés technoscientifiques, en l'occurrence l'industrie nucléaire, ce n'est pas en raison de convictions de nature idéologique qui nous auraient conduit à mettre exagérément en avant les risques associés à cette technologie plutôt que d'autres, ou encore par méconnaissance de la diversité et de la pluralité des menaces qui pèsent sur la vie quotidienne et qui engendrent, chacune et toutes à la fois, une incertitude et une vulnérabilité croissantes du fait même de leur caractère *cumulatif*. Il ne s'agit donc pas ici de chercher à focaliser l'attention sur un des périls auxquels est confrontée l'humanité, pour mieux masquer l'éventail de ceux auxquels elle doit faire face et qui participent du sentiment général d'insécurité éprouvé par un nombre croissant d'individus, conscients du fait que leur existence et

leur avenir deviennent toujours plus incertains et compromis. Car, dans un contexte où les systèmes classiques de prévention et de protection contre les risques se révèlent incapables de protéger efficacement les populations et où se dessine de plus en plus nettement l'horizon catastrophique lié aux conséquences du changement climatique, de la pollution de l'environnement ou de la manipulation du vivant, on assiste à une mise en concurrence des périls à l'issue de laquelle la « préférence » est censée aller à celui qui semble le plus incertain. La tentation est grande alors de réduire le choix à la nécessité d'éviter ce qui apparaît comme le « scénario du pire » le plus probable. On espère ainsi, par exemple, qu'en choisissant le nucléaire *contre* l'effet de serre, on pourra échapper à la fois à la catastrophe nucléaire *et* aux catastrophes liées au dérèglement du climat. Il est cependant tout aussi probable, et sûrement beaucoup plus raisonnable de considérer que nous devons assumer, quelle que soit l'option choisie, tant les conséquences des options technologiques que nous avons prises par le passé que celles des choix que nous serons amenés à faire dans un avenir proche.

Philippe ROQUEPLO et Ulrich BECK avaient tous deux, il y a près de vingt ans, pointé l'irréversibilité potentielle des choix technologiques de même que leur irréductibilité à des considérations strictement techniques. Ainsi, le premier écrivait-il : « Aussi bien l'ouvrier et l'ingénieur qui fabriquent le ciment, les pesticides ou les réacteurs nucléaires sont-ils bien davantage que des fabricants de ciment, de pesticides ou de réacteurs, car ce qu'ils fabriquent n'est rien de moins *que la société même où nous vivons*. L'étonnant est qu'ils en aient la plupart du temps si peu conscience » [ROQUEPLO, 1983 : 35-36]. Quant au second, il avait mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte « la dynamique spécifique des contraintes objectives » associées à telle ou telle technologie qui sont, dans le cas du nucléaire, difficilement réversibles et dont les conséquences sont non seulement, du point de vue sanitaire et environnemental, imprévisibles à long terme (effets génétiques), mais se déploient également dans bien d'autres domaines, notamment celui de

l'organisation de la société, certains choix technologiques engendrant des rapports sociaux spécifiques<sup>267</sup>. Par ailleurs, Ulrich BECK [2001 (1986) : 391] a souligné ce qui fait également la spécificité de l'industrie nucléaire, à savoir « le “gigantisme du risque” qui prive l'homme de son humanité, et le condamne à l'infailibilité dès aujourd'hui et pour l'éternité ». Il s'agit là en effet d'une caractéristique essentielle et déterminante de ce secteur industriel qui, en interdisant à l'homme le droit à l'erreur, transforme le monde en un monde inhumain où la faiblesse ou la défaillance, dans la mesure où elles peuvent produire une catastrophe irréparable, ne peuvent plus être autorisées. D'un côté, l'homme est alors contraint de croire en l'infailibilité de ses productions techniques – ce qui revient à nier l'éventualité de la catastrophe – et, de l'autre, il est inévitablement conduit à éprouver ce sentiment de « honte prométhéenne » qui caractérise selon Günther ANDERS le rapport qu'il entretient à la technique moderne, et à devenir malgré lui « le saboteur de ses propres réussites ». Pourtant, ce que nous appelons erreur humaine n'est jamais que la défaillance d'une technique inadaptée à l'être humain. Ce n'est pas l'erreur humaine qui produit la catastrophe, c'est le système technique qui transforme l'erreur en puissance de destruction et qui, de ce fait, tend inexorablement à exclure l'homme dans la mesure où il apparaît comme le maillon faible du dispositif technique, à la fois responsable et victime du « décalage prométhéen » dont il s'est rendu prisonnier. Plus récemment, un autre philosophe s'est fait l'avocat d'un « droit de l'homme à l'erreur », dont la reconnaissance impliquerait également « un devoir de créer et de conserver un environnement acceptant les erreurs » [GUGGENBERGER, 1998

---

<sup>267</sup> D'où l'expression parfois utilisée de « société nucléaire » pour rendre compte du caractère déterminant de la technologie nucléaire sur l'organisation sociale. Voir par exemple BELBÉOCH [1990] ou encore Jaime SEMPRUN qui écrivait : « Il s'agit bien là en effet de la différence authentiquement qualitative existant entre l'industrie nucléaire et toutes les activités industrielles qui ont précédé son apparition : pour la première fois dans l'histoire *en temps de paix*, c'est la société tout entière qui doit être organisée en fonction d'impératifs de sécurité dictés par des machines, et non pas seulement les lieux de la production ; on n'a pas fini de mesurer les progrès que cette soumission obligatoire à l'objectivité d'un fonctionnement machinique va nous permettre d'accomplir dans l'organisation rationnelle de la société » [SEMPRUN, 1986 (1980) : 48-49].

(1992)], soit un monde où l'humain aurait toujours sa place, où il pourrait affirmer sa vulnérabilité sans risquer de l'accroître davantage.

Cette perspective – séduisante – d'un monde habitable au sein duquel l'homme ne risquerait pas, quoiqu'il fasse, de déclencher des processus catastrophiques, apparaît cependant moins comme un avenir possible que comme l'évocation d'un passé définitivement révolu. L'auteur de cette proposition ne s'y est d'ailleurs pas trompé, écrivant que « Tchernobyl a créé une situation qui donne à réfléchir : elle a montré qu'un projet de vie ébauché par des minorités déviant du projet "officiel" n'a plus aucune chance. [...] Après Tchernobyl, l'inclination individuelle à une existence dépourvue de tout lien avec les systèmes d'information ou de communication, ou à une existence qui renonce à la technique, au compteur Geiger et au gammaspectromètre serait littéralement suicidaire » [*Ibid.* : 303]. À la figure du « sauvage démuné » correspondrait alors, au sein de la société du risque, celle de « l'hypersauvage suréquipé » selon les termes de Georges BALANDIER.

« La technique est désormais notre destin », écrivait pour sa part Günther ANDERS [2002 (1956) : 22], et nous devons nous interroger « sur ce que la technique a fait, fait et fera de nous, bien avant que nous puissions faire quoi que ce soit d'elle ». Pour autant, même ce philosophe « désespéré » estimait primordial d'essayer de maîtriser ce destin et en appelait à l'action plutôt qu'il ne préconisait le renoncement, en dépit du fait que ce projet lui semblait voué à l'échec. C'est qu'il a été l'un des premiers à prendre conscience de ce que la modernité s'est refermée en même temps que s'est ouvert l'âge atomique et que les hommes, après avoir longtemps affirmé qu'ils faisaient l'Histoire, allaient être désormais essentiellement contraints de la subir.

## 5 BIBLIOGRAPHIE

1. AGAZZI E., 1996, *Le bien, le mal et la science. Les dimensions éthiques de l'entreprise techno-scientifique*, Paris, PUF
2. *Agone*, 1996, « Tchernobyl. Banquet d'anniversaire », n°15, Agone Éditeur & Titanic
3. ALEXIEVITCH S., [1997] 1998, *La supplication. Tchernobyl, chroniques du monde après l'apocalypse*, Paris, J.-C. Lattès
4. ALPHANDÉRY P., P. BITOUN et Y. DUPONT, 1991, *L'équivoque écologique*, Paris, La Découverte
5. ANDERS G. et C. EATHERLY, 1962, *Avoir détruit Hiroshima*, Paris, Robert Laffont
6. ANDERS G., [1979] 2001, *Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse ?*, Paris, Allia
7. ANDERS G., [1956] 2002, *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Éditions de l'encyclopédie des nuisances / Éditions Ivrea
8. ANGER D., 1977, *Chronique d'une lutte. Le combat anti-nucléaire à Flamanville et dans la Hague*, Paris, J.-C. Simoën
9. ANGER D., 2002, *Nucléaire : la démocratie bafouée. La Hague au cœur du débat*, Barret-sur-Méouge, Éditions Yves Michel
10. *Archimède et Léonard*, 1998, « Science, pouvoir et démocratie. Pour une science responsable », Hors-série n°13, ATTEC
11. ARENDT H., 1961, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy
12. ARENDT H., [1954] 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, Coll. Folio/Essais
13. ARENDT H., 1995, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil
14. ATTALI J., 1995, *Économie de l'apocalypse. Trafic et prolifération nucléaires*, Paris, Fayard
15. *Atome et société*, 1997, Actes du colloque de Paris, 30-31 mai 1996, Centre Antoine Bécclère

16. BALANDIER G., 1985, *Le détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard
17. BALANDIER G., 2001, *Le Grand Système*, Paris, Fayard
18. BALANDIER G., 2004, *Civilisations et puissance*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube
19. BARBIER G. et A. FARRACHI, 2004, *La société cancérogène. Lutte-t-on vraiment contre le cancer ?*, Paris, La Martinière
20. BARTHÉLÉMY M., 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po
21. BECK U., 1987, "The Anthropological Shock : Chernobyl and the Contours of the Risk Society", *Berkeley Journal of Sociology*, n°32
22. BECK U., 1993, "De la société industrielle à la société à risques. Problématique de la survie, structures sociales et éveil d'une conscience écologique", *Revue suisse de sociologie*, vol. 19, n°2, pp. 311-337
23. BECK U., [1986] 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier
24. BELBÉOCH B., 2001, "Responsabilités occidentales dans les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, en Biélorussie, en Ukraine et en Russie", in : GOUJON A., J.-C. LALLEMAND et V. SYMANIEC (dir.), *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, pp. 279-306
25. BELBÉOCH B. et R., 1993, *Tchernobyl, une catastrophe. Quelques éléments pour un bilan*, Paris, Allia
26. BELBÉOCH R., 1990, "Société nucléaire", *Encyclopédie philosophique universelle, les Notions philosophiques*, Tome II, Paris, PUF, pp. 2402-2409
27. BELBÉOCH R., 2001, *Tchernoblues. De la servitude volontaire à la nécessité de la servitude*, Paris, L'Esprit frappeur, n°105
28. BEMPOMME D., 2004, *Ces maladies créées par l'homme. Comment la dégradation de l'environnement met en péril notre santé*, Paris, Albin Michel
29. BENJAMIN W., 1982, *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, Paris, Payot
30. BERNSTEIN M. et J.M. JASPER, 1998, "Les tireurs d'alarme dans les conflits sur les risques technologiques. Entre intérêts particuliers et crédibilité", *Politix*, n°44, pp. 109-134
31. BERTRAND A., 2000, "Risquer l'expertise", in : THEYS J. (dir.), *L'environnement au XXI<sup>e</sup> siècle*, Vol. III, *Démocratie et politique à long terme*, Paris, Germes, pp. 119-135

32. BIRNBACHER D., 1994, *La responsabilité envers les générations futures*, Paris, PUF
33. BITOUN P., 2000, “Un contrôle démocratique de la science est-il possible ?”, communication au colloque franco-allemand « *Science et technique : chance ou menace pour notre avenir ? Approches françaises et allemandes* », Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes, Sarrebrück, Allemagne, 27-29 janvier (texte non publié)
34. BLANCHET P. et B. VALLET, 1998, “Gestion concertée du risque : une impossible institutionnalisation ?”, Actes du séminaire du Programme risques collectifs et situations de crise, dixième séance, Paris, CNRS, pp. 87-200
35. BOCÉNO L., Y. DUPONT, G. GRANDAZZI et F. LEMARCHAND, 2000, “Vivre en zone contaminée ou les paradoxes de la gestion du risque”, *Innovations et sociétés*, n°1, Publications de l’Université de Rouen, pp. 41-64
36. BORILLO D., 1993, *Sciences et démocratie*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg
37. BOSQUET M. (GORZ A.), 1978, *Écologie et politique*, Paris, Seuil
38. BOUNAN M., 2000, *La vie innommable*, Paris, Allia
39. BOURG D. et J.-L. SCHLEGEL, 2001, *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*, Paris, Seuil
40. BOY D., 1999a, *Le progrès en procès*, Presses de la Renaissance
41. BOY D., 1999b, « Science, démocratie et risques majeurs », *Problèmes politiques et sociaux*, n°823, Paris, La Documentation Française
42. BRODHAG, 1997, “Un dispositif pour l’application du principe de précaution”, *Responsabilité et Environnement*, n°5, pp. 43-51
43. BROSSAT A., 1995, “Si loin, si près, Hiroshima et Auschwitz”, in : TODESCHINI M. M. (dir.), *Hiroshima 50 ans. Japon – Amérique : mémoires au nucléaire*, Autrement, Collection « Mémoires », n°39, pp. 217-233
44. BROSSAT A., 1996, *L’épreuve du désastre. Le XX<sup>e</sup> siècle et les camps*, Paris, Albin Michel
45. BROSSAT A., 2000, *L’animal démocratique. Notes sur la post-politique*, Tours, Farrago
46. CAILLÉ A., 1991, “La bioéthique, le risque écologique et les deux démocraties”, *Droits*, n°13, PUF
47. CALLON M., 1998, “Des différentes formes de démocratie technique”, *Responsabilité et Environnement*, n°9, pp. 63-73

48. CALLON M., P. LASCOUMES et Y. BARTHE, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil
49. CANDAU J., 1996, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF
50. CASTORIADIS C., 1978, *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil
51. CASTORIADIS C. et D. COHN-BENDIT, 1981, *De l'écologie à l'autonomie*, Paris, Seuil
52. CAUQUELIN A. et H.-P. JEUDY, 1989, "Dialogue sur la nature et le paysage", *Ethnologie française*, XIX, 3, pp. 209-214
53. CHALAS Y., 1990, "L'ignorance dans la vie quotidienne : la volonté de non-savoir", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 89, pp. 313-338
54. CHAMBAT P. et J.-M. FOURNIAU, 2001, "Débat public et participation démocratique", in : VALLEMONT S. (dir.), *Le débat public : une réforme dans l'État*, Paris, LGDJ, pp. 9-37
55. CHANIAL P., Y. DUPONT et D. LE GALL, 1996, "Du risque à la vulnérabilité, contribution à une analyse socio-anthropologique de la vulnérabilité dans les économies techno-scientifiques", *Revue Française des Affaires Sociales*, vol. 50, n°2, pp. 85-96
56. CHARBONNEAU S., 1992, *La gestion de l'impossible. La protection contre les risques techniques majeurs*, Paris, Economica
57. CHATEAURAYNAUD F. et D. TORNAY, 1999, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
58. CLAESSENS M., 1998, *La technique contre la démocratie*, Paris, Seuil
59. CLAVANDIER G., 2001, "Le processus commémoratif post-accidentel. Une mémoire fondée sur l'oubli du drame", *Socio-Anthropologie*, n°9, pp. 27-43
60. COANUS T., F. DUCHÊNE et E. MARTINAIS, 1999a, *La ville inquiète. Développement urbain, gestion du danger et vie quotidienne sur trois sites « à risque » de la grande région lyonnaise (fin XIX<sup>ème</sup> – fin XX<sup>ème</sup> s.)*, Rapport, Laboratoire RIVES, ENTPE
61. COANUS T., F. DUCHÊNE et E. MARTINAIS, 1999b, "Les relations des gestionnaires du risque urbain avec les populations riveraines. Critique d'une certaine idée de la « communication »", *Responsabilité et Environnement*, n°13, pp. 5-17
62. COLLOQUE DE LA VILLETTE, 1997, *Le savant et le politique aujourd'hui*, 7 juin 1996, Paris, Albin Michel

63. COLSON J.-P., 1977, *Le nucléaire sans les français. Qui décide ? Qui profite ?*, Paris, Maspero
64. COUMARIANOS P., 2000, *Tchernobyl après l'apocalypse*, Hachette Littératures
65. COURTEIX S. et J. HÉBERT, 1987, « L'accident nucléaire. Prévention - Mesures d'urgences – Réparation », *Problèmes politiques et sociaux*, n°552-553, Paris, La Documentation Française
66. CRIIRAD et A. PARIS, 2002, *Contaminations radioactives : Atlas France et Europe*, Éditions Yves Michel
67. DAVID-JOUGNEAU M., 1990, *Le dissident et l'institution, ou Alice au pays des normes*, Paris, L'Harmattan
68. DE PERROT M. (éd.), 1981, *Énergie nucléaire et société*, Paris, Pergamon Press
69. DECROP G., 1994, *Le risque nucléaire : objet de "négociation" ?*, rapport, GDR CRISE CNRS / Futur Antérieur
70. DECROP G. et P.A. VIDAL-NAQUET, 1998, "Les scènes locales de risque", Actes du séminaire du Programme risques collectifs et situations de crise, dixième séance, Paris, CNRS, pp.15-84
71. DECROP G., 2003, "L'aléa comme avenir. Sous le soleil de la menace", *Panoramiques*, n°63, pp. 148-157
72. DEGUILLAUME M., 1992, "Tchernobyl, noire transcendance", *L'Intranquille*, « Tchernobyl », n°1, Notre-Dame de Bondeville, pp. 225-263
73. DEGUILLAUME M., 1994, *La dignité anti-nucléaire. Essai sur les déchets radioactifs*, Limoges, Lucien Souny
74. DEJOURS C., 1992, "Pathologie de la communication. Situation de travail et espace public : le cas du nucléaire", in : COTTEREAU A. et P. LADRIÈRE (dir.), « Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public », *Raisons pratiques*, n°3, Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 177-201
75. DELFOUR J.-J., 2001, "La peau et les choses", *Passant*, n°37
76. DEMARCQ F., 1988, "Le risque technologique majeur", *Problèmes Politiques et Sociaux*, n°591, Paris, La Documentation Française
77. DÉPELTEAU F. et A. LACASSAGNE (dir.), 2003, *Le Bélarus : l'État de l'exception*, Sainte Foy, Les Presses de l'Université Laval, Québec
78. DOBRÉ M., 1995, *L'opinion publique et l'environnement*, Orléans, Institut Français de l'Environnement
79. DOUGLAS M., 1985, *Risk Acceptability According to the Social Sciences*, New York, Russell Sage Foundation

80. DOUGLAS M., 1992, *De la souillure, essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte
81. DOUROLANS C., J.-P. GALLAND, J. THEYS et P.A. VIDAL-NAQUET (dir.), 1991, *Conquête de la sécurité, gestion des risques*, Paris, L'Harmattan
82. DRWESKI B., 1993, *La Biélorussie*, Paris, PUF
83. DUBOIS-MAURY J. (dir.), 2002, « Les risques industriels et technologiques », *Problèmes politiques et sociaux*, n°882, Paris, La Documentation Française
84. DUCLOS D., 1988, “La construction sociale des risques majeurs”, in : FABIANI J.-L. et J. THEYS (dir.), *La Société vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques*, Actes du Colloque International de Chantilly, 20-22 janvier 1986, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, pp. 37-54
85. DUCLOS D., 1989, *La peur et le savoir : la société face à la science, la technique et leurs dangers*, Paris, La Découverte
86. DUCLOS D., 1991a, “La société de raison et le retour du risque”, in : DOUROLANS C., J.-P. GALLAND, J. THEYS et P.A. VIDAL-NAQUET (dir.), *Conquête de la sécurité, gestion des risques*, Paris, L'Harmattan, pp. 257-276
87. DUCLOS D., 1991b, *L'homme face au risque technique*, Paris, L'Harmattan
88. DUCLOS D., 1996, “Puissance et faiblesse du concept de risque”, *L'Année sociologique*, vol. 46, n°2, Paris, PUF, pp. 309-337
89. DUPONT Y., 1996, “La passion du déracinement de l'innovation ou la science et la technique comme idéologie”, *Enquêtes rurales-1, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines*, n°6, Presses Universitaires de Caen/CNRS, pp. 83-101
90. DUPONT Y., 1998a, “Est-il raisonnable d'avoir peur du nucléaire ?”, *L'ACRONIQUE du nucléaire*, n°42, pp. 8-11
91. DUPONT Y., 1998b, “Le productivisme comme fondement et moteur du processus catastrophique”, *Mana*, n°4, Caen, pp. 233-256
92. DUPONT Y. (dir.), 2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin
93. DUPUY J.-P., 1997, “Vers une nouvelle alliance entre sciences et humanités ? Espoirs et désillusions”, Actes du colloque Humanités et grandes écoles, Lyon, novembre 1996, pp. 45-58
94. DUPUY J.-P., 2001, “La catastrophe et la précaution”, *Natures sciences sociétés*, vol. 9, n°3, pp. 53-58
95. DUPUY J.-P., 2002, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil

96. DUPUY J.-P., 2004, “Le problème théologico-scientifique et la responsabilité de la science”, *Le Débat*, n°129, pp. 175-192
97. DURKHEIM E., 1898, “Représentations individuelles et représentations collectives”, *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI
98. ELLUL J., 1954, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Armand Colin
99. ELLUL J., [1977] 2004, *Le système technicien*, Paris, Le cherche midi
100. ELLUL J., 1988, *Le bluff technologique*, Paris, Hachette
101. ESTADES J. et E. RÉMY, 2003, *L'expertise en pratique. Les risques liés à la vache folle et aux rayonnements ionisants*, Paris, L'Harmattan
102. EWALD F., 1996, *Histoire de l'État providence. Les origines de la solidarité*, Paris, Grasset
103. FABIANI J.-L., 1997, “Principe de précaution et protection de la nature”, in : GODARD O. (dir.), *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme / INRA Éditions, pp. 297-309
104. FAGNANI F. et A. NICOLON (dir.), 1979, *Nucléopolis. Matériaux pour l'analyse d'une société nucléaire*, Presses Universitaires de Grenoble
105. FAIVRET J.-P., J.-L. MISSIKA et D. WOLTON, 1980, *L'illusion écologique*, Paris, Seuil
106. FERENCZI T. (dir.), 2001, *Penser la technique*, Bruxelles, Éditions Complexe
107. FERNEX M., 2001, “La catastrophe de Tchernobyl et la santé”, in : GOUJON A., J.-C. LALLEMAND et V. SYMANIEC (dir.), *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, pp. 243-278
108. FIJALKOW Y., 2000, “La construction des territoires du risque sanitaire. Paris et Rouen au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle”, *Innovations et sociétés*, n°1, Publications de l'Université de Rouen, pp. 65-84
109. FINKIELKRAUT A., 2000, *Penser le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'école polytechnique
110. FREUD S., [1929] 1971, *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF
111. GAUTHIER X., 1981, *La Hague, ma terre violente*, Paris, Mercure de France
112. GIDDENS A., [1990] 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan
113. GILBERT C., 1992, *Le pouvoir en situation extrême. Catastrophes et politique*, Paris, L'Harmattan

114. GILBERT C. (dir.), 2003, *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan
115. GIRARD P. et G. HÉRIARD DUBREUIL, 2000, "Tchernobyl, repères pour un paradigme postaccidentel", in : THEYS J. (dir.), *L'environnement au XXI<sup>e</sup> siècle*, Vol. III, *Démocratie et politique à long terme*, Paris, Germes, pp. 697-704
116. GODARD O. (dir.), 1997, *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme / INRA Éditions
117. GOLDBERG M. et D. HÉMON, 1997, "L'expertise scientifique en épidémiologie des risques d'origine professionnelle et environnementale", *Responsabilité et Environnement*, n°6, pp. 35-43
118. GOLDSCHMIDT B., 1980, *Le complexe atomique. Histoire politique de l'énergie nucléaire*, Paris, Fayard
119. GORBATCHEV M., 2002, *Mon Manifeste pour la Terre*, Gordes, Ose savoir-Le Relié
120. GOUJON A., 2001, "La transition autoritaire : fondements idéologiques et pratiques politiques", in : GOUJON A., J.-C. LALLEMAND et V. SYMANIEC (dir.), *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-72
121. GRANDAZZI G., F. LEMARCHAND et V. SYMANIEC, 2003, "Témoigner sur Tchernobyl : les sciences humaines et l'art face à la catastrophe", in : DÉPELTEAU F. et A. LACASSAGNE (dir.), *Le Bélarus : l'État de l'exception*, Sainte Foy, Les Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 363-380
122. GRANDAZZI G. et F. LEMARCHAND (dir.), 2004, *Les silences de Tchernobyl. L'avenir contaminé*, Paris, Éditions Autrement, Collection Mutations, n°230
123. GRAS A., 1993, *Grandeur et dépendance. Sociologie des macro-systèmes techniques*, Paris, PUF
124. GRAS A., 2003, *Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard
125. GUÉDENEY C. et G. MENDEL, 1973, *L'angoisse atomique et les centrales nucléaires*, Paris, Payot
126. GUGGENBERGER B., [1992] 1998, "Un autre regard : le droit de l'homme à l'erreur", in : THEYS J. et B. KALAORA (dir.), *La Terre outragée*, Paris, Diderot Éditeur, pp. 295-308
127. GUILLEBAUD J.-C., 2001, *Le principe d'humanité*, Paris, Seuil
128. HABERMAS J., [1968] 1973, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard

129. HEIDEGGER M., 1958, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard
130. HEIDEGGER M., 1959, “Sérénité”, in : *Questions III*, Paris, Gallimard
131. HENRY M., 1987, *La barbarie*, Paris, Grasset
132. HÉRIARD DUBREUIL G., P. GIRARD, J. LOCHARD et T. SCHNEIDER, 1996, “Confiance sociale et gestion post-accidentelle : les leçons de l’accident de Tchernobyl”, *Responsabilité et Environnement*, n°3, pp. 13-30
133. HÉRIARD DUBREUIL G., 1997, “L’acceptabilité du risque : entre choix individuel et construction sociale”, *Responsabilité et Environnement*, n°8, pp. 67-75
134. HÉRIARD DUBREUIL G. et alii, 1999, “Chernobyl post-accident management : the Ethos project”, *Health Physics*, vol. 77, n°4, pp. 361-372
135. HERMET G., 1985, “L’autoritarisme”, in : GRAWITZ M. et J. LECA, *Traité de science politique*, tome 2, Paris, PUF
136. HERMITTE M.-A., 2001, “Expertise scientifique et État de droit : l’idée de démocratie continue”, in : FERENCZI T. (dir.), *Les défis de la technoscience*, Bruxelles, Éditions Complexe, pp. 71-85
137. HERVOUET R., 2003, “« Être à la datcha » : éléments d’analyse issus d’une recherche exploratoire”, in : DÉPELTEAU F. et A. LACASSAGNE (dir.), *Le Bélarus : l’État de l’exception*, Sainte Foy, Les Presses de l’Université Laval, Québec, pp. 257-317
138. HOTTOIS G., 1984, *Le Signe et la Technique*, Paris, Aubier-Montaigne
139. HOTTOIS G., 1996, *Entre symboles et technosciences*, Paris, Champ Vallon, PUF
140. HOTTOIS G., 2000, “La technoscience : entre technophobie et technophilie”, in : CHAMIAUD Y. (dir.), *Université de tous les savoirs, Qu’est-ce que la vie ?*, vol.1, Paris, Odile Jacob, pp. 236-247
141. HOTTOIS G., 2002, *Technoscience et sagesse ?*, Nantes, Pleins Feux
142. IBUSE M., 1972, *Pluie noire*, Paris, Gallimard
143. JACQUEMIN J.-M., 1998, *Ce fameux nuage... Tchernobyl*, Paris, Sang de la terre
144. JACQUEMIN J.-M., 2002, *Tchernobyl. Conséquences en France. J’accuse !*, Paris, Sang de la terre
145. JANICAUD D., 1985, *La puissance du rationnel*, Paris, Gallimard
146. JANICAUD D., 1990, “Pouvons-nous raison garder ?”, in : DROIT R.-P. (dir.), *Science et philosophie, pour quoi faire ?*, Paris, Le Monde Éditions, pp. 23-36

147. JASPERS K., [1958] 1963, *La bombe atomique et l'avenir de l'homme*, Paris, Buchet/Chastel
148. JEUDY H.-P., 1990, *Le désir de catastrophe*, Paris, Aubier
149. JEUDY H.-P., 1999, "Japon : le patrimoine et la catastrophe", *Urbanisme*, n°307, pp. 18-21
150. JEUDY H.-P., 2000, "Incertitude et représentation", in : ABÉLÈS M., L. CHARLES, H.-P. JEUDY et B. KALAORA (dir.), *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp. 26-35
151. JEUDY H.-P., 2001, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka
152. JOLY P.-B., 1999, "Besoin d'expertise et quête d'une légitimité nouvelle : quelles procédures pour réguler l'expertise scientifique ?", *Revue Française des Affaires Sociales*, vol. 53, n°1, pp. 45-52
153. JONAS H., [1979] 1990, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Éditions du Cerf
154. JOUVE G., 1946, *Voici l'âge atomique*, Paris, Franc-Tireur
155. JUAN S., 2001, *La société inhumaine. Mal-vivre dans le bien-être*, Paris, L'Harmattan
156. JUAN S. et D. LE GALL (dir.), 2002, *Conditions et genres de vie. Chroniques d'une autre France*, Paris, L'Harmattan
157. JUNGK R., 1960, *Vivre à Hiroshima*, Paris, Arthaud
158. KALAORA B., 1997, "Quand l'environnement devient affaire d'État", in : ABÉLÈS M., H.-P. JEUDY (dir.), *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin
159. KEMP P., [1991] 1997, *L'irremplaçable. Une éthique de la technologie*, Paris, Éditions du Cerf
160. KERVERN G.-Y., 1995, *Éléments fondamentaux des cindyniques*, Paris, Economica
161. KERVERN G.-Y. et P. RUBISE, 1991, *L'archipel du danger. Introduction aux cindyniques*, Paris, Economica
162. KILANI M., 1989, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Payot
163. KOURILSKY P. et G. VINEY, 1999, *Le principe de précaution*, Rapport au Premier Ministre
164. LABBÉ M.-H., 2000, *La grande peur du nucléaire*, Paris, Presses de Sciences Po
165. LABBÉ M.-H., 2003, *Le risque nucléaire*, Paris, Presses de Sciences Po
166. LAGADEC P., 1981, *La civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Seuil

167. LALO A., 1999, *Le débat public dans l'environnement*, HDR, Université de Provence
168. LANCE P., 2003, *Savants maudits, chercheurs exclus*, Paris, Éditions Guy Trédaniel
169. LARNAC G., 1997, *Après la Shoah. Raison instrumentale et barbarie*, Paris, Ellipses
170. LARRÈRE C. et R., 1997, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier
171. LARRÈRE C., 2001, "Les souliers et la vertu. Crise environnementale et critique de la technique", in : FERENCZI T. (dir.), *Les défis de la technoscience*, Bruxelles, Éditions Complexe, pp. 27-55
172. LASCOUMES P., 1994, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte
173. LASCOUMES P., 1998, "La scène publique, nouveau passage obligé des décisions ? Devoirs et pouvoirs d'information dans les procédures de consultation", *Responsabilité et Environnement*, n°10, pp. 51-62
174. LASCOUMES P., 1999, "Productivité des controverses et renouveau de l'expertise", *Cahiers de la Sécurité Intérieure*, n°38, pp. 75-95
175. LATOUCHE S., 1995, *La mégamachine. Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*, Paris, La Découverte / MAUSS
176. LATOUR B., 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte
177. LATOUR B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte
178. LECERF Y. et E. PARKER, 1987, *L'affaire Tchernobyl : la guerre des rumeurs*, Paris, PUF
179. LEFORT C., 1981, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard
180. LEMARCHAND F. (dir.), 1998, « Vulnérabilités et technosciences », *Mana*, n°4, Caen
181. LEMARCHAND F., 2002, *La vie contaminée. Éléments pour une socio-anthropologie des sociétés épidémiques*, Paris, L'Harmattan
182. LENOIR Y., 1996, "Tchernobyl, l'optimisation d'une tragédie", *Écologie et Politique*, n°18/19, pp. 11-45
183. LEPENIES W., 1990, *Les trois cultures. Entre science et littérature : l'avènement de la sociologie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme

184. LEPOINTE E., 1991, “Le sociologue et les désastres”, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. XC, pp. 145-174
185. LHUILIER D. et Y. COCHIN, 1999, *Des déchets et des hommes*, Paris, Desclée de Brouwer
186. LIANOS M., 1999, “Point de vue sur l’acceptabilité sociale du discours du risque”, *Cahiers de la Sécurité Intérieure*, n°38, pp. 55-73
187. LIANOS M., 2001, *Le nouveau contrôle social. Toile institutionnelle, normativité et lien social*, Paris, L’Harmattan
188. LISOVSKAYA N., 2001, “Évolution de la situation économique en Biélorussie de 1991 à 1999”, in : GOUJON A., J.-C. LALLEMAND et V. SYMANIEC (dir.), *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, Paris, L’Harmattan, pp. 103-124
189. LLORY M., 1996, *Accidents industriels : le coût du silence. Opérateurs privés de parole et cadres introuvables*, Paris, L’Harmattan
190. LLORY M., 1999, *L’accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island. Vingt ans après : nouvelles perspectives pour la sécurité, nouvelles inquiétudes*, Paris, L’Harmattan
191. LOCHARD J., 1996, “L’évolution de la notion de limite en radioprotection”, *Responsabilité et Environnement*, n°3, pp. 85-94
192. LYOTARD J.-F., 1979, *La condition post-moderne*, Paris, Minuit
193. MANDOSIO J.-M., 2000, *Après l’effondrement. Notes sur l’utopie néotechnologique*, Paris, Éditions de l’encyclopédie des nuisances
194. MANDRILLON M.-H., 1989, “Environnement et politique en URSS”, *Problèmes politiques et sociaux*, n°621
195. MANDRILLON M.-H., [1992] 1998, “Tchernobyl : la montée de l’expertise”, in : THEYS J. et B. KALAORA (dir.), *La Terre outragée*, Paris, Diderot Éditeur, pp. 131-141
196. MARCUSE H., 1968, *L’homme unidimensionnel*, Paris, Minuit
197. MARÉCHAL J.-P., 1996, “L’assurance du risque technologique majeur”, *Écologie et Politique*, n°18/19, pp. 47-65
198. MAUSS M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF
199. MAYER C. S., 2002, “Mémoire chaude, mémoire froide. Mémoire du fascisme, mémoire du communisme”, *Le Débat*, n°122, Gallimard, pp. 109-117
200. MEDVEDEV G., 1990, *La vérité sur Tchernobyl*, Paris, Albin Michel

201. MEDVEDEV G., 1995, *Bronzage nucléaire. Pour éviter un nouveau Tchernobyl*, Paris, Albin Michel
202. MICHEL A., 1991, “La dissuasion nucléaire en France et la démocratie interdite”, *Nouvelles Questions Féministes*, n°16-17-18, pp. 167-189
203. MONTAUBRIE A., 1996, *La presse russe et la catastrophe de Tchernobyl (1986-1995), représentations et mémoire*, G.R.H.I., Université de Toulouse-II
204. MORMONT M., 2000, “Sociologie de la précaution : risque et connaissances pertinentes”, in : ZACCAÏ E. et J.-N. MISSA (dir.), *Le principe de précaution, significations et conséquences*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, pp. 183-194
205. MUSIL R., 1956, *L’homme sans qualités*, Paris, Seuil
206. NELKIN D., 1981, “L’énergie nucléaire dans le discours féministe”, *Sociologie et sociétés*, Vol. XIII, n°1, pp. 147-160
207. NEUILLY M.-T. (dir.), 1996, « Les Centres communautaires de réhabilitation psychologique de l’Unesco. Tchernobyl, 10 ans après », *Cahiers de l’IPSA*, n° spécial UNESCO-UCO, Angers, Université Catholique de l’Ouest
208. NEVEU E., 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte
209. NOIVILLE C., 2003, *Du bon gouvernement des risques. Le droit et la question du « risque acceptable »*, Paris, PUF
210. OBSERVATOIRE DES ÉTATS POST-SOVIÉTIQUES, 1997, *De l’U.R.S.S. à la C.E.I. : 12 États en quête d’identité*, Paris, Ellipses
211. ÔÉ K., [1965] 1996, *Notes de Hiroshima*, Paris, Gallimard
212. OGÉ F. et P. SIMON, 2004, *Sites pollués en France. Enquête sur un scandale sanitaire*, Paris, Librio, n°662
213. PADIOLEAU J.-G., 2000, “La société du risque, une chance pour la démocratie”, *Le Débat*, n°109, Paris, Gallimard, pp. 39-54
214. PANKOVSKI S. et J. MARCOU, 2003, “Le phénomène biélorusse”, in : DÉPELTEAU F. et A. LACASSAGNE (dir.), *Le Bélarus : l’État de l’exception*, Sainte Foy, Les Presses de l’Université Laval, Québec, pp. 13-32
215. PERETTI-WATEL P., 2000, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin
216. PERLINE, 1997, *Tout nucléaire : une exception française*, Paris, L’Esprit frappeur, n°7
217. PERLINE, 1999, *France pouvelle nucléaire*, Paris, Raymond Castells
218. RAINAUD J.-M., 1994, *Le droit nucléaire*, Paris, PUF

219. RAVETZ J., [1992] 1998, “Connaissance utile, ignorance utile ?”, in : THEYS J. et B. KALAORA (dir.), *La Terre outragée*, Paris, Diderot Éditeur, pp. 89-108
220. *Revue du M.A.U.S.S.*, 2001, « Chassez le naturel... Écologisme, naturalisme et constructivisme », n°17, Paris, La Découverte / M.A.U.S.S.
221. RIEUSSET-LEMARIÉ I., 1992, *Une fin de siècle épidémique*, Paris, Actes Sud
222. RIVASI M. et H. CRIÉ, 1998, *Ce nucléaire qu'on nous cache*, Paris, Albin Michel
223. ROQUEPLO P., 1983, *Penser la technique. Pour une démocratie concrète*, Paris, Seuil
224. ROQUEPLO P., 1988, “Les enjeux politiques de la gestion du risque”, in : FABIANI J.-L. et J. THEYS (dir.), *La Société vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques*, Actes du Colloque International de Chantilly, 20-22 janvier 1986, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, pp. 79-88
225. ROQUEPLO P., 1993, *Climats sous surveillance, limites et conditions de l'expertise scientifique*, Paris, Economica
226. ROQUEPLO P., 1997, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA Éditions
227. ROQUEPLO P., [1992] 1998, “L'expertise scientifique, consensus ou conflit ?”, in : THEYS J. et B. KALAORA (dir.), *La Terre outragée*, Paris, Diderot Éditeur, pp. 183-198
228. ROSSET C., 1979, *L'objet singulier*, Paris, Minuit
229. ROUSSEAU R., 2003, “La catastrophe de Tchernobyl et les politiques de l'État bélarusse envers les populations contaminées par le nuage radioactif”, in : DÉPELTEAU F. et A. LACASSAGNE (dir.), *Le Bélarus : l'État de l'exception*, Sainte Foy, Les Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 331-362
230. ROUX J., 2001, “Les sols contaminés. Comment une terre affectée peut-elle faire patrimoine ?”, Actes du colloque international « *Risques et territoires* », UMR CNRS 5600, 16-18 mai 2001, ENTPE, Vaulx-en-Velin, pp. 117-130
231. SALOMON J.-J., 1984, *Prométhée empêtré. La résistance au changement technique*, Paris, Anthropos
232. SALOMON J.-J., 1992, *Le destin technologique*, Paris, Balland
233. SALOMON J.-J., 1994, “De la transparence”, in : *Le risque technologique et la démocratie*, Rapport du Collège de la prévention des risques technologiques, Paris, La Documentation Française, pp. 19-33
234. SALOMON J.-J., 1999, *Survivre à la science. Une certaine idée du futur*, Paris, Albin Michel

235. SALOMON J.-J., 2003, “Au musée des désastres”, *Futuribles*, n°284, mars, pp. 65-76
236. *Savoirs et démocratie* (collectif), 2003, Éditions Parenthèses, Collection « Savoirs à l'œuvre »
237. SEMPRUN J., [1980] 1986, *La nucléarisation du monde*, Paris, Éditions Gérard Lebovici
238. SÉRIS J.-P., 1994, *La technique*, Paris, PUF
239. SIBONY D., 1999, “Le déchet nucléaire. La question du mort-vivant”, in : *Psychopathologie de l'actuel. Événements III*, Paris, Seuil, pp. 287-308
240. SIMMEL G., 1990, *Philosophie de la modernité/II*, Paris, Payot
241. SIMONNOT P., 1978, *Les nucléocrates*, Presses Universitaires de Grenoble
242. SLOTERDIJK P., [1989] 2000, *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, Paris, Christian Bourgois
243. SMOUTS M.-C., 2002, “Un trou noir dans la mondialisation : le risque environnemental global”, Communication au VIIe congrès de l'Association française de science politique, Lille, 18-21 septembre
244. SNOW C. P., 1968, *Les deux cultures*, Jean-Jacques Pauvert
245. SOKOLOFF G., 1993, *La puissance pauvre : une histoire de la Russie de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard
246. *Sous l'épaisseur de la nuit. Documents et témoignages sur le désastre de Tchernobyl*, 1993, Association contre le nucléaire et son monde (Éds.), Paris
247. SPIRA A. et O. BOUTOU, 1999, *Rayonnements ionisants et santé : mesure des expositions à la radioactivité et surveillance des effets sur la santé*, Rapport aux ministres de l'Environnement et de la Santé, Paris, La Documentation Française
248. STENGERS I., 1990, “La raison dans les sciences : fiction et mobilisation”, in : DROIT R.-P. (dir.), *Science et philosophie, pour quoi faire ?*, Paris, Le Monde Éditions, pp. 189-212
249. STENGERS I., 1997, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte
250. STENGERS I., 2000, “Et si l'opinion avait parfois raison ?”, in : ZACCAÏ E. et J.-N. MISSA (dir.), *Le principe de précaution, significations et conséquences*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 195-201
251. STRAZZULLA J. et J.-C. ZERBIB, 1991, *Tchernobyl*, Paris, La Documentation Française

252. SYNDICAT C.F.D.T. DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE, 1980, *Le dossier électronucléaire*, Paris, Seuil
253. *Tchernobyl. Anatomie d'un nuage. Inventaire provisoire des dégâts physiques et moraux consécutifs à la catastrophe du 26 avril 1986* (anonyme), 1987, Paris, Éditions Gérard Lebovici
254. TERRENOIRE J.-P. (dir.), 2001, *Sciences de l'homme et de la société. La responsabilité des scientifiques*, Paris, L'Harmattan
255. TESTART J., 1997, "La science réduite à l'expertise technique", in : TESTART J. et J. REICH, *Pour une éthique planétaire*, Éditions Mille et une nuits / ARTE Éditions
256. TESTART J., 2000, "Les experts, la science et la loi", *Le Monde Diplomatique*, septembre
257. THÉBAUD-MONY A., 2000, *L'industrie nucléaire. Sous-traitance et servitude*, Paris, E.D.K./INSERM
258. THEYS J., 1988, "La société vulnérable", in : FABIANI J.-L. et J. THEYS (dir.), *La société vulnérable. Évaluer et maîtriser les risques*, Actes du Colloque International de Chantilly, 20-22 janvier 1986, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, pp. 3-35
259. THEYS J. et B. KALAORA, [1992] 1998, "Quand la science réinvente l'environnement", in : THEYS J. et B. KALAORA (dir.), *La Terre outragée*, Paris, Diderot Éditeur, pp. 3-40
260. THOMAS L.-V., 1988, *Anthropologie des obsessions*, Paris, L'Harmattan
261. THOMAS L.-V., 1993, "Le sentiment de la mort nucléaire", *Communications*, n°57, Seuil, pp. 101-120
262. TODESCHINI M. M. (dir.), 1995, *Hiroshima 50 ans. Japon – Amérique : mémoires au nucléaire*, Autrement, série « Mémoires », n°39
263. TOMBAZOS S., 2002, "Critique de la « sociologie du risque »", *Contre temps*, n°4, Paris, Textuel, pp. 28-43
264. TOURAINE A. (dir.), 1980, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil
265. TOURAINE A., 1992, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard
266. TRAVERSO E., 1997, *L'Histoire déchirée. Essai sur Auschwitz et les intellectuels*, Paris, Les Éditions du Cerf
267. TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES, 1996, *Tchernobyl. Conséquences sur l'environnement, la santé et les droits de la personne*, Paris, Ecodif

268. TRONQUOY P. (dir.), 2002, « Enjeux et politiques de l'environnement », *Cahiers français*, n°306, Paris, La Documentation Française
269. TUBIANA M., C. VROUSOS, C. CARDE et J.-P. PAGÈS (dir.), 1999, *Risque et société*, Actes du colloque Risque et société, 18-19-20 novembre 1998, Gif-sur-Yvette, Nucléon
270. VACQUIN M. (dir.), 1994, *La responsabilité. La condition de notre humanité*, Paris, Autrement
271. VALÉRY P., 1931, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock
272. VÉRON E., 1981, *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*, Paris, Minuit
273. VIEL J.-F., 1998, *La santé publique atomisée. Radioactivité et leucémies : les leçons de La Hague*, Paris, La Découverte
274. VIRILIO P., 2002, *Ce qui arrive*, Catalogue de l'exposition organisée pour la Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris, Actes Sud
275. WEART S., 1996, "La peur du nucléaire", *Pour la science*, pp. 146-151
276. WEBER M., 1959, *Le savant et le politique*, Paris, Plon
277. WEINBERG A. M., 1972, "Science and Trans-Science", *Science*, Washington D.C., vol. 177, n°4045
278. WIEVIORKA A., 1998, *L'ère du témoin*, Paris, Plon
279. WRIGHT MILLS C., 1967, *L'imagination sociologique*, Paris, François Maspero
280. WYNNE B., 1997, "Controverses, indéterminations et contrôle social de la technologie. Leçons du nucléaire et de quelques autres cas au Royaume Uni", in : GODARD O. (dir.), *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme / INRA Éditions, pp. 149-178
281. YAROSHINSKAYA A., [1991] 1993, *Tchernobyl, vérité interdite*, La Tour d'Aigues, Artel / Éditions de l'Aube
282. ZONABEND F., 1989, *La presque-île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob
283. ZONABEND F., 1991, "Paysage au nucléaire", in : ROGER A. et F. GUÉRY (dir.), *Maîtres et protecteurs de la nature*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 133-142
284. ZONABEND F., 1993, "Au pays de la peur déniée", *Communications*, n°57, Seuil, pp. 121-130
285. ZONABEND F., 2001, "Les risques de la restitution sur un territoire à risque. Chronique de La Hague 1990-2000", Actes du colloque international

- « *Risques et territoires* », UMR CNRS 5600, 16-18 mai 2001, ENTPE, Vaulx-en-Velin, pp. 133-143
286. ZUCKER E., 1997, “Enquête auprès de Catherine Hill, Michèle Rivasi et Jean-François Viel”, *Revue Française des Affaires Sociales*, vol. 51, n°3-4, pp. 257-281

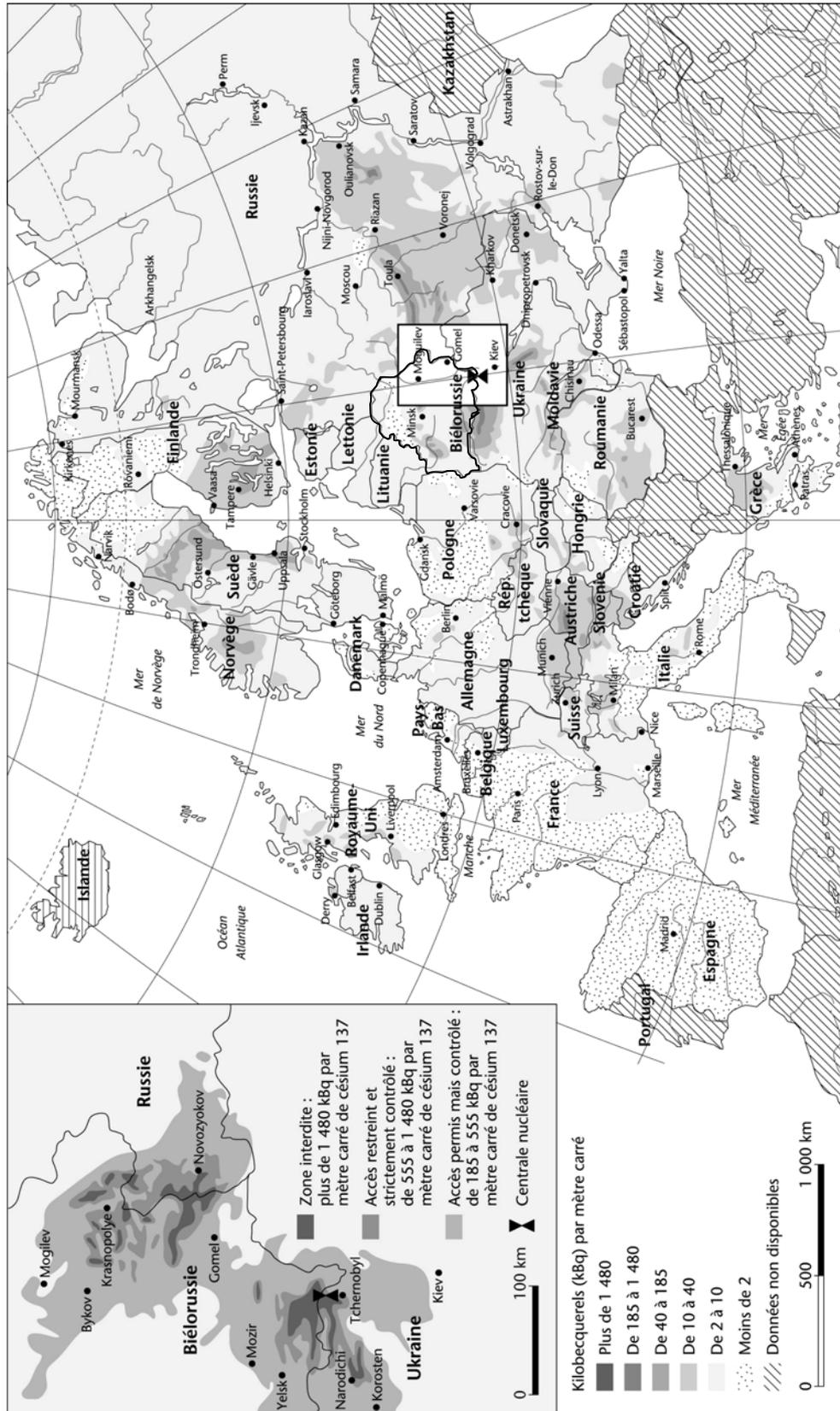
## 6 ANNEXES

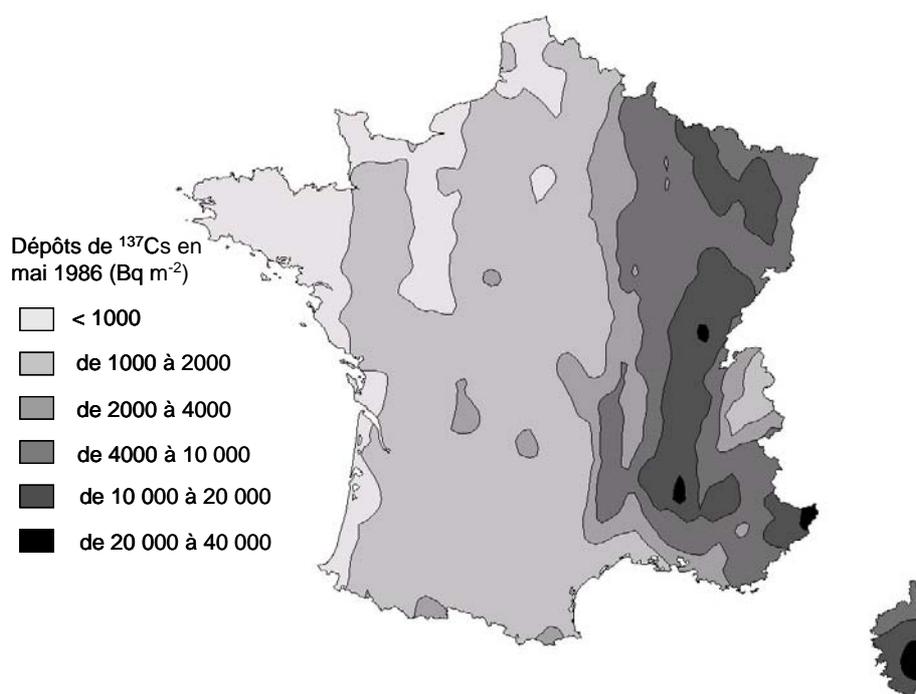
### 6.1 Cartes

Page suivante : **La contamination de l'Europe en 1986 par le césium 137 due à l'accident de Tchernobyl**

*Source* : COMMISSION EUROPÉENNE (1998), *Atlas of caesium deposition after the Chernobyl accident*, EUR 16733, Office for Publications of the European Communities, Luxembourg.

*Note* : Cette carte, adaptée de l'*Atlas européen des dépôts de césium 137* édité par la Commission européenne en 1998, a été établie à partir des données fournies par les différents États à la Commission. Pour certains pays, les données sont déclarées non disponibles (c'est-à-dire inexistantes ou non communiquées) ; d'autres, comme l'Autriche, ont fourni plusieurs milliers de résultats de mesures de contamination des sols effectuées en 1986. En ce qui concerne la France, la carte proposée repose sur 35 résultats de mesures transmis à la Commission pour l'ensemble du territoire métropolitain et a été considérée comme « mensongère » par des experts tant associatifs qu'institutionnels.

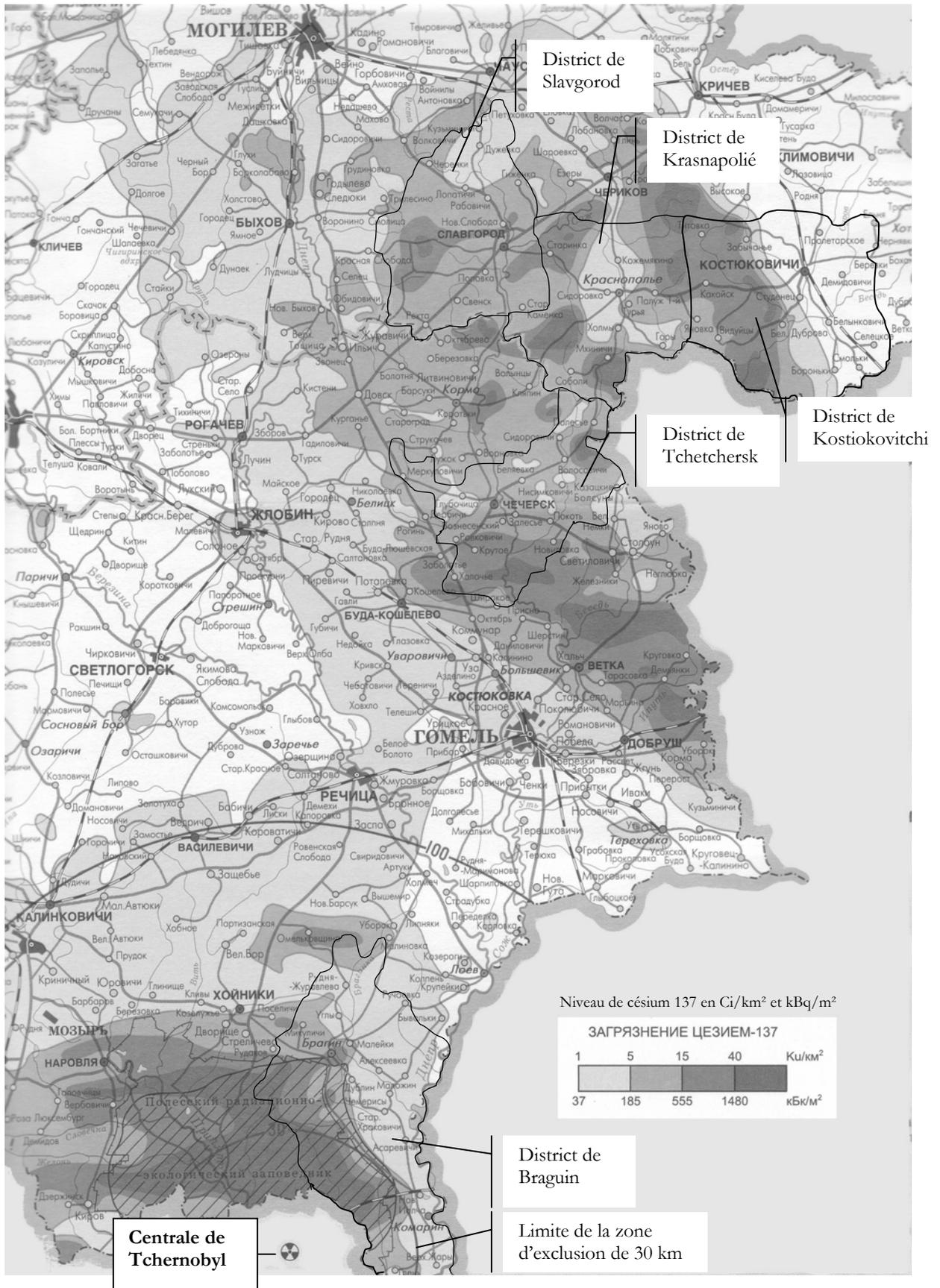




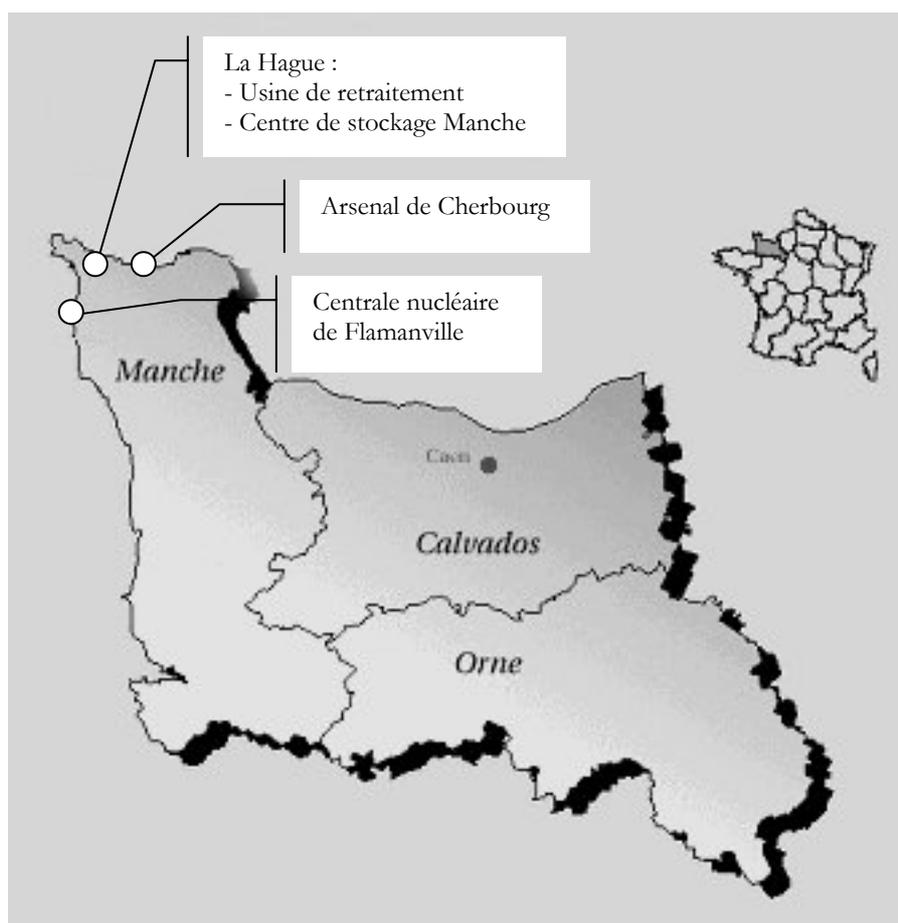
**Carte des dépôts de Césium 137 sur la France en mai 1986**

*Source* : RENAUD P., J.-M. MÉTIVIER, E. CATELIER, L. POURCELOT et D. LOUVAT, “Cartographie des dépôts de  $^{137}\text{Cs}$  en mai 1986 sur l’ensemble du territoire français métropolitain”, *Radioprotection*, Vol. 39, n°1, janvier-mars 2004.

*Note* : Cette carte, récemment publiée par l’IRSN, est une reconstitution basée sur les hauteurs de pluie mesurées par Météo France au cours de la première semaine de mai 1986 et sur la relation constatée entre ces données et les activités de césium 137 mesurées dans les sols français. Validée sur le tiers est du pays, elle prend en compte la diminution d’est en ouest de l’activité de ce radionucléide mesurée en 1986 dans les masses d’air.



Carte de contamination du Sud-Est de la Biélorussie par le césium 137 en 2001 et localisation des districts



**Carte de Basse-Normandie et localisation des installations nucléaires du Nord-Cotentin**

## 6.2 Liste des sigles utilisés

|         |   |
|---------|---|
| ACRO    | Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest                           |
| AEN     | Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire   |
| AIEA    | Agence internationale de l'énergie atomique   |
| ANDRA   | Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs                                |
| CEA     | Commissariat à l'énergie atomique   |
| CIA     | Central Intelligence Agency   |
| CIPR    | Commission internationale de protection radiologique                                    |
| CLCR    | Centres locaux de contrôle radiologique   |
| CLI     | Commission locale d'information   |
| CLIS    | Commission locale d'information et de surveillance                                      |
| COGEMA  | Compagnie générale des matières nucléaires  |
| CRIIRAD | Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité             |
| CRILAN  | Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire                            |
| CSM     | Centre de stockage Manche   |
| CSPI    | Commission spéciale et permanente d'information près l'établissement de COGEMA-La Hague |
| DDASS   | Direction départementale des affaires sanitaires et sociales                            |
| GRNC    | Groupe radioécologie Nord-Cotentin  |
| GSIEN   | Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire                  |

|         |   |
|---------|---|
| INSERM  | Institut national de la santé et de la recherche médicale                           |
| IPSN    | Institut de protection et de sûreté nucléaire                                       |
| IRSN    | Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire                                  |
| LAI     | Limite annuelle d'incorporation   |
| LDA     | Laboratoire départemental d'analyses  |
| NRPB    | National Radiological Protection Board  |
| OCDE    | Organisation de coopération et de développement économiques                         |
| OCHA    | United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs                  |
| OFSP    | Office fédéral de la santé publique suisse  |
| OMS     | Organisation mondiale de la santé   |
| ONG     | Organisation non gouvernementale  |
| ONU     | Organisation des Nations unies  |
| OPECST  | Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques         |
| OPRI    | Office de protection contre les rayonnements ionisants                              |
| OSCE    | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe                           |
| SCPRI   | Service central de protection contre les rayonnements ionisants                     |
| SPPPI   | Secrétariat permanent pour la prévention des problèmes (pollutions) industriel(le)s |
| UNESCO  | Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture           |
| UNSCEAR | United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiations             |
| WISE    | World Information Service on Energy   |

## **RÉSUMÉ :**

Cette thèse vise à analyser, dans une perspective socio-anthropologique et en les dialectisant, deux expériences fondamentales de la vulnérabilité faites par les hommes au sein des sociétés technoscientifiques, à partir de deux terrains d'enquête. Le premier est constitué par les territoires de Biélorussie contaminés suite à l'accident de Tchernobyl, le second par le territoire nucléarisé du Nord-Cotentin en France. L'enjeu consiste ainsi à montrer, par l'articulation de ces deux réalités *a priori* incommensurables, comment des populations, confrontées à une contamination massive de leur environnement ou à des risques et des incertitudes structurelles, font face, individuellement et collectivement, aux menaces qui pèsent au quotidien sur leur santé et leur intégrité.

---

**From Chernobyl to La Hague. Daily life between experience of the disaster and test of the uncertainty.**

---

## **ABSTRACT :**

This thesis aims at analysing, from a socio-anthropological viewpoint and from two ways of investigation, two basic experiences of vulnerability which are done by men in technoscientific societies. The first way is guided by belarussian contaminated territories after the Chernobyl disaster, the second by the over nuclearised territory of North Cotentin in France. The challenge was to prove, by the articulation of these two *a priori* incommensurable realities, how people in front of a massive contamination of their environment or in front of risks and structural uncertainties, face up, individually or collectively, to the threats which weigh daily on their health and their integrity.

---

## **MOTS-CLÉS :**

Risque, nucléaire, technoscience, catastrophe, incertitude, vulnérabilité, socio-anthropologie, Tchernobyl, La Hague

---

## **DISCIPLINE :**

Sociologie

---

## **INTITULÉ ET ADRESSE DU LABORATOIRE :**

Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique du Risque (LASAR)  
Université de Caen, Esplanade de la Paix, 14032 Caen Cedex